Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12334 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1984

Hongkong test pour la Chine

Quel que soit le contenu exact de l'accord sino-britannique sur Hongkong – dont les détails ne devraient être rendus publics qu'après examen des deux gouvernements, – le fait qu'il ait été conclu est en lui-même capital. Il est également significatif que les négociations entamées il y a deux ans aient pu être terminées avant l'échéance de fin septembre fixée par la partie chinoise. La Bourse de Hongkong ne s'y est pas trompée qui a réagi favorablement dès que la fin des consultations a été en vue.

Un pas décisif avait été accompli au début du mois d'août lors du séjour à Pékin du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Chinois et Britanniques étaient alors convenus du principe « un seul pays, deux systèmes sociaux » qui doit permettre au territoire de conserver son statut social et économique pendant cinquante ans au moins après l'expiration, en 1997, du bail colonial détenu par le Royaume-Uni, c'est-à-dire après son retour sous souveraineté chinoise. Le temps pressait, car les vastes intérêts financiers basés à Hongkong s'accommodaient mal d'une incertitude prolongée sur l'avenir. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle Pékin avait fait savoir que les négociations ne pouvaient s'éterniser.

Les problèmes qui restaient en suspens étaient d'inégale importance. Deux d'entre eux concernaient l'aviation civile et le régime foncier. Les experts ont apparemment trouvé sans trop de difficulté des formules de compromis ménageant les intérêts des diverses parties.

Plus politique était la question de la nationalité des habitants de Hongkong. Une petite minorité d'entre eux seulement sont des citoyens britanniques de plein droit. La moitié environ détiennent des passeports de « résidents » dans la colonie qui ne leur donnent pas automatiquement accès au Royaume-Uni. Les autres, enfin, sont encore sous un statut local assez imprécis. Nationalité et souveraineté étant liées, la plupart d'entre eux sont destinés à devenir Chinois, Pékin s'engageant, semble-t-il, à respecter leur droit de libre circulation. C'est un premier pari sur l'avenir, tout faux pas risquant d'entraîner un exode massif.

Autre problème délicat : quelle part auront les habitants de Hongkong dans la gestion de leur territoire ? Certaines informations – qui restent à confirmer – laissent prévoir un élargissement de leurs droits dans le gouvernement local. Ce pourrait être une forme de garantie, fût-elle relative, contre d'éventuelles atteintes arbitraires au statut particulier qui sera le leur.

Car si personne ne doute sérieusement que le cabinet et le Parlement britanniques – et, bien entendu, les instances politiques pékinoises – approuvent l'accord conclu, la valeur de ce dernier ne peut dépendre à long terme que de la bonne volonté des Etats, et d'abord de la République populaire. Aussi bien a-t-on pris soin jusqu'à présent à Pékin de parler de « déclaration commune » et non, comme à Londres, d'« accord international légalement contraignant ». Pour bien marquer que la souveraineté chinoise sur Hongkong serait entière, M. Deng Xiaoping n'a-t-il pas indiqué que Pékin aurait le droit d'y faire stationner des troupes ?

Sans doute n'est-il pas inutile de répéter que la Chine, ainsi mise à l'épreuve, a tout intérêt à offrir d'elle-même, à Hongkong, l'image d'une puissance aussi raisonnable que responsable. Car son comportement sera observé non seulement par la communauté internationale mais plus attentivement encore à Taiwan – où l'on ne se refusera peut-être pas indéfiniment au dialogue avec Pékin s'il peut s'annoncer réellement constructif.

Un effort pour la formation des ingénieurs

En 1985, les effectifs des écoles et des IUT seront accrus de 10 % à 15 %

Le premier ministre a annoncé, à l'occasion de l'inauguration du SICOB, le 19 septembre, le développement de l'enseignement de l'informatique en France et indiqué qu'il avait décidé que *« les effectifs des écoles d'ingénieurs et des instituts universitaires de technologie seraient accrus de 10 à 15 % dès l'an prochain »*. Ce dernier objectif peut apparaître très ambitieux si l'on tient compte d'une part des réserves des professionnels et d'autre part des capacités d'accueil et de formation des établissements.

Ils étaient 40412 élèves, inscrits dans des formations d'ingénieurs en 1983-1984, soit une progression de 4,4 % depuis l'année précédente. L'arrivée de la gauche a marqué un tournant dans la formation des ingénieurs. Depuis 1981, les gouvernements successifs ont souhaité augmenter le flux d'ingénieurs. M. Alain Savary avait favorisé la création de filières nouvelles dans les universités pour leur permettre de délivrer, comme Clermont-II, Lille-I ou Paris-XIII, des diplômes d'ingénieurs. Les écoles relevant du ministère de l'éducation nationale comme celles placées sous la tutelle d'autres ministres ont accepté d'accroître leurs effectifs (+ 1,3 % en 1984 par rapport à 1983).

Les propos de M. Fabius sont destinés à mobiliser enseignants, professionnels et étudiants. C'est sans doute pour cela que le premier ministre place la barre très haut en fixant l'augmentation des effectifs à « *10 ou 15 %* » dès l'an prochain.

CATHERINE ARDITTI et SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 31.)

M. Marchelli (CGC) approuve M. Fabius

- *« En juillet 1984, nous avons vécu un événement aussi important qu'en mai 1981. »*
- *« La modernisation passe par une baisse du niveau de vie de tous les Français. »*

Voici le texte de l'entretien que nous a accordé M. Paul Marchelli, président de la Confédération générale des cadres.

– *Depuis quelques jours, vous semblez souffler le chaud et le froid à l'égard de M. Fabius. A un coup de chapeau succède aussitôt un coup de semonce. Pouvez-vous clarifier l'attitude de la CGC vis-à-vis du gouvernement ?*

– Ce reproche est continuel, mais nous ne pratiquons pas le chaud et le froid. Tout simplement, nous avons choisi de dire la vérité, c'est-à-dire notre satisfaction ou notre désagrément, voire notre hostilité, chaque fois que nécessaire. Il faut comprendre que la CGC n'ajuste pas ses propos en fonction des sensibilités du moment, de l'opinion publique ou de telle ou telle force politique. Elle s'exprime par rapport à l'idée qu'elle a de l'avenir économique et social du pays.

» Je sais que j'ai créé un certain étonnement, notamment dans la classe politique, en indiquant que la CGC se retrouvait en grande partie dans les orientations du nouveau gouvernement, en particulier sur la modernisation économique de la France. Depuis mai 1981, nous avons mené une dure campagne pour marquer notre volonté de voir définir une statégie industrielle cohérente permettant de gagner la guerre économique. Le jour où nous voyons apparaître un premier ministre qui reprend nos idées sur le redéploiement, la modernisation, la priorité à l'investissement et à la recherche, nous disons que nous sommes d'accord. Notre consentement est cependant assorti de réserves importantes, car, vaccinés comme nous le sommes depuis plusieurs années par les promesses, nous attendons de voir ce gouvernement passer du discours à l'acte.

» Au mois de juillet 1984, nous avons vécu un événement au moins aussi important qu'en mai 1981 : un renversement fantastique des orientations économiques et sociales de notre pays.

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 32.)

Les débats du comité central du PCF

PC Parti Crispé

(Lire pages 8 et 9.)

Sous le signe du roseau

par PIERRE DROUIN

La magie fait toujours recette. Comment expliquer autrement la fortune de certains mots qui se chargent tout à coup d'un extraordinaire pouvoir ? Le discours économique est aujourd'hui plus sensible à ces modes que beaucoup d'autres, sans doute parce qu'il a épuisé trop de formules, pour essayer depuis dix ans de desserrer des contraintes oubliées.

Il n'est question aujourd'hui, dans les instances gouvernementales, dans les milieux patronaux, syndicaux, dans les organismes internationaux, etc., que de *flexibilité*. C'est sous le signe du roseau que l'on va réadapter nos manières d'agir, pour retrouver la croissance et les équilibres d'antan. L'emploi du vocable est au reste si... flexible que l'on ne sait plus très bien ce qu'il veut dire.

Il laisse entendre, aussi bien, selon l'acception la plus large, qu'une économie doit être en mesure de réagir rapidement et avec souplesse aux fluctuations conjoncturelles ou selon un sens étroit, que les horaires de travail doivent mieux s'adapter dans l'entreprise aux vœux des travailleurs et à la recherche d'une meilleure productivité. Entre les deux, que de significations possibles : il peut s'agir d'ajuster mieux et plus vite l'emploi à la demande dans une unité de production, de pousser les contrats à durée déterminée ou de faciliter les licenciements, de simplifier les formalités de création d'une société, de relever les « seuils » de déclenchement de contraintes réglementaires (formation professionnelle, comités d'entreprise) pour l'embauche, de moduler les salaires suivant la situation financière de la firme ou les négociations collectives suivant la conjoncture (1).

Au reste, suivant les pays, on s'intéresse plus à certaines « flexibilités » qu'à d'autres. C'est ce qui est apparu lors d'un récent colloque qui présenta de très pertinents travaux sur « les transformations du rapport salarial en Europe » (2), et notamment une analyse de M. Robert Boyer. En Italie, le moyen privilégié d'adaptation est la forte élasticité de la durée hebdomadaire du travail. En Allemagne et en Grande-Bretagne, on pousse beaucoup le temps partiel, qui représente respectivement 10 % et 15 % du travail total, la France jouant, elle, sur plusieurs registres (les trente-neuf heures, la gestion « sociale » de l'emploi, etc.). « *Il semblerait que la crise,* note M. Robert Boyer, *fasse ressortir les particularités du rapport salarial propre à chaque pays, particularités que la régularité et la croissance des années 60 dissimulaient.* »

(Lire la suite page 2.)

(1) Sur ce dernier point, lire l'important rapport du Bureau international du travail (Genève) sur « La négociation collective face à la récession dans les pays industrialisés à économie de marché » (1984).

(2) Organisé par la FERE (Fédération européenne de recherches économiques), 1, rue Descartes, 75005 Paris.

« LE MONDE DES LIVRES »
pages 21 à 25

Anatole France est de retour

Lire l'article de GENEVIÈVE BRISAC et le feuilleton de BERTRAND POIROT-DELPECH

LA CONTROVERSE SUR L'EUTHANASIE

Temps de vivre et temps de mourir

par ROBERT SOLÉ

La mort, jadis familière, est devenue insupportable. Nos sociétés modernes d'Occident ne cessent de la camoufler, comme pour mieux l'oublier. Certains s'efforcent pourtant d'en faire un débat public, au risque de provoquer un grand malaise. C'est le cas des Associations pour le droit de mourir dans la dignité, qui réunissent un congrès international à Nice, du 20 au 23 septembre, avec la participation du professeur Christian Barnard, pionnier des greffes du cœur. C'est aussi le cas du manifeste de médecins français en faveur de l'assistance aux mourants, publié mercredi à Paris (*le Monde* du 20 septembre) et qui a pu être interprété comme une défense de l'euthanasie.

Ces dernières années, le débat moral sur la vie humaine tournait autour de l'avortement. Il se déplace peu à peu aux nouvelles frontières de la médecine : bébés éprouvette, embryons congelés, ventres d'emprunt... Et, parallèlement, émerge un autre débat, plus feutré, sur la mort celui-là.

On s'interroge sur la liberté d'interrompre la vie. Sa propre vie, ou – dans le cas du médecin – celle d'un autre. Choisir sa mort apparaît à certains comme un droit, et donner la mort comme un acte responsable. Après avoir « régulé » les naissances, par la contraception ou l'avortement, l'homme moderne est tenté, en quelque sorte, de « réguler » les décès. L'IVV (interruption volontaire de vieillesse) est revendiquée au même titre que l'IVG (interruption volontaire de grossesse) par des personnes qui signent un « testament biologique », demandant de subir une euthanasie en cas de maladie incurable ou de perte de leurs facultés mentales. Ce sont les apôtres de la « mort douce ».

(Lire la suite page 14.)

Lire aussi l'article de JEAN-YVES NAU : « L'enjeu », page 14.

AU JOUR LE JOUR

Frontières

Fécondation in vitro, *embryons congelés; locations d'utérus, mères de substitution : on n'arrête pas le progrès. Le début de la vie humaine devient le lieu de prouesses techniques qui se développent et – malgré les réserves des moralistes – se développeront sans doute.*

Pour la fin, de même. Médecins, malades, bien portants : chacun sait que la frontière ultime peut être franchie de mille et une manières et qu'on peut, aujourd'hui, mourir dans des conditions techniquement satisfaisantes.

Le jour viendra où un être humain conçu et né à la mode de jadis sera regardé comme un monstre et où l'on trouvera suspecte toute mort naturelle.

BRUNO FRAPPAT.



Le Monde

idées

Sous le signe du roseau

(Suite de la première page.)

En outre, des groupes sociaux différents supportent les coûts correspondants de l'inactivité. Ainsi, en Italie, plus de 70 % des entrées en chômage sont le fait de jeunes à la recherche de leur premier emploi ; alors que, en Belgique et au Danemark, l'accroissement du chômage, pour plus de 90 %, est lié à des licenciements. La France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et l'Allemagne constituent un troisième groupe dans lequel les trois motifs de chômage (quête d'un premier emploi, licenciements, démission) se combinent dans des proportions variables, le cas le plus équilibré étant sans doute celui de l'Allemagne.

Une autre hétérogénéité importante, qui permet une recherche très variée de « flexibilité », est celle de la part des transferts sociaux. Sans doute, la montée en pourcentage de revenu disponible des ménages a été générale, mais les différences sont plus amples qu'avant les années 70. C'est ainsi que la RFA vient en tête avec plus de 40 % des revenus des ménages provenant des prestations sociales alors que la France et le Royaume-Uni se situent à 33 % et l'Italie à 27 %.

Le maximum n'est pas l'optimum

Si la « flexibilité » prend des formes diverses ici et là, les gouvernements sont très convaincus, en tout cas, qu'elle est indispensable dans la société d'aujourd'hui et que ce que l'on appelle le « modèle fordiste » (forte mécanisation standardisée et exaltation de la consommation de masse grâce à une progression du salaire nominal en anticipant les gains de productivité) ne peut plus convenir. Nous assistons à une tentative de restauration de mécanismes plus concurrentiels sur le marché du travail.

Robert Boyer, dans le rapport précité, se demande quelles seront les conséquences de ce « nouveau cours ». Notre auteur prend d'abord le contrepied d'une intuition courante : plus une firme, une branche ou une économie sont flexibles, mieux elles se portent et plus elles créent d'emplois.

Tout d'abord, ce qui réussit au niveau individuel n'est peut-être pas aussi bénéfique à celui de la collectivité nationale. Par exemple, bien qu'initialement la flexibilité salariale soit favorable à l'emploi, il existe un seuil au-delà duquel elle déstabilise l'ensemble du système et fait passer l'économie d'un équilibre avec l'emploi croissant à un équilibre où, au contraire, il décroît. En effet, l'excès de sensibilité des salaires à la conjoncture déprime la demande effective, via la consommation et le mécanisme de l'investissement, de sorte que cet effet négatif macroéconomique l'emporte sur les avantages locaux de la flexibilité.

Au reste, l'histoire des années 30 a bien montré que la « flexibilité maximale n'est pas optimale ». La dépression de 1929 intervient dans une situation où les marchés du travail demeurent tout à fait concurrentiels. On pourrait même voir dans l'insuffisante progression des salaires l'une des origines de la crise de 1929. L'absence de règles contraignantes concernant les licenciements est loin alors, comme on le croit aujourd'hui, d'être la condition nécessaire et suffisante d'une reprise des embauches. Une vitesse d'ajustement beaucoup plus élevée que de nos jours n'a pas empêché la persistance de taux de chômage sans précédent.

Autre considération importante : si pour une nation donnée les avantages de la flexibilité font peu de doutes, il n'en est plus nécessairement de même lorsque cette stratégie s'étend à l'ensemble des pays. Il est évidemment exclu, par le principe comptable même qu'il faut que les exportations d'un pays correspondent aux importations d'un autre, que toutes les économies nationales puissent jouir d'une compétitivité relative favorable, et donc d'une croissance liée au surplus des échanges extérieurs.

Si la flexibilité est un moyen de lutter pour le partage des marchés internationaux *donnés*, elle peut contribuer par son caractère universel et général à contracter la demande mondiale. On peut songer, estime Robert Boyer, à un mécanisme équivalent à celui des dévaluations compétitives ou du protectionnisme. Du coup, une montée du chômage rend possible une nouvelle phase de « flexibilisation », engendrant un cercle vicieux dépressif.

On ne peut donc sans danger assimiler la flexibilité et le retour aux mécanismes concurrentiels sur le marché du travail. Il ne conviendrait donc pas de pousser à l'excès les recommandations du FMI à cet égard (2) et surestimer les caractères autorégulateurs de la concurrence. La politique économique a encore de beaux jours devant elle, car il est vain d'attendre une solution, une sortie de crise en Europe, de la rapidité des ajustements microéconomiques.

C'est donc vers une flexibilité « bien tempérée » que l'on doit se diriger. M. Henri Guillaume, commissaire général au Plan, et M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, participants au colloque de la FERE (3), se sont tous deux rangés à ce point de vue, insistant sur la nécessité d'un meilleur usage de la décentralisation pour assurer plus de souplesse à notre économie, de négociations au niveau local entre partenaires sociaux plus qu'au sommet, afin de favoriser les autonomies de décision dans les firmes permettant, l'expérience l'a toujours prouvé, des résultats plus positifs. Le cas a été cité d'une entreprise qui « pilote » pour son plus grand bien *quatorze* formes d'horaires flexibles !

Coller au terrain, casser les rigidités économiques et sociales qui ne sont plus des protections dans un monde en mutation, mais au contraire des barrières à la « nouvelle croissance », inventer, négocier des formes plus souples d'organisation, de durée du travail et de rémunération, tout ce « travail » – comme l'on parle lors d'un accouchement – va dans le bon sens. Le défi est clair : marier la flexibilité et la solidarité.

PIERRE DROUIN.

(2) *Le Monde* du 14 septembre 1984.

(3) Organisé par la FERE (Fédération européenne de recherches économiques), 1, rue Descartes, 75005 Paris.

LU

« 1 500 jours », d'André Bergeron

A travers la lorgnette de Force Ouvrière

EN cette fin d'été 1984, la « rentrée » sociale de M. André Bergeron est également littéraire. Pour la première fois depuis 1976, le secrétaire général de FO publie un livre, le quatrième, intitulé *1 500 jours*, couvrant la période juin 1980-mai 1984. Le livre se présente comme un rapport d'activité de congrès... à la différence près que la lecture en est moins infiniment austère. Dans le langage simple et accessible qui lui est coutumier, M. Bergeron enrichit de quelques annotations personnelles des éditoriaux, des discours et des interviews de ce moment choisi d'histoire syndicale et sociale. Rédigé avant les événements politiques de juillet dernier, il est construit autour de trois chapitres d'importance inégale : la fin d'une époque (celle du giscardisme), la première phase du septennat de M. Mitterrand et le « *grand tournant* » (celui de la rigueur).

M. Bergeron emmène son lecteur dans un court voyage dans le « *bergeronisme* ». « *Les principes qui nous réunissent*, explique-t-il, *ne sont en effet pas circonstanciels. Ils ne peuvent être modifiés au gré des fluctuations de la vie politique.* » Un fil conducteur. On retrouve dans cet ouvrage la méfiance de l'auteur vis-à-vis de l'« *Etat tentaculaire* » ou des « *réformateurs modernistes* », son souci permanent de l'« *équilibre social* », son trouble d'adhérent socialiste devant l'« *excitation autogestionnaire* » d'une partie du PS. La polémique avec la CFDT, « *qui a toujours rêvé d'être une sorte de gouvernement-bis* », est bien présente, mais sans excès puisque M. Bergeron évite par exemple de reprendre ses réactions sur la nomination de M. Chérèque en Lorraine.

Les impressions sur les princes qui nous gouvernent sont alimentées de quelques anecdotes. On apprend ainsi que M. Giscard d'Estaing lui avait confié : « *La 5e semaine, c'est vous. Je reprendrai l'idée le moment venu.* » Le moment n'est venu qu'après mai 1981. Et M. Bergeron y voit une des causes de l'échec de l'ancien président. On découvre aussi la réaction de M. Bérégovoy après la protestation de FO contre la présence du PC au gouvernement : « *Alors, c'est la guerre ?* » Réponse : « *Non, c'est la morale !* » Mais le lecteur reste sur sa faim tant il est évident que M. Bergeron n'a distillé ses confidences qu'au compte-gouttes. Il aurait tellement plus à dire !

Le leader de FO ne cache pas son scepticisme quant à l'influence du mouvement syndical sur les politiques gouvernementales. Indéniablement, l'auteur montre, à travers ses pacifiques combats, plus d'estime pour M. Barre, qui souvent « *a tenu parole* », que pour M. Mauroy, avec qui le courant passait mal. L'ancien premier ministre ouvrait souvent « *de grands yeux étonnés* » devant les conseils de prudence qu'il lui prodiguait. Sans dissimuler ses désaccords avec lui, il manifeste aussi une certaine considération pour M. Mitterrand et rend hommage à la « *droiture* » de M. Jospin. Un jugement qui équilibre une illustration photographique qui fait plutôt la part belle à l'opposition.

M. Bergeron citant à longueur de page Bergeron (inutile de chercher dans une quelconque valorisation d'un membre du bureau confédéral un éventuel successeur !), il en résulte parfois une certaine autosatisfaction quant à la vérification – souvent réelle – de certains de ses pronostics énonomiques et sociaux. Mais le syndicaliste sait aussi reconnaître quand il se trompe comme pour l'inflation en 1983. Il lui arrive aussi de laisser entières des confusions comme lorsqu'il annonce en août 1983 500 000 chômeurs de plus à la fin de l'année... Il s'agit de la fin 1984. Certaines appréciations sont également fort discutables comme lorsqu'il évoque les « *nombreuses grèves et manifestations un peu partout, dans tout le pays* » au moment du blocage des salaires. Cette effervescence sociale avait alors échappé aux observateurs...

On peut relever aussi une discrétion étonnante (vues les réserves exprimées par FO) sur les lois Auroux, un silence complet sur les relations – pourtant marquées par trois « *sommets* » depuis 1981 – avec les autres confédérations « *réformistes* » comme la CGC et la CFTC, et un oubli, celui de l'accord signé par FO le 22 novembre 1982 à la sortie du blocage des salaires. Il y a des omissions qui parlent autant que de longs discours...

Malgré ses imperfections, le livre est fort intéressant. Il ne contient guère de révélations fracassantes mais il permet de se faire une idée précise de l'homme qui dirige FO. Elle est tout à l'honneur du type de syndicalisme qu'il défend.

MICHEL NOBLECOURT.

★ Éditions Flammarion. 208 pages, 65 F.

LETTRES AU Monde

Égalité et liberté

On ne peut pas ne pas réagir à l'article de M. René Sédillot, « La querelle des libertés », publié dans *le Monde* du 15 septembre.

– Il est faux, archifaux, que seule l'inégalité permette la liberté ! S'il est incontestable que le pouvoir d'un petit nombre sur les autres leur apporte des privilèges, qui peut se dire libre, en conscience, si ce n'est que par l'oppression du plus grand nombre ?

– Il est faux, archifaux, que l'égalité soit incompatible avec la liberté. Au contraire, c'est parce que nous sommes égaux en droit que nous pouvons être libres, personne n'ayant, de droit, aucun pouvoir sur ma vie, pas plus que moi sur celle d'autrui !

– Il est faux également que le libéralisme économique aille de pair avec la liberté politique : la loi du plus fort dans le domaine économique ne pouvant s'effectuer que par l'oppression des plus défavorisés !

– Il n'est guère réconfortant de constater, à travers cet article, la faiblesse idéologique et morale de la droite. C'est à la gauche que revient cette idée : si la liberté découlant de l'égalité est « de droit », il faut s'efforcer d'agir pour qu'elle soit « de fait ».

JEAN-BAPTISTE CHAUMIÉ,
étudiant (Paris).

Les juifs en Bulgarie

L'article très documenté de Thomas Schreiber sur la Bulgarie (*le Monde* du 9 septembre) passe sous silence une situation exceptionnelle : la cohabitation amicale des juifs et des chrétiens orthodoxes.

Dans ces deux communautés, les citoyens, appelés *dhimmis*, citoyens de seconde classe, étaient tolérés, car détenteurs d'une Révélation antérieure à celle de Mahomet, mais, en même temps, humiliés par la communauté musulmane du fait de leur refus d'accepter l'islam.

En 1877, pendant la guerre qui libéra le pays des occupants turcs installés depuis cinq siècles, les deux communautés participèrent à la révolte appuyée par le tsar. Plus tard, toute la nation, clergé compris, s'opposa aux décrets antisémites de l'occupant nazi. Enfin, à l'instauration du régime communiste, le président Georges Dimitrov permit l'émigration des juifs bulgares vers la Palestine. Ceux qui restèrent en Bulgarie, convertis au communisme, purent conserver leur spécificité culturelle, éditant, en particulier, un hebdomadaire et un annuaire juifs, situation qui contraste singulièrement avec celle des juifs d'URSS.

Dr B. GINSBOURG
(Ville-d'Avray).

« La Forge » va-t-elle mourir ?

Début 1983, notre journal, *la Forge*, s'est vu intenter un procès en diffamation par deux cadres de la société Allibert-Sommer à Grenoble. L'article incriminé – une lettre d'un ouvrier d'Allibert – reprenait certaines rumeurs selon lesquelles ces personnes auraient appartenu à la police de Vichy, à l'OAS et au SAC.

N'ayant pu faire la preuve des faits allégués dans la correspondance adressée à notre journal, notre directeur de publication, M. Alfred Zimmer, fut condamné pour diffamation à une amende de 2 000 francs avec sursis avec bénéfice de circonstances atténuantes et à verser 2 000 francs de dommages-intérêts à chacun des deux plaignants.

Ceux-ci firent appel et le 25 janvier 1984, notre directeur de publication fut condamné à verser 40 000 francs de dommages-intérêts à chacun d'eux.

Cette somme de 80 000 francs est tout à fait inhabituelle, voire sans précédent pour un journal à faible tirage et diffusion comme le nôtre ; elle le place dans une situation difficile, et cela dans une période où l'on parle beaucoup de liberté de la presse et de pluralisme. Ni la société En Avant, éditrice du journal, ni son directeur de publication ne sont en mesure de payer une telle somme.

L'étranglement financier d'un journal qui dénonce les théories racistes et fascistes, les groupes politiques et les hommes qui les mettent en œuvre, signifierait que s'éteint une voix pour la liberté. Pour la défense de la liberté de la presse et le pluralisme, *la Forge* DOIT VIVRE ! Pour lui en assurer les moyens financiers, nous lançons une souscription.

Journal *la Forge*,
société En Avant
15, cité Popincourt,
75011 Paris.

Spielberg surfait...

Depuis quelques jours, on nous rebat les oreilles un peu partout avec *Indiana Jones et le Temple Maudit*. Or quand on sait que Spielberg puise allègrement ses idées dans les « serials » américains, la bande dessinée d'après guerre, sans parler de la grande époque du cinéma d'aventure hollywoodien et plus particulièrement des films de Cecil B. de Mille, on reste songeur quant à l'originalité de son inspiration, car enfin le cinéaste se contente de « piquer » ici et là des séquences qu'il monte frénétiquement. Bien sûr il y a 9 000 mètres de corde, 230 000 mètres cubes de bois et 250 salles d'exploitation en France, et, bien sûr, tout cela est du second degré, du clin d'œil. Seulement voilà : à force de trop en faire et de pratiquer la référence on lasse et, pour tout dire, on assomme, et la bande son n'y est pas pour rien !

L'aventure était plus dans un documentaire où je ne l'attendais pas : celui du commandant Cousteau : sur l'Amazonie (TF 1).

PIERRE CARAN
(Thonon-les-Bains).

L'île de Ré, bien national

C'est à l'unanimité des quarante-six conseillers généraux de la Charente-Maritime que le projet de pont faisant de l'île de Ré la grande banlieue de La Rochelle a été voté.

Un tel vote appelle deux remarques :

1) Environ la moitié des maisons réhabilitées ou neuves de l'île appartiennent à des estivants. Ces non-résidents n'ont pas voix au chapitre, la gestion municipale leur échappe (bien qu'ils paient le foncier et la taxe d'habitation), encore plus l'élection des conseillers généraux ;

2) Les îles du littoral atlantique devraient échapper à la tutelle des départements limitrophes ; du point de vue de la conservation des sites naturels et humains elles constituent un bien national. Marc Ambroise-Rendu a rappelé dans *le Monde* du 29 août les dix conditions posées par M. Mauroy, et qui devraient protéger l'île contre une urbanisation démentielle. L'argent manquerait pour ce sauvetage, alors qu'on va en trouver pour le pont. Comme on peut le comprendre en lisant *le Monde* du 30 août, faute de ces crédits, « *l'île de Ré sera livrée à toutes les convoitises* ». C'est désastreux.

PAUL POITEVIN,
ingénieur (Montrouge).

La délation, terreau de toute dictature

Il ne faut pas, on ne doit pas laisser passer les propos tenus par M. Monteilhet à « Apostrophes » le 14 septembre.

Il s'agissait ni plus ni moins de justifier la délation. « *Si mon voisin est dissident*, déclare-t-il en substance, *et si la police me confond avec lui, je dénoncerai évidemment mon voisin.* » Comme Roland Castro avait raison, qui n'hésita pas à reconnaître l'extrême danger que recelaient ces paroles dites avec bonhomie.

Je ne rappellerai pas les circonstances de cette intervention. Je veux seulement crier ce que nous savons tous mais oublions parfois trop facilement : la délation est le terreau de toute dictature. Un historien ne devrait jamais oublier cette grande leçon de l'histoire. Si l'on peut amnistier tous ces « petits collaborateurs », sous l'occupation nazie, qui tremblaient pour leur vie ou celle de leur famille et dénonçaient qui un voisin, qui un ami, si l'on peut comprendre leur faiblesse qui devint lâcheté (avec souvent la bonne conscience des « honnêtes gens »), on ne peut pas, on ne doit pas les justifier. Et on ne doit pas oublier. Il faut crier sans relâche que les dictateurs ont besoin, pour s'établir, de la grande peur des bien-pensants ; qu'ils ont besoin, pour s'épanouir, de notre peur de la mort qui peut-être nous forcera à collaborer ; qu'ils ont besoin, pour assassiner, de notre amour pour nos proches, pour nos enfants, qui multiplie leurs moyens de pression, et peut-être nous forcera à dénoncer. Il faut se répéter sans cesse que si, un jour, la peur pour nos enfants nous poussait à une telle criminelle faiblesse, nous ne pourrions à jamais que rougir sous leurs regards.

CORINNE BLONDEL.
(La Queue-en-Brie).

L'Etat et l'emploi

En réduisant de 5500 ses effectifs, l'Etat donne le mauvais exemple. D'abord, même s'il le fait sans licenciements, cela réduit le nombre des emplois proposés à la population active, alors que l'activité de l'Etat n'a pas diminué. Bien plus, la population active augmentant annuellement de 300000 unités, pour que les effectifs de la fonction publique en représentent toujours 10% environ, rien que pour suivre l'évolution démographique, l'Etat aurait dû embaucher 30000 fonctionnaires de plus. Enfin, avec les gains de productivité dans les productions primaire et secondaire, c'est la part des services du tertiaire qui devrait augmenter, y compris l'administration. Ainsi, en n'augmentant pas, mais en réduisant de 5500 ses effectifs, c'est 40000 à 50000 personnes que l'Etat va frustrer d'un emploi, pour les rejeter dans le chômage; il ne les aura pas moins à charge, mais de façon improductive. La seule alternative d'un coût intermédiaire serait de faire comme au Danemark et en Suède : financer 200000 emplois à mi-temps de suppléance dans des services sociaux, à l'échelle municipale ou nationale, dans la santé, dans la culture ou dans l'éducation.

[NDLR. – De telles mesures sont étudiées actuellement par le gouvernement.]

PAUL ABELA,
ingénieur-économiste
(Rambouillet).

Entendu...

Un de mes patients me racontait une manifestation de jeunes Maghrébins à Port-de-Bouc où plusieurs vitrines avaient été brisées... Il paraît que les forces de l'ordre locales ont un peu tardé pour intervenir. En tous les cas, et sans doute pour calmer les esprits, un policier du coin disait à un commerçant en colère : « *...La prochaine fois, ce que vous faites : vous tirez !... Mais après n'oubliez pas de rentrer le corps chez vous, pour qu'on vous considère en état de légitime défense...* »

ROGER FELTS
(Marseille).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

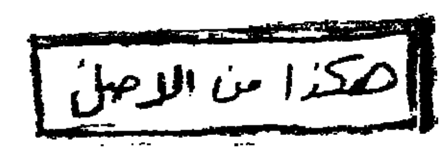
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

La cérémonie franco-allemande en présence de MM. Mitterrand et Kohl

« En hommage aux morts des combats passés »

M. François Mitterrand et le chancelier de RFA, M. Helmut Kohl, célébreront conjointement, samedi 22 septembre, à Verdun (Meuse), une cérémonie franco-allemande d'amitié *« en hommage aux morts des combats passés »*. Participeront notamment à cette cérémonie MM. Charles Hernu, Roland Dumas et Jean Laurain, respectivement ministre de la défense, ministre des affaires européennes et secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants ; MM. Pierre Mauroy, Jacques Delors, Louis Joxe, Maurice Herzog, anciens ministres, François Doubin, membre du secrétariat national du MRG, ainsi que des parlementaires et des généraux des deux pays, des personnalités régionales et des représentants d'associations d'anciens combattants.

LIBRES OPINIONS

Au-delà de Verdun

par JOSEPH ROVAN (*)

TOUTE occasion est bonne pour célébrer la réconciliation de la France et de l'Allemagne. Les combats de Verdun sont certes une vieille histoire, terrible, absurde, inconcevable par l'incroyable nombre des morts — 700 000, — mais quel lieu serait mieux placé pour accueillir la cérémonie de nos regrets convergents, de nos remords enfin réunis ? Cependant, s'il ne s'agissait que de réconciliation de cette nouvelle rencontre franco-allemande n'apporterait rien de neuf. De Gaulle et Adenauer, à Reims, avaient fait et dit le nécessaire. MM. Kohl et Mitterrand, en choisissant Verdun, ont dû penser aussi, surtout peut-être, au traité de 843, qui, pour plus de mille ans, a séparé les avenirs des principales parties de l'Europe carolingienne. Ce n'est pas seulement l'affrontement de 1916, c'est la division de 843 que nous devons aujourd'hui dépasser si nous voulons conserver aux pays et aux peuples d'Europe une chance d'être encore dans cinquante ans maîtres de leur propre destin, d'un destin qui, sous peine d'effacement collectif, doit désormais s'écrire au singulier.

Les espoirs timides suscités par le sommet européen de Fontainebleau se fanent vite. La nouvelle commission qui devait élaborer des propositions pour accélérer l'avènement de l'union politique n'a même pas encore pu être constituée pour de misérables raisons de préséance, et pourtant les échéances approchent. Ne faut-il pas dès lors se souvenir des méthodes de Jean Monnet, et s'avancer hardiment, à six ou même à deux, avec la certitude que les « autres » suivront, tôt ou tard ? Ne peut-on donner à la volonté d'union dans des domaines aussi essentiels que la politique extérieure, la défense, la modernisation de l'industrie, la recherche scientifique la possibilité de se manifester par des nouvelles mises en commun ? Cela n'entraînerait pas nécessairement, surtout pour une première étape qui peut être fort longue, la nomination de ministres communs ou la fusion des administrations, mais des démarches communes, des actions communes, des déclarations communes, des voyages communs à l'étranger. Quelle meilleure démonstration de l'inanité de toutes tentatives pour nous séparer que des voyages communs de MM. Cheysson et Genscher à Moscou ?

Pourquoi ne pas loger dans les mêmes immeubles certains services de nos ambassades, où les centres culturels qui élaboreraient désormais en commun leurs programmations ? Des ministres français viendraient parler au Bundestag et leurs collègues allemands à l'Assemblée nationale. Des offices communs pourraient être créés sur le modèle de l'office franco-allemand pour la jeunesse, pour la protection de l'environnement par exemple, et notamment pour celle des forêts, ou cet office franco-allemand de l'audiovisuel dont la création avait été préconisée ici même il y a quelques années, ou encore une université franco-allemande. Les hauts fonctionnaires pourraient effectuer leur « mobilité » ou ce qui correspond à celle-ci dans la pratique allemande, au sein de l'administration de l'autre pays.

De plus, chose essentielle dans les circonstances présentes, les approches et démarches de la République fédérale dans ses relations avec l'Etat communiste allemand devraient pouvoir bénéficier, chaque fois que ce sera utile, et à l'issue de réflexions menées en commun, de l'appui direct de la France, et il devrait en être de même pour le soutien direct allemand à ce que la France accomplit hors d'Europe dans l'intérêt de l'Europe.

Les deux gouvernements pourraient siéger ensemble au complet au moins une fois par an et présenter ensuite devant les deux Parlements réunis le programme d'action de l'Union franco-allemande pour l'année suivante, notamment pour ce qui est des progrès de l'unification européenne. Une commission mixte composée d'hommes politiques, de hauts fonctionnaires, de responsables de la vie économique et culturelle, ainsi que de spécialistes des relations franco-allemandes, pourrait être chargée d'élaborer dans un délai de trois mois un catalogue des réalisations possibles. Sans devenir déjà de la politique intérieure européenne, les relations franco-allemandes cesseraient ainsi progressivement de relever de la politique extérieure, et les Français et les Allemands cesseraient peu à peu d'être les uns pour les autres des étrangers. S'ils s'engageaient rapidement sur cette voie, ils n'y resteraient pas longtemps seuls.

PS. — Et si, puisqu'ils se rencontrent à Verdun, MM. Kohl et Mitterrand décidaient, geste symbolique, que, désormais, les invalides de guerre des deux pays bénéficieraient sur les réseaux de transports en commun de l'autre pays des mêmes avantages et réductions que les victimes « nationales » ?

* Professeur de civilisation allemande à la Sorbonne.

● *L'Espagne et le Guatemala vont rétablir leurs relations.* — Madrid va renouer le 22 septembre ses relations diplomatiques avec le Guatemala. La rupture était intervenue en 1980 à la suite d'un assaut mené par la police guatémaltèque contre l'ambassade d'Espagne. Trente-neuf paysans et étudiants, qui occupaient pacifiquement les lieux, avaient trouvé la mort dans l'incendie qui avait embrasé l'immeuble. Depuis lors, l'Espagne réclamait une compensation « *économique et morale* ». L'accord doit être signé à Bogota par les deux ministres des affaires étrangères en présence du président de la Colombie, M. Belisario Betancur, qui a agi comme médiateur entre les deux pays — *(AFP, Reuter, UPI.)*

M. Gromyko attendra d'avoir rencontré M. Shultz pour prononcer son discours à l'ONU

De notre correspondant

New-York. — Tout en restant calfeutré au siège de la mission soviétique auprès de l'ONU à New-York, où il est arrivé mardi 18 septembre et d'où il ne sortira sans doute au plus tôt que dimanche soir, M. Andrei Gromyko demeure le point de mire des Nations unies, où les travaux de la 39e assemblée générale ont commencé depuis deux jours. Les sources officieuses soviétiques ont créé une certaine sensation mercredi en annonçant que le chef de la diplomatie soviétique avait décidé de retarder de deux jours l'allocution qu'il devait prononcer mardi prochain, 25 septembre, devant l'assemblée.

Les milieux diplomatiques occidentaux, qui misent sur un dégel à court terme des relations entre Washington et Moscou, ont immédiatement interprété ce contretemps comme une confirmation de leur thèse. Les dirigeants du Kremlin entendent analyser avec la plus grande attention le discours que prononcera le président Reagan le lundi 24 septembre à la même tribune de l'ONU, et disposer des derniers éléments puisque M. Gromyko aura aussi rencontré mercredi prochain son homologue américain, M. Shultz. Ils pourront ainsi mieux moduler leur réponse, qui sera délivrée le lendemain publiquement à l'ONU par le vétéran de la diplomatie soviétique et, le 28 septembre, en privé, au président Reagan.

En d'autres termes, Moscou serait prêt à faire preuve de la souplesse nécessaire et à reprendre sérieusement le dialogue avec Washington, aussitôt passé le cap de l'élection présidentielle américaine.

Si la Maison Blanche se montre disposée à changer de ton et à tenir un langage raisonnable sur le sujet qui préoccupe le plus actuellement l'URSS, le lancement d'une nouvelle course aux armements dans le domaine spatial, les divergences entre les deux superpuissances sur l'ouverture de négociations à ce sujet semblent maintenant moins grandes qu'il y a quelques mois lorsque Moscou a proposé de tels pourparlers. Le Kremlin insiste sur une suspension préalable de tous les essais de telles armes avant d'entamer les conversations. Washington, dans ses dernières contre-propositions, demandait que la proclamation d'un moratoire fasse partie des points à négocier, et n'abandonnait pas l'idée d'introduire les armes stratégiques offensives dans les discussions.

Les militaires du Pentagone chargés du dossier des armes spatiales ne sont pas chauds du tout à l'idée d'un moratoire qui les empêcherait de procéder, en principe en novembre prochain, aux essais d'un nouveau missile lancé par avion depuis la haute atmosphère pour détruire des satellites ennemis. Un succès leur donnerait une avance technologique condidérable sur les Soviétiques, qui ont mis au point, il y a déjà une dizaine d'années un « *satellite tueur* » assez primaire ne pouvant s'attaquer qu'aux objectifs en orbite basse, c'est-à-dire en principe non militaires. Mais la Maison Blanche, croit-on savoir, a repris récemment le dossier des mains des militaires, et il n'est pas impossible qu'elle soit prête à montrer un peu plus de souplesse.

Un commentaire de M. Gromyko, reproduit par l'agence Tass mercredi soir, a donné une indication supplémentaire sur les intentions du Kremlin. Recevant à la résidence soviétique le banquier David Rockefeller, le ministre soviétique a accusé Washington, selon Tass, d'être responsable de la « *tension dangereuse* » qui pèse actuellement sur les relations Est-Ouest. Mais il a ajouté aussi que l'URSS se prononçait « *pour la normalisation des relations avec les Etats-Unis, pour des relations honnêtes avec eux, afin d'arrêter la course aux armements et réduire radicalement les armements sur la base de l'égalité et de la sécurité égale* ».

Un « message très positif » du secrétaire d'Etat

La route sera longue avant d'en arriver là. Mais on ne peut exclure qu'une négociation réussie sur les armes spatiales ouvre la voie à la reprise des négociations de Genève sur les euromissiles (INF) et sur les armes stratégiques (START) sur des bases nouvelles. Si l'on en juge en tout cas par les propos tenus mardi par M. George Shultz sur une chaîne de télévision américaine, le président Reagan et lui-même souhaitent transmettre un « *message très positif* » à M. Gromyko et à ses collègues du Kremlin, exprimant leur volonté d'établir des relations plus constructives avec l'URSS. L'enjeu pour le chef de la Maison Blanche est en tout cas immédiat. Une reprise durable du dialogue avec Moscou constituerait sans doute le coup le plus dur pour l'adversaire démocrate dans l'élection présidentielle, M. Walter Mondale, et sonnerait probablement le glas de sa campagne.

Avant son intervention à l'ONU, M. Gromyko aura l'occasion de lancer un signal supplémentaire vers les Etats-Unis. Il a été invité dimanche soir à la grande réception que donnera le président Reagan à l'Hôtel Waldorf Astoria à New-York en l'honneur des dignitaires étrangers présents au rendez-vous de l'assemblée générale. La question qui se pose est de savoir s'il acceptera de se rendre à cette invitation.

(Intérim.)

L'URSS a libéré cinq marins américains capturés dans le détroit de Behring

Washington *(AFP)*. — Cinq marins américains, qui étaient détenus depuis plus d'une semaine en Sibérie après que leur bateau se fut aventuré dans les eaux territoriales soviétiques, ont été remis en liberté mercredi 19 septembre, à 23 h 30 GMT, a annoncé le département d'Etat.

Les marins ont pu quitter le brise-glace soviétique *Aisberg*, exact au rendez-vous avec le garde-côtes américain *Sherman* quelque part dans la mer de Behring. Les cinq hommes devaient ensuite se rendre dans le petit port baleinier de Gambell, en Alaska, situé sur l'île Saint-Lawrence, à environ 8 kilomètres du point de rencontre.

Quatre des cinq marins ont regagné aussitôt leur propre bateau, le *Frieda K*, que les autorités soviétiques avaient rendu peu auparavant aux officiers du garde-côtes américains. Quant au capitaine Tabb Thoms, commandant du *Frieda K*, il a affirmé dans un entretien avec la chaîne de télévision ABC que ses hommes n'avaient fait l'objet d'aucun mauvais traitement, mais que les autorités soviétiques avaient « *utilisé tous les moyens psychologiques pour [leur] faire signer* » une déclaration attestant qu'ils avaient violé intentionnellement les eaux territoriales de l'URSS. Aucun membre de l'équipage, toutefois, n'a cédé à ces pressions.

Les marins américains ont toujours affirmé qu'ils s'étaient aventurés par mégarde dans les eaux soviétiques, mercredi dernier, alors qu'ils allaient livrer des vivres à un village esquimau. Ils avaient été arrêtés à la suite de cet incident et détenus dans un hôtel d'Ourelik, localité sibérienne.

Le département d'Etat avait officiellement protesté auprès des autorités soviétiques contre cette arrestation, qui ne leur avait été signalée que vendredi, et contre le fait qu'il n'avait pas été possible d'entrer en liaison avec les marins avant dimanche.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Des sandinistes ont assiégé un local de la Coordination démocratique

Managua *(AFP)*. — La police est intervenue mercredi 19 septembre à Léon, au nord-ouest de Managua, pour permettre aux principaux dirigeants de l'opposition de sortir du local dans lequel ils tenaient une réunion et qui était assiégé depuis plusieurs heures par des centaines de manifestants sandinistes.

Ces derniers, armés de pierres et de gourdins, avaient encerclé le local, dans lequel s'étaient rassemblées quatre cents personnes, en présence du principal dirigeant de la Coordination démocratique nicaraguayenne (CDN), M. Arturo Cruz. La police, qui est intervenue avec plusieurs heures de retard, a dû former des chaînes pour protéger la sortie des membres de la CDN.

L'évêque de Léon est également intervenu de son côté.

Un responsable de la CDN a affirmé qu'une trentaine de sympathisants de cette organisation auraient été interpellés et qu'un dirigeant local a disparu. C'est la première fois que des militants sandinistes s'en prennent directement à la Coordination démocratique.

Cet incident s'est produit alors qu'il est question à Managua de discussions entre les représentants du Front sandiniste et de la CDN pour permettre à celle-ci de participer aux élections présidentielles et législatives du 4 novembre (*le Monde* du 20 septembre).

La CDN, qui regroupe les partis social-chrétien, social-démocrate et libéral-constitutionnaliste, avait refusé d'inscrire dans les délais ses candidats, dont M. Arturo Cruz. Elle estimait que les garanties pour que cette consultation soit réellement libre n'existaient pas. Les partis constituant cette alliance avaient perdu leur personnalité juridique à la suite de ce refus.

● *Les dirigeants de « la Contra » se plaignent du comportement du gouvernement français.* — Les dirigeants des organisations armées antisandinistes, de passage à Paris (*le Monde* du 19 septembre), se sont plaints de ne pas avoir été reçus par des représentants du gouvernement français. Leurs demandes d'audience ont été rejetées par le ministère des relations extérieures. Ils ont, en revanche, rencontré des parlementaires de l'UDF et du RPR. Ils affirment, d'autre part, que le consulat de France au Honduras a refusé des visas à certains des dirigeants de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) basée à Tegucigalpa. — *(AFP.)*

Venezuela

LES ÉTUDIANTS RÉCLAMENT LA DÉMISSION DU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE CARACAS

Caracas *(AFP)*. — Des étudiants ont manifesté, mercredi soir 19 septembre, à l'université de Caracas pour protester contre le rôle des forces de l'ordre lors d'un incident survenu dans la matinée et au cours duquel, selon un bilan officiel, seize étudiants et quatre gardes nationaux ont été blessés. Avant d'être dispersés par la police, les étudiants ont demandé, lors d'une assemblée générale très mouvementée, la démission du recteur, M. Edmundo Chirinos, et ont annoncé la grève des cours.

Mercredi matin, un groupe de deux cents élèves de l'école vétérinaire et agronomique de Maracay, à 100 kilomètres à l'ouest de Caracas, s'étaient emparés de cinq autobus pour se diriger vers la capitale et remettre un cahier de revendications au recteur. A l'entrée de la ville, les véhicules avaient été stoppés par la garde nationale. Alors que des négociations se poursuivaient entre les forces de l'ordre et les étudiants, « *les autobus démarraient rapidement, heurtant des membres de la garde nationale et provoquant un échange de tirs* », selon un communiqué officiel.

Le gouvernement a demandé aux étudiants de « *ne pas se laisser emporter dans des actions violentes, qui ne se justifient pas dans la mesure où l'exécutif est disposé à clarifier les faits incriminés* ». Le président Jaime Lusinchi a déploré ces incidents et affirmé qu'il ne « *tolérerait* » pas que les étudiants menacent l'ordre public.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

● UNE PARTIE DES MISSILES AIR-AIR AMÉRICAINS INUTILISABLES. — Un quart des missiles air-air Sidewinder et un tiers des Sparrow de l'aéronavale sont inutilisables au combat, a révélé, mardi 18 septembre à Washington M. Frank Conahan, directeur de la division de la sécurité nationale de la Cour des comptes des Etats-Unis. Ces deux types de missiles constituent l'essentiel des armes de combat aérien des forces américaines. Ces engins souffriraient de défauts de fabrication ou d'un manque d'entretien. — *(AP.)*

● M. REAGAN ACCROIT SON AVANCE. Le président Reagan a augmenté son avantage sur le candidat démocrate M. Walter Mondale, qu'il devance de 21 points, selon un sondage *New-York Times*-CBS, publié le mercredi 19 septembre. D'après ce sondage, réalisé auprès de 1 135 Américains inscrits sur les listes électorales, le candidat républicain recueillerait 54 % des intentions de vote, contre 33 % à son adversaire. — *(AFP)*

Japon

● INCENDIE CRIMINEL AU SIÈGE DU PARTI GOUVERNEMENTAL. — Un incendie d'origine criminel a ravagé mercredi soir 19 septembre l'immeuble abritant le siège du Parti libéral-démocrate (au pouvoir) dans le centre de Tokyo. Le sinistre n'a pu être circonscrit qu'au bout de deux heures, et deux pompiers ont été blessés. Les criminels auraient fait usage de bombes incendiaires mais des témoins rapportent avoir vu des lance-flammes dirigés contre l'immeuble. — *(AFP, UPI.)*

Norvège

● UN SOUS-MARIN ÉTRANGER DANS LES EAUX NORVÉGIENNES. — Pris dans les mailles d'un chalut norvégien mardi 18 septembre, un sous-marin étranger a réussi à entraîner pendant une heure le chalutier jusqu'à la limite des eaux internationales avant de réussir à percer le chalut, a annoncé un porte-parole de la marine.

AMÉRIQUES

La Grenade

Des élections pourraient avoir lieu fin octobre

Les élections, qui devraient marquer le retour à la démocratie, pourraient avoir lieu à la fin du mois d'octobre. De bonne source, on indique que le gouverneur général, Sir Paul Scoon, fixerait la date exacte dans trois semaines. La petite île de la Grenade, occupée par les troupes américaines en octobre 1983, est actuellement administrée par un cabinet civil provisoire.

L'île est retournée à sa langueur

Onze mois après l'intervention militaire américaine à la Grenade, un certain désenchantement se manifeste parmi les habitants de l'île. Certes, ils continuent dans leur grande majorité de bénir le débarquement des « marines » qui les a délivrés du régime de terreur instauré par M. Bernard Coard et ses complices (assassinat de l'ancien premier ministre Maurice Bishop et de plusieurs de ses proches). Mais ils croyaient sans doute avec ingénuité que les immenses problèmes de leur petit pays (344 kilomètres carrés, environ 100 000 habitants) seraient résolus comme par enchantement grâce à l'aide des Etats-Unis.

Il n'en a rien été. Si les quelques millions de dollars accordés comme premier secours ont permis certaines améliorations et la création de plusieurs centaines d'emplois, l'île continue de présenter un aspect délabré : routes défoncées, éclairage défaillant, approvisionnement en eau intermittent. Les deux mille jeunes qui servaient dans l'Armée révolutionnaire du peuple sous l'ancien régime sont aujourd'hui désœuvrés et considérés comme une menace latente pour les nouvelles autorités. Environ 30 % de la main-d'œuvre est au chômage.

L'un des principaux stimulants de l'économie locale reste la construction de l'aéroport international de Pointe-Saline, qui devait être inauguré le 25 octobre prochain, pour le premier anniversaire du débarquement américain. Cet ouvrage avait fourni un argument à M. Reagan pour justifier l'intervention des « marines ». Entrepris par quelques centaines de techniciens cubains, le nouvel aéroport, avec sa piste de près de 3 km de long, avait été présenté par le président américain comme une menace pour la sécurité de son pays, car il aurait été utilisable pour des *« avions militaires, par exemple des bombardiers à long rayon d'action de fabrication soviétique »*.

Les Américains ont décidé de terminer les travaux. Un financement de 21 millions de dollars a été assuré par les Etats-Unis, un autre de 6 millions de dollars par le Canada. L'aéroport servira aux avions gros porteurs qui amèneront des touristes en charters.

Les derniers GI jusqu'en 1985

L'économie avait été en partie collectivisée sous le règne, inauguré en 1979, du New Jewel Movment de Maurice Bishop. Trente-huit fermes d'Etat avaient été créées. Huit d'entre elles ont été restituées ces derniers mois à leurs anciens propriétaires. Le conseil de neuf membres qui dirige l'île jusqu'aux prochaines élections, et qui est présidé par M. Nicholas Brathwaite, souhaite que l'Etat se retire des secteurs encore sous son contrôle (banques, hôtels, usines de produits alimentaires). De nombreuses délégations de *businessmen* se sont succédé à Saint-George's, dont les environs offrent de belles possibilités touristiques. Mais la plupart ont hésité à présenter des projets, étant donnée la pénurie d'infrastructures. Un Américain a l'intention de monter une fabrique de jouets. L'ancien premier ministre Eric Gairy, rentré d'exil après l'arrivée des Américains, demande qu'on lui restitue les trois hôtels, dont il était propriétaire et que le New Jewel Movement avait confisqués. Sa demande n'a pas été acceptée, du moins pas pour l'instant. La plupart des investisseurs possibles attendent que soient d'abord appliqués les 57 millions de dollars que doit débloquer, en deux ans, l'Agence interaméricaine pour le développement (AID).

Dès la fin de l'année dernière, les Etats-Unis avaient retiré toutes leurs troupes de combat. Mais des GI sont restés : ils commenceront à partir en mars 1985, et auront évacué totalement la Grenade en octobre de la même année. Ce long délai a été jugé nécessaire pour former les policiers grenadiens qui prendront leur place. Six cent cinquante ressortissants américains sont encore sur les lieux, dont 270 milliards et deux cent soixante-six étudiants de l'Ecole de médecine de Saint-George's (1).

Les Américains ont justifié leur intervention à la Grenade en disant qu'elle était destinée à rétablir la démocratie. Très vite, l'engagement a été pris de tenir des élections. Celles-ci devraient avoir lieu à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Un nouveau Parlement de quinze membres sera élu. Le parti vainqueur désignera le premier ministre.

La formation la mieux organisée est celle de M. Eric Gairy, le Parti travailliste unifié de la Grenade (GULP). M. Gairy avait été nommé premier ministre après la proclamation de l'indépendance, en 1974. Il avait établi un régime de répression et de corruption, contre lequel les intellectuels marxistes du New Jewel Movement s'étaient soulevés en 1979, ce qui leur avait valu, au début tout au moins, une large adhésion populaire.

Agé de soixante-deux ans, M. Gairy se dit chargé d'une *« mission divine »* et ses supporters font campagne sur le thème de l'anticommunisme. Il a lancé un journal, le *Grenade Guardian*, dont le premier manifeste a été en faveur de la permanence américaine dans l'île.

Mais les Américains ne sont pas très enthousiastes à l'idée d'une victoire du GULP. Celle-ci donnerait aux partisans du régime de Maurice Bishop un argument idéal pour montrer que l'intervention américaine était finalement destinée à rétablir, non la démocratie, d'anciens dirigeants discrédités. Aussi appuient-ils de préférence des formations du centre, dont le discours démocratique n'est – pour l'instant du moins – pas suspect.

Il y en a quatre : le Parti national de M. Herbert Blaize, qui a dirigé le gouvernement à deux reprises quand l'île était encore une dépendance britannique ; le Parti démocratique de M. George Brizan, économiste ; le Mouvement démocratique de M. Francis Alexis, professeur de droit ; et le Parti travailliste démocrate-chrétien de M. Winston White.

Ces quatre formations ont décidé à la fin d'août de fusionner, ce à quoi les Américains les avaient encouragés. On ne sait pas encore si le parti de M. Bishop présentera des candidats. Deux des ministres de l'ancien régime, MM. George Louison et Henrick Radix, sont restés dans l'île. Mais de leur aveu même le New Jewel Movement est démoralisé.

On s'attend que les dix-neuf personnes accusées de l'assassinat de Maurice Bishop et de ses collaborateurs soient jugées avant les élections. Il y a parmi eux M. Bernard Coard, l'ancien vice-premier ministre qui semble bien avoir ordonné lui-même la mort du leader du New Jewel Movement, et le général Hudson Austin, ancien commandant en chef de l'armée.

L'enquête de police a été menée par des détectives de la Barbade, fréquemment accusés d'avoir utilisé la torture. Quant à la défense de M. Coard et de ses acolytes, elle a été confiée à des avocats jamaïquains, les Grenadiens s'étant dérobés. Selon les envoyés spéciaux de la presse britannique, la population locale réclame vengeantce et souhaite que les principaux accusés soient condamnés à la peine de mort.

C. V

(1) Selon *US News and World Report* du 6 août, à qui nous empruntons certaines des données chiffrées de cet article.

AFRIQUE

L'ACCORD FRANCO-LIBYEN SUR LE TCHAD

Les autorités de N'Djamena estiment que la situation politico-militaire leur est favorable

M. Roland Dumas, ministre et porte-parole du gouvernement, a précisé, mercredi 19 septembre, à l'issue du conseil des ministres, que la France et la Libye ont choisi, chacune, deux pays qui désigneront les observateurs de l'évacuation de leurs forces militaires du Tchad. Il s'est, toutefois, refusé à révéler les noms des pays contactés par Paris, puisque l'un des deux gouvernements concernés n'a pas encore donné son accord.

M. Dumas a également affirmé que les autorités de N'Djamena n'avaient pas été tenues informées du déroulement de la négociation avec Tripoli, car il s'agissait d'un *« problème strictement militaire »* entre la France et la Libye et qu'il *« ne prenait pas en compte les problèmes intérieurs tchadiens »*.

D'autre part, les réactions favorables à l'accord franco-libyen se multiplient. Le président Sassou Nguesso du Congo s'est déclaré, mercredi, *« totalement satisfait »*. S'exprimant, mercredi également, sur les ondes de Radio France International, le général Vernon Walters, ambassadeur itinérant du président Reagan, a toutefois tenu à rappeler la *« surprise »* de Washington et s'est contenté d'espérer qu'à l'avenir le colonel Kadhafi, être *« très irrationnel et volatile »* à ses yeux, ferait preuve de davantage de *« modération »*. De son côté, *El Moudjahid*, quotidien gouvernemental algérien, se demande si l'accord entre Paris et Tripoli constitue *« une décision allant dans le sens conforme aux exigences d'une solution authentique du problème tchadien ou plutôt d'un marché guidé par des préoccupations étrangères aux intérêts du peuple tchadien »*.

Les réserves d'Alger rejoignent, sur le fond, celles de N'Djamena, dont le ministre de l'information, en visite à Dakar, s'est de nouveau interrogé sur les intentions, à plus long terme, du colonel Kadhafi. Il est, d'ailleurs, intéressant de noter que l'événement a consacré la réconciliation entre deux capitales dont les relations étaient encore tendues l'an dernier, puisque le Tchad avait rappelé son ambassadeur en Algérie. La visite de M. Gouara Lassou, ministre tchadien des affaires étrangères, qui s'est rendu à Alger mardi, souligne, en règle plus générale, l'ouverture de la diplomatie algérienne en direction du Sahel, depuis la signature de l'Union d'Etats entre le Maroc et la Libye (*le Monde* du 15 septembre).

Mais, au-delà de cette convergence d'intérêts, toute nouvelle, entre N'Djamena et Alger, on doit noter que les autorités tchadiennes, tout en marquant un dépit justifié de n'avoir pas été tenues informées des contacts entre Paris et Tripoli, réagissent toujours avec une grande prudence.

Le président Hissène Habré a laissé le soin, jusqu'ici, à ses collaborateurs, ainsi qu'à Radio-N'Djamena et à l'Agence tchadienne de presse (ATP), d'émettre des réserves. mCeetne aattitude en retrait serait voulue, si l'on en croit de bonnes sources, car les autorités tchadiennes pensent que, dans le futur immédiat, la situation leur est favorable.

Si Tripoli respecte ses engagements...

A N'Djamena, dans les milieux officiels, on paraît calculer, en effet, que si Tripoli respecte ses engagements, les populations des oasis du Nord, à commencer par celle de Faya-Largeau, se rallieront assez rapidement au gouvernement de M. Hissène Habré, et qu'il n'y aura donc aucune nécessité d'employer la force pour y remettre en place une administration.

Ce point de vue a, d'ailleurs, été exprimé à l'envoyé spécial de l'AFP à Djamena par un collaborateur de M. Hissène Habré, qui a demandé à conserver l'anonymat. Les officiels tchadiens sont persuadés que la fin de l'occupation libyenne, dans le Nord, marquera également, le cas échéant, la fin de la dissidence, sauf dans le massif du Tibesti, où les partisans armés de M. Goukouni Oueddeï bénéficient d'un terrain favorable pour se retrancher.

Pour le président Hissène Habré, le contrôle de Faya-Largeau revêt d'autant plus d'importance qu'il s'agit à la fois de sa ville natale, de la plaque tournante du Nord tchadien et du symbole de l'autorité dans cette zone septentrionale. Qui contrôle Faya-Largeau est pratiquement assuré de l'allégeance des tribus de nomades qui sillonnent la région.

D'autre part, les Tchadiens se satisfont de voir Paris insister sur la permanence de l'assistance militaire française, conformément aux accords de 1976. Le général Lacaze, chef d'état-major général, qui se trouvait encore à N'Djamena mercredi soir, a déclaré que cette assistance avait déjà contribué à faire des FANT (Forces armées nationales tchadiennes) une *« véritable armée dans laquelle peut se réaliser l'unité du Tchad »*. Il ne s'agit pas seulement d'un compliment de circonstance : de l'avis général, les FANT ne feraient qu'une bouchée des rebelles tchadiens au cas où ces derniers ne bénéficieraient plus d'un concours libyen.

Le président Hissène Habré compterait donc attendre encore quelques jours pour s'exprimer et reprendre l'initiative sur le plan politique. Il est possible qu'à cette occasion N'Djamena relance le projet d'une rencontre entre représentants du gouvernement et opposants. Les circonstances s'y prêteraient d'autant plus que les adversaires de M. Hissène Habré n'ont jamais été si divisés et qu'ils seraient, en tous les cas, incapables de faire front commun au cours d'une éventuelle table ronde. En outre, N'Djamena compte sur Paris, dans le cadre de la stabilisation politique du pays, pour l'aider davantage à relever le Tchad des ruines d'une guerre de vingt ans. Mais il est évident que cette ambition ne se réalisera que si la France, de son côté, obtient du colonel Kadhafi qu'il ne s'ingère plus dans les affaires de son faible voisin, ce qui est une tout autre affaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LES SOLDATS FRANÇAIS QUITTENT LE TCHAD SANS GLOIRE affirment les « Izvestia »

(De notre correspondant.)

Moscou. — La *Pravda* de ce jeudi 20 septembre publie le premier commentaire soviétique autorisé sur l'accord franco-libyen. Le quotidien du Parti communiste soviétique affirme que Paris a reculé devant *« la perspective de faire une guerre dure et prolongée dans le désert »*. Paris a, selon la *Pravda*, suivi *« ses propres intérêts néocolonialistes »* après avoir constaté que ses actions *« avaient suscité le blâme dans le monde entier et sérieusement miné son prestige aux yeux des Africains »*.

Le journal affirme que la décision d'intervenir au Tchad avait été prise par la France *« sous une forte pression de Washington »* et énumère les *« ingérences »* françaises en Afrique. Les *Izvestia*, journal du gouvernement soviétique, estimaient pour leur part, lundi, que, *« chaque fois, les soldats français ont quitté le Tchad sans gloire, et l'opération Manta ne fait pas exception à la règle »*.

Quant à l'agence Tass, elle insiste sur des déclarations de M. Claude Cheysson selon lesquelles les troupes françaises pourraient revenir au Tchad en cas de besoin, et, citant une agence occidentale, elle indique que les soldats français resteront vraisemblablement stationnés en République centrafricaine *« afin de pouvoir retourner au Tchad dès que ce sera nécessaire »*.

D. Dh.

Afrique du Sud

Le travail a repris dans les mines après les sanglants affrontements

La reprise du travail semble presque générale dans les mines d'or sud-africaines, où les sanglants affrontements de ce début de semaine ont fait au moins sept morts parmi les grévistes noirs ainsi que quelques centaines de blessés. La police a, cependant, de nouveau utilisé des gaz lacrymogènes, mercredi 19 septembre, en fin d'après-midi, pour disperser des grévistes qui cherchaient à occuper les bureaux de la mine de Hartebeesfontein.

D'autre part, alors que l'agitation semblait se calmer à Soweto, mercredi, après de nouvelles manifestations la veille, les autorités ont annoncé que la hausse des loyers, qui avait été à l'origine des émeutes dans plusieurs *townships* noires, avait été suspendue. Un Noir a été tué par la police à Soweto mercredi et deux autres sont morts la veille *« des suites de blessures à la tête par instruments contondants »*, a également annoncé un porte-parole de la police.

Le bilan total des affrontements en Afrique du Sud, depuis le début des émeutes en août, s'élevait, mercredi soir, à cinquante-sept morts et plusieurs centaines de blessés. – *(AFP, Reuter.)*

Un tournant dans la lutte pour les droits des Noirs

L'agitation de ces dernières semaines dans les cités noires sud-africaines avait eu, au départ, des causes immédiates précises : revendications d'écoliers (en faveur d'une représentation au sein des conseils scolaires et d'une suppression des châtiments corporels) et protestation contre une hausse des loyers en période de crise économique. Au-delà, elle tenait à l'exaspération des Noirs face à la mise en place d'institutions qui continuent à les ignorer.

L'issue de la grève dans les mines d'or, secteur-clé de l'économie sud-africaine, marque peut-être un tournant plus important de leur destin collectif. Certes, la violence qui l'a accompagnée montre bien que les syndicalistes noirs devront encore parcourir un long chemin pour se faire réellement entendre. C'est pourtant la première fois qu'un syndicat noir, le syndicat national des mineurs (NUM), créé il y a seulement deux ans, réussit successivement à être reconnu comme interlocuteur par la chambre des mines, à mener des discussions avec elle, à engager et mener une grève dans la légalité, enfin, à obtenir des concessions, fussent-elles limitées.

La grève, qui était légale dans sept mines appartenant au groupe Anglo-American, a été suivie de débrayages spontanés, notamment dans une mine de Western Areas et dans celle de Durban Deep, près de Johannesburg (*le Monde* du 20 septembre). L'origine du mouvement remonte aux négociations du printemps 1984, au cours desquelles le NUM avait demandé une augmentation de 60 % des salaires. La chambre des mines avait, le 1er juillet, décidé unilatéralement d'appliquer une hausse de 14,4 % et annoncé qu'elle en resterait là.

Le NUM a finalement accepté, mardi, après vingt-quatre heures de grève, une prime de congé égale à un demi-mois de salaire pour les ouvriers non qualifiés qui n'en recevaient pas encore, et de 75 % du salaire pour les autres. Le NUM, qui dit compter soixante-dix mille syndiqués (sur quatre cent cinquante mille mineurs), n'est encore reconnu que dans huit mines d'or de la République, qui en compte trente-trois. En dépit des sanglants incidents, l'émergence de ce syndicat ouvre une nouvelle phase dans l'histoire de la lutte pour les droits des Noirs.

C'est en tenant compte de ce contexte que M. Pieter Botha, nouveau président de la République, ouvrant la première Cession du nouveau Parlement du Cap mardi, a déclaré : *« La participation politique démocratique doit être également renforcée au sein de nos communautés noires d'Afrique du Sud, afin d'assurer leur progrès et de répondre à leurs demandes de justice. »* Ces propos prudents, face aux trois chambres (blanche, métisse et indienne) relèvent, pour l'instant, de la déclaration d'intention. Le gouvernement a, en effet, réprimé avec la plus grande vigueur — le lourd bilan des victimes est éloquent — les désordres qui se sont produits dans les *townships* et dans les mines. Mais au delà des concessions destinées à ramener le calme, il a pris vraisemblablement conscience de l'ampleur du problème et d'une évolution que la seule répression ne permet plus d'enrayer.

J.-C. P.

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Le Liban du Sud encagé

II. — *Le mal de l'occupé*

De notre envoyée spéciale
FRANÇOISE CHIPAUX

Depuis que les attentats contre leurs forces sont devenus quotidiens, les Israéliens tentent d'isoler le Liban du Sud pour mieux en assurer le contrôle. Un tiers du territoire national est soumis à un régime d'occupation de plus en plus strict, et, surtout pour les musulmans, les déplacements sont accompagnés de tracasseries administratives et de fouilles qui transforment départs et retours en aventures pénibles et incertaines (*le Monde* du 20 septembre).

Nabatieh. — La Régie des tabacs... le seul fait de prononcer le nom de ce vaste bâtiment juché au sommet d'une colline qui domine la grande ville commerçante du Sud fait frissonner les Libanais. Il s'agit, en effet, de l'un des quatre centres d'interrogatoires, avec Mar-Elias, près de Saïda, Tyr et l'observatoire de Jabal-Safi, que l'armée israélienne a installés au Liban du Sud. Un passage plus ou moins prolongé dans ces centres, que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas l'autorisation de visiter, précède généralement l'emprisonnement au camp d'Ansar.

Avec la multiplication des attentats contre ses troupes, Israël a durci son occupation et la répression des *« menées hostiles »*. Tous les témoignages recueillis font état de *« tortures »* dans ces centres d'interrogatoires où des détenus restent parfois jusqu'à trois mois. Un médecin de Nabatieh, qui a passé une nuit près de la Régie, nous a dit avoir entendu des cris de souffrance.

Alors que la présence militaire israélienne se fait moins visible, les hommes du Shin Bet (service de renseignements) et ceux de l'unité antiterroriste, qui opère généralement dans les territoires occupés, abondent au Liban du Sud. En civil, ils circulent dans des voitures à plaques libanaises ou sans immatriculation. Ils traversent les zones de la force intérimaire des Nations unies du Liban (FINUL) avec leurs armes, sur présentation de leurs cartes. *« Quand ils refusent de les montrer, on les refoule »*, nous dit un responsable de la FINUL. *« Cela donne lieu à quelques protestations. On ne peut rien faire de plus. »* On voit ces agents dans toute la région sortir des casernes israéliennes et arrêter les voitures sur les routes. On pourrait d'ailleurs les confondre très facilement avec de jeunes Libanais, dont ils ont adopté le style décontracté, jeans et tee-shirts. La plupart des arrestations sont désormais effectuées par ces « spécialistes » qui, le plus souvent, opèrent de nuit. Soudain, ils débarquent de plusieurs véhicules dans un village, provoquant l'émoi de la population et bien souvent des troubles, qui ont abouti à plusieurs reprises à mort d'homme. Les soldats français de la FINUL, après un incident de ce genre dans un village de leur zone, ont donné aux habitants des fusées éclairantes pour qu'ils puissent les prévenir de toute arrivée intempestive. A Maaraké, depuis les troubles du mois d'août, quinze soldats sénégalais de la Force intérimaire patrouillent la nuit dans le village.

« Quand on les voit arriver, on les suit et on essaie de savoir ce qu'ils veulent. Mais ils nous disent agir pour la sécurité des forces d'occupation, et nous ne pouvons pas faire grand-chose », reconnaît un responsable de la FINUL. Dans toute la zone où sont déployés les soldats de l'ONU, l'armée israélienne a aussi des postes fixes, et les rapports entre les deux autorités ne vont pas sans problèmes. *« Comme nous sommes arrivés avant eux, nous avons les meilleures positions, et ils viennent s'installer près de nous. De plus, comme on ne nous tire pas dessus c'est une petite sécurité pour eux. Il faut les comprendre »*, ajoute notre interlocuteur. Ce voisinage n'est, cependant, pas toujours compris de la population, qui attend une protection des « casques bleus ».

La « bonne frontière »

Vidé de ses occupants en novembre dernier, le camp d'Ansar renferme aujourd'hui entre sept cents et huits cents prisonniers, dont les trois quarts seraient des sympathisants d'Amal. A ce chiffre, il faut ajouter les détenus qui sont dans les centres d'interrogatoires et dont le nombre est difficile à établir, ainsi que les résistants, sur qui pèsent les plus lourds soupçons et qui sont, eux, emprisonnés en Israël.

Les choses ont bien changé pour les troupes israéliennes depuis juin 1982, et cela jusque dans la bande frontalière occupée depuis 1978 par l'Etat hébreu. *« Avant, les gens allaient facilement en Israël pour travailler ou se faire soigner »*, reconnaît un professeur d'Ain-Ebel, petit village chrétien sur la « bonne frontière ». Ces visites sont devenues rarissimes malgré la carte d'identité spéciale qu'obtiennent, à leur demande, les habitants du secteur pour se rendre sans problèmes dans le pays voisin. On continue, certes, à travailler dans les usines de Galilée, dont les salaires (1 500 livres libanaises, contre environ 1 000 livres au Liban) demeurent attractifs. Certains malades continuent à se faire admettre dans les hôpitaux israéliens, où les soins sont gratuits, mais c'est plus, semble-t-il, en raison de la difficulté de circuler dans leur propre pays que d'un choix librement consenti. La « bonne frontière » n'est-elle pas complètement abandonnée par l'Etat libanais ?

A Ain-Ebel, le maire, vieux monsieur de quatre-vingt-quatre ans, qui exalte avec nostalgie la culture française, constate amèrement : *« Il n'y a pas d'Etat libanais ici. Notre sécurité quotidienne, même contre les voyous, est assurée par les Israéliens. Cette année, j'ai dû leur demander de refaire des routes pour accéder aux champs. Ils l'on fait. Ils nous viennent en aide comme des amis, mais cela ne remplace pas l'Etat. »* Ce qu'il pense de l'occupation ? *« Les faibles doivent se taire »*, répond-il pudiquement. *« Tant que nous n'aurons pas un Etat fort, une armée forte, que pouvons-nous faire ? »* A Bent-Jbail, village chiite voisin, le langage n'est guère différent, mais personne n'accepte de parler politique dans la rue. *« La région est très surveillée. Les habitants n'ont pas licence de s'exprimer »*, dit un médecin. *« Tout le monde souffre du manque de liberté. Simplement, ici les gens ont plus peur qu'ailleurs, car, depuis des années, nous sommes les premières victimes des conflits avec Israël. »* Depuis quelques mois, cependant, des attaques visent l'armée israélienne ou l'Armée de libération du Liban du Sud (ALS) — milice créée et financée par Israël — dans cette bande frontalière jusque-là calme.

Les perpétuelles rumeurs sur un hypothétique *« plan israélien de regroupement »* d'une partie des populations chrétiennes du Sud dans cette *« bande de sécurité »*, dont seraient chassés les chiites, n'alarment pas outre mesure ces derniers. *« Ici,* explique un étudiant, peut-être trop confiant, *chrétiens et musulmans ont connu les mêmes souffrances, et ils partagent la même pauvreté. Pourquoi faudrait-il qu'ils se battent un jour ? »*

Le durcissement de l'occupation est d'autant plus mal supporté que beaucoup de mesures prises ou de comportements apparaissent comme arbitraires et inutilement vexatoires. *« Comment ne pas se plaindre quand, en pleine intervention chirurgicale, vous voyez débarquer des soldats en armes dans la salle d'opération à la recherche de suspects ? »*, s'écrie le docteur Hikmat Al Amine, responsable de l'hôpital du Secours populaire à Nabatieh. *« Il faut une permission pour aller chercher des médicaments à Beyrouth,* ajoute-t-il ; *on doit passer obligatoirement à la Régie des tabacs et y attendre des heures pour obtenir le droit de transporter un malade à Saïda. Le téléphone est coupé entre les principales villes du Sud. Nous sommes traités en mineurs. »*

Le fléau des taxes

C'est sur le plan économique que les griefs sont les plus sévères à l'encontre d'Israël, accusé de toutes parts de « casser » l'économie du Liban du Sud pour s'annexer son marché. *« Depuis l'occupation, le taux de chômage est passé de 5 % à 35 %*, assure un expert agronome de Saïda ; *200 hectares de vergers ont été détruits pour des raisons de sécurité par les Israéliens et, de toute façon, nous n'avons plus les moyens d'envoyer notre production au Nord. Alors, elle pourrit sur place et nous sommes envahis par les agrumes et légumes israéliens. »* Ceux-ci arrivent par Naquoura, où ils sont transférés dans des cartons marqués *« Product of Lebanon »* pour être réexpédiés vers Beyrouth, Chtaura et le monde arabe. Cette contrebande, pratiquée à très grande échelle, enrichit certains commerçants libanais, qui ont très vite compris, par exemple, le profit qu'ils pouvaient tirer du port franc de Haïfa. Pour éviter les droits de douane au Liban, ces malins importent d'Europe des tonnes de marchandises qu'ils font débarquer à Haïfa au prix d'un très faible prélèvement de 1 % destiné à financer l'ALS. Encouragé par Israël, ce trafic rétribue ainsi ses alliés, l'ALS d'une part, les milices chrétiennes ou druzes d'autre part.

Les perdants sont les petits commerçants locaux, ruinés par cette concurrence. Ainsi, le chrétien de Saïda, qui avait l'habitude d'expédier chaque jour un camion d'agrumes vers Beyrouth ne peut plus le faire qu'une fois par mois. *« Le ferry ne transporte que cinq ou six camions à chaque voyage »*, dit-il avant de se consoler : *« C'est encore pire pour les musulmans, qui doivent emprunter la route. »*

Gouverneur de Tyr et de Bent-Jbail, M. Gassan Haidar est las de recenser tous ses accrochages avec l'occupant. *« Hier,* nous dit-il, *j'ai passé dix heures à Tyr pour obtenir l'autorisation de faire aborder un bateau de blé venant de Beyrouth qui attendait depuis quinze jours dans la rade. Ils veulent nous vendre leur farine, mais, chez nous, l'Etat subventionne le blé pour maintenir le pain à un prix acceptable. En empêchant l'arrivée des bateaux, ils font monter les cours et accroissent la tension. Dans un autre domaine, nous avons obtenu 50 millions de livres de l'Etat pour réparer les routes* [particulièrement défoncées au Sud par un mauvais entretien et le passage incessant des blindés israéliens] *mais, jusqu'à maintenant, les Israéliens ne laissent pas passer l'asphalte venant de Beyrouth. Ils veulent qu'on l'achète chez eux. Alors on ne fait rien, et dans deux mois il sera trop tard à cause des pluies. »*

Dans cette région où 80 % des emplois sont agricoles, la faillite menace. Le sort des pêcheurs de Tyr, de Sarafand ou de Saïda n'est guère enviable. Tous ont interdiction de dépasser un périmètre de 5 kilomètres autour de leur port d'attache, et, en mer, ils sont harcelés par la marine israélienne, qui multiplie les contrôles. Ensuite, à leur retour, au port, il leur faut payer à l'ALS une redevance sur leurs prises.

Ces taxes, prélevées dans la plus parfaite illégalité par l'ALS ou par les milices, sont devenues un fléau dont se plaignent autant les chrétiens que les musulmans. Tous ont le sentiment d'être rançonnés à chaque pas. *« Pour faire ou obtenir quoi que ce soit,* remarque le docteur Bizri, député de Saïda, *il faut payer. Pour chaque acte administratif, l'achat ou la vente d'un terrain, l'obtention d'une carte d'identité ou d'un extrait d'état civil, l'ALS ou les Forces libanaises prennent un pourcentage. »* Chaque famille doit verser une « cotisation » qui lui est souvent extorquée. Par ces pratiques, l'ALS se fait détester d'une population dont la résistance à l'occupant croît sans cesse.

Prochain article :

QUE VEUT ISRAEL ?

ASIE

Afghanistan

JOURNALISTE D'ANTENNE 2 TOMBÉ DANS UNE EMBUSCADE

Jacques Abouchar serait prisonnier des Soviétiques

« *Aucun canal n'est négligé pour obtenir des précisions sur le sort* » du journaliste d'Antenne 2, Jacques Abouchar, disparu en Afghanistan, déclarait-on jeudi matin 20 septembre au Quai d'Orsay, où l'on se disait cependant dans la plus grande incertitude. A Islamabad, capitale du Pakistan, l'ambassadeur d'URSS, M. Vitaly Smirnov, a affirmé le même jour ne pas être au courant de « *cette affaire* ».

Tombé dans une embuscade et blessé, dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 septembre, Jacques Abouchar a été capturé par les troupes soviétiques, qui l'ont conduit, mercredi, dans une garnison de Kandahar, ont affirmé plusieurs représentants de la résistance afghane. Selon des témoignages afghans recueillis à Quetta, capitale de la province pakistanaise du Baloutchistan, proche de la frontière, d'où était partie l'équipe de télévision, Jacques Abouchar aurait été vu juché sur un char soviétique et montré aux populations dans le secteur où s'est produit l'embuscade.

Celle-ci a eu lieu à une trentaine de kilomètres du poste frontière de Chaman, sur la route de Kandahar. L'équipe d'Antenne 2 et une vingtaine de maquisards appartenant au groupe modéré et pro-occidental de M. A. Gailani, avaient pris place dans plusieurs véhicules tout terrain qui roulaient tous feux éteints. Le convoi était pris sous le feu nourri de mitrailleuses lourdes et de fusils d'assaut, a déclaré Hugues Delatude, journaliste indépendant, âgé de vingt-six ans, qui accompagnait l'équipe. « *La voiture dans laquelle nous nous trouvions* (les trois journalistes d'Antenne 2 et Delatude) *a fait un tonneau et nous nous sommes enfuis en courant* », a-t-il précisé. Le caméraman Jean-Louis Saporito, souffrant de trois fractures aux côtes, le preneur de son, Georges Hansen, et Delatude, deux volontaires français de l'organisation humanitaire la Guilde du raid, Mlle Anne de Beaumont et M. Yves de Beauregard, ainsi que les vingt maquisards, ont pu regagner Quetta à pied. Le directeur de l'antenne d'Action internationale contre la faim, M. Philippe Fabry, coordonne le rapatriement des rescapés.

En s'enfuyant, ceux-ci ont pu voir quatre à sept tanks équipés de puissants projecteurs qui cherchaient à les repérer dans le terrain désertique où a eu lieu l'embuscade.

Le chauffeur du véhicule dans lequel avaient pris place les journalistes a précisé que Jacques Abouchar, blessé à l'épaule lorsque la voiture s'est retournée pendant l'embuscade, lui avait demandé de l'abandonner, car il se trouvait dans l'incapacité de s'enfuir.

Tout le matériel de l'équipe audiovisuelle se trouvait dan la voiture de tête saisie par les Soviétiques et remorquée au poste militaire de Boldak, près de la frontière, a indiqué, de son côté, M. Fabry.

Les milieux afghans et occidentaux de Quetta ont l'impression que les assaillants attendaient le convoi. certains disent même qu'ils patrouillaient dans ce but à 10 km de le frontière depuis deux jours. M. Gailani a affirmé à l'AFP avoir prévenu les journalistes avant leur départ des « risques » que présentait le voyage en raison de l'intensification des patrouilles et des embuscades des forces soviéto-afghanes.

Un avion d'Europe Assistance affrêté par Antenne 2 avec a son bord le directeur de l'information de la chaîne, M. Michel Thoulouze, est arrivé mercredi soir à Karachi, d'où il devait repartir pour Quetta une fois obtenu les autorisaions nécessaires des autorités pakistanaises.

UN GRAND REPORTER DES PLUS EXPÉRIMENTÉS

Le journaliste Jacques Abouchar est l'un des journalistes les plus expérimentés d'Antenne 2.

Spécialiste du Liban, où il a fait de longs et nombreux séjours, il est aussi l'auteur de grands reportages sur la famine en Éthiopie ou la vie quotidienne en Pologne. C'est la première fois qu'il se rendait en Afghanistan.

Né le 14 février 1931 à Paris, Jacques Abouchar est diplômé du Centre de formation des journalistes (CFJ). Après des stages à *la Nouvelle République du Centre-Ouest* à Tours, à l'AFP à Londres, puis à Reuter, il a notamment collaboré à l'Office de coopération radiophonique et aux émissions vers l'étranger de la RTF. Envoyé spécial permanent au Liban de 1970 à 1972, il fut ensuite délégué de l'ORTF en Côte-d'Ivoire. Grand reporter à A2 de 1975 à 1981, il devient en septembre de la même année rédacteur en chef adjoint d'A2 dernière, puis rejoint le service étranger de la chaîne.

Jacques Abouchar est président de l'association Infos tiers-monde, groupement de journalistes qui veulent promouvoir l'information audiovisuelle sur les pays pauvres.

Le « procès » de Philippe Augoyard

Un jeune médecin français, Philippe Augoyard, *au service de* l'organisation humanitaire Aide médicale internationale, avait été arrêté, en janvier 1983, dans la province du Logar, au sud de Kaboul. Il avait été présenté par la presse officielle afghane comme *un « mercenaire travaillant avec les bandits contre-révolutionnaires »,* et comme un *« espion »* par l'agence soviétique Tass. A l'issue d'un « procès » au cours duquel, selon Tass, il avait *« reconnu sa culpabilité »,* et dont les conditions avaient été vivement dénoncées en France. Il avait été condamné à huit ans de prison.

Les filières de la résistance

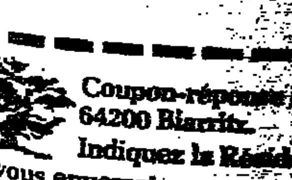
De nombreuses démarches diplomatiques avaient été faites en sa faveur, et une importante campagne avait eu lieu pour obtenir sa libération. Le docteur Augoyard avait bénéficié, en juin, d'une *« mesure de clémence »* et avait été libéré *« en raison de son sincère repentir ».*

Deux journalistes français, François Missen et Antoine Barnaud, avaient été arrêtés, le 7 septembre 1980 en Afghanistan, alors qu'ils y effectuaient un reportage. Ils avaient été libérés le 4 novembre de la même année, après avoir été incarcérés et avoir subi des interrogatoires.

Deux journalistes occidentaux ont d'autre part trouvé la mort en Afghanistan dans des circonstances imprécises : un Norvégien, Staale Gundhus, au printemps 1983, et un Australien d'origine italienne, Rafaele Favero, en octobre 1983.

Plusieurs dizaines de journalistes – dont notre correspondant Patrice Claude – et d'universitaires sont entrés clandestinement en Afghanistan avec des groupes de résistants pour rapporter des témoignages sur l'évolution du conflit afghan depuis l'intervention militaire soviétique en décembre 1979. Ils utilisent des filières considérées jusqu'à une époque récente comme des voies de pénétration relativement sûres. Mais la résistance avait signalé depuis plus d'un mois une intensification des patrouilles soviéto-afghanes le long de la frontière.

Un renforcement militaire soviétique dans les provinces bordant le Pakistan avait également été relevé de sources diplomatiques occidentales.



هكذا من الاصل

EUROPE

Bulgarie

Attentats inexpliqués et mesures de sécurité inhabituelles

Sofia *(AFP)*. – La surveillance des bâtiments publics a été renforcé à Sofia à la suite d'attentats à la bombe commis dans plusieurs villes bulgares à la fin du mois d'août dernier. Selon l'AFP une bombe de forte puissance a explosé le 30 août à l'aéroport de Varna, station balnéaire située sur la mer Noire. Selon des témoins, plusieurs ambulances ont été vues alors qu'elles se dirigeaient à toute allure vers l'aéroport où plusieurs personnes auraient trouvé la mort. Le même jour une heure plus tard, un autre attentat a eu lieu à la gare de Plovdiv, deuxième ville du pays, à 200 kilomètres au sud-est de Sofia. Ce jour-là précisément, M. Todor Jivkov, chef du parti et de l'Etat, s'était rendu de Varna à Plovdiv.

Selon d'autres témoignages, des attentats de moindre importance auraient également été signalés à Bourgas, sur la mer Noire, à Choumen, à Rousse sur le Danube, et à Targovitche, dans le nord-est de la Bulgarie. Des barrages routiers ont été établis par les forces de police dans la nuit du 30 au 31 août sur la route allant de Plovdiv à Sofia, et ils sont toujours en place, tandis que d'autres barrages apparaissent dès la tombée de la nuit sur d'autres axes routiers.

Depuis le début du mois, il est interdit de stationner à Sofia devant la gare et l'aéroport, où la présence de miliciens a été renforcée, tandis que des soldats en armes ont fait leur apparition devant le palais de la culture, l'immeuble de la radio et d'autres bâtiments publics de la capitale.

La concomitance des deux principales explosions avec les déplacements du numéro un bulgare, laisse penser que les attentats traduisent une intention politique. Ils ont, d'autre part, été commis quelques jours avant les cérémonies du quarantième anniversaire de la « révolution ».

La presse et les autorités bulgares observent le plus grand mutisme sur ces événements, et toutes sortes de rumeurs, parfois fantaisistes, circulent à Sofia. Le 6 avril dernier, un colis piégé avait explosé à la poste de Gorna-Oriahovitse, dans le nord du pays, tuant trois personnes. Un homme reconnu coupable de cet attentat a été exécuté cet été.

● *Une journée de la francophonie*. – L'association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a décidé d'organiser chaque année une Journée internationale de la francophonie le 20 mars, jour anniversaire de la naissance en 1970 de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). La 14e assemblée générale de AIPLF réunie à Saint-Denis de la Réunion a, d'autre part, réélu à sa présidence M. Daouda Sow, président de l'Assemblée nationale du Sénégal et décidé de tenir sa prochaine assemblée en juillet 1986 au Québec. – *(AFP.)*

Portugal

L'instruction du procès du lieutenant-colonel Otelo de Carvalho s'achève

De notre correspondant

Lisbonne. – Le procès du lieutenant-colonel Otelo de Carvalho, ainsi que d'autres détenus soupçonnés d'appartenir à une organisation dénommée Forces populaires du 25 avril (FP 25) entre, ce jeudi 20 septembre, dans une nouvelle phase. La période initiale des trois mois d'instruction vient de s'achever.

Selon la loi, le juge chargé de mener l'enquête doit désormais procéder à l'inculpation ou à la libération des détenus (1), il peut également demander une période supplémentaire de trente jours au cas où il considérerait que certains éléments indispensables à l'accusation ne sont pas encore complètement éclaircis.

Au cours des dernières semaines, six personnes ont été libérées. Il s'agit dans la plupart des cas de « repentis », c'est-à-dire de membres de l'organisation clandestine qui ont décidé de collaborer avec la police. Les informations fournies par leurs soins, ainsi que des documents qui auraient été trouvés au domicile d'Otelo de Carvalho, semblent établir une relation entre les FP 25 et la Libye, d'où viendrait l'essentiel du financement. Les fonds seraient canalisés vers le Portugal à partir d'un compte bancaire ouvert en Suisse au nom de plusieurs dirigeants de l'organisation.

Parmi ceux-ci figurerait M. Mouta Liz, fonctionnaire de la Banque du Portugal, arrêté le 18 septembre dans des conditions rocambolesques.

En dépit d'un mandat d'arrêt contre lui, M. Mouta Liz donnait des conférences de presse, circulait dans les rues de Lisbonne et interpellait même le premier ministre, M. Mario Soares, sur une plage de l'Algarve. *« L'homme le plus recherché par la police »* avait annoncé, dans une interview à la radio, qu'il reprendrait son travail le 18 septembre.

Cette date a été respectée : c'est donc dans son bureau que les agents l'ont trouvé entouré de ses collègues et de journalistes appelés à « couvrir » l'événement.

Le juge d'instruction n'a aucun doute sur la réalité des liens entre les Forces populaires du 25 avril et la Force d'unité populaire (FUP), mouvement politique qui a soutenu, en 1980, la campagne à l'élection présidentielle d'Otelo de Carvalho. *« Les FP 25 constituent le bras armé de la FUP »*, assure-t-on dans l'entourage du juge.

Cependant les protestations contre l'arrestation du *« stratège de la révolution d'avril »* se poursuivent. L'ASPA (Action de solidarité avec les prisonniers antifascistes) orgnise des réunions dans les principales villes du pays. Des pétitions signées par de nombreux intellectuels ont été adressées au premier ministre.

La position de M. Mario Soares reste pourtant inchangée : *« C'est*, dit-il, *une affaire qui ne concerne que la justice. »*

JOSÉ REBELO.

(1) Ceux-ci observent actuellement une grève de la faim. – NDLR.

politique

LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL

Le PCF ménage la possibilité d'un accord électoral avec le PS en 1986

Le comité central du Parti communiste, dont la réunion s'est achevée dans la soirée du mercredi 19 septembre, a adopté à l'unanimité moins une abstention le rapport du bureau politique, présenté par M. Gerges Marchais. Ce texte doit servir de base à l'élaboration du document préparatoire au vingt-cinquième congrès du parti, prévu pour février 1985.

Le rapport de M. Marchais constitue, en lui-même, la référence du PCF pour les mois qui viennent, puisqu'il doit être édité et diffusé auprès des militants.

L'intransigeance de la direction, face aux critiques et aux souhaits émis par certains membres du comité central au mois de juin, s'est donc révélée efficace. Soit qu'ils n'y aient jamais songé *sérieusement*, soit qu'ils y aient renoncé, ceux qui avaient interpellé la direction, il y a trois mois, n'ont pas franchi le pas qui aurait abouti à ce que s'affirment dans la préparation du congrès une ou des orientations différentes de celle de la majorité du comité central.

Les normes de fonctionnement du PCF sont telles que toute expression d'une différence — autre que de « sensibilité » sur tel ou tel point particulier — est frappée d'illégitimité. Faute de pouvoir se référer, ne serait-ce qu'implicitement, à un dirigeant de haut rang, ceux qui tenteraient de se démarquer de la ligne — ou de l'absence de ligne — officielle se condamneraient à la suspicion et à l'isolement dans leurs fédérations respectives.

En se prononçant pour l'élaboration d'un document préparatoire complet, sur lequel devront s'engager les membres du comité central, et en soulignant que la tâche de ceux-ci consiste à expliquer les décisions prises, M. Marchais a montré clairement ce que la direction attend des responsables du parti. Il n'est donc pas question que la pratique du centralisme démocratique puisse être mise en cause. Les cadres du parti, qui tiennent leur autorité de cette pratique, sont donc confortés dans leur rôle, mais le prix à payer, pour ceux qui avaient pu envisager d'en desserrer les contraintes, est l'abandon de cette tentative et une solidarité totale avec la direction.

Les signes que celle-ci a été comprise devraient apparaître dans les prochains jours. En fait, en laissant se développer, immédiatement après le scrutin européen, un risque de déstabilisation de l'appareil du parti (propos de M Juquin sur le centralisme démocratique, reportage d'Antenne 2 sur les débats dans une section soudain « décrispée », recul apparent sur le raport du bureau politique au comité central des 26 et 27 juin), puis en menant l'offensive contre l'apparition présumée d'un « *courant liquidateur* » au sein du parti, la direction a su absorber le choc du 17 juin et de la réduction de l'influence du PCF à 11,28 % des voix.

La direction a su tirer parti, aussi, de l'« effet médias » de ces péripéties, pour faire sentir aux cadres le danger d'une pression extérieure — c'est-à-dire d'une intervention du PS — sur la politique du parti. De ces remous, il ne restera que l'innovation de la publication, le 22 septembre, dans *l'Humanité*, d'un compte rendu des soixante-dix-huit interventions au comité central, rédigé par leurs auteurs. Chacun prendra, ainsi, la responsabilité personnelle de l'image qu'il donnera du débat interne.

Il restera aussi l'abstention d'un membre du comité central, M. Félix Damette, sur le rapport du bureau politique. Animateur de la section « régions » du comité central sous la responsabilité de M. René Piquet, professeur de géographie à l'université Paris-I, M. Damette avait été, en 1979, co-auteur d'un livre qui développait la « *stratégie autogestionnaire* » revendiquée alors par le PCF comme substitut du programme commun. Elu, la même année, à l'Assemblée européenne, M. Damette avait été écarté, en 1984, de la liste des candidats du PCF à cette Assemblée. Un autre membre du comité central, M. Yvan Tricart, premier secrétaire de la fédération de l'Essonne (celle de M. Juquin), avait annoncé mardi son intention de s'abstenir ; il est revenu, ensuite, sur sa décision.

Des gages aux adversaires de l'union

L'unanimité est donc faite, à une exception près, sur l'orientation présentée par M. Marchais. La lecture du rapport confirme que le bureau politique, tout en condamnant l'union avec le PS, a décidé de laisser ouverte la possibilité d'une entente électorale en 1986. « *Nous ferons tout pour la battre* », dit M. Marchais en parlant de la droite. Le secrétaire général, dont le texte se signale par son caractère contradictoire, affirme que la « *décrispation* » témoigne de la volonté des socialistes de faire avancer « *l'idée d'une disparition de la notion de majorité d'union de la gauche* », mais estime, aussitôt après, que le PS cherche, en fait, à ramener à lui l'électorat « flottant » plutôt qu'à passer des accords avec les représentants de l'opposition. Le secrétaire général tente, ainsi, de satisfaire à la fois ceux à qui le combat contre le PS tient lieu de politique et ceux qui craignent que le PCF ne se fasse piéger par la bipolarisation en 1986, comme en 1981.

Les gages donnés aux premiers vont, toutefois, très loin. M. Marchais, d'abord, instruit un procès détaillé contre la politique gouvernementale depuis juin 1982, au mépris de ce qu'il avait lui-même déclaré à plusieurs reprises. Ainsi, avait-il, le 24 mai à la télévision, qualifié de « *remarquable* » le bilan du gouvernement de la gauche. Ainsi avait-il indiqué, le 3 juin, à la radio : « *Si la gauche n'obtenait pas les résultats souhaitables lors des élections européennes, nous n'en tirerions pas la conclusion qu'il faut changer de politique.* »

Le secrétaire général se livre, d'autre part, à un « démontage » dévastateur de la politique d'union menée par son parti à partir de la fin des années 50. La période du programme commun, signé en 1972 par M. Marchais, chef du parti depuis 1969, est particulièrement critiquée, l'aveuglement de la direction du parti apparaissant, à la lecture du rapport, indéfendable.

Le bilan que fait M. Marchais de « *vingt-cinq ans d'union de la gauche* » est, tout autant, celui de sa propre gestion du PCF, vue par les adversaires de l'union. Si tant est que le secrétaire général sorte conforté de l'épreuve des trois mois qui viennent de s'écouler, il n'en sort pas grandi.

PATRICK JARREAU.

Propos et débats



M. Debarge : Moscou

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des relations extérieures, évoque, dans une interview publiée par l'hebdomadaire Paris-Match *daté septembre, la question des relations entre communistes et socialistes.*

« Gare à celui qui, par son attitude, serait le responsable authentique de la rupture. Nous ne prendrons jamais cette responsabilité », *souligne M. Debarge, qui annonce que son parti va* « interpeller » *le PCF pour* « le forcer à s'expliquer » *sur son attitude depuis son départ du gouvernement.*

M. Debarge, qui se déclare partisan de la politique d'union de la gauche, considère qu'il faut « élargir » *le* « *front de classe* » autour du PS avec tous ceux qui le souhaitent et créer un grand rassemblement ». *Pour lui, la stratégie de la rupture de l'union choisie par la direction du PCF s'explique en partie par* « les relations internationales privilégiées » *que le PCF a avec le PC soviétique, mais aussi parce que le* « PCF veut maintenir son secrétaire général à son poste », *qu'il* « cherche à bloquer tout débat interne » *et qu'il veut* « redorer son blason électoral ».

Quant au PS, M. Debarge reconnait qu'il « est en moyenne plus à gauche que la pratique du pouvoir », *et estime qu'il ne* « doit pas avoir trop d'états d'âme ». *En ce qui concerne la cantonale,* « étape très délicate », *les socialistes sont* « décidés à appliquer totalement la méthode de désistement pour le candidat de gauche le mieux placé ». *A propos des élections législatives de 1986, M. Debarge affirme que les socialistes n'accepteront pas* « un accord d'unité bêlante » *avec le PCF.*

M. Le Pen : les fonctionnaires

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, mercredi 19 septembre à la Bourboule (Puy-de-Dôme), que la vie politique française « est actuellement colonisée par les fonctionnaires ». « Il faut *a-t-il déclaré,* rendre incompatible le mandat politique et la fonction publique car tout personnel politique français est composé de fonctionnaires ». *M. Le Pen qui était venu apporter son soutein à M. Jean-Claude Waterlot, candidat du Front national à l'élection législative partielle du Puy-de-Dôme contre M. Giscard d'Estaing s'est déclaré* « étonné par la volonté de l'ancien président de la République d'entamer une seconde carrière, comme certaines dames de cinquante ans tentent de se faire une nouvelle jeunesse ».



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

La politique de « rigueur » est un tunnel dont on ne voit pas le bout

déclare M. Marchais

Dans le long rapport qu'il a présenté au comité central du PCF, à l'ouverture des travaux, le lundi 17 septembre, M. Marchais rappelle d'abord les *« acquis non négligeables »* de la première année de gouvernement de la gauche. Le secrétaire général souligne ensuite que, à partir de l'été 1982, *« sous le vocable de la rigueur, la démarche qui consiste à privilégier le financement du capital, en espérant que le gonflement des profits entraînerait une relance des investissements, un recul de l'inflation et le rétablissement des équilibres financiers, permettant, à leur tour, la modernisation de l'outil de production et la relance de l'emploi, est devenue prépondérante »*, que, *« ainsi, au lieu d'être utilisés au service d'une politique économique nouvelle, les atouts dont la gauche avait doté notre pays ont été pratiquement stérilisés »* et que, *« dans ces conditions, comme c'était prévisible, la situation économique et sociale du pays s'est peu à peu aggravée »*.

M. Marchais rappelle les *« mises en garde »* formulées par les communistes, à commencer par celle de juin 1982 contre le blocage des salaires, et leur effort de renouvellement de leur discours économique. Leurs tentatives pour que *« se dégage une politique nouvelle »*, conforme aux *« engagements pris par le président de la République en 1981 »*, s'étant révélées vaines, les communistes ont décidé de *« ne pas participer à un gouvernement qui continuerait, voire accentuerait, la même orientation négative »*, laquelle *« aggrave la crise et mène à l'échec »*. *« Tant que nous avons estimé que notre participation pouvait influer, si peu que ce soit, sur l'action gouvernementale*, dit M. Marchais, *tant qu'une chance a existé, aussi réduite soit-elle, qu'on nous entende, nous avons continué, loyalement, à travailler au sein du gouvernement, afin de tenir les engagements que nous avions pris en commun. »*

Le secrétaire général souligne ensuite que le départ du PCF du gouvernement *« n'a nullement le sens d'une démission »* ni d'un *« désintérêt à l'égard de l'issue du combat engagé depuis 1981 »*. *« La droite*, a-t-il dit, *ne doit se faire aucune illusion : c'est elle notre adversaire ; (...) nous ferons tout pour la battre. »*

M. Marchais souligne *« l'ampleur des reculs »* opérés par le gouvernement et par le PS sur l'enseignement privé, sur le projet de référendum et sur la presse. Dans les conflits sociaux liés à des suppressions d'emplois, le gouvernement, estime-t-il, *« s'aligne sur les décisions patronales, qui sont purement et simplement entérinées. »* Quant au projet de budget pour 1985, il est *« mauvais »*. *« Cette politique de rigueur*, déclare le secrétaire général, *n'est pas une parenthèse, c'est un tunnel, dont on ne voit pas le bout. »*

Observant le consensus dont bénéficie l'orientation suivie par le gouvernement de la part de la droite et du patronat, M. Marchais estime que le PS *« avance avec de plus en plus de précision l'idée d'une disparition de la notion de majorité d'union de la gauche »*. *« En vérité*, précise M. Marchais, *tout montre que, dans la perspective des élections législatives de 1986, les appels à la « décrispation » venant du gouvernement et de la majorité procèdent plus d'un souci d'élargissement au « centre » de l'influence du Parti socialiste, vers ce qu'il est convenu d'appeler l'électorat « flottant », que d'une volonté de conclure, dans l'immédiat, un accord politique avec les partis de droite. Ce danger a, manifestement, été perçu par les leaders de l'opposition, qui s'emploient, chacun selon la place qu'il occupe sur l'échiquier politique, à maintenir leurs positions au sein de cet électorat dit « modéré ». »*

Répondant aux amis de M. Pierre Mauroy, partisans d'un renouveau de l'union de la gauche avec un PC rénové, le secrétaire général souligne que *« la politique mise en œuvre par Laurent Fabius, aujourd'hui, ne constitue nullement une rupture, mais un prolongement de celle qu'a pratiquée Pierre Mauroy. (...) Même si Pierre Mauroy n'avait pas remis la démission de son gouvernement en juillet, chacun comprend que la politique qu'il mettait en œuvre aurait, de toute façon, posé la question de la participation des communistes au gouvernement. »*

Selon M. Marchais, *« il est possible de rassembler les forces capables d'empêcher le retour de la droite »*. Il propose, comme thèmes de « rassemblement », l'emploi, le pouvoir d'achat, la justice sociale, le développement de l'agriculture, le logement, la sécurité, l'école, la démocratie et la paix.

Abordant la question de la préparation du vingt-cinquième congrès, M. Marchais indique que l'élaboration d'un document préparatoire, *« proposant une analyse et une « ligne » politiques »* est *« indispensable »*, car *« c'est la condition et la garantie d'un débat fructueux, complet, démocratique »*. Il précise, toutefois, que ce texte (1) *« n'a pas obligatoirement à être de dimension considérable »*.

Sur la stratégie, M. Marchais indique : *« Union des formations politiques, oui, chaque fois que le Parti socialiste ou d'autres formations sont prêts à travailler concrètement avec nous pour avancer dans la solution des problèmes du pays ; mais union qui ne conduise en aucun cas à renoncer ni à l'intervention active du mouvement populaire sous toutes ses formes, ni à l'activité propre du parti en faveur de ses idées. »*

La nature quasi monarchique du pouvoir

Le vingt-cinquième congrès, indique M. Marchais, devra mettre en avant l'analyse que les communistes font de la crise — crise économique, crise de société — et leur critique du système politique. *« La Constitution de 1958*, déclare le secrétaire général, *et, plus exactement, l'interprétation qui lui a été donnée dans la pratique depuis la réforme de 1962, instituant l'élection du président de la République au suffrage universel, a eu des conséquences multiples à tous les niveaux de la vie du pays : conséquences sur la nature quasi monarchique du pouvoir, exercé par un homme seul, le gouvernement voyant son statut réduit à celui d'exécutant des choix politiques du chef de l'Etat ; conséquences sur la vie des assemblées élues, en premier lieu de l'Assemblée nationale, dont le rôle a été pratiquement abaissé jusqu'au point zéro ; conséquences sur le débat politique, extraordinairement appauvri parce qu'il tourne essentiellement, de sept ans en sept ans, autour des quelques ténors que les médias présentent comme « présidentiables » ; conséquences sur les comportements électoraux, puisque le mécanisme institutionnel conduit, de manière automatique, à une bipolarisation mortelle pour un véritable pluralisme ; conséquences, enfin, sur l'esprit civique des Français, à qui « la politique » peut apparaître de plus en plus comme un domaine totalement étranger à leurs préoccupations. »*

M. Marchais indique que le document préparatoire au congrès devra, aussi, écarter l'assimilation de la *« voie démocratique »* vers le socialisme, préconisée par le PCF, *« à la seule réunion de la gauche »*. Le secrétaire général revient sur le *« retard stratégique »* pris par le PCF à la fin des années 50 et sur le fait que le programme commun de gouvernement proposé aux socialistes dès octobre 1958 correspondait à *« une forme d'union* [qui] *contenait en germe, dès l'origine, les obstacles, les handicaps, les graves difficultés qui ont peu à peu surgi, jusqu'à aboutir à la situation que nous connaissons aujourd'hui »*.

En signant le programme commun, estime M. Marchais, le PCF a *« nourri l'illusion que le Parti socialiste était réellement favorable à des réformes profondes, à une véritable rupture avec le capitalisme »*, alors que le PS, *« qu'hier souscrivait à un programme mettant en accusation la politique et les structures du capital, a, aujourd'hui, renoncé à ce programme et participe à la diffusion des idées erronées et pernicieuses sur la fatalité de la crise, du chômage, de l'austérité »*. Finalement, selon M. Marchais, l'influence du PCF, pendant cette période, en est venue à *« dépendre du comportement, anti-unitaire ou unitaire, du Parti socialiste. Ce dernier — et singulièrement François Mitterrand — a compris*, ajoute M. Marchais, *tout le profit qu'il pourrait tirer de cette situation pour atteindre son objectif fondamental : l'affaiblissement du Parti communiste français »*. La question de l'union et celle du contenu du programme étant réglées, le PS a pu *« faire la différence »* avec le PCF grâce à la bipolarisation et au thème des droits de l'homme.

Toutefois, selon M. Marchais, si le recul électoral de 1981 s'explique par le « retard » du PCF et par la forme d'union antérieure à 1977, celui du 17 juin dernier a une autre signification : il *« s'explique d'abord et surtout par un mouvement d'abstention massif, qui a frappé l'ensemble des partis de gauche, et le Parti socialiste, rappelons-le, plus que nous »*.

Le secrétaire général explique, ensuite, que le mot d'ordre du vingt-cinquième congrès sera : *« un nouveau rassemblement populaire majoritaire »*. Ce rassemblement devra se faire sur des objectifs s'inscrivant *« dans la perspective* [du] *socialisme à la française »*. A ce sujet, M. Marchais répond, à ceux qui proposent de *« couper la chaîne »* attachant le PCF au *« boulet »* des pays socialistes : *« Une telle démarche est profondément erronée. D'abord parce qu'elle est illusoire : ce que nous voulons pour la France, c'est une société socialiste. Originale, démocratique, « à la française », différant profondément de ce qui se construit ailleurs, oui. Mais socialiste. Qu'on le veuille ou non, pour former leur jugement, les Français qui tournent leurs regards vers nous, qui peuvent être gagnés à notre projet de société, se référeront toujours au socialisme tel qu'il s'édifie dans plusieurs pays. »*

M. Marchais réaffirme, aussi, la *« validité »* du centralisme démocratique comme principe d'organisation, tout en souhaitant que *« la circulation des idées de haut en bas et de bas en haut »* soit améliorée.

(1) La commission chargée de préparer ce document est composée de MM. Georges Marchais, Paul Laurent, Mme Sylviane Ainardi, MM. Gérard Alezard, Rémy Auchedé, Mme Daniele Bleitrach, MM. Pierre Blotin, Jacques Denis, Michel Dufour, Charles Fiterman, Mme Nelly Foissac, MM. Jean-Claude Gayssot, Philippe Herzog, Jean-Pierre Kahane, René Le Guen, Roland Leroy, Jean-Paul Magnon, Mme Gisèle Moreau, MM. Marcel Rozette et Francis Wurtz, le rapporteur est M. Laurent.

LA CGT ET LE PCF

Une lettre de M. René Lomet

Nous avons reçu de M. René Lomet, membre du secrétariat confédéral de la CGT, la lettre suivante :

« Dans *le Monde* daté du mardi 18 septembre, un article de M. Patrick Jarreau consacré dans son titre et son contenu au Parti communiste français, commence en première page par ces lignes : *« M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a appelé dimanche les salariés, au « Grand jury RTL-le Monde », à « mettre le paquet » pour réaliser le « rassemblement contre la crise ».* Tous les membres du bureau confédéral de la CGT ont été profondément heurtés par ce qu'ils considèrent comme une double malveillance.

» La première consiste à pratiquer l'amalgame entre la CGT et le Parti communiste français. C'est bien en qualité de secrétaire général de la CGT que Henri Krasucki s'exprimait. Ses propos reflétaient l'opinion du bureau confédéral tout entier sur la base clairement syndicale de la démarche de notre organisation.

» La CGT et sa direction n'admettent de personne que l'on mette en cause son indépendance. On peut être ou non d'accord avec ce qu'elle dit et fait, mais c'est sur le fond qu'il convient d'en débattre et non par des procédés qui relèvent de la malhonnêteté intellectuelle.

» La seconde malveillance consiste à attribuer au secrétaire général de la CGT des propos qu'il n'a pas tenus.

» Non seulement Henri Krasucki n'a pas parlé d'un *« rassemblement anticrise »* mais il a refusé de s'exprimer sur une idée qui relève du droit d'initiative du Parti communiste français, pas plus qu'il n'a évoqué le Parti socialiste ni qu'il a accepté de qualifier politiquement de façon sommaire l'action gouvernementale.

» Il a appelé les travailleurs à *« mettre le paquet »* dans l'action revendicative contre le chômage, le recul industriel et pour le pouvoir d'achat, *« non pour détruire mais pour faire mieux »*.

» Dans le même article, M. Jarreau cite la vraie déclaration et il la déforme. Au nom de tous les membres du bureau confédéral de la CGT, je vous fais part de notre protestation contre ce comportement d'hostilité envers la CGT. Vous comprendrez que nous portions cette réaction à la connaissance de nos organisations. Vous ne sauriez vous étonner que ces méthodes compliquent les relations entre *« Le Monde »* et la CGT. »

[Nous donnons acte à M. Lomet que M. Krasucki ne s'est pas prononcé sur le *« rassemblement contre la crise »* prôné par le PCF. L'article de Patrick Jarreau relevait d'ailleurs la « prudence » du secrétaire général de la CGT, sur ce point ; le compte rendu des déclarations de M. Krasucki y faisait écho. C'est donc non par « malveillance », mais par erreur que les quelques lignes précédant cet article ont attribué à M. Krasucki une formule qu'il a refusé de reprendre à son compte.

Quant à l'« amalgame », il va de soi qu'il est de la liberté élémentaire des journalistes de rappeler les fonctions que M. Krasucki occupe au sein du bureau politique du PCF, ou le rôle des responsables de la CGT, membres du comité central, dans le déroulement dudit comité central le 18 juillet dernier par exemple]. — J. M.C.



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 19 septembre au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

• COMPTES CONSOLIDÉS

Harmonisation de la législation française avec les règles communautaires. – Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux comptes consolidés de certaines sociétés commerciales et entreprises publiques.

Déjà pratiquée par les plus grandes entreprises, la consolidation des comptes deviendra obligatoire pour les sociétés de capitaux et pour les établissements publics qui contrôlent ou exercent une influence notable sur un ensemble d'entreprises ayant atteint une taille significative.

Le projet de loi tend ainsi à mettre le droit français en harmonie avec la septième directive des Communautés européennes du 13 juin 1983 relative à la coordination du droit des sociétés. Il facilitera l'accès des grandes entreprises aux marchés financiers grâce à des méthodes comptables désormais reconnues.

• DROITS DE L'HOMME

La commission consultative des droits de l'homme a tenu, le 13 septembre, sous la présidence de Mme Nicole Questiaux, sa première réunion depuis la décision du gouvernement d'en élargir la compétence à toutes les actions extérieures de la France dans la défense des droits de l'homme.

Le gouvernement rappelle l'importance qu'il attache à cet aspect essentiel de la politique étrangère de la France. Il convient de poursuivre avec ténacité les efforts en vue de renforcer la législation internationale, d'améliorer les possibilités de recours individuels à des organes internationaux impartiaux et d'élargir le champ couverts à des droits économiques et sociaux. Il faut aussi agir sur le plan bilatéral, dans la négociation d'actes internationaux garantissant le droit des personnes (transfèrement des détenus, application des jugements, notamment de garde d'enfants...), et intervenir directement de manière aussi efficace que possible en faveur de victimes de violations des droits fondamentaux.

• DÉVELOPPEMENT

La France poursuivra à Washington son action en vue de la reconstruction du système monétaire international et d'une meilleure prise en compte des besoins du tiers-monde. – Le ministre de l'économie, des finances et du budget et le ministre délégué, chargé de la coopération et du développement ont présenté au conseil des ministres des communications sur la préparation des prochaines réunions financières internationales qui se tiendront à Washington seront à l'occasion des assemblées générales de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international et sur l'engagement de la France en faveur du développement.

1) Le ministre de l'économie, des finances et du budget a rappelé le contexte économique et financier mondial, dominé par les problèmes d'endettement des pays en développement et par les inquiétudes qu'inspirent les évolutions erratiques du dollar et le niveau des taux d'intérêt américains ainsi que l'insuffisance des moyens de financement disponibles pour le développement du tiers-monde. Les réunions qui se tiendront à Washington seront l'occasion pour la France :

– de rappeler aux Etats-Unis leurs responsabilités à l'égard de la communauté occidentale et du développement de l'économie mondiale, à un moment où leur politique financière compromet la reprise économique amorcée dans la plupart des pays et risque de ruiner l'effort d'assainissement engagé avec courage par de nombreux pays en développement ;

– de marquer avec fermeté son attachement au maintien des procédures d'accès élargi aux ressources du Fonds monétaire international et au principe d'une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux afin de contribuer effectivement à aider les pays en développement à poursuivre leur indispensable effort d'ajustement ;

– de rappeler l'urgence des travaux en cours dans les groupes créés à la suite des propositions du président de la République française sur la reconstruction du système monétaire international, et la nécessité d'y associer rapidement les pays en développement ;

– de relancer les programmes d'aide et de proposer une adaptation des interventions de la Banque mondiale aux besoins des pays en développement, notamment par la mise en place d'une nouvelle formule de prêts, les prêts-pays.

2) Le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a souligné que les politiques du développement doivent aujourd'hui se déployer dans le contexte nouveau caractérisé pour la plupart des pays du Sud par des difficultés financières croissantes, des handicaps structurels persistants et des phénomènes climatiques d'une gravité extrême. Les pays d'Afrique au sud du Sahara sont les plus directement touchés.

Pour sa part, la France a notablement accru sa contribution au développement depuis 1981. Son effort d'aide publique dépassera 0,50 % du produit intérieur brut en 1984, contre 0,38 % en 1980, et la place au premier rang des grands pays industriels pour sa participation au développement. A l'intérieur de cette aide, l'effort réalisé en faveur des pays les moins avancés (PMA) atteindra en 1985 l'objectif de 0,15 % du produit intérieur brut, comme le président de la République en avait pris l'engagement en 1981.

La France poursuivra son action en vue d'atteindre, pour le montant global de son aide publique, l'objectif de 0,7 % du produit intérieur brut.

Parallèlement, elle soutiendra tous les efforts de la communauté internationale visant à concentrer un ensemble de moyens financiers supplémentaires pour une action urgente et concertée en faveur de l'Afrique sud-saharienne. A cet égard, le plan spécial pour l'Afrique proposé par la Banque mondiale pourrait constituer le point de départ d'une action efficace, s'il est doté de moyens suffisants.

Elle encouragera la création d'une réserve destinée à assurer, dans le cadre du sixième Fonds européen de développement, une participation de la CEE aux actions d'urgence en faveur de l'Afrique.

• RENTRÉE SCOLAIRE

Bonne rentrée pour les 12 millions d'élèves accueillis cette année à l'école, au collège ou au lycée. – Le ministre de l'éducation nationale a présenté un premier bilan de la rentrée scolaire 1984. Des informations convergentes montrent que cette rentrée, qui concernait plus de douze millions d'élèves, s'est effectuée dans de bonnes conditions dans toutes les académies.

Grâce à une active préparation de cette rentrée dès le printemps, les inévitables difficultés ont pu être réduites au minimum. Tous les services du ministère de l'éducation nationale sont mobilisés pour répondre au plus vite, dans l'intérêt des élèves et de leur famille, aux problèmes signalés.

Une nouvelle étape a été franchie dans la scolarisation des enfants de deux et trois ans, grâce à la création de près de mille quatre cents classes maternelles.

Dans le second degré, les effectifs sont plus nombreux cette année, ce qui a conduit à accroître les moyens d'enseignement. Près de vingt mille places ont été ouvertes dans l'enseignement technique et professionnel. La rénovation a été engagée dans 10 % des collèges.

Un effort très important a été accompli pour faciliter les rapprochements de conjoints enseignants : trois mille neuf cents demandes ont été satisfaites, soit plus du double des années antérieures. Cet effort sera poursuivi.

Le conseil des ministres a rendu hommage, à l'occasion de la rentrée, au sérieux, à la compétence et au dévouement dont font preuve les personnels de l'éducation nationale, tant enseignants que non enseignants.

Six parlementaires de l'opposition participeront à la délégation de la France à la prochaine session de l'ONU

Nouvelle manifestation de « décrispation » : six parlementaires de l'opposition – deux députés, MM. Michel Barnier (RPR, Savoie), Bernard Stasi (UDF-CDS, Marne) ; quatre sénateurs, MM. André Bettencourt (UERI, Seine-Maritime), Jacques Chaumont (RPR, Sarthe), Edgar Faure (Gauche dém., Doubs) et Claude Mont (Union cent., Loire) – ont accepté de participer à la délégation qui représentera la France à la prochaine assemblée générale de l'Organisation des nations unies.

Ce n'est pas la première fois que des parlementaires de l'opposition sont invités à représenter la France en pareille circonstance. En 1978, M. Jean-Pierre Cot avait participé à la délégation envoyée à l'Assemblée extraordinaire convoquée par l'ONU pour débattre des problèmes de désarmement. En 1978, en effet, M. Cot avait été le seul représentant du Parti socialiste et de la gauche au sein de la délégation. Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, avait pris l'initiative de cette invitation pour démontrer justement son propre souci de « décrispation ».

En 1983, le gouvernement avait également invité plusieurs membres de l'opposition, dont MM. Edga Faure et Jean de Lipkowski.

C'est le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, qui a informé le conseil des ministres, réuni mercredi 19 septembre, de la composition de la délégation de la France à la trente-neuvième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des nations unies.

Outre MM. Cheysson, Nucci, ministre chargé de la coopération et du développement, Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, Claude Estier et Jean Lecanuet, qui président respectivement la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et la commission des affaires étrangères du Sénat, cette délégation comprendra des parlementaires et des représentants des organisations syndicales. Elle sera en effet composée de six députés, MM. Michel Barnier (RPR, Savoie), André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Provence), Raymond Julien (app. PS, Gironde), Robert Montdargent (PC, Val-d'Oise), Mme Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis), M. Bernard Stasi (UDF-CDS, Marne), et de six sénateurs : MM. André Bettencourt (UERI, Seine-Maritime), Jacques Chaumont (RPR, Sarthe), Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Belfort), Edgar Faure (Gauche dém., Doubs), Maurice Faure (Gauche dém.) et Claude Mont (Union cent., Loire).

Les représentants des organisations syndicales seront MM. Joannès Galland (CGT), Albert Mercier (CFDT), Jean Rouzier (FO), Jean de Santis (CGC) et Jacques Tessier, président d'honneur de la CFTC.

M. Gabriel Peronnet, ancien ministre, président de l'Association française pour les Nations unies, fera également partie de cette délégation.

D'autre part, la délégation comprendra les hauts fonctionnaires suivants : M. Luc de la Barre de Nanteuil (ambassadeur, représentant permanent de la France auprès des Nations unies) ; M. Jacques Andréani (ministre plénipotentiaire, directeur des affaires politiques) ; M. Alain Pierret (ministre plénipotentiaire, directeur des Nations unies et des organisations internationales) ; M. Philippe Louet (ministre plénipotentiaire, représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations unies) ; M. Pierre Garrigue-Guyonnaud (conseiller des affaires étrangères, directeur adjoint des Nations unies et des organisations internationales).

Le conseil des ministres a aussi entendu une communication de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, à propos de son prochain voyage à Washington à l'occasion de l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale. « *Je serai à Washington l'avocat du tiers-monde et de la politique du président de la République depuis 1981,* a déclaré M. Bérégovoy. *Je redirai une fois encore à nos partenaires qu'aider le tiers-monde, c'est s'aider soi-même, je leur dirai sans outrance mais avec fermeté ce que sont leurs responsabilités : l'économique et le politique ne se séparent pas. Je souhaite que les Européens parlent le même langage.* »

Le président de la République est intervenu à ce sujet pour souligner que la France effectue « *un effort exceptionnel, le plus important de tous les pays industrialisés* » en faveur des pays en voie de développement. M. Mitterrand a affirmé que, si tous les pays industrialisés à égalité de moyens réalisaient le même effort que la France, l'aide totale serait accrue de 10 milliards de dollars. Le chef de l'Etat a remarqué que cette aide est passée depuis 1980 de 0,38 % du produit intérieur brut à 0,51 % en 1984, et il a invité le gouvernement à poursuivre son action en vue d'atteindre l'objectif de 0,7 %.

Selon BVA

BAISSE DE LA COTE DE M. MITTERRAND

La cote de popularité du président de la République atteint en septembre son niveau le plus bas depuis mai 1981, selon le sondage mensuel BVA-*Paris-Match*. D'après cette enquête réalisée du 1er au 15 septembre, auprès d'un échantillon représentatif de 975 personnes, 33 % des Français (35 % en juillet dernier) affirment avoir une « *très bonne* » ou « *plutôt bonne* » opinion de M. François Mitterrand, contre 53 % (54 % précédemment) qui expriment un jugement défavorable.

La cote de popularité du premier ministre, en revanche, enregistre un solde positif (40 % d'opinions positives contre 20 % d'opinions négatives), mais 40 % des personnes interrogées réservent encore leur jugement sur M. Laurent Fabius.

Parmi les ministres, M. Michel Rocard demeure le plus populaire (58 % d'avis positifs). Il continue de devancer M. Mitterrand comme « *meilleur candidat* » de la majorité à une élection présidentielle (36 % contre 15 %).

Dans l'opposition, le « *meilleur présidentiable* » est M. Raymond Barre pour 23 % des personnes interrogées. L'ancien premier ministre devance légèrement M. Jacques Chirac (22 %). Ce dernier, toutefois, garde la première place parmi les sympathisants de l'opposition (31 % d'entre eux le préfèrent à M. Barre). M. Giscard d'Estaing apparaît comme le meilleur candidat à 11 % des Français et à 15 % des électeurs de l'opposition.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, qui s'est réuni le mercredi 19 septembre, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

PICARDIE : M. Jacques Seval

M. Jacques Seval, préfet hors cadre, est nommé commissaire de la République de la région Picardie, commissaire de la République du département de la Somme, en remplacement de M. Gérard Dupré, nommé sur sa demande préfet hors cadre.

[Né le 12 juillet 1930 à Casablanca (Maroc), attaché de préfecture, M. Jacques Seval a été nommé, en janvier 1960, chef de cabinet du préfet d'Indre-et-Loire, puis, en juin 1962, chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne. Il devient, en janvier 1965, secrétaire général de la Lozère, puis, en février 1969, de la Dordogne. Chargé de mission auprès du préfet du Pas-de-Calais en février 1972, puis, en juin 1975, chef de la mission régionale auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, M. André Chadeau, il suit ce dernier en qualité de conseiller technique lorsqu'il est nommé délégué à l'aménagement du territoire, en mai 1978. En avril 1980, il devient préfet de la Réunion puis, en juillet 1981, préfet de l'Indre, avant d'être nommé conseiller technique au cabinet de M. Pierre Mauroy en juillet 1982.]

DORDOGNE : M. Jacques Gasnier

M. Jacques Gasnier, sous-préfet hors classe en service détaché, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Dordogne. Il succède à Jean Biacabe, décédé en juillet dernier.

[Né le 9 juin 1933 à Varades (Loire-Atlantique), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, M. Jacques Gasnier entre dans l'administration en 1957. Il occupe successivement les fonctions de chef de cabinet du préfet du Var, de 1957 à 1958, chef de cabinet du préfet de l'Ariège, de 1960 à 1963, puis secrétaire général de ce département avant de devenir, en 1966, sous-préfet de Bellac. Il est ensuite sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine), puis détaché au ministère de l'intérieur de 1970 à 1971, chef de la mission régionale auprès du préfet de la région Aquitaine de 1971 à 1973, sous-préfet de Brest de 1977 à 1982. Il était depuis deux ans directeur général des services départementaux de la Gironde.]

YONNE : M. Michel Desmet

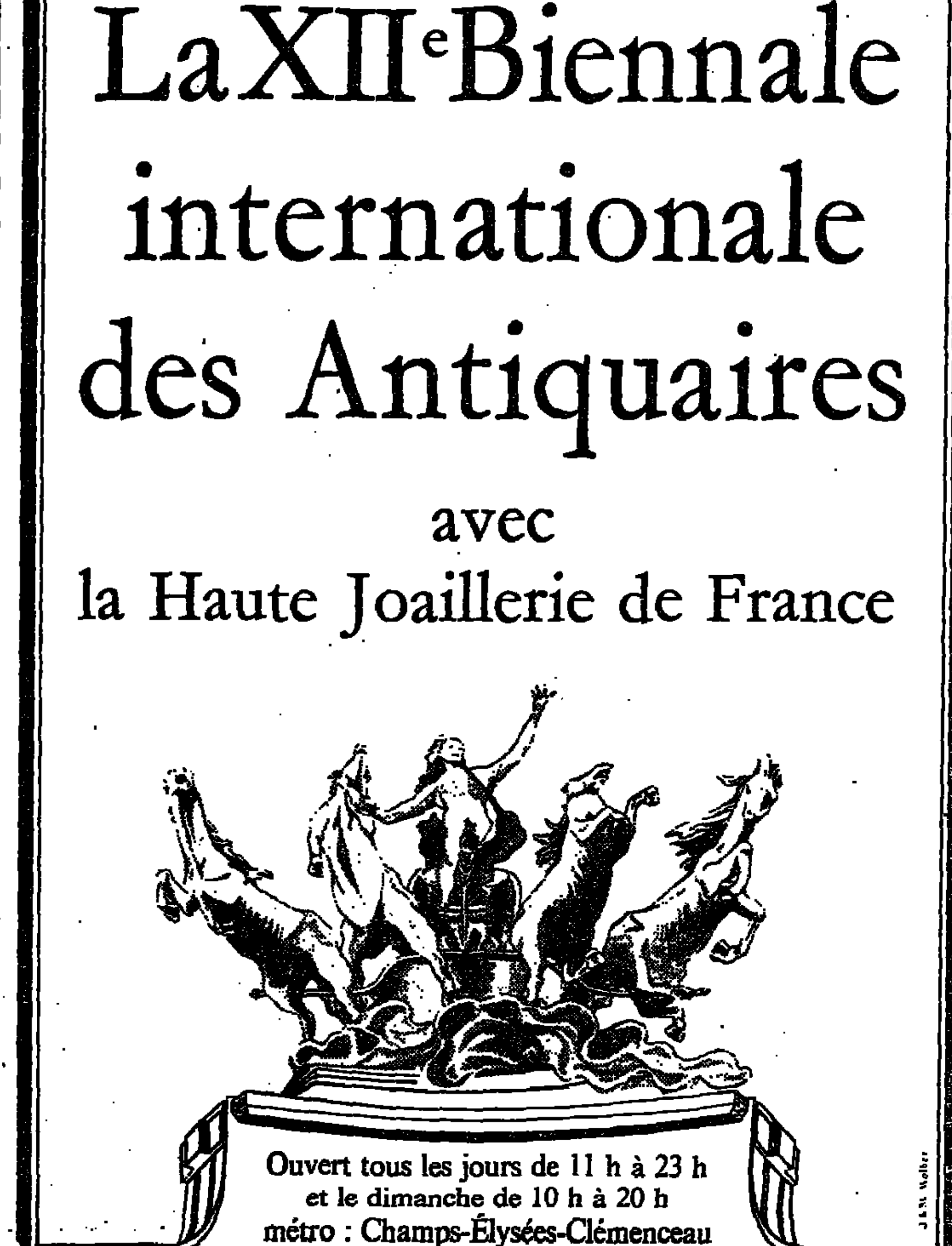
M. Michel Desmet, sous-préfet en service détaché, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Yonne, en remplacement de M. Michel Eon, mis à la disposition du ministre des relations extérieures.

[Né le 28 août 1933 à Dunkerque (Nord), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Michel Desmet commence sa carrière administrative en 1956. Il assume notamment les fonctions de chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes (1956-1957), du préfet des Ardennes (1957-1958), du préfet de Bône, en Algérie (1960-1961), du préfet du Var (1961-1963) puis devient secrétaire général de la Lozère (1963-1965), directeur du cabinet du préfet de la Somme (1965-1967) avant d'être nommé chef de cabinet du ministre de l'agriculture, Jacques Duhamel, en 1969, et de conserver ces fonctions auprès de celui-ci au ministère des affaires culturelles, en 1972. M. Desmet est ensuite nommé, en mars 1972, secrétaire général du Val-de-Marne, en 1975 directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications. M. Achille Fould, enfin, en 1976, chargé de la sous-direction de l'équipement et du développement à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur. Depuis le mois d'octobre 1977, il était conseiller du gouvernement pour l'intérieur auprès du ministre d'Etat de la principauté de Monaco.]

∴

M. Alain Dufoix, préfet, commissaire de la République du département de la Manche, a été nommé, sur sa demande, préfet hors cadre.

• *M. Mauroy à l'Élysée.* – M. Pierre Mauroy et son épouse ont été, mercredi 19 septembre, les hôtes à déjeuner du président de la République et de Mme Danielle Mitterrand. A sa sortie de l'Élysée, où il n'était pas revenu depuis son départ de l'hôtel Matignon, l'ancien premier ministre s'est borné à indiquer qu'il s'agissait d'un « *déjeuner amical* ».



هكذا من الاصل

GINGKO

"BIENVENUE VICKI."

ADAPTABLE, DOUÉ POUR LES LANGUES, DOTÉ D'UNE MÉMOIRE ÉNORME, VICKI EST AUSSI TRANSPORTABLE.

Vicki, c'est d'abord un véritable micro-ordinateur professionnel : micro-processeur 16 bits, 256 Ko de mémoire RAM, 2,4 Mo sur disquette et écran haute résolution.

Vicki, c'est aussi une bibliothèque de programmes déjà existants puisqu'il est compatible avec le micro-ordinateur Victor S1 qui dispose de 1.000 logiciels français. Ainsi, Vicki s'adapte au domaine de la bureautique, de la gestion ou aux applications scientifiques.

Ce n'est pas tout. Vicki a un atout majeur. Il est transportable. D'encombrement réduit, il pèse à peine plus de 11 kg et se referme comme une valise. Ce qui permet de prendre des décisions à tout moment, en tout lieu.

Tous ces atouts font de Vicki l'outil de travail indispensable dans bon nombre de professions.

Vicki, c'est un bond en avant dans le domaine des transportables.

Bienvenue Vicki.

VICTOR TECHNOLOGIES

B. DURIN

Stand Victor au Sicob n° 4A 4116.

JE VEUX EN SAVOIR PLUS SUR VICKI ET SES QUALITÉS.

NOM ______________________

SOCIÉTÉ ____________ FONCTION ____________

ADRESSE ______________________

______________________ TÉL. ________

APPLICATION ______________________

3

VICTOR TECHNOLOGIES
Tour Horizon - 52, quai de Dion-Bouton - 92800 Puteaux
Tél. : 778.14.50

POLITIQUE

M. Christian GOUX :

J'avais voulu un budget plus rigoureux

« Cette année, il était très difficile de présenter le budget », déclare M. Christian Goux, PS, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, dans une interview publiée le 20 septembre par *la Nouvelle République du Centre-Ouest*. *« C'était la quadrature du cercle. Le gouvernement veut réduire les dépenses de l'Etat. Ce n'est pas commode. Mais il a décidé de réduire en même temps les recettes. Et malheureusement, on fait porter cette réduction essentiellement sur les recettes de l'Etat. Pauvre Etat !*

» J'eusse préféré que l'on réduise les recettes qui ne sont pas les siennes, et qu'ayant réduit les dépenses, on réduise en même temps le déficit. J'aurais préféré que l'on fixe le déficit, disons à 100 milliards de francs, et que l'on décide de le maintenir à ce niveau en francs courants durant cinq ans.

» En plus, je souhaite ardemment qu'à la fin de 1985, on ait effectivement réduit le déficit. Je ne veux pas voir les années suivantes hypothéquées par le poids croissant des intérêts de la dette dans les dépenses. Dans cette optique, j'avais voulu un budget plus rigoureux, mais en même temps plus juste.

» On voit bien qu'il faut mettre un frein à la hausse des prélèvements obligatoires, poursuit M. Goux. *Ce n'est pas une affaire économique. C'est une affaire politique. Le président de la République a senti qu'on était peut-être proche du niveau où il fallait stopper cette hausse. (...) Je comprend bien la nécessité du pari. Mais le taux de prélèvement obligatoire, c'est aussi un artefact comptable. Quant à moi, je vois les dégâts que risquent de produire les intérêts de la dette sur le budget de l'Etat au cours des années à venir. 84 milliards de francs d'intérêts en 1985, cela fera peut-être 100 milliards en 1986 et ainsi de suite, réduisant à néant la marge de manœuvre sur les autres dépenses. »*

● *M. Dailly et le référendum.* — Interrogé sur la possibilité d'un *« jumelage »* entre les élections législatives et un référendum, M. Etienne Dailly (UDF-rad.) répond dans *le Quotidien de Paris* du 18 septembre : *« S'agit-il de ressortir du congélateur de l'Elysée le projet de loi déjà voté en termes identiques par les deux Assemblées en 1973 ramenant la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans ? » « Ce ne serait pas sérieux, puisque*, rappelle-t-il, *les socialistes s'y étaient alors opposés. »* Le vice-président du Sénat se déclare également hostile à la création d'une vice-présidence.

LA LUTTE CONTRE LA « GRANDE PAUVRETÉ »

Le CDS accepte le dialogue souhaité par le MRG

A défaut d'avoir une réponse du gouvernement, le CDS enregistre des échos positifs à sa proposition de dialogue sur les remèdes à apporter au nouveau fléau social qu'est la *« grande pauvreté »*. M. Adrien Zeller, député app. UDF du Bas-Rhin, qui est chargé de ce dossier au sein du parti centriste, a reçu un certain nombre de lettres d'élu, se situant tant dans l'opposition (y compris RPR) que dans la majorité (socialistes et radicaux de gauche), qui lui ont fait part de leur intérêt pour les solutions qu'il a avancées le 6 septembre (*le Monde* du 7 septembre).

Le maire de Saverne en tire deux enseignements : d'une part, qu'il est possible d'*« allier davantage de justice et davantage d'efficacité »* ; d'autre part, que les questions concrètes permettent le dialogue. L'idée de la création d'un *« fonds spécial de lutte contre la grande pauvreté »* — dont le financement, à défaut d'économies réalisées dans le budget 1985, pourrait, suggère le CDS, être assuré par le maintien partiel du prélèvement de 1 % sur les revenus (le produit étant affecté aux bureaux d'aide sociale des communes) —, a été bien accueillie par les présidents de conseils généraux, dont le congrès se poursuit à Colmar. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, dont les propos ont recueilli une large approbation, a indiqué que son parti recevra le MRG — qui en avait fait la demande — pour aborder cette question *« hors les clivages politiques »*.

Pour M. Méhaignerie, il n'est pas question de *« refuser un contact »*, d'autant moins, dit-il, que l'inquiétude des présidents de conseils généraux et des élus locaux en général est *« très forte »* devant le développement de la grande pauvreté. Expliquant que cette démarche *« s'insère dans l'orientation du CDS »* dont *« le nouveau rôle doit être de proposer et de mettre ainsi le gouvernement* — qui *« fait un nouveau discours »* — devant ses *« contradictions »*, il affirme que sur ce dossier (comme sur ceux que le CDS ouvrira chaque mois) les propositions de son parti sont de nature à *« gagner deux ans »* dans *« l'intérêt de la France »*.

De son côté, le MRG se félicite de l'offre de dialogue lancée par un parti de l'opposition, tout en soulignant que, pour lui, une telle volonté *« n'abolit nullement les clivages politiques traditionnels »*.

Après avoir examiné les documents transmis par le CDS sur la grande pauvreté, le secrétariat national du MRG a constitué un groupe de travail pour rencontrer des responsables centristes, *« échanger des propositions, engager une réflexion commune »* et *« contribuer ainsi à l'adoption de mesures utiles aux millions de familles dans le plus grand dénuement »*. Le MRG juge *« bon »* que deux partis discutent *« concrètement d'un sujet d'intérêt général »*, mais il reste encore prudent sur la technique de financement du fonds spécial que propose le CDS. Ce dernier rappelle qu'il a l'intention de déposer, au cours de la discussion budgétaire, un certain nombre d'amendements pour l'alimenter et entend tester alors la bonne volonté manifestée ici et là.

A. CH.

ARRIVÉE DE M. RIFAAT EL-ASSAD EN FRANCE

M. Rifaat El-Assad, frère cadet du chef de l'Etat syrien et vice-président de la République, est arrivé dans la nuit du 18 au 19 septembre à Paris venant de Genève à bord d'un avion spécial, en compagnie d'un groupe de collaborateurs. Aucune indication n'a pu être obtenue sur la durée du séjour en France du vice-président syrien et sur le lieu où il réside.

M. Assad, qui possède une maison à Saint-Nom-la-Bretèche, dans la région parisienne, et un appartement dans un quartier cossu de la capitale, négocierait actuellement l'acquisition d'une luxueuse résidence dans la grande banlieue. Il a effectué ces derniers mois plusieurs brèves visites en France où séjournent depuis le début de l'été deux de ses épouses et sept de ses quatorze enfants.

Les autorités françaises se sont abstenues de tout commentaire sur le séjour de M. Rifaat El-Assad, qui, selon le ministre syrien de la défense, le général Moustapha Tlass, aurait été déclaré *persona non grata* en Syrie. Cette déclaration avait été démentie par l'entourage du vice-président syrien qui justifie son séjour prolongé en Europe par des *« raisons médicales »*.

Le Monde

société

LE DÉBAT SUR L'EUTHANASIE

L'enjeu

par JEAN-YVES NAU

Le débat sur l'euthanasie doit-il sortir de la communauté médicale ? On peut à l'infini discuter du type d'euthanasie, active ou passive, dont on parle. Débrancher une perfusion, interrompre le fonctionnement d'appareils de réanimation, ces actes ne sont certes pas équivalents à l'injection intraveineuse d'un produit mortel ou d'un « cocktail lytique ». Dans les deux cas pourtant, le médecin est, aux yeux de la loi, coupable. Dans le premier, du délit de non-assistance à personne en danger, dans le second, considéré comme meurtrier, il est passible de la Cour d'assises.

Faut-il ou non changer l'ordre des choses, ouvrir publiquement le débat, modifier la loi, c'est-à-dire donner à celui qui prête le serment d'Hippocrate le droit et le pouvoir de traiter impunément de ces questions ? Tel est, tout compte fait, l'enjeu des initiatives médicales dans le champ de l'euthanasie et du « droit de mourir dans la dignité ». Et ce même si, comme dans le cas des signataires du manifeste, on se limite à la réflexion sur le moyen d'assurer aux malades *« une fin aussi dépourvue d'angoisse que possible »*.

Etrange et perverse situation due à l'extension de la notion d'euthanasie. Car, il ne s'agit plus ici de la mort douce, de l'aide psychologique, du cheminement la main dans la main jusqu'au cap ultime. L'affaire est bien, avant toute chose, une affaire médicale. Elle date de moins d'un demi-siècle. Avec l'extraordinaire développement des techniques de réanimation, on découvrit qu'il était possible dans certains cas de prolonger la « vie », de maintenir à volonté un sujet en coma dépassé. On s'ingénia même à battre des records. Il y eut ensuite la mise au point des premières transplantations d'organes et — corollaire — les prélèvements chez des sujets morts ou mourants. Le corps médical édictait sans difficultés ses propres règles basées sur des notions de physiologie. C'est aussi sans partage qu'il régla la question de l'acharnement thérapeutique. L'euthanasie était alors circonscrite au corps médical ou, plus exactement, aux équipes soignantes.

Aujourd'hui, rares sont les vieillards qui meurent à domicile, et la notion du seuil de « douleur acceptable » est totalement remise en question. La régulation autoritaire des coûts de la santé commence à se poser de manière cruciale dans les services de réanimation. C'est l'époque choisie par les médecins pour « interpeller » l'opinion publique sur le bien-fondé, la légitimité et les limites de leur action. Ce pourrait n'être qu'une démarche empreinte de démocratie, surprenante, d'ailleurs, chez un corps professionnel depuis toujours soucieux de ses droits autant que de ses devoirs. Ce n'est pas le cas. On pourrait soutenir qu'il n'y a là qu'une angoisse devenue brutalement insupportable.

On pourrait aussi s'interroger sur les raisons qui amènent les praticiens à exposer publiquement leurs difficultés.

Mais il s'agit ici de médecine et de mort. On peut donc trouver pour le moins curieux que des hommes de l'art, eux qui connaissent mieux que quiconque la nature du colloque singulier médecin-malade, puisse rêver à un dialogue d'égal à égal, se déclarer *« prêts à aborder avec leurs malades et à leur demande la question de leur mort »* et à *« réfléchir avec eux au moyen de leur assurer une fin aussi dépourvue de souffrance et d'angoisse que possible »*.

Restent les conséquences sur les grands malades de cet étrange désarroi d'une communauté médicale qui, en France, ne juge pas utile de traiter de ces questions sur les bancs de la faculté. A chercher de manière spectaculaire et pour les raisons les plus diverses un semblant de consensus social dans ce domaine sacré qui est le sien, le corps médical ne parviendrait qu'à hypothéquer le capital de confiance de ceux qui sont un jour ou l'autre amenés à lui confier leur vie.

La permission de tuer

par le professeur JEAN CLOSIER (*)

« Le médecin doit s'efforcer d'apaiser les souffrances de son malade. Il n'a pas le droit d'en provoquer délibérément la mort », affirme l'article 20 du code de déontologie médicale. Le but de la médecine est de guérir et de soulager, mais sans excès d'aucune sorte. Les médecins n'ont pas le droit de vie ou de mort sur leurs malades, et ce n'est pas une décision de justice ou autre (testament par exemple) qui peut les délivrer de leur obligation primordiale qui est de réconforter jusqu'à la dernière minute leurs patients, leur enlever leur angoisse, d'empêcher les souffrances liées à leur fatigue et à leur état. Mais c'est aussi un devoir de ne pas s'obstiner de façon absurde lorsque tout est manifestement perdu. En outre, la détermination du moment de l'échéance fatale n'est jamais totalement sûre, il y a parfois des rémissions étonnantes, des reprises de conscience miraculeuses, mises à profit judicieusement par certains de nos patients particulièrement courageux. De même, l'avis du malade peut changer alors qu'il n'est pas toujours en état de l'exprimer.

Il ne faudrait pas non plus que le malade puisse craindre un seul instant que l'infirmier (ou infirmière) est en train de lui injecter tel ou tel mélange mortel. Il faut qu'il soit convaincu que tout est entrepris pour ne pas le faire souffrir inutilement, qu'on a tenté l'impossible pour le guérir, que l'on fait tout pour supprimer les inconvénients divers liés à sa maladie. Il s'agit d'un réconfort à la fois physique et moral.

Ce qu'on n'enseigne peut-être pas assez, c'est d'avoir la sagesse d'apaiser les souffrances sans en créer d'inutiles, c'est savoir conduire le traitement de l'agonie, ce devoir ultime des médecins, lorsque tous les efforts en vue de la guérison ont échoué, aider à mourir dans la dignité, procurer par des drogues l'apaisement physique et moral, ne pas se laisser aller à l'obstination ou à un acharnement inutile, certes, mais ne pas céder non plus à la tentation de la fuite en avant, qui n'est peut-être qu'une dérobade inconsciente.

Vouloir légiférer en cette matière serait terriblement dangereux, alors qu'il s'agit de cas individuels non superposables. Les demandes des malades ou de leur entourage sont souvent fluctuantes, avec des sentiments mélangés, parfois révisés en dernière minute. Serait-il même licite de supprimer la conscience de quelqu'un qui ne le désire pas, mais ne peut l'exprimer ? On ne peut faire abstraction de toutes ces considérations.

Le terme d'euthanasie mérite réflexion et plus ample discussion. Attitude hypocrite, dira-t-on. Voire ! Les médecins auraient-ils maintenant seuls la permission et même le devoir de tuer ?

(*) Secrétaire général du conseil national de l'ordre des médecins.

Dans l'isoloir de la conscience

par le professeur LÉON SCHWARZENBERG (*)

Empêcher un malade de souffrir, interdire la douleur, c'est le devoir de tout médecin, de toute infirmière. Personne ne peut se dérober à cette règle immémoriale de la médecine, rappelée il y a plusieurs siècles par Ambroise Paré : « Guérir parfois, » soulager toujours », même si de calmer la douleur d'un malade en phase terminale risque d'abréger sa vie.

La situation est différente lorsque la maladie, qui peut encore durer un certain temps, de longs mois parfois, n'est plus supportée par le malade, qui la considère comme une atteinte intolérable à son existence et à sa liberté, et qu'il demande qu'on l'aide à arrêter cette vie qui n'en est plus une : cela devient au sens propre l'euthanasie, et il faut avoir le courage de le dire et de l'écrire.

Une déclaration publique dépasse ici le rôle d'une simple pétition. Elle a plus qu'une valeur morale. Elle acquiert une valeur d'engagement. Le signataire doit savoir qu'il se met désormais au service de malades désespérés qui peuvent lui demander de l'aider. Je suis personnellement tout prêt à reconnaître cet état de fait qui devient un état de droit de la personne humaine. Mais cet engagement a plus valeur personnelle que collective. Car le but n'est pas d'obtenir le vote d'une loi. En pareil cas, seule une personne peut répondre à une personne, avec ce que cela comporte de réflexion, d'interrogations, dans cet isoloir qu'on appelle la conscience. Il n'est évidemment pas question de légiférer sur ce point. Ce n'est pas au moment où on vient d'interdire aux juges de donner la mort qu'on va autoriser des médecins à le faire. »

(*) Cancérologue de l'hôpital Paul Brousse, à Villejuif.

UN ENTRETIEN AVEC LE DOCTEUR BATAILLE

« Nous voulons être à la disposition du mourant »

Le docteur Jacques Bataille est l'un des cinq signataires de l'appel des médecins. Chef du service d'orthopédie de l'hôpital de Saint-Denis, ce chirurgien de quarante-quatre ans qui appartient à l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, explique ci-dessous le sens du manifeste publié le 19 septembre.

— *Votre texte est-il un appel en faveur de l'euthanasie ?*

— Absolument pas. Ce n'est ni le sens de notre démarche, ni le fond de notre pensée. Notre objectif est d'attirer l'attention de nos confrères sur les besoins des mourants et de faire savoir aux gens que, le jour où ils seront affrontés à la mort, ils trouveront des médecins pour les aider. Beaucoup de médecins estiment que lorsque la science ne peut plus rien leur mission est terminée. Or c'est le moment où les malades ont le plus besoin qu'on s'occupe d'eux, de parler de leurs problèmes.

— *Et si un mourant nous demande de provoquer sa mort ?*

— Notre conscience doit intervenir. Le problème n'est pas le même si l'on a affaire à un jeune suicidaire ou à une personne âgée incurable, qui a demandé depuis longtemps qu'on l'aide à mourir le mieux possible.

— *Vous acceptez donc l'euthanasie active ?*

— Nous n'aimons pas ces mots. Administrer un « cocktail lytique » à un malade n'est jamais anodin. Le médecin le vit parfois très mal. Euthanasie active évoque nazis. Cela donne l'impression que nous décidons de la mort, alors que nous voulons être à la disposition du mourant. Notre attitude n'est pas d'imposer au malade une mort sans souffrance mais de respecter ses désirs. Que veut-il ? Mourir seul ? Mourir en s'endormant progressivement ? Avoir de quoi mourir sur sa table de nuit ? Nous devons répondre à sa demande.

— *Mais faut-il suivre forcément le mourant ? Est-il toujours dans les meilleures conditions pour décider ?*

— Non, il nous appartient aussi de prendre nos responsabilités de médecin. Il y a des gens qui sont extrêmement dégradés ou qui souffrent atrocement. Ceux-là, nous sommes prêts à les aider à mourir activement.

— *L'euthanasie active est condamné par la loi et par l'ordre des médecins. N'avez-vous pas le sentiment d'être hors-la-loi ?*

— Non, c'était la même chose pour l'avortement avant le vote de la loi. Nous n'incitons pas au suicide, nous incitons à aborder le problème de la mort, au lieu de l'occulter. Un article du code de déontologie dit qu'il faut respecter la volonté du patient.

— *Votre démarche ne ressemble-t-elle pas à celle qui avait amené des médecins, dans les années 70, à se prononcer pour l'avortement ?*

— Oui, c'est aussi une démarche contre l'hypocrisie médicale et contre un certain pouvoir médical. Pour l'avortement comme pour l'assistance aux mourants, on se met à la disposition des malades. Prescrire une thérapeutique, fermer la porte du malade en lui faisant croire que tout va bien, est plus facile que d'accepter d'être interrogé sur la mort et, éventuellement, prescrire un coktail lyrique.

— *Avez-vous l'impression d'appartenir à une minorité ?*

— J'ai l'impression d'appartenir à une minorité qui dit tout haut ce que pense la majorité. Je suis persuadé que beaucoup de médecins seront d'accord avec ce texte mais non avec sa publication. Pour eux, ces choses-là appartiennent à une intimité qui ne doit pas être discutée sur la place publique. Nous, nous voulons que le débat soit posé et que les gens puissent savoir compter, le moment venu, sur leur médecin.

— *Ne joue-t-on pas sur les mots ? Nul ne vous contestera la nécessité d'assister le malade pour calmer sa souffrance ou son angoisse. Aider à provoquer la mort est différent...*

— La frontière n'est pas aussi nette. D'ailleurs, je vous le répète, l'euthanasie active est secondaire. Nous sommes affrontés beaucoup plus souvent à des malades qui veulent soulager leurs souffrances ou qui sont angoissés devant la mort qu'à des malades qui demandent de cesser de vivre. ». — R.S.

Temps de vivre et temps de mourir

(Suite de la première page.)

Quelques formules choc de Mme Odette Thibault, l'une des dirigeantes de l'Association française pour le droit de mourir dans la dignité, illustrent cette nouvelle revendication. Défendant la *« qualité de la mort »*, elle affirmait en mars dernier : *« Savoir mourir fait partie du savoir-vivre. »* Ou encore : *« Le suicide est la seule façon de mourir vivant. »* et, à propos de l'euthanasie : *« On a supprimé la peine de mort, mais que dire de la peine de vie qu'on inflige lorsque celle-ci est devenue insupportable ? »* Nouvelle revendication, nouveau langage : la mort est parée des attributs de la vie, et vice versa.

Le mot euthanasie ne plaît à personne — et pas seulement parce qu'il rime avec nazi. C'est un mot piège dont le sens a évolué au cours de l'histoire. Au début du dix-septième siècle, il signifiait « mort douce et paisible ». Trois cents ans plus tard, il désignait l'ensemble des moyens entrepris pour lutter contre la douleur chez les grands malades. Aujourd'hui, c'est l'acte de donner ou de se faire donner la mort.

Mais ce mot piège recouvre des choses assez différentes. L'euthanasie dite passive consiste à soulager la souffrance du malade, en lui administrant par exemple de fortes doses de morphine qui peuvent hâter son décès ; en mettant fin aux procédés de réanimation circulatoire, rénale ou respiratoire qui le maintenaient en vie, ou simplement en ne lui dispensant pas de soins (dans le cas d'un nouveau-né malformé). Alors que l'euthanasie active suppose une intervention spécifique dans le but de mettre fin aux jours de quelqu'un : soit en laissant à sa portée des pilules mortelles ; soit en lui administrant une piqûre de sel de potassium ou un « cocktail lytique » (mélange de drogues perfusées à fortes doses). La frontière entre euthanasie passive et active n'est d'ailleurs pas aussi claire, puisque l'arrêt d'une réanimation peut provoquer une agonie intolérable qu'une piqûre viendra alors conclure.

Elargir le débat

Atténuer les souffrances d'un malade est une obligation que tous les médecins reconnaissent. L'euthanasie active elle-même est parfois pratiquée, mais les médecins ne se vantent guère de ce genre d'actes, officiellement condamnés par leur ordre, qui, pourtant, s'oppose à toute réglementation en la matière.

La question est de savoir si la situation actuelle doit être maintenue ou si un débat public s'impose. Beaucoup de médecins veulent rester seuls devant leur conscience et dénoncent toute forme de « médecine spectacle ». D'autres, au contraire, estiment insupportables de telles questions si elles ne sont pas diffusées et partagées. Les cinq signataires de l'appel du 19 septembre pensent, quant à eux, que tous les médecins devraient être sensibilisés au drame des mourants et que tous les malades devraient être persuadés que leur médecin les *« aidera à mourir »*.

Cet accompagnement ne se réduit pas à des actes médicaux. Il exige du temps, beaucoup de sensibilité et une formation que les intéressés n'ont pas reçue. C'est vrai aussi des infirmiers, dont le rôle est capital au moment de la mort.

Un jésuite, le Père Patrick Verspieren, avait jeté un pavé dans la mare au début de cette année. *« Notre société se trouve entraînée sur la pente de l'euthanasie »*, écrivait-il dans la revue *Études*, en dénonçant la banalisation des cocktails lytiques. Et il contestait aux médecins le droit de définir eux-mêmes l'éthique médicale. On assista alors à une passe d'armes entre ce religieux et d'éminents « patrons ». Passe d'armes momentanée et d'ailleurs limitée : les moralistes ne semblent plus exister, les philosophes s'occupent d'autre chose et les pouvoirs publics sont au balcon.

Faut-il circonscrire le débat sur l'euthanasie aux médecins et aux théologiens ? Ou au contraire le diffuser en l'élargissant ? La mort n'est-elle pas une « question de société » — et quelle question ! — qui intéresse tout le monde ? Il ne s'agit pas seulement de philosophie ou de morale ; si l'acharnement thérapeutique par exemple est contesté, c'est aussi parce qu'il coûte extrêmement cher. Le citoyen a le droit d'être informé sur ce qui se passe réellement dans les hôpitaux, ne serait-ce que pour dissiper sa crainte d'être « supprimé » en cas de maladie incurable.

Un manifeste ambigu, signé par cinq médecins, n'était sans doute par le meilleur moyen de lancer le débat public. Mais l'écho qu'il a obtenu témoigne d'un intérêt et d'une inquiétude. Le congrès international de Nice contribuera aussi à sortir de l'ombre le sujet tabou de la mort, à condition de ne pas se limiter à des simplifications.

ROBERT SOLÉ.

DEUX MILLE MANIFESTANTS A PARIS POUR LA LIBÉRATION DES DÉTENUS BASQUES

Deux mille personnes ont manifesté, le mercredi 19 septembre, dans la soirée, de la place de la République à l'église de la Trinité, à Paris, à l'appel de plusieurs organisations d'extrême gauche, pour demander la libération des huit Basques en grève de la faim depuis le 8 août, dont sept d'entre eux sont menacés d'extradition. La Cour de cassation doit examiner leur cas vendredi 21 septembre.

Les familles des détenus, en tête de la manifestation, tenaient une banderole où des fragments du tableau de Picasso *Guernica* avaient été reproduits et sur laquelle on pouvait lire *« Non aux expulsions et aux extraditions »*. *« Nous ne sommes pas des délinquants, mais des combattants politiques. Nous comptons sur la solidarité de tous les démocrates français »*, a déclaré leur porte-parole au terme de la manifestation.

Une délégation avait été reçue le même jour par un membre du cabinet du ministre de la justice. Elle comprenait plusieurs élus municipaux du Pays Basque français et demandait, entre autres, que les détenus soient examinés par des médecins indépendants n'appartenant pas à l'administration pénitentiaire.

« L'EUTHANASIE N'EST PAS UNE PRATIQUE ACCEPTABLE »

affirme l'un des signataires

Le professeur Jean Bignon, qui est l'un des cinq signataires du texte, s'inquiète de l'interprétation qui pourrait en être faite. « *Cet appel*, nous a-t-il déclaré, *est destiné au corps médical. Il cherche à susciter une prise de conscience et une attitude responsable des médecins devant les problèmes difficiles posés par certains grands malades à l'approche de la mort.*

« Pour ma part, responsable d'un service hospitalier, confronté quotidiennement avec ce problème, je suis persuadé que l'euthanasie n'est pas une pratique acceptable. La mission du médecin au service de la vie est d'aider les grands malades en leur évitant au maximum l'angoisse et la souffrance. Cela peut et doit être obtenu par des approches psychologiques et par des médications antalgiques.

« Afin d'éviter tout malentendu dans les relations entre médecins et malades, il me paraît très souhaitable et urgent que soit fait un effort d'information et de formation pour toutes les catégories de personnel soignant, médecins, généralistes ou spécialistes, infirmières et infirmiers. »

PRÉCISION. — Le docteur Jacques Bataille, chef de clinique assistant des hôpitaux de Paris, actuellement en exercice dans le service de réanimation pédiatrique de l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches (Assistance publique), tient à faire savoir que le docteur Jacques Bataille, signataire du texte du 19 septembre, est un homonyme.

Arrêter un traitement

par JEAN-ROGER LE GALL (*)

En réanimation comme ailleurs, la but de la médecine n'est jamais de hâter la mort. Dans certains cas, il devient inutile de la retarder, lorsqu'elle est inéluctable à bref délai du fait de la maladie initiale, malgré les moyens thérapeutiques dont nous disposons. Il est possible, actuellement, de maintenir en survie des patients pour lesquels aucun espoir de guérison ne subsiste, tel qu'un patient ayant une complication aiguë lors d'une maladie maligne incurable. La question de l'arrêt du traitement à visée curative se pose de façon fréquente en réanimation.

Notre attitude consiste alors à ne maintenir que les thérapeutiques visant au confort du malade : antalgiques, anxiolitiques, perfusions intraveineuses ou sondes gastriques pour maintenir une hydratation normale, ventilation artificielle ou oxygénothérapie nasale pour éviter la sensation d'asphyxie. Par contre, l'antiviothérapie lourde, l'épuration extra-renale, les transfusions de sang ou de dérivés sanguins sont arrêtées. Notre décision ne se fonde pas uniquement sur des arguments statistiques. En effet, les diverses méthodes qui, ces dernières années, ont permis de préciser le pronostic : indices de gravité, nombre et persistance de défaillances viscérales, ne sont applicables qu'à des groupes de malades. Dans tel groupe de cent malades il est possible de prédire avec un intervalle de confiance assez étroit, une mortalité de 60 % % ; mais on ne peut dire quels seront les soixante malades qui décéderont. C'est dire que nous nous fondons plutôt sur un ensemble d'arguments : l'âge, l'état de santé préalable, la nature curable ou non de la maladie de fond, l'absence d'amélioration malgré la traitement intensif déjà entrepris.

Finalement, c'est l'ensemble de l'équipe, médecins et infirmières qui prend la décision qui lui semble la plus raisonnable. Nous ne rencontrons jamais d'opposition de la part de la famille lorsque celle-ci est avertie d'une telle décision et que lui en sont exposées les raisons.

L'arrêt du traitement à visée curative est décidé pour environ 4 % des malades de réanimation. Le décès survient alors en quelques heures ou quelques jours et sans souffrance. Jamais, par contre, nous n'avons pratiqué de geste qui, en lui-même, puisse hâter la mort, car cela n'entre pas dans notre rôle de médecin.

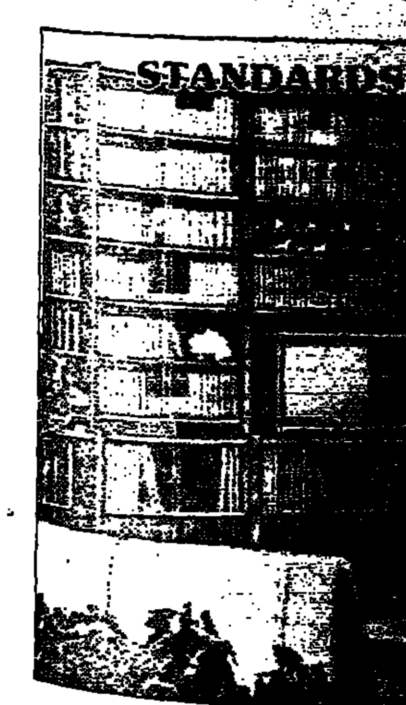
(*) Chef du service de réanimation médicale à l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

LE FRÈRE DE CAROLINA

Sierre (Suisse). (AFP.) — Un jeune Chilien de vingt-deux ans, qui avait mis fin aux jours de sa sœur, à la demande de celle-ci parce qu'elle était atteinte d'un cancer incurable, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis par le tribunal de Sierre, dans le canton du Valais, en Suisse.

En février dernier, les deux jeunes gens participaient à un camp de ski. Un soir, Carolina Joux, qui était atteinte d'un cancer depuis l'âge de quinze ans et ne supportait plus ses souffrances, a demandé à son frère Pedro de l'aider à mourir.

Le frère et la sœur se sont enfermés dans leur chambre. La jeune fille but du champagne et de la vodka avant d'absorber des barbituriques. Elle a alors demandé à son frère de lui couper les veines du poignet si elle ne mourait pas assez vite, ce que fit Pedro qui, de plus, étouffa sa sœur avec un oreiller. Aussitôt après, il se livrait à la police.





هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

LES « LOCATIONS D'UTÉRUS »

Une quinzaine de femmes ont accepté de porter un enfant pour un couple stérile

L'annonce de la première « location d'utérus » française (*le Monde* du 20 septembre), n'a pas surpris le secrétariat d'Etat à la santé : le docteur Geller avait régulièrement informé les autorités compétentes de ses initiatives, comme il l'a expliqué à notre correspondant à Marseille.

Cette simple initiative et l'écho qui lui est donné placent le gouvernement dans une situation difficile. D'un côté, il soutient, preuves à l'appui, qu'une telle démarche tombe sous le coup de la loi. De l'autre, il lui est difficile d'inculper le praticien marseillais sans se mettre à dos une partie de l'opinion publique très sensible à la détresse d'un couple stérile. Cette difficulté est parfaitement traduite par le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale.

« *C'est une histoire très émouvante*, a confié Mme Georgina Dufoix sur Europe 1. *Ma première réaction, ministérielle, a été de dire : cette pratique est condamnable. Mais ma position de femme est d'être inquiète : que se passera-t-il si la mère s'attache à l'enfant, si cette jeune femme a de la peine à se séparer de l'enfant ? Qui sera la mère ? Et puis, il y a l'argent : un bébé, cela ne s'achète pas ; c'est pourquoi, toutes ces pratiques, que je trouve belles, m'inquiètent.* »

Beauté ? Inquiétude ? Au moment même où Mme Dufoix confiait ses impressions, le secrétariat d'Etat à la santé – qui dépend du ministère des affaires sociales et de la solidarité – ne voulait retenir que le caractère doublement illégal de cette pratique : incitation à l'abandon d'enfant, commerce d'enfant.

Il faudra pourtant, de toute évidence, trouver rapidement une solution : les initiatives en matière de location d'utérus se multiplient. Dans quelques mois, elles auront perdu toute originalité. Elles commenceront en revanche à poser de douloureuses questions, comme le démontrent les expériences américaines.

A Paris, l'Association nationale pour l'insémination artificielle de substitution (ANIAS) annonce que cinq femmes ont déjà accepté moyennant contrepartie financière, de porter un enfant pour un couple stérile. « *Chez nous, les sommes se situent entre 20 000 francs et 30 000 francs* », nous a expliqué Mlle Annick Gressus, infirmière, présidente de cette association créée en août 1983. « *Pour l'instant cinq femmes se font inséminer. Ce sera le cas avant la fin de l'année pour dix autres volontaires. Nous recevons des appels de toute l'Europe, d'Algérie, du Maroc. La rémunération n'est pas obligatoire. Nous avons même parmi nos volontaires une directrice d'école qui ne demande rien.* » On assure à l'ANIAS ne pas avoir de contacts avec le docteur Geller. « *Un représentant du secrétariat d'État à la santé nous a conseillé de ne pas bouger avant d'avoir le feu vert*, explique Mlle Gressus. *Nous n'envisgeons pas pour notre part de rendre publiques nos grossesses et nos naissances.* »

Débattre ? Légiférer ? Au secrétariat d'Etat à la santé, on annonce plusieurs manifestations importantes fin 1984 et début 1985. L'objectif est de débattre publiquement de l'ensemble des questions posées par les manipulations autour de la procréation. Un rapport sur ce thème a été demandé à Mme Nicole Questiaux. Il devrait prochainement être examiné par le Comité national d'éthique. Ce débat pourrait aussi rapidement prendre une tournure médicale, les difficultés techniques et économiques rencontrées par les spécialistes de la fécondation *in vitro* laissant libre cours aux initiatives plus ou moins marginales, les locations d'utérus se substituant alors aux tentatives de reproduire en laboratoire la fécondation naturelle d'un couple dont la femme est stérile.

J.-Y. N.

LES EXPLICATIONS DU DOCTEUR SACHA GELLER

« Le bonheur serait-il contraire à l'ordre public ? »

Le docteur Sacha Geller, qui a pratiqué l'insémination artificielle de Patricia, nous a fait la déclaration suivante :

« J'assume l'entière responsabilité de cet acte. Je m'en suis d'ailleurs ouvert au professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, et au professeur Jean Bernard, président du comité d'éthique, ainsi qu'au professeur Louis René, président de la section éthique auprès du conseil de l'ordre.

» Le 8 novembre 1983, j'ai demandé une audience au professeur Roux et je me suis engagé à ne pas mettre en route de « prêt d'utérus » sans avoir le feu vert du ministère. J'ai commencé à instruire des dossiers en prévenant les postulants que rien ne serait fait sans l'accord du secrétariat d'Etat à la santé.

» Le 30 janvier, j'avais instruit cent quarante-neuf dossiers. J'ai demandé alors au professeur Jacques Roux une lettre officielle. Pas de réponse. Les femmes me harcelaient. Le 12 mars 1984, j'ai envoyé un lot de cinquante dossiers totalement instruits sans que cela coûte un centime au patient, et chaque cas n'avait comme solution possible qu'un prêt d'utérus. Chaque dossier était accompagné d'une lettre du couple demandant lui-même l'autorisation au secrétariat d'Etat. Il devenait impossible d'attendre. J'ai eu devant moi un cas particulièrement dramatique. La femme stérile et désespérée de l'être avait fait trois tentatives de suicide. Elle me dit : « *Si vous ne faites rien, je me suicide !* » Chantage certes. Je pose le problème à un psychiatre qui soulève la possibilité d'un passage à l'acte. Donc, c'est moi qui suis passé à l'acte. Je l'ai fait à titre strictement personnel, en mon âme et conscience dans la solitude de mon cabinet. J'en ai informé toutes les autorités.

» Je connaissais Patricia, postulante depuis le 11 janvier 1984 pour le prêt d'utérus. Elle correspondait du point de vue du groupe sanguin et tissulaire. Elle était très fière de son acte. Pour les 50 000 F dont les médias ont fait état, je ne suis au courant de rien. J'ai transmis sous enveloppe les notes de frais de Patricia au couple et les enveloppes du couple à Patricia sans jamais savoir ce qu'elles contenaient. Mais si l'on doit parler d'argent, il faut savoir qu'une insémination de ce type requiert quinze mois de disponibilité pour la porteuse d'enfant, car il faut plusieurs inséminations et des études préliminaires.

» Désormais, outre le fait qu'il y aura des gens heureux, les pouvoirs publics vont devoir résoudre le problème qui leur est posé. Le seul argument jusqu'ici soulevé est que tout cela est contraire à l'ordre public. Le bonheur serait-il contraire à l'ordre public ? »

Propos recueillis par
JEAN CONTRUCCI.

ANCIEN CHEF DE LA MILICE A LYON

Paul Touvier serait mort

De notre correspondant

Grenoble. – Un banal « avis de remerciements », inséré dans la rubrique nécrologique du *Dauphiné libéré*, daté du 20 septembre, laisse supposer que Paul Touvier, l'ancien chef régional de la milice de Lyon, est décédé, à l'âge de soixante-dix ans, à une date et en un lieu inconnus. L'avis, signé des « *familles Berthet et Touvier* » et portant mention des villes de Chambéry, Voiron, Dijon et Paris, ne précise pas, en effet, où et quand serait mort l'ancien milicien. Cette annonce a été rédigée au bureau du journal par une femme âgée, qui en a réglé le montant en espèces. Toutefois, de nombreux éléments du texte laissent penser qu'il ne peut s'agir d'un autre que Paul Touvier. Le nom de famille de son amie, devenue plus tard son épouse (Berthet), nom que lui-même obtint le droit de faire figurer, en 1967, sur sa carte d'identité (« *Touvier, dit Berthet* »), ainsi que les villes de Voiron, d'où est originaire Monique Berthet, Chambéry, Dijon et Paris, où il résida, ne laissent pratiquement aucun doute. Toutefois, pour un certain nombre de personnes, il pourrait s'agir là d'une mystification destinée à mettre définitivement Touvier à l'abri des recherches.

Chef de la milice de Lyon durant l'occupation nazie, Paul Touvier a vécu plus de trente ans dans la clandestinité. Condamné deux fois à la peine de mort par contumace par les cours de justice de Lyon (1945) et de Chambéry (1947), pour « *collaboration, exécutions et tortures de résistants* », Touvier aurait alors trouvé refuge chez des religieux – peut-être dans un couvent français ou italien – jusqu'en 1967, date à laquelle se situe la prescription de sa peine.

A la stupéfaction et à l'indignation générales, l'ancien tortionnaire bénéficie, le 23 novembre 1971, d'un décret de grâce, signé par le président Georges Pompidou, mettant un terme à son interdiction de séjour et à la confiscation de ses biens.

Paul Touvier réapparaît alors à son domicile de Chambéry, où il vit sans jamais être inquiété. Mais, dès 1972, de nombreuses protestations contre sa grâce s'élèvent, parmi lesquelles celle de René Cassin, prix Nobel de la Paix, tandis que plusieurs plaintes émanant d'associations de résistants sont déposées contre lui, pour « *crimes contre l'humanité* ». En 1975, la chambre d'accusation de Paris déclare irrecevables ces plaintes en vertu de la prescription, mais cet arrêt sera cassé en 1976. En 1979, la justice conclut que la prescription ne s'applique pas aux crimes contre l'humanité.

Aussi, le 28 novembre 1981, Mme Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, signait-elle un mandat d'arrêt contre Touvier. En février 1983, enfin, l'arrestation de Klaus Barbie suscite le dépôt d'une nouvelle plainte formulée contre Paul Touvier, pour « *crimes contre l'humanité* », par la famille de Victor Basch, le président de la Ligue des droits de l'homme assassiné en 1944.

CLAUDE FRANCILLON.

EN BREF

Droit d'asile refusé à quarante-sept Tamouls

Un groupe de quarante-sept Tamouls, composé en majorité de femmes et d'enfants, débarqué à l'aéroport de Roissy, dimanche 16 septembre, s'est vu refuser le droit d'asile. Le ministère de l'intérieur a pris la décision, en vertu de l'article 12 du décret du 27 mai 1982, régissant l'entrée en France des étrangers, de les réembarquer d'autorité pour Berlin *via* Vienne.

Ces personnes ont été hébergées deux nuits, en zone internationale, à l'hôtel Sofitel. Fuyant le Sri-Lanka, ces voyageurs sans visa, « *n'étaient qu'en transit* », laisse-t-on entendre du côté des autorités françaises, et « *ont tenté un coup de force* » pour rejoindre leurs familles en France (la communauté tamoule en France se compose de douze mille personnes environ).

Un enterrement « Leclerc » à Paris

M. Michel Leclerc a bravé le monopole des Pompes funèbres à Paris en assurant, mardi 18 septembre, le transport et l'inhumation d'un mort entre le neuvième arrondissement de la capitale et un cimetière du Val-de-Marne. « *On doit pouvoir choisir son enterrement comme on choisit sa robe de mariée* », affirme le frère d'Edouard Leclerc, qui s'en est pris déjà aux « monopoles » de la vente des voitures neuves et de la distribution de l'essence. « *Mes prix sont de 30 % à 50 % moins chers que ceux pratiqués actuellement. Au-delà du prix, c'est aussi une question de liberté.* »

La mairie de Paris, forte de la loi du 28 décembre 1904 qui confie aux municipalités l'organisation des pompes funèbres, a aussitôt annoncé qu'elle se réservait d'« *entamer les procédures juridiques nécessaires* » pour faire respecter le loi. Toutefois, « *en raison des multiples interrogations que pose sur le plan du droit tant communautaire qu'interne l'exercice de ce monopole* », la municipalité a demandé à M. Georges Vedel, ancien doyen de la faculté de droit, de rapporter ce dossier devant le comité consultatif du contentieux près la mairie de Paris.

L'ex-FLNC revendique trente-huit attentats

L'ex-FLNC a revendiqué dans un communiqué, le 18 septembre, trente-huit attentats commis en Corse au cours de ces derniers mois. On peut remarquer que ces actions sont non datées, et que, pour la plupart, aucune adresse n'a été précisée. Dans le passé, certains attentats avaient parfois été revendiqués deux fois. D'autre part, l'ex-FLNC dément avoir été l'auteur de trois attentats (contre le Club Méditerranée de Porto-Vecchio, une société de transport de fonds du Crédit agricole à Ajaccio et contre un restaurant de Bonifacio).

Toutefois, l'explosion d'origine criminelle, qui a eu lieu à Paris dans la nuit du 19 au 20 septembre contre la façade de la Société générale, n'a pas encore été revendiquée. Le 20 septembre s'ouvrait à Paris le procès de cinq militants de l'ex-FLNC. En Corse, depuis début septembre, dix-sept attentats ont été commis (pour le mois de septembre 1982, il y en avait eu soixante-trois).

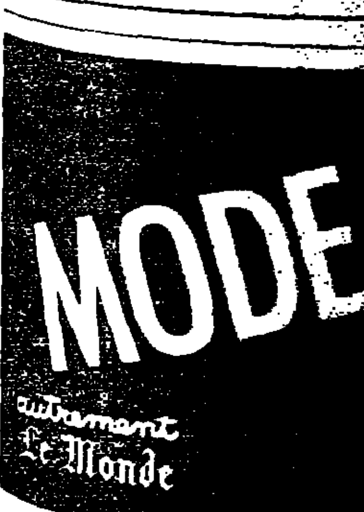
● *Soixante personnes tuées par la chute d'un DC-8.* – Les équipes de secours fouillant les décombres de l'immeuble en construction sur lequel s'est écrasé, mardi 18 septembre, un DC-8 équatorien dans le quartier El Rosario de Quito ont retrouvé les corps de soixante victimes, dont quatorze enfants. Vingt autres personnes sont portées disparues. Le DC-8 de la compagnie AECA qui assurait la liaison Miami-Quito-Guayaquil s'est écrasé au décollage à la suite d'une panne de moteur.

● *La LICRA rend hommage à l'imam Benzouaou.* – Après le décès de Si Mohammed Benzouaou imam de la Grande Mosquée de Paris, des suites des blessures que lui avait infligées un malade mental (*le Monde* du 20 septembre), la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) déclare, dans un communiqué, que la victime était « *un ami de toujours de la LICRA* » et « *le symbole de l'Islam tolérant* ». Pour la LICRA, « *ce crime est un crime raciste* ». « *Voilà où mène le fanatisme religieux* », conclut le communiqué en lançant un appel à « *la tolérance et à la fraternité* ».

● *Fausse rentrée au collège Claude-Debussy à Aulnay-sous-Bois.* – Les mille élèves du collège Claude-Debussy, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), n'ont pas encore commencé l'année scolaire. L'équipe de direction a été renouvelle pendant les vacances et l'emploi du temps établi par l'équipe précédente s'est révélé impraticable.

L'accueil des élèves est assuré mais la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), craignant que les conditions de surveillance soient insuffisantes, a demandé aux familles de ne pas envoyer leurs enfants au collège.

● *Dix-neuf prix Nobel mettent l'humanité en garde contre une catastrophe nucléaire.* – Avant une conférence sur « Le sort de la Terre », qui doit prochainement réunir à Washington les représentants de toutes les organisations écologistes et antinucléaires américaines, une déclaration, cosignée par dix-neuf prix Nobel (physique, chimie, médecine et économie), met en garde l'humanité contre le risque d'« hiver nucléaire » consécutif à l'explosion des bombes atomiques et aussi contre les dangers de la surpopulation.



SPORTS

LES COUPES D'EUROPE DE FOOTBALL

Epreuve de force basque pour les Girondins

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Comment pouvait-on être gréviste depuis deux semaines et mettre autant de cœur à l'ouvrage que les footballeurs de l'Athlétic de Bilbao, battus *in extremis* (3-2) par les Girondins de Bordeaux, après une empoignade digne des géants européens ? Candide égaré parmi les trente mille spectateurs du stade-vélodrome aurait vite appris qu'avant d'être footballeurs professionnels tous les joueurs de Bilbao sont des... Basques.

« L'Athlétic, c'est l'honneur du pays basque, affirme M. Pedro Aurteneche, le président du club. *C'est un symbole d'Euzkadi* (1), *et nous voulons qu'il soit défendu seulement par des Basques. Porter les couleurs de l'Athlétic confère un énorme sens des responsabilités aux jeunes. »*

Cette foi a peut-être aidé les joueurs de Bilbao à se surpasser pour résister puis inquiéter les Bordelais, comme elle les avait aidés l'été dernier à remporter leur deuxième titre national consécutif tout en gagnant la Coupe d'Espagne aux dépens des richissimes Real de Madrid et Football Club de Barcelone.

Depuis la création du club en 1898, par des marins et ingénieurs britanniques venus exploiter les mines de fer de Biscaye, les seuls non-Basques à avoir porté le maillot de l'Athlétic (sans « o », car le nom n'a jamais été hispanisé) ont été les Anglais au début du siècle.

« Cette limitation à un recrutement régional est un défi pour le club et pour les joueurs », estime Xavier Clemente, l'entraîneur.

Indentité

Pour tenir ce pari avec la Real Sociedad de San-Sebastian, championne d'Espagne 1981 et 1982, qui suit la même politique, l'Athlétic de Bilbao doit travailler en parfaite complicité avec tous les clubs de Biscaye. Plus de cent cinquante d'entre eux se sont engagés à confier leurs meilleurs espoirs à l'Athlétic, qui peut les incorporer dans ses équipes de jeunes ou les préparer à une carrière professionnelle dans son centre de formation à Lezama.

Même passé au peigne fin par les recruteurs espagnols, le Pays basque espagnol, qui compte à peine plus de deux millions d'habitants dans ses trois provinces (Alava, Biscaye et Guipuzcoa) ne pourrait s'enorgueillir de posséder la meilleure équipe d'Espagne si les entraîneurs successifs de l'Athlétic ne veillaient pas à cultiver, voire à exacerber, l'*« identité basque »*.

« Notre mode de recrutement ne nous permettrait pas de disposer des meilleurs techniciens du football espagnol reconnaît Xavier Clémente. *Il il nous faut donc miser sur l'amour du maillot : la force et la vaillance sont des vertus ancestrales de notre peuple. »*

De fait, le football pratiqué par les Basques est plus britannique que latin, avec l'engagement physique, les longues passes et le jeu de tête qui le caractérisent. *« C'est aussi un choix objectif,* précise l'entraîneur, *car il pleut presque autant à Bilbao qu'en Angleterre, et ce football est adapté au terrain boueux et lourd. »*

Pour les Bordelais, cette épreuve de force pouvait être d'autant plus redoutable que, parmi les vingt clubs de la première division française, l'effectif des Girondins se distingue en moyenne par la plus petite taille (1,74 m) et le poids le plus faible (69 kg). Les champions de France ont, il est vrai, d'autres arguments, comme la maîtrise technique, la spontanéité, les accélérations de leur carré d'as en milieu de terrain.

Hélas ! les Girondins étaient privés pour ce premier choc européen de leurs deux héros de l'Euro 84, Jean Tigana (douleurs aux muscles adducteurs) et le Portugais Fernando Chalana (élongation à une cuisse). Comme Alain Giresse, étroitement marqué par de Andres, n'était pas dans un bon jour, les Bordelais ont éprouvé en première mi-temps bien des difficultés pour trouver une faille dans le bloc défensif adverse. Dieter Muller y parvenait bien à la vingt-neuvième minute, mais la joie de Bordeaux sera de courte durée. Profitant d'un petit relâchement des Girondins, les Baques égalisaient moins de deux minutes plus tard, par Endika.

Cette réussite allait encourager les footballeurs de Bilbao à sortir de leur réserve défensive en début de deuxième mi-temps. Plus déterminés dans leurs actions, ils avaient pris le jeu à leur compte quand Patrick Battiston, bien lancé par Muller, exploitait un contre pour redonner l'avantage à son équipe à la soixantième minute. Le plus beau coup de théâtre survenait neuf minutes plus tard, quand Julio Salinas profitait d'une mésentente entre Battiston et son gardien de but Dominique Dropsy sur un ballon lancé en profondeur pour s'en emparer et égaliser une deuxième fois.

Dès lors, tout devenait possible dans cette fin de match totalement débridée, où les deux équipes recherchaient tour à tour le KO. C'est Battiston qui trouvera le premier l'ouverture, en expédiant une superbe transversale à destination de Bernard Lacombe, dont la reprise de volée, à la soixante-dix-neuvième minute, donnera un avantage, cette fois définitif, aux Bordelais.

Les Basques auraient sans doute mérité un meilleur sort, mais il leur reste encore quatre-vingt-dix minutes, le 3 octobre, à Bilbao, pour renverser la situattion dans leur « cathédrale » de San Mames, où seul un petit miracle pourrait sauver les Bordelais de l'élimination au premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions.

GERARD ALBOUY.

(1) Nom du pays basque dans la langue basque.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

(Matches aller)

COUPE DES CLUBS CHAMPIONS

*Bordeaux (Fr.) b. Bilbao (Esp.), 3-2 ; Juventus Turin (It.) b. *Tampere (Finl.), 4-0 ; Liverpool (Ang.) b. *Poznan (Pol.), 1-0 ; *Etoile rouge Belgrade b. Benfica Lisbonne (Port.), 3-2.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

*Barcelone (Esp.) b. Metz (Fr.), 4-2.

COUPE DE L'UEFA

*Paris-SG (Fr.) b. Heart of Midlothian (Eco.), 4-0 ; *Sporting Lisbonne (Port.) b. Auxerre (Fr.), 2-0 ; *Monaco et CSK Sofia (Bulg.), 2-2.

CYCLISME. — Le Belge Eric Vanderaerden a gagné, mercredi 19 septembre, Paris-Bruxelles au sprint devant le Français Charles Mottet, vainqueur du Tour de l'Avenir et l'Irlandais Sean Kelly.

LA VICTOIRE DE PARIS-SAINT-GERMAIN

Susic l'artiste

Devant les résultats désastreux de son équipe, M. Francis Borelli, le président du Paris-Saint-Germain, avait tempêté, menacé de prendre des sanctions si ses joueurs ne faisaient pas à l'avenir mieux leur métier. Visé à plus d'un titre pour sa nonchalance et parfois sa médiocrité, Stafet Susic a-t-il entendu le président ? Comment expliquer autrement l'étonnante performance réalisée par le Yougoslave à l'occasion du match que l'équipe parisienne a joué et gagné (4-0), mercredi 19 septembre au Parc des Princes, en Coupe de l'UEFA (Union européenne des associations de football) contre Heart of Midlothian (Ecosse).

Susic est la star du football parisien. Acheté il y a deux ans à prix d'or par le le PSG, il se fait, dit-on, payer en dollars. Sur le terrain, ce petit gabarit n'exerce pas toujours son talent avec la rigueur du professionnel. *« Trop payé »*, disent certains.

Le PSG devrait-il pour autant se passer de son génie sous prétexte que le Yougoslave n'a pas sur le terrain une activité débordante ? Les Ecossais ne sont pas encore revenus de leur mésaventure, au point qu'ils ont souvent employé la manière forte pour contrarier le Yougoslave.

A tout le moins, Susic leur a joué quatre mauvais tours. Deux au cours de chaque période : d'abord, d'une pichenette, il expédia un coup franc dans le but écossais à la manière de Michel Platini, avant d'apporter sa contribution au deuxième but de Dominique Rocheteau. Le Yougoslave n'en resta pas là. Il ajouta, en tirant dans la foulée, un troisième but au crédit de son équipe avec la complicité de Toko ; il donna enfin sur un plateau à l'Autrichien Niederbacher un ballon que ce dernier transforma en quatrième but. La boucle était bouclée.

Sans doute les Ecossais n'étaient-ils, selon l'expression de Dominique Bathenay, qu'une *« bonne équipe de deuxième division »* ; ils auront néanmoins redonné aux Parisiens la confiance qui leur manquait depuis le début de la saison, et permis à un artiste de donner la pleine mesure des ses possibilités.

GILLES MARTINEAU.

RELIGION

Le pape défend vigoureusement les droits des Indiens du Canada

De notre envoyé spécial

Ottawa. — Arrivé le 19 septembre dans la capitale fédérale pour les deux derniers jours de son voyage canadien, sous un soleil radieux, Jean-Paul II a remonté le canal Rideau par bateau pour se rendre au centre de la ville. S'adressant dans la soirée aux membres du gouvernement et au corps diplomatique, le pape les a invités à être *« les défenseurs d'une conception nouvelle de l'humanité, une conception qui n'envisage pas seulement les problèmes de société en fonction des équations économique, technique ou politique, mais en fonction des personnes vivantes, des êtres humains créés à l'image et à la ressemblance de Dieu »*.

La veille, Jean-Paul II avait dû renoncer à rencontrer à nouveau les Indiens des territoires du Nord-Ouest. Faute de pouvoir se rendre à Fort-Simpson — son avion n'ayant pu atterrir à cause du mauvais temps, — il a dû se résigner à parler aux Indiens et aux Inuits par le truchement de la télévision.

« Aujourd'hui, leur a-t-il dit, *je veux proclamer cette liberté nécessaire à une mesure juste et équitable d'autodétermination dans votre vie, en tant qu'autochtones. Avec l'appui de toute l'Eglise, je proclame tous vos droits et les obligations qui en découlent et aussi je condamne l'oppression physique, culturelle et religieuse et tout ce qui vous priverait, vous ou tout autre groupe, de ce qui lui appartient en droit. La position de l'Eglise est claire : les individus sont en droit de participer aux décisions de la vie publique qui touchent leur propre vie. La participation constitue un droit qui s'étend aux domaines économique, social et politique. Ce principe vaut pour tous. Il s'applique de façon particulière à vous, les autochtones, alors que vous vous efforcez de prendre la place qui vous revient de droit parmi les peuples de la terre, avec une mesure juste et équitable d'autonomie. Pour vous, une base territoriale dotée de ressources suffisantes est également nécessaire, afin de développer une économie viable pour les générations présentes et futures. »*

Cette prise de position, que certains ont comparée au *« Vive le Québec libre ! »* du général de Gaulle a été prononcée en connaissance de cause, puisque le pape a ajouté : *« Je sais que des pourparlers sont en cours avec le gouvernement fédéral et que les parties en cause ont fait preuve de beaucoup de bonne volonté. C'est mon espoir et ma prière que des résultats satisfaisants puissent être obtenus »*.

ALAIN WOODROW.

ÉDUCATION

NOMINATION DE PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ

Sont nommés professeurs des universités par décret publié au *Journal officiel* du 19 septembre :

● **Lettres et sciences humaines :**

Mme Simone Delesalle, née Renaudat (linguistique, Paris VIII), Françoise Lugassy, née Toulouse (psychologie, Nancy II), Mlle Judith Bates (anglais, Chambéry), M. André Rousseau (allemand, Bordeaux III).

● **Droit, sciences politiques, économiques et de gestion :**

— *Droit privé :* Mme Joanna Schmidt, née Szalewski (Dijon), MM. Jean Deveze (Toulouse I), Gérard Champenois (Paris II), Paul Le Cannu (Bordeaux I), Jean-Jacques Daigre (Poitiers), Patrick Courbe (Rouen).

— *Sciences de gestion :* Mlle Francine Roure (ENSET), MM. Bernard de Montmorillon (Dijon), Alain Desreumaux (Lille II), Jean-Louis Malo (Poitiers), Alain Couret (Toulouse I).

— *Droit public :* Mme Monique Chemillier, née Gendreau (Paris VII), MM. Bruno Kornprobst (Dijon), Patrick Juillard (Paris I), Jean-Pierre Queneudec (Paris I).

— *Science économique :* M. Roger Frydman (Paris X).

D'autre part, M. Michel de Certeau est nommé directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.





ENVIRONNEMENT

La RFA tranche en faveur de l'essence sans plomb dès 1988

Le gouvernement français a réagi vigoureusement à l'initiative allemande

L'extension des dégâts aux forêts par les « pluies acides » — surtout sensibles dans les massifs résineux d'Europe centrale — pousse actuellement les gouvernements à prendre une série de mesures pour limiter la pollution atmosphérique, notamment celle due aux gaz d'échappement des moteurs. Le 12 septembre, la Suisse a décidé de limiter la vitesse de la circulation automobile sur tout son territoire à compter du 1er janvier 1985 (80 kilomètres-heure sur route et 120 kilomètres-heure sur autoroute). En outre, une vignette est instituée pour les automobilistes étrangers qui emprunteront le réseau à grande vitesse (autoroutes et « semi-autoroutes »).

En Suède et en Grande-Bretagne, des rapports officiels viennent d'être publiés attirant aussi l'attention sur les risques que font courir aux forêts, aux lacs... et aux hommes les émissions sans frein de gaz polluants émanant aussi bien de la circulation automobile que de l'industrie.

Mais c'est en Allemagne fédérale que les décisions prises, le 18 septembre, pour l'adoption progressive de l'essence sans plomb sont le plus spectaculaires. Poussé par le fort lobby des députés « verts » du Bundestag, le gouvernement fédéral a rompu la politique communautaire et pris la décision unilatérale de convertir son parc automobile à l'essence sans plomb dès 1988.

Le gouvernement français, par la voix de M. Laurent Fabius, a vigoureusement réagi à cette initiative. Les constructeurs français ne sont pas prêts à cette conversion. Pas plus que l'opinion publique, peu sensibilisée en France au problème des pluies acides — dont les dégâts sont encore limités — et surtout attachée à la conduite nerveuse permise par le super...

De notre correspondant

Bonn. — Tous les véhicules à essence vendus sur le marché ouest-allemand devront obligatoirement, à partir du 1er juillet 1988 pour les cylindrées supérieures à 2 litres, du 1er juillet 1989 pour les autres, satisfaire à de sévères normes antipollution, calquées sur celles déjà en vigueur aux Etats-Unis et au Japon. Ils devront consommer de l'essence sans plomb et être équipés de catalyseurs à trois voies, seule technologie actuellement disponible. Les conducteurs qui achèteront de tels véhicules à partir du 1er juillet 1985 se verront par ailleurs accorder des avantages fiscaux.

Adoptées par le gouvernement ouest-allemand le mercredi 19 septembre à l'issue d'un débat qui a suscité les passions, ces mesures sont le fruit d'un compromis. Les autorités allemandes espèrent que le délai finalement retenu dissuadera les pays européens de lancer une action pour entrave aux règles de la CEE. Le premier ministre français, M. Laurent Fabius, avait adressé mercredi matin un message qualifié de mesuré au chancelier Kohl pour lui demander de tenir compte des problèmes de ses partenaires européens.

En RFA, le délai accordé aux constructeurs a été la cible immédiate des partis de l'opposition. A la demande des sociaux-démocrates et des Verts, le Bundestag devait consacrer ce jeudi une séance de questions d'actualité à ce sujet. Pour sa part, l'industrie automobile qui a tout fait pour retarder les échéances a réagi avec une certaine prudence tout en rappelant qu'il lui paraissait dangereux commercialement de s'aventurer sur cette voie sans être assuré de voir les autres pays de la CEE s'y engager en même temps.

L'introduction des catalyseurs et de l'essence sans plomb doit permettre de diminuer de 80 à 90 % les émissions des trois principaux polluants rejetés dans l'atmosphère par les véhicules à essence : monoxydes de carbone, hydrocarbures et oxydes d'azote. Selon une plaquette officielle publiée en juin dernier à Bonn, 55 % environ des oxydes d'azote et 39 % des hydrocarbures émis en RFA proviennent des gaz d'échappement. Les oxydes d'azote jouent un rôle crucial dans la destruction des forêts, véritable drame national outre-Rhin. Ils contribuent à la formation des pluies acides et ont la propriété, sous l'effet de la lumière, de dégager de l'ozone, gaz particulièrement nocif pour la végétation. Les monoxydes de carbone sont considérés pour leur part comme des gaz cancérigènes. Quant au plomb, il constitue un danger pour l'organisme humain. Des études menées aux Etats-Unis sur des échantillons de population ont montré que les mesures antipollution avaient réduit de 37 % en quatre ans la quantité de plomb accumulée dans le sang des individus.

Arbitrage difficile

L'arbitrage du chancelier Kohl constitue un revers pour son ministre de l'intérieur chargé des problèmes d'environnement, M. Friedrich Zimmermann (CSU). Celui-ci s'était fait le champion de l'introduction des normes restrictives dès 1986, puis s'était battu pour des mesures d'incitation beaucoup plus importantes que celles finalement retenues. Il s'est heurté sur ce point à l'opposition déterminée de son collègue des finances, M. Stoltenberg (CDU).

Les exonérations fiscales ont été calculées pour représenter en moyenne 3 000 DM (environ 9 000 F) pour des véhicules achetés avant 1987, alors que le coût supplémentaire des catalyseurs est estimé à 1 200 DM. La taxe automobile, qui s'élève actuellement à 14,40 DM par an et par 100 cm3, sera portée à 16 DM pour les véhicules non équipés achetés jusqu'à la fin de 1985 et à 21 DM au-delà.

Jusqu'au dernier moment, le chancelier Kohl a été tiraillé par les contradictions de sa majorité, divisée sur l'urgence des mesures à prendre, les uns faisant valoir que la gravité de la pollution ne permettait plus l'attentisme, les autres donnant la priorité aux considérations économiques. Le Bundestag lui-même avait voté, en février dernier, une résolution exigeant l'introduction obligatoire des nouvelles normes dès 1986.

Le chancelier avait préféré retarder le moment de trancher, s'exposant une nouvelle fois aux critiques de ceux qui l'accusent d'être incapable de prendre des décisions rapides. Il a laissé ainsi se développer une controverse qui n'a pas amélioré l'image de la coalition. Les partenaires européens qui ont refusé de se laisser convaincre par la gravité des problèmes de pollution atmosphérique en Allemagne fédérale, ne lui ont pas facilité la tâche. L'Italie et la France font à cet égard figures d'accusés principaux.

HENRI DE BRESSON.

DEUX AVANTAGES

L'introduction de l'essence sans plomb présente deux avantages distincts. Elle permet, d'abord, de réduire le taux de plomb en circulation, ce qui améliore les conditions d'hygiène des hommes. Le plomb est toxique à haute dose — le cas extrême étant le saturnisme. Il s'accumule dans le sang, les dents, les os, et provoque des troubles du comportement, notamment chez les jeunes enfants. Mais la nocivité du plomb est difficile à déterminer car on ne connaît pas le seuil critique d'accumulation du plomb dans l'organisme. En outre, les prises de sang ne donnent qu'une indication approximative sur la plombémie, étant donné que le plomb se fixe surtout sur les os.

L'autre avantage de l'essence sans plomb, c'est de permettre l'installation de catalyseurs sur les conduits d'échappement des moteurs, ces fameux « pots catalytiques » qui détruisent les hydrocarbures imbrûlés, les oxydes d'azote, le dioxyde de soufre et tous ces gaz polluants soupçonnés de détruire les forêts par accumulation de dépôts acides. Les pots catalytiques ne peuvent pas fonctionner avec de l'essence plombée car le plomb encrasse très rapidement les catalyseurs.

La France souhaite que la question de la pollution atmosphérique soit étudiée dans son ensemble

M. Laurent Fabius a écrit le 19 septembre à M. Helmut Kohl, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, pour le mettre en garde contre les conséquences d'une décision isolée de la RFA sur l'introduction d'essence sans plomb et de pots d'échappement à catalyseur. Si la teneur de la lettre du premier ministre français n'a pas été révélée, l'argumentaire de la France a fait l'objet d'un communiqué de M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie.

La France, dit-il, *« souhaite que soit pris en compte avec le problème de la pollution automobile, celui de la pollution atmosphérique globale et de sa responsabilité dans le phénomène des pluies acides »*. Une manière de dire que les centrales au charbon de l'Allemagne de l'Ouest sont plus polluantes que les automobiles, alors que les centrales nucléaires françaises sont peu nocives, en fonctionnement normal. Paris soutient en outre depuis longtemps que les émanations des véhicules allemands seraient moindres si la vitesse était limitée dans ce pays comme elle l'est en France.

En fait, se cache dans ces prises de position la crainte que la France soit fortement pénalisée — chez ses constructeurs automobiles comme pour ses raffineurs — si seules les mesures concernant l'essence sans plomb et le catalyseur étaient adoptées à Bruxelles (voir le dossier consacré à ce sujet dans le supplément du *Monde* daté 27-28 mai 1984). Elle aurait alors à investir beaucoup plus fortement que l'Allemagne. M. Malvy reconnaît cependant que l'Allemagne fédérale ne fait qu'anticiper *« sur les résultats des travaux en cours au niveau communautaire »*. Les ministres de l'environnement de la CEE étaient en effet convenus le 28 juin de mettre sur le marché à partir de 1989 de l'essence sans plomb. Ils avaient même admis que les pays qui le désiraient pourraient avancer cette échéance (*le Monde* daté 1er-2 juillet). M. Malvy ne s'en déclare pas moins *« défavorable à des décisions unilatérales qui, en l'absence d'une position commune sur les données techniques du dossier, risqueraient d'aboutir à un fractionnement du marché »*.

B. D.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Le 17 septembre 1984 est décédé

M. Paul AUCHATRAIRE,
ingénieur ECP,

Selon sa volonté, son corps a été remis à la faculté de médecine.

De la part des familles Auchatraire et Blanc.

25, rue Henri-Tariel,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— Paris. Meylan (Isère).

Les familles Gérard
et Guy Barthélémy
ont la douleur de faire part du décès de

M. Julien BARTHÉLÉMY,

leur père,
à l'âge de quatre-vingt-seize ans.
Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 20 septembre 1984.

— M. et Mme Jean Elissabide
et leurs enfants,
M. Pierre Elissabide,
M. et Mme Yves Henry et leur fils,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène BIDEGAIN-ELISSABIDE,

survenu le 18 septembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques seront célébrées à Pau le 21 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Jacques, sa paroisse, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.

35, rue Croix-de-Fer,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
Ambassade des Etats-Unis,
Khartoum, Soudan.
Rue de la Cabeyre,
33240 Saint-André-de-Cubzac.

— Toute sa famille
et ses amis

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Aldo CALO,

survenu à Princeton, le 17 septembre 1984.

— Mme William Cargill,
son épouse,
M. et Mme Robert Glaenzer,
M. et Mme Roger-William Cargill
et leurs fils,
M. et Mme Guy Cargill
et leurs fils,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Bage-Cesbron,
Mme Maurice Cargill,
ses sœur et belle-sœur,
Les familles Bage-Cesbron, Cargill, Marchegay, Japy et Dreyer,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. William CARGILL,
architecte DPLG,
voyer général honoraire
de la Ville de Paris,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 18 septembre 1984, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité en Vendée.
Une cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 3 octobre, à 14 h 30, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à la fondation John Bost, 24130 La Force.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Lyon. Beziers. Gap.

Mgr Paul Chevallier,
recteur de la faculté catholique de Lyon,
Parents et amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme CHEVALLIER,

survenu le 19 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Une messe sera célébrée en la chapelle de l'hôpital du Calvaire, le vendredi 21 septembre, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Gap après une messe, à 15 heures, en la cathédrale.

Les condoléances seront reçues sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Bussières, Isker et Ahrweiler
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

Gaston PETIT,
sculpteur statuaire,
professeur honoraire des Arts appliqués à Paris,
grand prix
du Salon des artistes français,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé dans sa quatre-vingt-quatorzième année et inhumé dans le caveau de famille à Mellecey (Saône-et-Loire), *le 20 septembre 1984*.
Pour tous ceux qui ont connu cet artiste, d'origine châlonnaise, qui ont su apprécier son art et ses œuvres. Merci.

Mme Bussière,
9, rue Gabrielle, 92140 Clamart.

— Mmes Irène et Liliane Singer,
ses filles,
M. et Mme Léon Szulczynski,
son frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Armand SINGER,

survenu le 17 septembre 1984, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le vendredi 21 septembre 1984. Rendez-vous entrée principale, à 9 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

4, impasse Cope, 75018 Paris.

— M. Michel Stanesco
et sa fille Corina,
Leurs parents et leurs amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michel STANESCO,
née Magda Dragoi,

survenu le 17 septembre 1984, à l'âge de trente-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 21 septembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Nicolas de Saint-Maur.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Marise Betourne, née Larvor,
son épouse,
Ses enfants et sa famille,

très touchés des innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées de tous côtés lors du décès de

Jacques BETOURNE,

mais dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient toutes les personnes qui se sont ainsi associées à leur peine.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort du

docteur Georges RIGOIR,

une pensée est demandée à ceux qui ont conservé son souvenir.

Services religieux

— Mme Jacques Lemaigre-Dubreuil,
Mme Jean-Pierre Lemaigre-Dubreuil,
M. et Mme Wilhem Zacharias,
Mlles Patricia, Yolande, Viviane Lemaigre-Dubreuil,
Le comte et la comtesse Baudoin de Moustier

prient d'assister aux services religieux qui seront célébrés à la mémoire de

Jean-Pierre LEMAIGRE-DUBREUIL.

— Messe à Barrou (Indre-et-Loire) le samedi 22 septembre, à 11 heures ;
— Messe à Paris dans la crypte de l'église Saint-Honoré-d'Eylau, le lundi 24 septembre, à 18 h 30.

Communications diverses

— Un rassemblement pour la commémoration de la libération des prisonniers patriotes, en 1944, est organisé par les sections parisiennes de la FNDIRP et de l'ANACR, l'Amicale des anciens déportés de Ravensbrück, avec le concours des Associations de la Résistance et de la déportation et du Mouvement combattant, le samedi 22 septembre. Rendez-vous à 10 h 30 à la prison de la Santé (angle rue J.-Dolent et de la Santé), à Paris-14e, et à 15 heures, à l'ancienne prison de la Roquette (devant le porche), rue de la Roquette, à Paris-11e.





nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 246-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières * Ventes sans exposition préalable

MARDI 25 SEPTEMBRE

S. 9. — 14 h 30, armes anc. et obj. sur la chasse. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 10. — Beaux meubles. - Me BOSCHER.
S. 14. — Succ. Mme X... Tblx, dessins, estampes, obj. d'art, d'ameublt. — Mes ADER, PICARD, TAJAN.

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

S. 3. — Meubles, objets d'art. - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 5. — 21 h, Tblx anc. Expos les 25 et 26, de 11 à 18 h. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 7. — Obj. d'art et de bel ameublt des 18e et 19e s. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, exp. MM. Dillée, Lévy-Lacaze.
S. 16. — Meubles, objets de vitrine. - Mes PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

JEUDI 27 SEPTEMBRE

S. 2. — Tblx anc., mod., mbles, sièges 19e, N. III et style, obj. marine et vitr. - Mes GROS, DELETTREZ.
S. 10. — Gravures 19e. - Me RENAUD.
S. 11. — Bjx, poupées, bronzes, obj. d'art. - Me CHARBONNEAUX.
S. 13. — Bons mbles et obj. mob. - Me ADER, PICARD, TAJAN.

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

S. 4. — 14 h, tblx 19e-20e, art russe. - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 16. — Bons meubles et obj. mob. - Me ADER, PICARD, TAJAN.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
BOSCHER, 3, rue d'Amboise (75002), 260-87-87.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, Fbg-Saint-Honoré (75008), 359-66-56.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
GROS, DELETTREZ, 22, rue Drouot (75009), 770-83-04.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 246-61-16.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 246-46-44.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-48-95.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

L'OUVERTURE DE LA XII[e] BIENNALE DES ANTIQUAIRES

Un décor de prix

L'inauguration de la XII[e] Biennale internationale des antiquaires, au Grand Palais, le 19 septembre, avait lieu au profit de la Fondation pour la recherche médicale française. Les cartons, plus démocratiquement que de coutume, pouvaient donc être acquis par tous, et pour trois cents cinquante francs... Aussi l'âge des participants était-il plutôt d'époque, et quelquefois de haute époque. Le prix incluait un buffet. Le luxe policé de l'ensemble était juste troublé par les formidables effluves de parfums contradictoires.

Cette douzième Biennale réunit quelque cent trente exposants venus pour la plupart des meilleurs quartiers de Paris mais aussi, et en bon nombre, de Belgique ou des Pays-Bas ou, en touches légères, de Grande-Bretagne et d'Italie. Si tous les meilleurs n'y sont pas, ceux qui y sont comptent parmi les meilleurs, ou les plus réputés, parmi les plus riches en tout cas car le prix d'un stand est très élevé. D'autant plus élevé que la décoration, ou l'architecture d'intérieur comme on dit cérémonieusement, joue ici un rôle considérable, et davantage encore que les années passées. La décoration intervient d'abord à l'échelle du Grand Palais dont les 13000 mètres carré, généreusement pourvus de respirations, rues et avenues, jardins aussi sophistiqués qu'éphémères, sont couverts sur le mode pyramidal par un déluge de tissus orangé dont un curieux effet est de rappeler les douloureuses cimaises du Douanier-Rousseau, l'exposition voisine.

Elle intervient aussi dans chaque stand, où les meubles, les objets, les tableaux, les bijoux sont disposés suivant des mises en scène qui peuvent être très élaborées. L'ensemble, sans même s'attacher au détail est à cet égard impressionnant.

Le détail et l'essentiel, ce sont évidemment ces meubles transfigurés par les soins conjugués des vernis, des restaurateurs, des experts, pour atteindre le nirvana des prix ; ce sont des tapisseries sans le moindre accroc, des tapis si propres qu'on s'en ferait des draps. Et des tableaux qui semblent tomber tout droit du chevalet. A peu d'exception près, chez les marchands, et si l'on ne tient pas compte d'une ou deux galeries, les tableaux n'ont d'ailleurs pas la qualité des meubles. On s'étonne du nombre effarant des Bruegels même si l'on en sait la famille prolixe, comme on s'étonne de la primauté des meubles et objets du dix-huitième siècle. Mais cela respecte en somme les lois, les modes ou les vérités du marché.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Jusqu'au 7 octobre, de 11 à 23 heures, le dimanche, de 10 à 20 heures. Entrée : 35 F.

BIBLIOGRAPHIE

« BRANCHEZ-VOUS ! » DE JOËL ET STELLA DE ROSNAY

« Nous souhaitons avant tout que le micro-ordinateur soit pour vous une invitation au voyage », écrivent Joël et Stella de Rosnay dans le livre qu'ils viennent de consacrer à cette nouvelle ménagerie qui se peuple de plus en plus d'espèces.

Il a paru vexant aux auteurs que trop d'adultes répondent encore : *« L'ordinateur, c'est bon pour les jeunes. »* Pour aider à « brancher » les retardataires, ils ont écrit – en s'amusant beaucoup, sûrement – un petit ouvrage plein d'anecdotes, d'images, de dessins, de schémas, de diagrammes, et surtout de conseils pour tous ceux qui veulent « faire le saut », en cédant souvent la parole à trois personnages-guides : Informatix, Electronix et Télématix, chacun représentant une fonction-clé de la micro-informatique : matériel, logiciel ou communication. Pas de discours, mais des réponses aux questions : à la maison, a quoi sert un micro-ordinateur ?

Que faut-il acheter ? Comment ça marche ? Combien ça coûte ? On sort de là en se disant qu'après tout ce n'est pas si sorcier de se « brancher ». Réconfortant.

* Editions Olivier Orban. 160 pages. 79 F.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

« Cycle jardins ». 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, M[me] Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Panthéon », 10 h 30, marches, (D. Bouchard).

« Chez un restaurateur de meubles », 15 h 30, devant Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Halles », 15 heures, 1, rue Montmartre (B. Czarny).

« Hôtel de Mondragon », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (M[me] Ferrand).

« Notre-Dame dans le roman de Victor Hugo », 15 heures, métro Cité (M[me] Haullier).

« Les impressionnistes », 15 heures, entrée du musée du Jeu de paume (P.-Y. Jaslet).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 20 septembre :

UN DÉCRET

● Portant création de la réserve naturelle de Mantet dans les Pyrénées-Orientales.

UN ARRÊTÉ

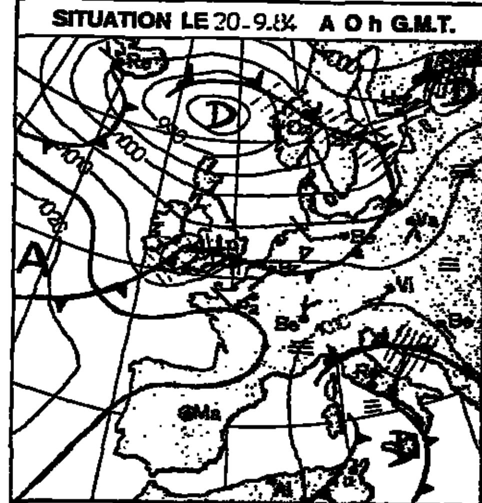
● Portant agrément d'organismes préparant au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique.

UNE LISTE

● D'admission à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1984.

MÉTÉOROLOGIE

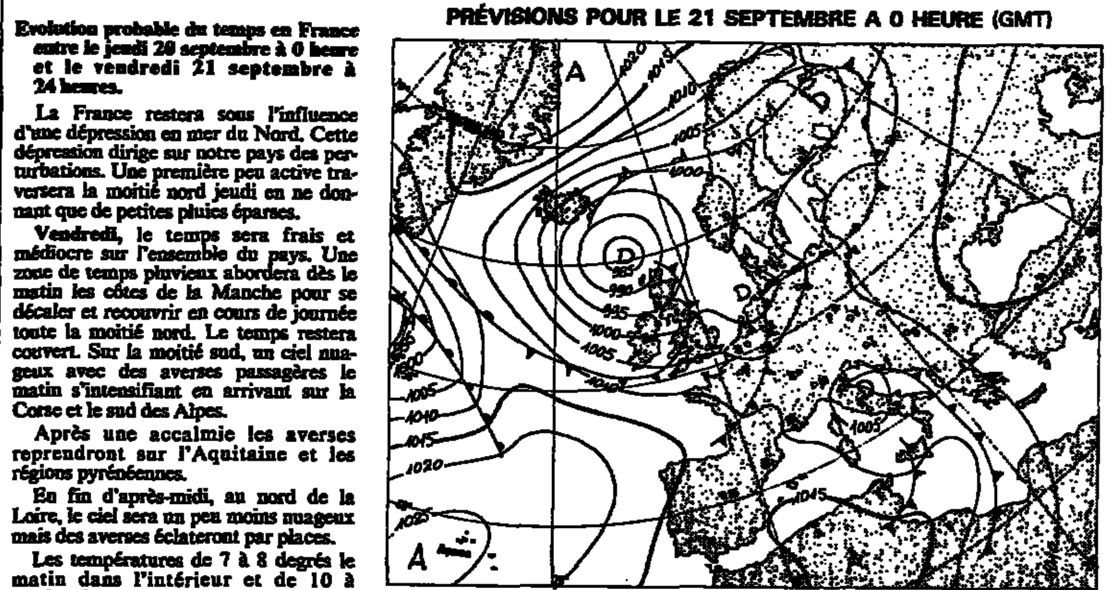
SITUATION LE 20-9.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-09-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 septembre à 0 heure et le vendredi 21 septembre à 24 heures.

La France restera sous l'influence d'une dépression en mer du Nord. Cette dépression dirige sur notre pays des perturbations. Une première peu active traversera la moitié nord jeudi en ne donnant que de petites pluies éparses.

Vendredi, le temps sera frais et médiocre sur l'ensemble du pays. Une zone de temps pluvieux abordera dès le matin les côtes de la Manche pour se décaler et recouvrir en cours de journée toute la moitié nord. Le temps restera couvert. Sur la moitié sud, un ciel nuageux avec des averses passagères le matin s'intensifiant en arrivant sur la Corse et le sud des Alpes.

Après une accalmie les averses reprendront sur l'Aquitaine et les régions pyrénéennes.

En fin d'après-midi, au nord de la Loire, le ciel sera un peu moins nuageux mais des averses éclateront par places.

Les températures de 7 à 8 degrés le matin dans l'intérieur et de 10 à 11 degrés sur les côtes ne dépasseront pas 15 degrés l'après-midi dans le Nord, 17 à 18 degrés dans le centre et 17 à 20 degrés sur les régions méridionales.

Le vent sera modéré de nord sur la vallée du Rhône et assez fort soufflant en rafales sur les côtes de la Manche.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 20 septembre à 8 heures, de 1011,3 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 septembre ; le second le minimum de la nuit du 19 au 20 septembre) : Ajaccio, 22 et 13 degrés; Biarritz, 20 et 13; Bordeaux, 21 et 11; Bourges, 17 et 13; Brest, 17 et 14; Caen, 19 et 13; Cherbourg, 17 et 13; Clermont-Ferrand, 16 et 11; Dijon, 18 et 11; Grenoble-St-M.-H., 18 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 12; Lille, 18 et 11; Lyon, 16 et 10; Marseille-Marignane, 21 et 10; Nancy, 18 et 12; Nantes, 19 et 12; Nice-Côte d'Azur, 22 et 17; Paris-Montsouris, 19 et 13; Paris-Orly, 19 et 13; Pau, 21 et 10; Perpignan, 22 et 16; Rennes, 18 et 12; Strasbourg, 18 et 11; Tours, 18 et 13; Toulouse, 20 et 9; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 13 degrés; Amsterdam, 17 et 11; Athènes, 27 et 18; Berlin, 17 et 10; Bonn, 17 et 11; Bruxelles, 16 et 11; Le Caire, 35 et 20; îles Canaries, 26 et 20; Copenhague, 14 et 9; Dakar, 31 et 26; Djerba, 27 et 18; Genève, 19 et 11; Istanbul, 28 et 18; Jérusalem, 27 et 17; Lisbonne, 28 et 15; Londres, 18 et 12; Luxembourg, 15 et 10; Madrid, 26 et 7; Montréal, 20 et 12; Moscou, 13 et 10; Nairobi, 27 et 14; New-York, 24 et 12; Palma-de-Majorque, 24 et 11; Rio-de-Janeiro, 29 et 20; Rome, 23 et 15; Stockholm, 12 et 8; Tozeur, 30 et 16; Tunis, 24 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

COLLOQUE

THÉORIE ET PRATIQUE. – L'Institut de psychologie et sciences sociales appliquées (IPSA) organise, du 24 au 26 septembre, un colloque à Angers sur le thème « Théorie-Pratique, Discours sientifique et pratiques professionnelles ». Trois activités-clés seront proposées aux participants : une approche critique à partir des conférences-débats ; des confrontations, en fonction de leur expérience, dans le cadre de carrefours destinés à résoudre des problèmes précis ; des communications individuelles ou collectives sur certains aspects particuliers. Sujets proposés : clinique et pratiques thérapeutiques ; politiques d'action sociale et travail social ; scolarisation et insertion professionnelle ; discours théologiques, croyances religieuses et pratiques d'Eglises ; évolution technologique et innovation dans l'entreprise ; crise de la militance ; pratiques éducatives et sociétés.

Le frais de participation sont de 600 F, incluant l'envoi ultérieur des Actes et les trois déjeuners. Ils pourront être pris en charge au titre de la formation permanente. Demi-tarif pour les étudiants.

★ **Colloque théorie-pratique. IPSA Laboratoire ROPS, BP 808, 49005 Angers CEDEX. Tél. : (41) 88-33-12, p. 481 et 187.**

CONCOURS

VIDEO-CLIPS. – Le Studio, rue Quincampois organise pour tous les cinéastes, chanteurs ou musiciens amateurs, un concours de vidéo-clips. Le court métrage (de préférence en couleur) doit avoir une durée de cinq à douze minutes. Tous les genres sont admis, dramatique, fantastique ou romantique, et tous les styles de musique, pourvu qu'il soit adapté à la partie visuelle. La date limite de dépôt des bandes est le 15 décembre. Premier prix : présentation au Festival de Saint-Tropez et réalisation d'un 45-tours ; deuxième prix : un magnétoscope ; troisième prix : des cassettes vidéo.

★ **Le Studio, 15, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 202-03-42 ou 278-73-90 (Mario ou Edouard).**

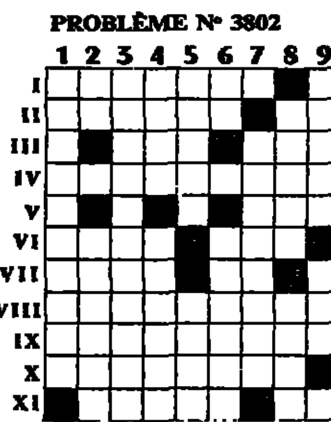
SÉMINAIRE

DEVENIR PATRON. – La Chambre de commerce et d'industrie interdépartementale (CCII) Val-d'Oise-Yvelines propose, à partir du 21 septembre, un séminaire de préparation à la création d'entreprise. Ce séminaire comprend trois phases : des séances de réflexion sur les différents problèmes de la création d'entreprise et de la vie de la PME (douze journées réparties sur deux mois à raison de deux jours par semaine) ; des journées organisées en fonction des besoins des futurs chefs d'entreprise ; une assistance à la mise en place de la jeune entreprise.

★ **CCII. Direction de la promotion industrielle, M[me] Volan, M. Pirosin. Tél. : 953-96-22.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3802



HORIZONTALEMENT

I. Pêcheurs devenus prêcheurs. – II. Major pour mineurs. Démonstratif. – III. Evoque dune ou dyne. Rend service en desservant. – IV. Est réputée changeante, bien qu'on la qualifie généralement de fidèle. – V. Article. – VI. Auteur d'une symphonie espagnole et d'une rhapsodie hongroise. Possessif. – VII. Superlatif. Roulent autant en Bigorre qu'en Navarre. – VIII. Ne manque pas de se faire remarquer quand elle sort. – IX. Vit sans travailler du fruit de ses anciennes activités. – X. Cessez le feu ! – XI. Pièces de boucherie. Copulative.

VERTICALEMENT

1. Entreprise n'employant que des ouvrières. – 2. Les Transalpins n'en manquent pas. Rarement rapporté par celui qui l'a pris. – 3. Deux qui battent à l'unisson dans un même cœur. – 4. Fait jouer son chien. Ne voyait jamais sa femme sans rencontrer sa belle-sœur. – 5. Peut être piquée par celui qu'on a piqué. Prison. – 6. Préposition. Leur ligne de conduite est toute tracée. – 7. Diligence toujours en service malgré la modernisation des transports. – 8. Permettent le transport ou le bloquent. En Loire-Atlantique. – 9. Déesse féconde de certains fauchés. Destinée.

Solution du problème n° 3801

Horizontalement

I. Cendrier. – II. Ecœurant. – III. Noir. Ru. – IV. Tuerie. Ni. – V. IV. Inégal. – VI. Mine. Il. – VII. Elira. One. – VIII. Laërte. – IX. Job. CO. Ur. – X. Enlaidis. – XI. Ensiler.

Verticalement

1. Centime. Jeu. – 2. Ecouvillon. – 3. Noie. Niable. – 4. Derrière. An. – 5. Ru. IN. Arcis. – 6. Irréel. Todi. – 7. Eau. OE. Il. – 8. RN. Nain. Usé. – 9. Tailleur.

GUY BROUTY.

AUTOMNE A PARIS

A l'occasion des traditionnelles Fêtes d'automne, le cinquième arrondissement invite les Parisiens à participer à diverses manifestations du 21 septembre au 28 octobre.

Le 22 septembre à 21 heures : Féerie aquatique, à partir de péniches ancrées quai Saint-Bernard, un spectacle musical et pyrotechnique est proposé sur une musique d'Offenbach (gratuit).

Pour les amateurs de musique, trois concerts classiques sont prévus : Monteverdi, le 27 septembre à 21 heures à l'Église Saint-Séverin ; Mendelssohn, Paganini, Prokofiev, Faure et Rimski-Korsakov, le 4 octobre à 21 heures à la chapelle du Val-de-Grâce et le 23 octobre, à 21 heures, à l'église Saint-Médard, Jean-Sébastien Bach.

Un spectacle de variétés aura lieu, le 17 octobre à 21 heures, à la Mutualité. Vedettes : François Valéry et Jean Lahaye. Le prix des places pour les concerts et le spectacle est de 40 et 50 francs. Billets à retirer à la mairie du V[e] ou sur place le soir même.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	11	200
	681	500
	691	500
	771	500
	3 581	2 000
	50 291	10 000
	76 281	10 000
2	0 252	2 000
	1 962	2 000
	3 042	2 000
3	163	500
	853	500
	883	500
	3 683	2 000
	6 863	2 000
4	4	100
	124	600
5	55	200
	055	700
	775	500
	865	500
	00 595	10 000
	82 365	10 200
6	6	100

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
6	306	600
	836	600
	6 036	2 100
	27 586	10 100
	094 666	1 000 100
7	27	200
	057	500
	227	700
	347	500
	637	500
	5 727	2 200
8	28	200
	658	500
	3 588	2 000
	35 158	10 000
	54 478	10 000
	69 318	10 000
9	859	500
	7 469	2 000
	31 069	10 000
	68 029	10 000
	365 389	4 000 000
0	00	200
	100	700
	980	500

LOTO N° 38 TIRAGE DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1984

26 27 28 35 36 37 – 29 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 26 SEPTEMBRE ET SAMEDI 29 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

84 – TRANCHE DES OIES SAUVAGES – TIRAGE DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1984 – 70[e]

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement de TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

Le numéro **277426** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille : 077426, 177426, 377426, 477426, 577426, 677426 gagnent **50 000,00 F**

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
207426	270426	277026	277406	277420	10 000,00 F
217426	271426	277126	277416	277421	
227426	272426	277226	277436	277422	
237426	273426	277326	277446	277423	
247426	274426	277526	277456	277424	
257426	275426	277626	277466	277425	
267426	276426	277726	277476	277427	
287426	278426	277826	277486	277428	
297426	279426	277926	277496	277429	

Tous les billets se terminant par	gagnent
7426	5 000,00 F
426	1 000,00 F
26	200,00 F
6	100,00 F

84 – TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 19 SEPTEMBRE 1984 – 71[e]

BIBLIOGRAPHIE

« CE QUE JE CROIS », de Claude Imbert

Le futur a-t-il un avenir ?

Il était une fois un petit garçon qui faisait sa communion solennelle dans la bonne ville de Castres, alors que les Allemands s'apprêtaient à entrer dans Paris. Après la cérémonie, le foie gras et le vol-au-vent de rigueur malgré la tristesse des temps, l'aumônier du collège convoqua ses jeunes ouailles. Pour leur parler, au-delà de la défaite imminente, de l'avenir, des découvertes qui allaient changer le cours du monde.

Pour avoir changé, il a changé ! Et le petit garçon qui s'appelait Claude Imbert et dirige aujourd'hui la rédaction du *Point*, de s'en émerveiller autant qu'il s'en inquiète, en se livrant à son tour, après bien d'autres, au difficile exercice du *« ce que je crois »*. Sa franchise est d'autant plus méritoire qu'elle fait surtout apparaître, en fin de compte, son embarras. *« Ignorant la foi »*, qui *« s'éprouve ou ne s'éprouve pas »*, voyant trop de chrétiens *« pas seulement croyants pour ce qui est du ciel, mais crédules pour ce qui est de la terre »*, aimant au demeurant les églises et *« acceptant »* qu'il y ait un *« Etre »*, un *« quelque chose qui est là plutôt que le rien »*, il conclut sur ce chapitre que l'homme ne peut *« rien connaître de ce surréel »* sans pouvoir pour autant le *« refuser »* ou le *« récuser »*.

Mais si Claude ne croit pas, Geneviève, elle, croit. Qui est Geneviève, qui va constamment intervenir dans ce livre en opposant ses idées *« courtes mais claires »* au scepticisme du témoin principal ? Une veuve de quatre-vingts ans, délaissée par ses quatre enfants et qui vit paisiblement dans une maison de retraite de la Ville de Paris. A la question que pose notre confrère au début de son livre : pourquoi tant de progrès accomplis en trente ans dans l'ordre matériel ont-ils semé un *« sentiment diffus d'insatisfaction, un désarroi des esprits, une boulimie inassouvie »*... et *tutti quanti*, elle a sa réponse simple : *« Les gens, chez nous, ne croient plus à grand chose, et en tout cas plus à Dieu. On dirait qu'ils ne savent plus ce qui est bien, et encore moins ce qui est mal... »* Avec Soljenitsyne, elle pense que l'actuel déclin de l'Europe s'explique avant tout par la perte d'une morale d'essence religieuse.

Une civilisation sans projet

Claude Imbert ne tient certes pas cette explication pour suffisante : si d'aventure elle l'était, il faudrait encore trouver la cause du recul de la foi chrétienne et de ce que Robert Badinter, cité par l'auteur, appelle, à juste titre, *« l'usure d'un certain frein moral »*. N'y-a-t-il pas incompatibilité entre cette foi et cette morale et la notion même du progrès dont le brave prêtre de Castres parlait avec l'enthousiasme d'un Jules Verne ou d'un Albert Ducrocq, mais que le Syllabus faisait figurer, en 1864, au nombre des *« erreurs de ce temps »* et dans lequel Simone Weil voyait *« l'idée athée par excellence, car elle implique que le médiocre peut de lui-même produire le meilleur »* ?

Notre confrère ne s'aventure pas sur ce terrain. Le progrès a apporté trop de bien et de biens à l'humanité pour qu'il s'amuse à en discuter le bien-fondé. D'autant plus qu'il n'est pas de ceux qui dédaignent les nourritures terrestres : à lire ses pages sur la découverte de la lecture — qu'il a vécue, comme toute la génération de l'occupation et de l'avant-télévision, dans l'émerveillement, — la musique, l'Europe des belles filles et de la bonne cuisine, il est tout à fait clair que son regard est plus attiré par la Création que par le Créateur. Pour tout dire en un mot, on a affaire à un gourmand, à un gourmand de toutes choses bonnes, y compris cette langue française qu'il manie, pour le plus grand bonheur du lecteur, avec une évidente jouissance.

Une fois célébrés, cependant, les plaisirs de la consommation et de la contemplation, il faut bien en revenir au déplaisant constat sur lequel s'ouvre pratiquement le livre : *« Le futur n'est plus ce qu'il était »*, et il a *« de moins en moins d'avenir »*. Comme l'écrit très bien Claude Imbert, *« chaque civilisation vit par une sorte de projet* (...) *qui exprime un élan vital* (...), *une volonté collective nourrie de sentiments religieux, de traditions, savoirs, mythes et d'une certaine idée de son destin... Les civilisations meurent quand leurs projets s'éteignent »*. Quel projet la nôtre a-t-elle à offrir ?

Aucun, pour le moment, qui la mette à même de résister à tous ces phénomènes qu'Imbert passe en revue et qui lui donnent le vertige : la débandade démographique, la relégation de la mort dans un coin obscur de notre conscience, *« l'ébranlement de l'équilibre millénaire des relations entre l'homme et la femme »*, le narcissisme universel, *« la défaillance exceptionnelle dans la transmission des acquis culturels d'une génération à l'autre »*, la dérision généralisée et, pour couronner le tout, la montée de cet Islam *« qui représente pour des centaines de millions d'hommes, et pour longtemps, ce qui précisément nous quitte, un ordre spirituel et moral »*.

Inutile de dire que si l'économie n'est guère traitée que par prétérition, la politique n'est pas absente de cette profession de foi d'un sceptique. Claude Imbert s'y est, nous dit-il, beaucoup *« frotté »*, mais ne s'y est jamais *« donné »*, se gardant de passions qui sont *« peut-être nécessaires, excusables, en tout cas chez l'acteur »*, mais *« ne valent rien pour l'observateur »*. Aussi vrai qu'il n'y a en politique de *« bien que relatif* (...). *l'idée même de bien en politique, dès lors qu'elle se fait absolue, porte le mal comme la nuée l'orage »*. Sage constatation, trop souvent oubliée et qu'il est opportun de rappeler en ces temps que l'on voudrait voir voués à la décrispation.

Il va donc de soi que Claude Imbert n'a que méfiance pour les totalitarismes divers — il se trouve très bien d'être un anticommuniste de l'espèce *« primaire »* — et qu'il est tout à fait rebelle au *« social-colbertisme »* du gouvernement de la gauche première manière. Le courant *« conservateur et incantatoire »* de la gauche en question *« l'expédie infailliblement à droite »*, mais *« tout l'ennuie »* dans *« une certaine bourgeoisie française qui tient encore les rênes politiques de la droite »*. Le personnel politique de celle-ci lui paraît, en tout cas, aussi *« encombré de passé »* que celui de la vieille gauche. Au demeurant, il se sent plus Européen, *« par le cru et par le cuit »*, que national.

L'embarras, la contradiction, le doute, ne se limitent pas, chez Claude Imbert, à son horizon métaphysique et philosophique. Il n'est décidément pas l'homme du « deux et deux font quatre ». Ne se décrit-il pas lui-même comme un *« mutant »*, déchiré entre son *« pessimisme d'orphelin du monde ancien »* et son *« optimisme d'explorateur agnostique d'un monde nouveau »* ? *« On désespère*, conclut-il, *alors qu'on espère toujours. Ce livre au fond ne dit rien d'autre. »* Comme, de surcroît, il le dit bien, gageons que nombreux seront ses lecteurs à se retrouver pour tout ou partie dans cette confession d'un enfant du siècle.

ANDRÉ FONTAINE.

★ **Claude Imbert**, *Ce que je crois*, Grasset, 318 pages, 78 francs.

Publication Judiciaire

Condamnation pour diffamation envers M. Claude Loriod, Inspecteur des Douanes

Extrait des minutes du tribunal de grande instance de Paris, d'un jugement rendu le 20 février 1984 par la 17e chambre :

« Par ces motifs : déclare **KLEIN** comme auteur principal en qualité de directeur de publication, **STOERKEL** comme complice, coupables du délit de diffamation publique envers un fonctionnaire public, en l'occurrence **M. LORIOD** Claude, délit prévu et réprimé par les art. 29 alinéa 1, 31 alinéa 1, 42 et suivants de la loi du 29 juillet 1887, 59 et 60 du code pénal, et ce en raison d'un autre article paru dans le journal *l'Alsace* du 5 décembre 1981 sous le titre « Trafic International de cigarettes. Un contrebandier tessinois accuse le haut fonctionnaire de la D.N.E.D., inculpé à Mulhouse » ci-dessus analysé ;

Condamne **KLEIN** à 1 200 F d'amende, **STOERKEL** à 1 200 F d'amende ; statuant sur l'action civile, condamne solidairement les deux prévenus à payer à **M. LORIOD** Claude 2 000 F à titre de dommages — intérêts et 1 000 F au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale ; ordonne l'insertion du présent jugement dans 3 journaux aux frais des prévenus, sans que le coût de chaque insertion puisse dépasser 5 000 F ; déclare la société l'Alsace civilement responsable de ses deux préposés ;

condamne les prévenus chacun pour moitié aux dépens. Fait et jugé en audience publique de la 17e chambre le 20 février 1984. Signé : Clavery.

هكذا من الأصل

Le Monde

LIVRES

Anatole France est de retour

En robe de chambre et en bonnet

Anatole France est de retour. Marie-Claire Bancquart retrace la vie de l'écrivain, et « la Pléiade » entreprend la publication de ses œuvres *(voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech)*. C'est l'occasion de redécouvrir un homme qui, de son vivant, fut admiré autant que dénigré, et un auteur qui se trouvait au purgatoire depuis assez longtemps.

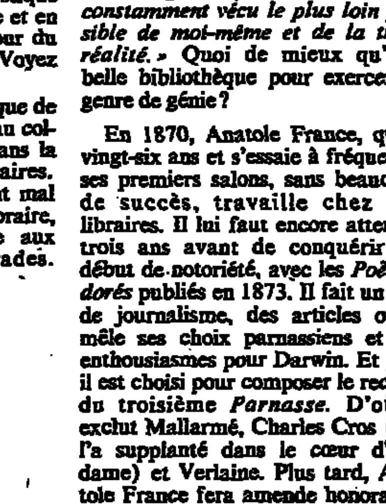
ANATOLE FRANCE, un sceptique passionné. C'est le titre que Marie-Claire Bancquart a donné à sa biographie. Gros travail d'érudition, c'est aussi un livre engagé : à sortir l'écrivain de la gangue d'idées préconçues qui étouffe ses livres. Marie-Claire Bancquart fait surgir un individu compliqué, difficile et sympathique, éclaire ses prises de position, et ce qu'il y eut de doutes et de blessures cachées chez cet homme public, chez cet écrivain qui ne fut souvent qu'en apparence autobiographique.

Une allure monacale

On regrettera que l'auteur soit passée un peu vite sur la guerre de 14, qu'elle se soit peu attardée à analyser la gestation et le contenu de livres comme *la Révolte des anges, Les dieux ont soif* ou *l'Ile aux pingouins*. Mais il est tout à son honneur que, après plus de quatre cents pages, on ait envie d'en savoir encore davantage.

« J'étais loin d'être beau garçon », déclare Anatole France dans *la Vie en fleur*, son dernier livre paru en 1922. Et, comme un leitmotiv, revient dans toute son œuvre la référence à un corps plutôt gênant, trop long, trop gauche... C'est une longue figure asymétrique, un nez *« en colimaçon »*, une toute petite tête (1). Anatole France est empêtré de lui-même, ce qui lui donne un air hypocrite quand il essaie simplement d'être aimable. Il s'arrange en vieillissant. Quand on le décrit âgé, on insiste sur son regard brun, attentif et railleur, sur son air mystique d'écrivain en robe de chambre et en bonnet, un foulard rouge autour du cou : une allure monacale. Voyez Gide.

Anatole a peur qu'on se moque de lui. Cela a dû arriver souvent au collège Stanislas, où il a fait, dans la douleur, ses études secondaires. C'est qu'il n'est pas seulement mal dans sa peau, il est fils de libraire, autant dire pas grand-chose aux yeux de ses petits camarades.



Dessin de CAGNAT.

François-Noël Thibault, son père, tient en effet la Librairie politique ancienne et moderne. C'est un érudit, autodidacte. De lui Anatole France dit : *« En m'ajustant sur lui, je devins pessimiste et joyeux, comme il était optimiste et mélancolique. En toutes choses d'instinct, je m'opposais à lui. Il se plaisait avec les romantiques dans le vague et l'indéterminé. Je me mis à aimer la raison ornée et la belle ordonnance de l'art classique. »* Noël France était en outre chrétien et royaliste, son fils devint, par la force des choses, anticlérical et républicain.

« J'ai toujours su me distraire »

Dès huit ans, en 1852, note Marie-Claire Bancquart, Anatole se destine à la carrière des lettres. Il vit, il a toujours vécu dans les livres. Et puis, il est doué d'un talent particulier, qu'il note dans *le Petit Pierre* : *« J'ai toujours su me distraire, ce fut tout mon art de vivre. Petit et grand, jeune et vieux, j'ai constamment vécu le plus loin possible de moi-même et de la triste réalité. »* Quoi de mieux qu'une belle bibliothèque pour exercer ce genre de génie ?

En 1870, Anatole France, qui a vingt-six ans et s'essaie à fréquenter ses premiers salons, sans beaucoup de succès, travaille chez des libraires. Il lui faut encore attendre trois ans avant de conquérir un début de notoriété, avec les *Poèmes dorés* publiés en 1873. Il fait un peu de journalisme, des articles où il mêle ses choix parnassiens et ses enthousiasmes pour Darwin. Et puis il est choisi pour composer le recueil du troisième *Parnasse*. D'où il exclut Mallarmé, Charles Cros (qui l'a supplanté dans le cœur d'une dame) et Verlaine. Plus tard, Anatole France fera amende honorable, et l'on aurait tort de lui reprocher éternellement cette erreur-là et celle qu'il commit à l'égard de Zola. Sur laquelle il revint aussi. N'empêche, sans être excessivement rancunier, ce qu'il était d'ailleurs, il n'y a pas de quoi se vanter.

Sur le terreau de ses douteuses prises de position, son autorité s'affirme. Anatole devient bibliothécaire au Sénat, entre chez Calmann-Lévy, publie, se marie. 1876, 1877, 1878, sont des années charnières, il s'installe un peu plus confortablement dans l'existence. Paraissent : en 1878, *Jocaste* et *le Chat maigre*, en feuilleton dans *le Temps*, puis, en 1881, *le Crime de Sylvestre Bonnard*, qui ouvre plus largement les portes des salons littéraires à son auteur. En 1885, c'est *le Livre de mon ami*, toujours des souvenirs revus et corrigés, très corrigés. Et aussi un combat d'idées : contre le positivisme et le scientisme, qui dominent. France défend les droits de l'imagination, la culture classique, l'amour du beau. Du haut de la meilleure tribune possible : celle du *Temps*, où il tient bientôt la rubrique de la vie littéraire.

Cela fait une carrière qui va son chemin, régulièrement, sans à-coups : Anatole France élargit, à force de travail, avec de faux airs de dilettante, son domaine et son influence. Et puis il tombe amoureux. Violemment. Une passion orageuse qui va durer vingt ans. Jusqu'à la mort de Léontine de Caillavet, en janvier 1910.

GENEVIÈVE BRISAC.

(Lire la suite page 25.)

(1) Après la mort du grand homme, les savants examinèrent son cerveau : il pesait nettement moins que la moyenne, mais présentait des circonvolutions particulièrement nombreuses et complexes.

Admiré autant que dénigré

« CE n'est pas ce que les uns ou les autres purent me dire qui me renseigna beaucoup sur la bonté ou la méchanceté de Bergotte. Tel de ses proches fournissait des preuves de sa dureté, tel inconnu citait un trait (touchant car il avait été évidemment destiné à rester caché) de sa sensibilité profonde. (...) C'était surtout un homme qui au fond n'aimait vraiment que certaines images et (comme une miniature au fond d'un coffret) que les composer et les peindre sous les mots. (...) Et s'il avait eu à se défendre devant un tribunal, malgré lui, il aurait choisi ses paroles non selon l'effet qu'elles pouvaient produire sur le juge, mais en vue d'images que le juge n'aurait certainement pas aperçues. »

Marcel Proust évoque ainsi Bergotte. Qu'Anatole France inspira sans conteste. On est loin du notable un peu engoncé, volontiers pontifiant, qu'on se représente aujourd'hui. Proust aimait Anatole France. Il lui écrivit souvent son admiration, le reconnaissant comme un maître en ce qui concerne la relativité des choses.

Du côté des enthousiastes, des lecteurs fervents, il y a aussi le très jeune Léon Blum, qui encense *Monsieur Bergeret à Paris* et tient France pour un des plus grands romanciers contemporains ; comme l'avait fait quelques années auparavant Maurice Barrès, comparant *les Désirs de Jean Servien* à *l'Education sentimentale*. Et plus tard Maurras. Rien d'étonnant à ce qu'on trouve beaucoup de « politiques » parmi ces admirateurs : Anatole France est davantage épris de subversion dans le domaine des mœurs et de la vie de la cité qu'en matière littéraire, où ses goûts classiques ne se sont jamais démentis, l'amenant à certaines et dommageables myopies.

« Avez-vous déjà giflé un cadavre ? »

Dans le monde des lettres, il s'attire de solides haines, il suscite des propos venimeux qui viennent d'horizons divers. Edmond de Goncourt écrit dans son journal : *« Le jeune France est une petite canaille (...). Je l'ai connu dans son enfance, une enfance enrhumée du cerveau et reniflardante... »* Les Goncourt sont fâchés de ce que ce jeune homme sorti de rien se mêle de les critiquer. Il y a aussi Brunetière, l'homme de la critique officielle, qui le trouve atteint de subjectivité. Or : *« De la subjectivité on tombe dans l'illusion, de l'illusion dans l'indécision, de l'indécision dans la contradiction, de la contradiction dans l'apathie, de l'apathie dans l'ataraxie, de l'ataraxie dans le mysticisme, du mysticisme dans le sensualisme, du sensualisme dans la concupiscence, et l'on juge des œuvres humaines par le plaisir qu'on en reçoit, ce qui est abominable. »* Quelle attaque !

Elle vaut celle des surréalistes, la plus connue, un pamphlet intitulé *Avez-vous déjà giflé un cadavre ?* qui dénonçait dans l'institution France, prix Nobel, académicien, encensé de surcroît par *« Moscou la gâteuse »*, le symbole d'un monde croupissant.

Drôle de notable, au fond, car indéniablement il le fut. Drôle de notable, dont un certain Gallus, dans *la Libre Parole*, journal d'extrême droite, disait, en 1899 : *« Ses livres sont le bréviaire des femmes divorcées, l'antiphonaire des juives du quartier de l'Etoile et le missel favori que feuillettent les filles des marchands de porcs de Chicago. »*

On pourrait sûrement appliquer à France ces mots de Renan : *« J'étais prédestiné à être ce que je suis, un romantique protestant contre le romantisme, un utopiste prêchant en politique le terre à terre, un idéaliste se donnant beaucoup de mal pour être bourgeois, un tissu de contradictions. »*

Le plus étonnant, au fond, c'est que ce fin psychologue, cet écrivain du doute et de l'engagement, ait connu un tel oubli, soit tombé dans un tel trou de mémoire. Car on n'aime pas Anatole France, et c'est sans le lire.

La raison en est avancée par Albert Thibaudet, cité par Marie-Claire Bancquart : *« Anatole France est mort au moment où s'ouvrait la première de nos crises d'après guerre, ce qu'on a appelé la crise du concept de littérature. La crise de sa mémoire est liée à la crise de ce concept, qui n'est pas terminée. »* Qui, sans doute, n'est pas près d'être terminée. Mais le purgatoire littéraire d'Anatole, par un de ces paradoxes typiques des caprices de l'histoire, pourrait bien toucher à sa fin : si certains des romans de France sont et restent terriblement ratés, datés, d'autres, chacun y mettra les siens, prennent une nouvelle fraîcheur, décors en trompe-l'œil pour des débats qui sont loin d'être éteints.

G. B.

La folle entreprise de Christian Guillet

● **« Je suis odieusement subjectif », *dit cet étrange auteur qui s'obstine passionnément à dépeindre sa vie, et qui vient de publier* Au nom du père, *septième volume de son autobiographie.***

« LE projet qu'il forme d'écrire sans affabulation le récit de sa vie à mesure qu'elle avance, dans l'intention d'en faire, en même temps qu'une œuvre d'art, un document irremplaçable, s'il le poursuit jusqu'au bout, me semble assez extraordinaire et rare. » Dans *Journalier VI*, en 1964, Marcel Jouhandeau distinguait un écrivain qui avait publié seulement deux livres. Depuis, Christian Guillet a ajouté cinq tomes à ce massif autobiographique, ni Mémoires ni journal intime, qui, par son étrangeté et l'obstination mise à décrire une vie ordinaire, devrait enfin nous éblouir. Ce fut un projet admirable et fou ; c'est en train de devenir une sorte de monument à sept étages qui domine orgueilleusement presque tout ce qui se présente aujourd'hui.

Guillet habite un appartement bourgeois. Les meubles et les tableaux témoignent d'une aisance ancienne, sans fantaisie. Une plume d'oie ayant appartenu à Paul Léautaud est encadrée au-dessus de la petite table ronde sur laquelle Guillet écrit. Elle tient, ici, de la relique ou du blason.

« Je suis devenu écrivain, dit-il, en 1956, à la mort de Léautaud.

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 25.)

le feuilleton

DANS « LA PLÉIADE »

De la difficulté d'hériter

S'ADMETTRE ou non comme le maillon d'une chaîne : c'est toute la question des créateurs, au fond. On pourrait classer les écrivains, hors du temps, selon le degré de leur consentement à cette loi de succession.

A condition de ne pas se méprendre. Anatole France, par exemple, n'est pas du tout le champion de l'héritage sans bénéfice d'inventaire, comme l'ont cru les surréalistes, aveuglés par leur illusion de la table rase et par leur besoin de haïr. Il tient le passé à distance, sinon en suspicion. Il doute fortement que le savoir aide à inventer, et à vivre. Cette perplexité, à laquelle n'est sans doute pas étrangère son enfance au milieu des livres, sert de fil conducteur aux premiers textes en prose que réunit le tome I de « la Pléiade ».

Certes, France se reconnaît des modèles, qu'au demeurant il ne saurait renier : Dickens, Daudet, Flaubert. Mais Marie-Claire Bancquart a raison de souligner, dans son introduction et ses

par Bertrand Poirot-Delpech

notes, que le culte des devanciers ne va pas, chez France, sans ironie ni révolte. Contemporain de Verlaine, Heredia, Coppée et Mallarmé, il est le moins figé des Parnassiens, plus proche de la souplesse musicale de Chénier que de Gautier.

Jouant avec les legs littéraires, il inaugure certains emprunts ou collages qui auraient dû séduire les surréalistes, au lieu de les braquer, et que d'autres, moins sectaires, apprécieront, tels Renard, Giraudoux, Huxley, Queneau. Il a donné enfin une belle leçon à ses futurs détracteurs en revenant sur ses condamnations de Zola.

COMME tant de premières fictions, *Jocaste, Servien* et *Bonnard* sont des confidences à peine déguisées, et dont les modes de travestissement font, après coup, le principal intérêt.

Quand France écrit *Jocaste*, il a le sentiment d'un double échec personnel. Sur le plan des idées, sa foi scientiste s'effrite. Côté cœur, il ne s'est pas remis de son amour sans retour pour l'actrice Elise Devoyod. Le personnage songeur du chirurgien René Longuemare porte le deuil de ses convictions et de sa passion ; Hélène figure la comédienne inaccessible.

Le ratage de l'auteur colore tous les destins du roman. Le mari d'Hélène traîne une vie sombre, sans consistance. Leur couple tient par la douceur fatiguée que s'échangent parfois les convalescents. Hélène a le cœur chaviré en croisant le chirurgien, mais il lui manque l'énergie que requiert le bonheur. Elle n'a de force que pour... se pendre, dans un établissement de bains. On pense à *Bovary*, bien sûr : une Emma déçue d'avance par un Longuemare sans la séduction de Rodolphe, déjà casanier comme Charles, et Homais pour la manie de contrefaire les idées à la mode.

AVEC *les Désirs de Jean Servien*, on revient en arrière. Bien que publié en 1882, le premier jet remonte à dix ans plus tôt. L'actrice Devoyod vient d'éconduire l'auteur. Son double, cette fois, s'appelle Gabrielle. L'amertume du romancier est plus présente que dans *Jocaste*. A l'échec sentimental s'ajoute une impasse artistique. Comme France, Servien s'est rêvé poète et a dû déchanter. L'étrange Tudesco, double dégradé du père de France, et brouillon de l'abbé Coignard, l'a mal orienté. Servien mourra sous la Commune, les convulsions de l'histoire se chargeant, comme dans beaucoup de romans, de trancher une destinée flottante.

Publié un an plus tôt, *le Crime de Sylvestre Bonnard* paraît plus apaisé, mais c'est l'apaisement de la résignation. Je ne me souvenais pas à quel point ce titre parmi les plus célèbres contestait les bienfaits de la lecture. Passion en soi, close sur elle-même, la culture apparaît comme une négation de la vie et une fermeture au bonheur, au moins dans la première partie, *la Bûche*.

ICI, ce n'est pas le souvenir de *Bovary* qui plane, mais celui des *Misérables*. On retrouve, comme en ombres portées, les personnages du bibliophile Mabeuf, de Valjean mariant Cosette, et jusqu'à une certaine poupée, avec cette différence que le héros de France, enfant, s'était épris d'une figurine repoussante, ce qui en dit long sur sa difficulté à exister, plus tard, hors de ses livres.

Car Bonnard, comme l'auteur, vit entouré de bibliothèques. Comme lui, il habite un des plus beaux sites de la capitale, le quai Malaquais. S'il fallait lui trouver une ascendance flaubertienne, ce serait du côté de *Bouvard et Pécuchet*. Au milieu de ce savoir accumulé, l'homme distille le miel de l'érudition. Il reconnaît lui-même que ce miel a un goût « âcre ». Tout en collectionnant les catalogues et les textes rares, il admet que *« ce n'est guère vivre que d'user ses jours sur de vieux textes »*, avec son chat et sa gouvernante pour seuls confidents.

(Lire la suite page 25.)

dictionnaire

Fantômas, Astérix et Tintin dans le Petit Larousse 1985

UN Petit Larousse *look*, un Petit Larousse *branché* sur l'actualité fluctuante dans tous les domaines : ces deux termes, l'un neuf, l'autre doté d'un sens inédit, nouveaux venus dans l'édition de 1985, témoignent une fois de plus du dessein avoué de refléter une société en mouvance permanente. Elle s'exprime, notre *société*, par un langage souvent barbare, *vandalisé*, par des néologismes disgracieux. Mais qu'y peuvent les lexicographes ? Cependant, les amoureux de la langue française verront avec soulagement *surdose* proposé à la place d'*overdose*.

Parmi les ajouts de cette édition (pour la partie « langue »), on relèvera *écolo* (en attendant *maso, parano, intello*), ou tout simplement *vert*, qui a le mérite de dépoussiérer non seulement la nature mais la langue. Et aussi *polar*, étendu au film, et ce film peut être en même temps un film *catastrophe*.

Ariane, la fusée, domine, comme il se doit, la partie « histoire » du Petit Larousse 1985, qui s'enrichit, elle, de cinquante-trois noms propres. La même Ariane partage la vedette avec trois personnages mythiques assez anciens pour avoir passionné au moins trois générations, mais qui n'ont pas fini de hanter notre imaginaire. Il était temps que l'insaisissable Fantômas, que notre ancêtre gaulois Astérix et que Tintin obtiennent ici droit de cité — Tintin et son père Hergé (Georges Rémi). Noms plus populaires que ceux des écrivains admis à leur tour : Walter Benjamin, Panaït Istrati, William Golding, Juan Goytisolo. *Deux morts et deux vivants seulement* ? C'est peu en regard des cinéastes Robert Aldrich, George Cukor, Carlos Saura, Claude Sautet, Ousmane Sembene, Steven Spielberg, les frères Paolo et Vittorio Taviani.

Quittons le domaine culturel pour celui où évoluent (provisoirement) les grands de ce monde, chefs d'État ou ministres. Nous y trouvons Robert Badinter, mais pas Laurent Fabius, trop tard venu : ce sera pour l'an prochain.

Heureuse innovation, l'Académie Goncourt fait son apparition au grand complet depuis sa fondation, ainsi que la liste des prix depuis 1903 : à côté des noms illustres, *que d'autres sont tombés dans l'oubli !*

JEAN-MARIE DUNOYER.

Le KGB best-seller à Moscou

Le KGB fait recette : le livre qui a inspiré un récent feuilleton télévisé sur les services de renseignements soviétiques (voir le Monde *du 15 août*), est désormais introuvable dans les librairies de Moscou.

Intitulée « Tass est habilité, à déclarer », la série télévisée qui, dans la deuxième quinzaine du mois d'août, a passionné les Soviétiques et privés de retransmission des Jeux olympiques de Los Angeles, est une adaptation d'un roman d'Youlian Semionov paru l'an dernier. Dès le premier épisode, les librairies ont été prises d'assaut et l'ouvrage a rapidement été épuisé. Au marché noir, il se négocie entre 40 roubles et 50 roubles (48 dollars et 60 dollars).

Les Moscovites se sont alors rués vers les bibliothèques. Celles-ci ne disposent que d'un nombre limité d'exemplaires, des listes d'attente ont été dressées ; selon une employée de la Bibliothèque Lénine, les lecteurs qui s'inscrivent aujourd'hui pourront être satisfaits dans... deux ans.

Cet engouement du public semble s'expliquer par le fait que, selon Semionov, *« les événements relatés sont véridiques : seuls les noms des personnages et du pays d'Afrique* [la « Nagonie », victime d'un complot fomenté par la CIA que le KGB parvient à déjouer] *sont imaginaires »*, a-t-il affirmé dans une interview à la presse soviétique. L'auteur indique d'ailleurs avoir été assisté par deux généraux du KGB pour la confection du scénario.

« Evviva l'Italia ! »

La puissance de créativité de l'Italie est trop souvent ignorée hors de la Péninsule. Dans son dernier numéro, *dont* le titre « E l'Italia va » paraphrase celui du dernier film de Fellini *E la nave va*, la revue *Critique* dresse un dossier passionnant sur la vie intellectuelle de notre voisin et nous amène à nous interroger sur les vertus du désordre. *« Désordre souvent sublime ou délicieux,* prévient Jean Piel, *et qui, en tout cas, c'est un fait, crée l'ambiance la plus favorable à l'innovation. Il y a foison de génies en Italie, et ils sont à l'origine de puissantes flambées d'invention dans de nombreux domaines. »*

la vie littéraire

La pluralité des capitales intellectuelles dans une nation fraîchement unifiée où la décentralisation contribue à maintenir cette réputation de l'Italie d'être le pays d'un désordre va de pair avec une vitalité surprenante dans tous les domaines : si le succès époustouflant, dans le monde entier, du premier roman d'Umberto Eco ne répond à aucune explication logique et constitue une exception, il faut tenir compte du *« malaise dans l'édition et dans le monde des esprits »* que nous expose Alberto Capatti, crise de l'industrie du livre, désaffection à l'égard des dogmes prédominants dans les années 60 — notamment le structuralisme avec la revue d'Einaudi, *Strumenti critici*, — méfiance à l'égard d'universitaires qui ont perdu leur autorité. La série d'articles présente des exemples de cette activité polymorphe : *Umberto Eco gagne son défi*, de Philippe Renard, *la Dernière Voix d'Elsa Morante*, de Mario Rusco, *Leonardo Sciascia : teatro della memoria*, de Claude Ambroise, *Edoardo Sanguinetti, ce lapsus qui nous habite*, de Jacqueline Risset, une découverte du poète Andrea Zanzotto, un aperçu sur le cinéma, le théâtre, l'architecture, la peinture, le design.

Au même moment, le « magazine freudien » *L'âne* offre un dossier préparé par Patrick Mauriès sur « Quelques Italies ». Sur d'autres personnalités des lettres italiennes, aussi diverses que les écrivains Fruttero et Lucentini, ou Alberto Arbasino, le critique Pietro Citati, les éditeurs Roberto Calasso, Einaudi, Rizzoli, la Casa Bottega, etc. *L'Ane* présente, en outre, un hommage à Foucault, d'Alain Grosrichard et Alain Regnault, une « table ronde » sur le passé et le présent du stalinisme, un entretien avec Louis Wolfson à propos du nouvel ouvrage de l'auteur du *Schizo et les langues*, etc.

★ CRITIQUE, août-septembre 1984, nos 447-448 : « E l'Italia va... », 64 F.

★ L'ANE, septembre-octobre 1984, no 18, 38 F.

N. Z.

Au temps des cerises

Condamné à mort par un conseil de guerre versaillais et exilé à Londres, Jean-Baptiste Clément (1837-1903) refusa, malgré sa misère, que fût édité un volume de ses textes. Le poète craignait que l'on exploitât commercialement son rôle pendant la Commune de Paris et, de plus, il jugeait nécessaire de pratiquer un choix dans ses œuvres.

En 1885, Jean-Baptiste Clément sélectionna une centaine de ses chansons et se décida à lancer une souscription dans le public. Les trois mille exemplaires de *Chansons* furent rapidement épuisés et l'ouvrage réédité à plusieurs reprises. Les Éditions Ressouvenances ont eu l'heureuse idée de nous offrir un fac-similé de l'édition d'origine. Il se dégage de toutes les pages des bouffées de « Mémoire populaire ».

A côté du célèbre *Temps des cerises*, il n'est que temps de redécouvrir un poème comme *les Traîne-Misère* dans lequel Jean-Baptiste Clément donne toute la mesure d'une sensibilité si vive qu'elle fit trembler les « assis ». — PIERRE DRACHLINE.

★ *CHANSONS CHOISIES*, de Jean-Baptiste Clément, Edition Ressouvenances, (BP 2, Montaigut-en-Combraille 63700. Saint-Eloy-les-Mines), 160 pages, 60 F.

« Poésie en action »

Avec des textes de Julien Blaine, William Burroughs, Dick Higgins ou Bernard Heidsieck, Françoise Janicot présente ses photographies de « poètes en pleine action ». Depuis dix ans, à Paris (pour Polyphonix), Amsterdam, Bourges, Vienne, etc., elle a saisi des attitudes, gestes ou mimiques : le poème est rendu visible, chanté, *dansé, expulsé, livré* au public en direct, *live*.

Poésie sonore, Poésie action, performance poetry, ces formes multiples et fugitives, Françoise Janicot en est l'archiviste. Comme le disque, la photo garde des traces du *« brassage-brasier de la poésie faite vie »*. Un art poétique, oublié depuis Dada et les futuristes, reprend, à la lettre, corps.

Heidsieck, les mains sur les hanches, Blaine hurlant, Ferlinghetti en évêque, Linton Kwesi Johnson et son chapeau... les images se suivent, simples, parlantes. Ce livre est un album de famille ; il évoque des *« rencontres, connivences, suspicions, élans »*. (*Poésie en action*, de Françoise Janicot, éditions Loques, 3, allée des Ecoles, 92130 Issy-les-Moulineaux. En librairie, à partir de septembre : 95 F.) — R.S.

vient de paraître

Poésie

ANONYMES LATINS : *Quand de Diane la lampe et autres poèmes.* — Une édition bilingue de poèmes anonymes latins du Moyen Age, d'origines et de dates diverses, du cinquième au treizième siècle. Traduction de Pascal Charvet. (La Délirante, 112, rue Rambuteau, 75001 Paris ; 46 p., 78 F.)

Journal intime

WOLINSKI : *le Bécoteur.* — Dans les années 1953-1955, le lycéen Georges Wolinski tenait un journal intime. Déjà, *« il ne pensait qu'à ça »*. L'adulte publie aujourd'hui le journal du jeune homme qu'il fut, naïf, tendre et romantique, en l'agrémentant de dessins de Wolinski. (Belfond, 240 p., 89 F.)

Théâtre

HENRI ROUSSEAU : *Théâtre.* — Le Douanier Rousseau, célèbre comme peintre, fut aussi l'auteur d'un théâtre insolite, déconcertant et... ignoré. Noël Arnaud présente, dans une préface érudite, *Une visite à l'exposition de 1889* et *la Vengeance d'une orpheline russe.* (Christian Bourgois, 227 p., 50 F.)

Philosophie

COLLECTIF : *Phénoménologie et métaphysique.* — Sous la direction de J.-L. Marion et C. Planty-Bonjour, une enquête collective pour préciser, à la lecture de Hegel, Husserl et Heidegger, l'essence de la phénoménologie, et d'abord pour mesurer son rapport, à la fois d'extériorité et de considération, avec la métaphysique. (PUF, coll. « Epiméthée », 280 p., 185 F.)

Document

DAVID SCHOENBRUN : *Ainsi va l'Amérique de Roosevelt à Reagan.* — Grand journaliste, l'auteur raconte un demi-siècle d'histoire de « son » Amérique, tissée de souvenirs, d'analyses et de portraits. La France y occupe une place privilégiée. Traduit de l'américain par Marie-Caroline Aubert. (Plon, 498 p., 110 F.)

Société

JEAN-PIERRE GAUDARD : *les Danseuses de la République.* — Que fait l'Etat de l'argent du contribuable ? Parfois, il le gaspille dans des initiatives inopportunes, ou par manque de décision ou à cause des pesanteurs de son administration. L'auteur illustre sa thèse par de nombreux exemples et s'interroge sur les limites que l'action de l'Etat protecteur et dépensier ne devrait pas dépasser. (Belfond, 266 p., 89 F.).

Histoire

JEAN-CLAUDE WAQUET : *De la corruption :* Morale et pouvoir à Florence aux dix-septième et dix-huitième siècles. — *Une interprétation nouvelle de la corruption dans un Etat monarchique à partir de faits tirés, le plus souvent, de la chronique florentine et illustrée par des « affaires ». (Fayard, 262 p., 79 F.)*

PIERRE MONTAGNON : *La guerre d'Algérie : génèse et engrenage d'une tragédie.* — Des origines de l'insurrection algérienne du 1er novembre 1954 au référendum sur l'indépendance et à l'exécution du lieutenant Degueldre dans les fossés du fort d'Ivry en juillet 1962, l'histoire d'une tragédie. (Pygmalion, Gérard Watelet, 456 p., illust., 98 F.)

en bref

● « MARCEL AYMÉ ET SON TEMPS » est le thème d'un colloque international qui se tiendra, les 28 et 29 septembre prochains, à l'amphithéâtre Guizot, à la Sorbonne à Paris. De nombreuses communications seront faites sur l'œuvre romanesque et théâtrale, l'art et la pensée de l'auteur de *Clérambard*.

● RABELAIS EST-IL NÉ EN 1484 ? Nul n'en est absolument certain, mais les spécialistes considèrent qu'il s'agit d'une date possible. A l'occasion du cinquième centenaire de sa naissance, les meilleurs d'entre eux tiendront un colloque international à l'université François-Rabelais de Tours, du 24 au 29 septembre (renseignements : secrétariat du colloque, CESR, 59, rue Néricault-Destouches, BP 1328, 37013 Tours Cedex. Tél. : (47/20-71-86). La bibliothèque municipale de Tours (2 bis, quai d'Orléans) organise, de son côté, une exposition sur le père de Pantagruel, du 24 septembre au 31 octobre.

● « L'IMITATION, aliénation ou source de liberté ? » est le thème des rencontres de l'Ecole du Louvre qui ont lieu du lundi 24 au vendredi 28 septembre avec, notamment, J.-M. Domenach, Guy Rosolato, Ch. Delacampagne (le 24) ; Louis Marin, Sarah Kofman (le 26) ; M. de Gandillac, A. Compagnon, A. Wogenscky (le 27) ; Jean Dhombres, André Green (le 28). Les séances ont lieu à la salle Courajod, 34, quai du Louvre, Paris-1er, tél. : 260-39-26.

● GAËL DE KERTANGUY, trente-six ans, vient d'être nommé président-directeur général des Éditions Harlequin SA. Il succède à ce poste à Christian Chalmain. Diplômé des Hautes Études commerciales de Montréal et Master of Business Administration (MBA) de l'université Sir George-Williams de Montréal, Gaël de Kertanguy est entré en 1981 chez Harlequin SA, dont il est nommé directeur général. A ce titre il participe à l'expansion des Éditions Harlequin en France. Cette société, créée en 1978, revendique en 1984 environ 70 % du marché du roman sentimental.

Avec un chiffre d'affaires de 258 millions de francs, Harlequin a publié en 1983 plus de 30 millions de livres en langue française et fabriqué 15 millions de volumes pour les marchés italien et néerlandais.

● LES ÉDITIONS AUTREMENT (4, rue d'Enghien, 75010 Paris ; tél. : 770-12-50) annoncent le lancement en octobre de deux nouvelles collections : « Sciences et Cie » et « Villes et Créateurs ». Cette dernière collection, qui veut faire connaître les nouvelles tendances de la création contemporaine dans les grandes villes du monde, sera inaugurée par deux ouvrages, *Paris Création* et *New-York Création*.

● LES CAHIERS MARCEL-PROUST publient un cinquième recueil d'*Etudes proustiennes*. On peut y lire une analyse des sources de Combray à partir de documents nouveaux, des rapports de Proust avec Mme de Boigne, une présentation et un commentaire de brouillons inédits concernant les aubépines, l'un des passages clés de *Du côté de chez Swann*, une bibliographie relative à l'activité critique proustienne, etc. (Cahiers Marcel-Proust, no 12, 336 p., 180 F.)

● UN CONCOURS DE BANDES DESSINÉES réalisées par des amateurs est organisé par la Librairie Joseph Gibert (22, bd Saint-Michel, 75006 Paris. Tél. : 634-21-41). Le concours sera clos le 30 septembre et les résultats seront proclamés le 1er décembre, lors d'une journée consacrée à la BD (renseignements à la librairie).

● LA 13e FOIRE NATIONALE DU LIVRE EN FORMAT DE POCHE de Nogent-sur-Marne se tiendra au pavillon Baltard, de 14 heures à 19 heures, le dimanche 7 octobre. Plus de soixante auteurs et vingt mille titres seront présents à cette manifestation. Le ticket d'entrée de 10 francs donnera le droit de participer au tirage d'une tombola (entrée gratuite pour les enfants).

● LE PRIX DIDEROT UNIVERSALIS, doté de 50 000 francs et fondé, en l'honneur du père de l'*Encyclopédie*, par *l'Encyclopaedia Universalis*, présidée par M. Peter Baumberger, récompensera une action ou une œuvre exemplaires en matière de *« diffusion de la culture »*, c'est-à-dire un livre, un film, une série télévisée, l'ensemble d'une œuvre, ou bien, enfin, une démarche. Renseignements : Jean-Marc Dabadie (321-41-10) ou Claude Temple (225-71-79).

Signalons, d'autre part, que l'année Diderot voit organiser à Bra, au Piémont, l'un de ses plus intéressants colloques, par l'Institut français de Turin, l'université de Turin et les services culturels de l'ambassade de France à Rome. Il a lieu du 9 au 12 octobre, avec la participation, notamment, de Arnaldo Pizzorusso, Jacques Chouillet, Roland Desné, Béatrice Didier, Marc Buffat, Lionello Sozzi, Luigi De Nardis. (Secrétariat : Bruno Catullé, via Provvidenza 30, Bra (Cuneo), tél. : 0172/412153.)

● LE PRIX DES TROIS COURONNES a été décerné au livre de Florence Mothe *le Roi nu* (Robert Laffont).

Ce prix récompense un roman dont l'action se déroule dans le sud-ouest de la France.

en poche

Les tourmentes de Pierre Reverdy

EN tête des poèmes réunis dans *Flaques de verre* (1929), Pierre Reverdy affirmait que la poésie n'est plus dans les livres. *« Elle flotte dans la rue, dans le ciel, dans les ateliers sinistres, sur la ville. Elle plane magistralement sur la vie qui, par moments, la défigure. »*

Reverdy était attentif, conséquent avec lui-même... *« Si le tiroir s'ouvre sous la face béante du meuble c'est le rire ou la bouche du mur. »* Cette image, parmi beaucoup d'autres, montre comment, à force de retirer couleurs et matières, Reverdy dégage le caractère essentiel des choses. Il les rapproche, venues de loin, pour les disposer dans un univers assourdi, mais gros de tourmentes.

« La peur cachée sort par moments de la nuit noire. » Reverdy exige du lecteur une attention presque héroïque. On s'angoisse à guetter un espoir qui se refuse, une musique qui se dérobe. Il y a, pourtant, au cœur de ce dépouillement sans redites, un noyau solide sur lequel on finit par poser la main, ou le front.

R.S.

★ FLAQUES DE VERRE, de Pierre Reverdy, préface de Daniel Leuwers, 190 p., G.F. Flammarion.

Un poète pascalien

NÉ à Narbonne en 1887, mort à Solesmes en 1960, Pierre Reverdy a été victime d'un malentendu. Il est encore aujourd'hui considéré comme un poète vaguement mièvre. Il reste très mal connu. Tristan Tzara, qu'on ne soupçonne pas en général de complaisance, disait en 1961 : *« Ce sera une honte pour notre temps de n'avoir pas su mettre Pierre Reverdy au rang qui est le sien et qui est des plus élevés. »*

C'est pour combattre ce destin injuste que Gérard Bocholier publie une étude sensible, précise et plaisante à lire : en complément des *Flaques de verre : Reverdy, le phare obscur.* On y découvre l'obsession de la prison qui serre les tempes de l'écrivain, prison du silence, de la lourdeur, prison du vide et de la chambre, prison du corps et de la finitude : *« Je regarde le mur »*, écrivait Reverdy.

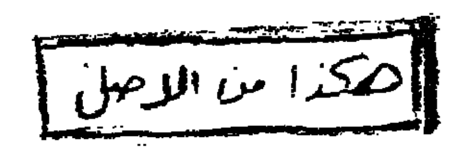
Selon Gérard Bocholier, c'est un poète pascalien, habité par les mêmes obsessions, les mêmes âpretés, et la même lucidité devant le divertissement. Un poète des tragédies intérieures, au *« regard clair et sec »*, un poète de l'instant pur, brûlé par l'éclat du réel.

G. B.

★ Pierre Reverdy, le phare obscur, de Gérard Bocholier. Editions Champ Vallon. 80 F, 197 p.

∴

● Paru en 1980, *la Dernière Fête de l'Empire*, d'Angelo Rinaldi, est repris en « Folio ». Echappe-t-on jamais à sa terre natale ? Le narrateur revient dans son île pour le dernier jour du Café de l'Empire, que sa mère, usée par le travail, a cédé. Au cours de cette seule journée resurgit le passé-présent d'une constellation de personnages dont Angelo Rinaldi peint l'enfer modeste et pathétique.



autobiographie

La folle entreprise de Christian Guillet

(Suite de la page 21.)

» J'admirais les textes où il parle librement de lui-même, In Memoriam *et* le Petit Ami, *mais, par timidité, je n'ai pas osé lui rendre visite. Je lisais beaucoup, surtout les classiques, et relisais ceux que je considère comme mes maîtres, Rousseau, Flaubert, Chateaubriand, Proust... Il m'était impossible de ne pas lire les œuvres complètes d'un auteur que je venais de découvrir. Je ne le jugeais pas avant d'avoir suivi, jusqu'au bout, la formule magique, ce sésame : « Du même auteur. »*

« Mon premier livre devait s'appeler les Joues en feu. *Le titre était déjà pris. Il m'a fallu trois ans pour lui trouver un éditeur. Jean Blanzat le voulait pour Gallimard. Je l'ai donné à Henri Parisot, chez Flammarion. Dès* le Rouge au front, *j'ai su que, comme Montaigne, je serai l'auteur d'un livre unique et sincère qui durerait autant que moi. Un autobiographe ignore autant que ses lecteurs la suite de ce qu'il écrit. Ma vie m'a apporté la matière de mes récits. Elle n'aura rien eu d'exceptionnel et c'est grâce à sa ressemblance avec celle de n'importe qui que j'ai pu la mettre en mots. »*

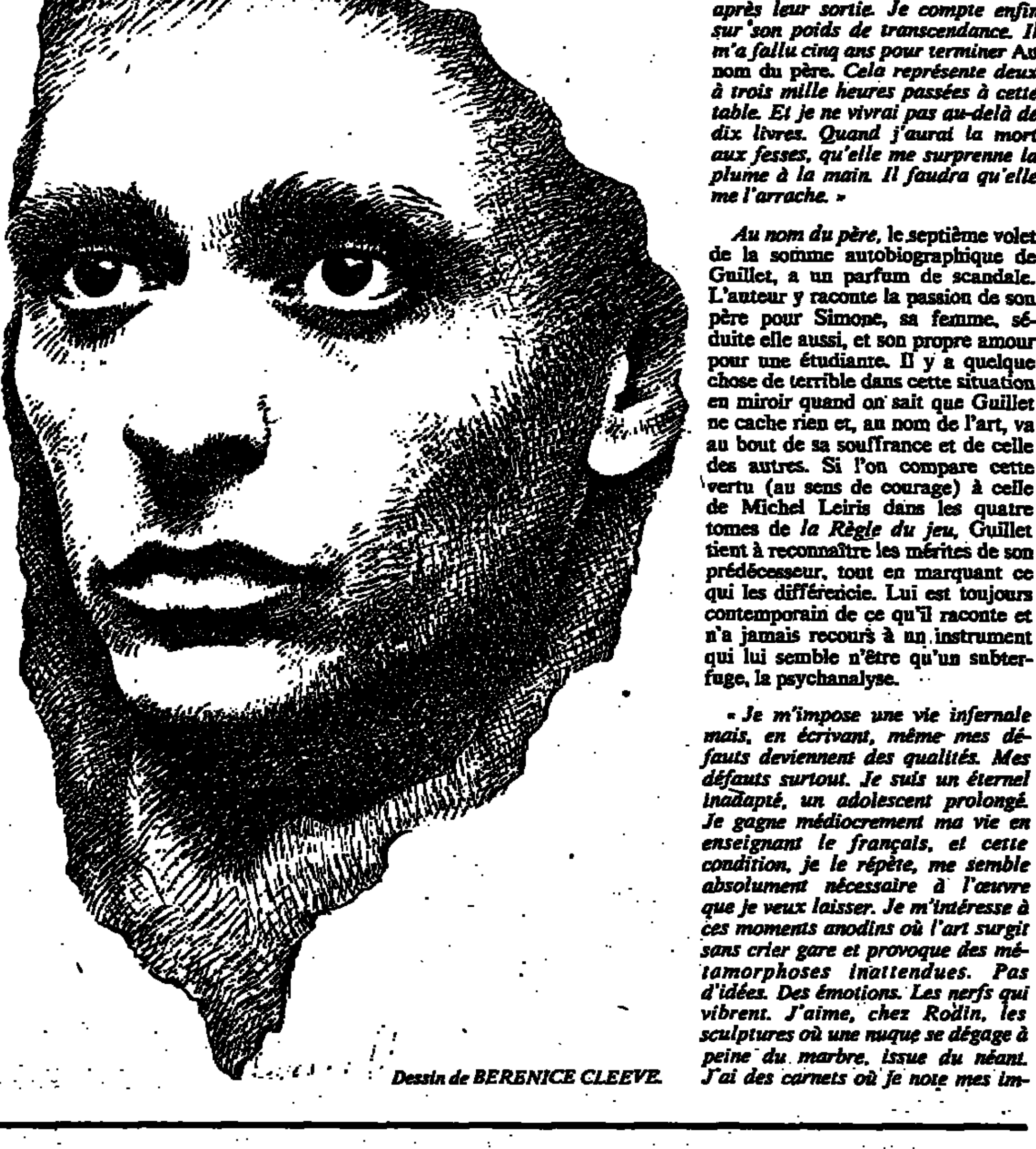
« Je m'impose une vie infernale »

Des émois de l'adolescence *(le Rouge au front)* à la découverte du sexe *(Toutes les heures de la nuit)*, du service militaire *(Adieu trophées)* à un passage dans la franc-maçonnerie *(la Porte d'ivoire)*, Guillet a poursuivi cette mise en mots sans précédent. Il s'est enfermé dans un labyrinthe de phrases tirées au cordeau ; il en est l'architecte, le fil d'Ariane et le Minotaure. La victime aussi. Il parle de son entreprise en inspiré, presque comme un mystique.

« J'ai fait lire le Rouge au front *à Jouhandeau qui m'a aussitôt écrit une lettre très dure. Il relevait mes enfantillages, mes fautes de français. Puis il m'en adressa une seconde qui marqua le début de notre amitié, interrompue par sa mort. Il voyait en moi un « Proust enfant ». Je lui ai longuement rendu hommage dans* le Temps du partage, *tout en disant que j'avais souffert de son détachement universel et que je ne comprenais pas sa tendance à voir des tragédies grecques dans les faits divers.*

« Jusqu'au sixième de mes récits, j'ai cherché mon style. Chaque écrivain est un cas. On doit se débrouiller seul et travailler beaucoup. En composant l'Adoration perpétuelle, *un titre volé à Proust, j'ai enfin éprouvé un bonheur que je ne connaissais pas. Jouhandeau tenait l'écrivain pour un danseur. Disons que j'ai appris à danser. »*

« Vous devez vous demander pourquoi je m'obstine depuis bientôt trente ans à écrire des choses qui intéressent si peu de gens. L'obscurité doit être l'une des conditions nécessaires à leur achèvement. J'ai aussi, depuis mes débuts, une « secte » de fidèles lecteurs qui attendent le prochain livre. Ils sont environ une douzaine. Je leur dois de continuer. Outre Jouhandeau, Marcel Arland et Pascal Pia ont suivi et encouragé mes efforts. Je sais que mon œuvre a plus de chance de survivre que les romans à succès qui sont oubliés six mois après leur sortie. Je compte enfin sur son poids de transcendance. Il m'a fallu cinq ans pour terminer Au nom du père. *Cela représente deux à trois mille heures passées à cette table. Et je ne vivrai pas au-delà de dix livres. Quand j'aurai la mort aux fesses, qu'elle me surprenne la plume à la main. Il faudra qu'elle me l'arrache. »*



Dessin de BERENICE CLEEVE.

Au nom du père, le septième volet de la somme autobiographique de Guillet, a un parfum de scandale. L'auteur y raconte la passion de son père pour Simone, sa femme, séduite elle aussi, et son propre amour pour une étudiante. Il y a quelque chose de terrible dans cette situation en miroir quand on sait que Guillet ne cache rien et, au nom de l'art, va au bout de sa souffrance et de celle des autres. Si l'on compare cette vertu (au sens de courage) à celle de Michel Leiris dans les quatre tomes de *la Règle du jeu*, Guillet tient à reconnaître les mérites de son prédécesseur, tout en marquant ce qui les différencie. Lui est toujours contemporain de ce qu'il raconte et n'a jamais recours à un instrument qui lui semble n'être qu'un subterfuge, la psychanalyse.

« Je m'impose une vie infernale mais, en écrivant, même mes défauts deviennent des qualités. Mes défauts surtout. Je suis un éternel inadapté, un adolescent prolongé. Je gagne médiocrement ma vie en enseignant le français, et cette condition, je le répète, me semble absolument nécessaire à l'œuvre que je veux laisser. Je m'intéresse à ces moments anodins où l'art surgit sans crier gare et provoque des métamorphoses inattendues. Pas d'idées. Des émotions. Les nerfs qui vibrent. J'aime, chez Rodin, les sculptures où une nuque se dégage à peine du marbre, issue du néant. J'ai des carnets où je note mes impressions. Il faut être toujours en alerte. Je suis odieusement subjectif. »

« Pour résumer mon esthétique, je vous propose une image : je suis comme un voyageur qui quitte une chambre d'hôtel en regardant bien s'il n'y a rien laissé. Chaque soir, je fais mon examen de conscience poétique de la journée. J'ai peur de mourir brusquement, en voiture par exemple, sans avoir écrit la dernière phrase qui doit sceller... mettre un point final à ce qui ressemble à une douloureuse ascèse. Écrire est un remède, un anti-suicide. Si je devais donner un titre aux dix volumes que je compte mener à terme, je n'en vois qu'un. Il résume tout : Christian Guillet. »

RAPHAËL SORIN.

★ AU NOM DU PÈRE, de Christian Guillet, Flammarion, 245 p., 88 F.

La dernière page d'« Au nom du père »

Nous revoici tous deux le soir devant ce papier, à l'heure des lettres que je n'envoyais pas toujours, me dispensant de votre intervention dans le dialogue que je poursuivais avec vous en votre absence. Oh ! votre présence m'avait procuré un tel regain de santé et de goût pour la terre qu'il résiste à votre absence, cruel et absurde maintenant que l'amertume de notre rupture le tourne en dérision. Je ne reconnais plus tout à fait mon corps, qui, au contact du vôtre, a retrouvé une souplesse désormais inutile, et mes gestes ont acquis l'intimité dont j'avais nourri l'espérance, et mes mains gardent le frémissement de qui approchait pour la première fois l'interdit : je ne les rencontre pas sous mon regard sans rougir de leur mémoire... Adieu à cette voix multiple et satinée, à ce rire déployé comme l'étendard du plaisir, à cette gorge pleine et impatiente de se produire, à ce visage qui dans la pénombre puisait une douceur étrangère à lui-même. Non ! je ne regrette plus aujourd'hui de n'avoir choisi que cela, parmi toutes les richesses que vous proposiez à ma convoitise : en déclinant l'excès de vos libéralités, j'ai protégé votre image, et elle s'achève ici plus fidèle que celle des madones italiennes, dont les modèles ne quittaient pas les peintres sans avoir perdu l'innocence qu'elles incarnent. A une saison de la vie où l'amour ne saurait déjà plus être bienheureux, mon désenchantement à distance diffère-t-il vraiment de ce que j'eusse éprouvé dans tes bras ?

roman

Benjamin ou le roman d'un autre

● *Les débuts de Bernard-Henri Lévy dans la fiction*

CE long premier roman – cinq cents pages – ne bénéficiera pas de la relative indulgence qu'on réserve habituellement aux œuvres de débutants, car son auteur est loin d'être un inconnu. Bernard-Henri Lévy a écrit cinq essais depuis 1973.

Tête de file des « nouveaux philosophes », et, à ce titre, très controversé, il s'est vu attribuer déjà tous les superlatifs, tant pour le louer que pour le dénigrer. On ne peut donc, en lisant *le Diable en tête,* soudainement oublier cet homme qui, depuis une décennie, a construit une image de lui-même pour beaucoup irritante, celle d'un jeune homme trop public, trop brillant, trop beau, trop soucieux de sa célébrité. Mais il n'est pas nécessaire de se faire amnésique pour être un lecteur serein. Bien au contraire.

Regard sur une génération que Bernard-Henri Lévy connaît bien et qui avait entre vingt et vingt-cinq ans en 1968, ce livre ne se veut pas pour autant une autobiographie. S'il est tout entier écrit à la première personne, le « je » ne renvoie pas à un narrateur unique. *Le Diable en tête* est une succession de cinq récits où, littéralement et dans tous les sens, *« je est un autre ».* Autre que l'auteur qui se change ici en « éditeur », au sens classique, et qui, hormis une brève et ironique rencontre avec le héros, n'apparaît que dans deux courtes mises au point. Autre aussi que le personnage central, Benjamin C., sauf dans la dernière partie, sa « confession ».

La transparence de l'allusion à Benjamin Constant dans le nom du héros pourrait passer pour une coquetterie un peu appuyée, d'autant qu'elle est soulignée, pour les lecteurs distraits, par une référence explicite à *Adolphe* dès la sixième page. Elle est, en réalité, une des premières pistes que donne Bernard-Henri Lévy, lorsqu'on sait que Benjamin Constant disait de ses propres écrits intimes : *« Ce journal est une espèce d'histoire et j'ai besoin de mon histoire comme de celle d'un autre pour ne pas m'oublier sans cesse et m'ignorer. »*

Retourner la phrase de Constant, avoir besoin de l'histoire d'un autre comme négatif de sa propre histoire pour « ne pas s'oublier et s'ignorer », donner la parole à l'autre et être l'autre, c'est tout le projet de l'auteur. *Il a* même le « culot » de commencer par cent trente pages du journal de Mathilde, la mère de Benjamin, qui, d'entrée de jeu, décrit son accouchement. Goût de la performance, sans doute, qui toutefois réussit bien à Bernard-Henri Lévy, comme plus loin pour les lettres de Marie, petite étudiante provinciale des années 60, « perdue » à Paris par l'amour du beau Benjamin.

Mais le succès est beaucoup moins évident quand le « je » s'incarne non plus dans un autre sexuel – une femme – mais dans une figure politique différente – ce qu'est Benjamin. Cette différence est affirmée par Benjamin lui-même, qui rencontre à Jérusalem *« un* nouveau philosophe, *puisque c'est ainsi qu'on appelle, paraît-il, ce genre d'individus à Paris, (...) un homme dont j'apprendrai, au fil des heures, que tout ou presque me sépare – depuis ses options, sa vision du monde, jusqu'à son passé ».*

Une sorte de collage

Bernard-Henri Lévy n'a pas su inventer à Benjamin un itinéraire vraiment crédible. L'accumulation en une seule figure des choix de la génération de la guerre d'Algérie et de celle de 68 hypothèque la vraisemblance du personnage : porteur de valises pour le FLN quand il n'a pas encore vingt ans, il devient étudiant contestataire, althussérien, soixante-huitard, *« établi »* chez Renault – où il participe à l'enlèvement de Nogrette après l'assassinat d'Overney, puis terroriste à Beyrouth dans les rangs palestiniens, avant de rejoindre à Rome les Brigades rouges, d'être recherché à Paris pour le meurtre d'un policier et de se retrouver, pacifié, à Jérusalem. Ce parcours apparaît comme une sorte de collage, une addition d'expériences hétéroclites qui ne constituent jamais, fût-ce dans l'errance et l'erreur, une vie.

Racontée par le seul Benjamin ou par un narrateur unique, cette *« existence-prototype »* serait ennuyeuse à force d'excès, et le roman raté. Mais, très habilement, Bernard-Henri Lévy a su fabriquer un livre-kaléidoscope où, selon la personne qui parle, sa personnalité ou ses intérêts, l'image de Benjamin se compose différemment, dans un jeu imbriqué de prétendues sincérités successives. Rassemblées par l'auteur-enquêteur qui les présente, les lectures de l'histoire de Benjamin se juxtaposent et se font écho : « Journal de Mathilde », de 1942 à 1954, « Interrogatoire de l'oncle Jean » (le beau-père du héros), « Lettres de Marie », « Témoignage d'Alain Paradis », l'avocat, l'ami de Benjamin dont l'étrange sollicitude cache peut être une machiavélique manipulation, « Confession de Benjamin » lui-même enfin, dont rien ne dit qu'elle soit l'ultime vérité.

Ainsi se construit un roman équivoque, non seulement parce qu'il est à plusieurs voix, mais aussi à cause de ses hésitations, ses ambiguïtés, d'un vacillement constant entre l'itinéraire d'une personne et l'histoire d'une génération, entre le politique et le psychologique. Et l'on s'agace vraiment à lire que Benjamin *« n'était entré au fond en terrorisme que pour tuer oncle Jean »* ou à l'entendre lui-même avouer que, s'il s'est imputé le meurtre du policier, tué en fait par sa compagne du moment, c'est que *« cette culpabilité sans forme qui était, au fond,* [sa] *croix et* [son] *calvaire depuis l'enfance (...) trouvait là enfin objet où se fixer »...*

Entre l'épopée et le roman-feuilleton

Bernard-Henri Lévy débute dans la fiction avec un livre ambitieux qui se veut dans la lignée des grands romans populaires du dix-neuvième siècle. Quelque chose entre l'épopée et le roman-feuilleton. Car tout, dans la vie de Benjamin, est exceptionnel : le papa collabo, jugé et fusillé à la Libération, la maman mourant d'un cancer à trente-sept ans, le beau-père honni, la petite amie dotée d'une sœur jumelle – avec qui elle monte un jeu pervers de double. Et lui, Benjamin, riche, beau, intelligent, qui devient une sorte d'archange du mal. Il a le diable dans la tête, il en est « possédé », comme les héros romantiques ou dostoïevskiens, à plusieurs reprises mentionnés pour le lester d'un surcroît d'existence...

Ces clins d'œil à l'histoire de la littérature se doublent de « clefs » contemporaines, certaines très évidentes, d'autres beaucoup plus subtiles. Ainsi Alain Paradis emprunte-t-il bien des traits d'un avocat parisien célèbre pendant la guerre d'Algérie et en vedette aujourd'hui pour sa défense d'un ancien nazi. De même certains « papes » du gauchisme ou de l'intelligentsia de l'après-mai tressailleront peut-être au hasard d'une description.

Cette surabondance d'intentions et d'effets aurait pu tuer ce roman. Pourtant, si l'on goûte les livres foisonnants – au risque d'être approximatifs, – si l'on aime s'entendre raconter des histoires, on prend plaisir à parcourir quarante-deux années de bandes d'actualité à la recherche de Benjamin. D'autant que l'écriture de Bernard-Henri Lévy est toujours tenue et parfois, surtout dans la dernière partie, d'une acuité qui tempère les réticences. Et si certains *« phrasés »* des personnages irritent, l'auteur use d'une redoutable habileté pour s'en justifier : Mathilde, à l'article de la mort, *« parle comme un livre »* – mais c'était une liseuse impénitente, – et Marie, qui écrit comme aucune étudiante des années 60 ne l'a jamais fait, voit la vie à travers les images de la littérature classique dont elle est nourrie.

Ainsi le romancier semble ne jamais pouvoir être pris en défaut. Mais, quoi qu'il en dise, *« au bout de ce visage »*, il n'y a pas *« le siècle »*. Car si, dans la manière, Bernard-Henri Lévy a réponse à tout, son « roman des origines » ne devient pas « roman d'apprentissage », et l'itinéraire qu'il prête à Benjamin, à force d'esquives et d'alibis, par excès et par défaut, est étrangement oublieux des véritables questions.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LE DIABLE EN TÊTE, de Bernard-Henri Lévy, Grasset. 500 p., 98 F.

lettres étrangères

Les voix du prophète et du poète

● *Le « Psaume » de Friedrich Gorenstein, poème judéo-slave en cinq chants.*

DEPUIS le beau *Dernier des justes* nous désespérions d'une œuvre majeure qui, tout en restituant la splendeur et la cruauté terrifiante de cette époque, poserait la question capitale : comment est-ce possible, pourquoi est-ce ainsi ? Parmi nos contemporains, nous ne trouvions plus guère de témoins-prophètes. Certes, le silence de Schwartz-Bart a été couvert par le Kaddish de Wiesel, prière obstinée pour les morts afin qu'ils ne tombent pas en oubli. Certes, Soljenitsyne nous parle admirablement des hommes et des femmes enfermés dans les camps. Mais, parmi les écrivains blessés, exilés, rares étaient ceux capables de transfigurer leur douleur et de conférer à l'errance le poids initiatique d'un voyage spirituel. Et voici qu'enfin nous arrive de Russie, la Russie profonde des tourments, un grand livre.

Friedrich Gorenstein, que la France découvre aujourd'hui, est né en 1932, à Kiev. Son père ayant été fusillé en 1934, il connaît l'orphelinat et le dur labeur sur les chantiers du socialisme victorieux et athée. Ingénieur puis scénariste, il crée avec Tarkovski l'étrange *Solaris*. Mais Gorenstein publie aussi des textes en prose dans l'almanach *Métropole*, aussitôt interdit. Après les conflits habituels avec les censeurs, il quitte son pays et s'installe, en 1980, à Berlin-Ouest. Ce *Psaume* – qu'il écrivit avant d'émigrer – est une superbe méditation sur les malheurs qui frappent la Russie. Gorenstein l'adresse à Celui que l'on ne peut nommer. C'est son premier roman traduit en français.

Les fléaux du Seigneur

Après avoir renoncé à l'extermination des peuples idolâtres, en sauvant Noé, Dieu, déçu par leur comportement ultérieur, inventa pour les punir quatre terribles calamités annoncées par le prophète de l'exil, Ezéchiel : la famine, la guerre, le stupre et la maladie. (Nous verrons que Dieu en tenait une cinquième en réserve.) Parfois ces maux se déchaînent de concert, d'autres fois séparément et dans un ordre différent, mais chaque fois l'Antéchrist, Dan, de la lignée de Dan, est présent afin que s'accomplisse le dessein du Divin. Tel est l'enseignement biblique à partir duquel Gorenstein bâtit son roman. *« Lorsque surviennent les fléaux du Seigneur*, nous dit-il dans le préambule, *les destinées humaines ordinaires se transforment en paraboles prophétiques. »*

La parabole du « Frère perdu », première parabole de ce psaume en cinq chants, est inspirée par la « Faim ». Ukraine, 1933. Staline, devenu à son tour une idole, prend leurs terres aux paysans. C'est la collectivisation. Des enfants squelettiques aux ventres gonflés rôdent de gare en lieu dit, de faubourgs en hameaux. Les villages s'éparpillent, des familles se défont, c'est la chasse aux koulaks et aux « saboteurs ». Un joug de fer remplace le joug de bois ancestral. C'est alors que Maria, une mendiante de treize ans, rencontre Dan l'Antéchrist, qui sur terre prend l'apparence d'un jeune juif errant et serein. Elle a de lui un enfant nommé Vassia, comme son petit frère perdu sur les routes de l'exode. On enlève à Maria son nourrisson aux yeux noirs. Ce fils, Frère perdu, nous le retrouverons en fin de parcours, encore plus perdu.

La parabole des « Ames impies » raconte les ravages de la dernière grande « Guerre », quand les beaux Aryens blonds, fanatisés par un petit moustachu, réduisent les Slaves en esclavage et massacrent les juifs. Au milieu de cette danse macabre où les morts étreignent, dans la boue, les vivants, nous retrouvons l'Antéchrist toujours sous son aspect de juif itinérant. Il sauve, par ses pouvoirs exceptionnels et divins, une petite fille russe que les Allemands vont déporter. Il l'adopte et lui donne le nom de Ruth, celui de la Moabite qui s'était jointe à son peuple et que l'on appelait dans son village d'origine Pélagie. Chose que Dan ignorait – comme il ignorait que cette enfant adoptée allait devenir la mère de son troisième fils. *« Car*, nous dit Gorenstein, *même à l'Antéchrist il n'est pas donné de tout savoir. »*

Le sujet de la troisième parabole, c'est l'« Adultère ». L'homme *« s'y est tout à fait habitué »*, nous assure l'auteur avec son humour sec et froid. 1948 : les vagues de la famine et de la guerre se retirent, laissant parmi les ruines des tas d'ossements mélangés. Près de l'ancienne Nijni-Novgorod (aujourd'hui Gorki), Dan vit paisiblement avec Ruth, sa fille adoptive. Après la tourmente, les survivants reprennent, peu à peu, leur existence comme avant. Ils s'ennuient, haïssent l'Autre, le juif en priorité, forniquent, violent et mentent comme à l'accoutumée. Véra, une femme futile qui n'aime plus son mari, séduira Dan pourtant amoureux de la jolie Tassia, l'aînée de ses deux filles. Mais l'Antéchrist est encore envoyé ailleurs, pour continuer sa mission de révélateur, alors que Véra devient la mère d'Andréi, un très beau garçon. Nous le retrouverons lui aussi à la fin du récit.

Le calice brisé

Dans ce livre où chaque partie reprend sur un registre différent les thèmes esquissés dans le volet antérieur avant de s'attaquer à un autre motif, la fable de la « Maladie » nous touche au plus profond. Il s'agit ici d'une maladie de l'esprit. Gorenstein démonte avec grande finesse le mécanisme qui transforme des personnes normales en larves prêtes à toutes les concessions, à toutes les abdications. Cette parabole, que l'auteur aurait pu intituler celle du « Juif honteux », nous transporte du début des années 50, l'apogée de la sanglante répression stalinienne, au temps tiède du « dégel » quand les intellectuels moscovites redécouvrent, pêle-mêle, l'alchimie, l'Occident et le christianisme slavophile. Comme dans une féerie, les personnages ayant survécu aux malédictions se retrouvent autour de l'Antéchrist qui, sa mission accomplie, s'en ira rejoindre le Créateur.

Mais le sens caché de l'allégorie se dévoile dans son cinquième chant, somme des quatre premiers qui couvrent la vie d'une génération éclatée. Entre un calice intact et ses éclats quand il est brisé, nous apprend l'écrivain, la différence est la même que celle entre la foi et les religions, le sens et les conceptions, le sentiment intérieur et le rite « officiel ». Le calice du Seigneur est brisé lui aussi. Comment en recoller les éclats, rendre intelligible le caractère divin de ce mystérieux Antéchrist, témoin de l'existence de l'Eternel ? Dans un monde désacralisé, régi par l'ordinateur, nous sommes de plus en plus seuls. Alors, la voix de l'Imprécateur retentit une dernière fois pour annoncer un cinquième fléau, la faim de la parole, la soif de consolation...

A travers l'étrange beauté musicale d'une écriture magnifiquement rendue en français, nous retrouvons les voix du prophète et du poète intimement mélangées. Symphonie sacrée, conte merveilleux pour faire veiller les enfants ? Comme nous sommes loin avec *Psaume* des textes de ces écrivains qui, ayant perdu leur pays, métamorphosent leur petite nostalgie en prosélytisme ! Friedrich Gorenstein nous a donné un chef-d'œuvre, destiné à durer.

EDGAR REICHMANN.

★ **PSAUME, de Friedrich Gorenstein (ROMAN MÉDITATION SUR LES QUATRE FLÉAUX DU SEIGNEUR), traduit du russe par Annie Cahn. Gallimard, 424 p., 150 F.**

Le nombrilisme inquiet de John Updike

● *Le retour de Bech, écrivain à succès.*

« *LE sexe et la religion représentent une forme de résistance à la peur de la mort* », déclarait John Updike dans une interview publiée par *le Monde* (1). Pour ce qui est du sexe, les lecteurs d'Updike savent à quoi s'en tenir. Surtout les lecteurs de *Couples*, roman dont les descriptions *« osées »* firent scandale en 1969. (L'année suivante, Philip Roth et son *Complexe de Portnoy* déclenchaient les mêmes passions à un moment où le vent de la « libération » des mœurs soufflait sur l'Amérique.) Certes Updike a mis de l'eau dans son vin depuis, mais un certain nombre d'images récurrentes subsistent au fil de ses romans, traduisant ses propres expériences, ses propres obsessions.

C'est ainsi que dans *Bech est de retour*, récit que publient cet automne les éditions Gallimard, un *« philosophe libéral »* évoque avec délectation ces rencontres télévisées qui voient des catcheuses en bikini se battre dans la boue : *« Bech*, dit-il, *je vous défie de regarder ça sans vous mettre à bander. »* Or, dans son autobiographie, *First Person Singular* (non traduite en français), Updike écrit : *« L'expérience sexuelle principale de mon enfance fut un passage des actualités cinématographiques montrant deux femmes luttant dans un puits de boue. La boue recouvrait leurs maillots de bain si bien qu'elles semblaient nues. (...) Désormais, tous mes fantasmes de femmes se passaient dans la boue. »*

Pour ce qui est de la religion, l'univers de John Updike semble nettement plus complexe. Bien que l'écrivain se déclare luthérien pratiquant (*« Je vais à l'église, sans fanatisme »*, confiait-il à Henri Pierre), il a toujours avoué son attrait pour le judaïsme : *« Il fournit une sorte d'ossature éthique à une vie informe ; il est exempt d'une certaine inhibition sexuelle qui bloque encore le christianisme. »* D'où la naissance de Bech, l'écrivain juif. Dans une première série d'aventures intitulées *Bech voyage*, Updike promenait cet étrange *alter ego* dans les pays de l'Est, puis dans les salons londoniens. On pouvait retenir de ce livre décapant et tonique une sentence toute updikienne : « Mon Dieu, qu'il est dur d'être écrivain ! »

Malgré cet éprouvant constat, *Bech est de retour*. Revêtu des oripeaux du romancier américain, cet *« éminent spécialiste des questions absurdes »* s'embarque pour une série de conférences en Asie et en Afrique. Mal lui en prend. Ses publics, des étudiants surtout, tirent à boulets rouges non sur le romancier, non sur le juif, mais sur la progéniture de l'oncle Sam, accusé de mille maux. Bech rentre la tête dans les épaules. Il fait son travail. Sitôt revenu à New-York, il épouse une protestante avec qui il visite Jérusalem (ça ne lui plaît pas : les rues de la ville lui rappellent les décors de Cecil B. de Mille !), puis l'Ecosse (la patrie des ancêtres de son épouse le séduit davantage : il y a moins d'immeubles qu'en Israël).

La place de l'auteur dans la société

Achevées ses errances, le romancier Bech, suivant en cela les injonctions de sa femme qui lui recommande de noircir du papier, reprend la plume. C'est à cet endroit que se tient tapi Updike. Son personnage pouvait jusqu'alors pérorer sans dommage aucun sur l'histoire, l'art ou la religion (traitant au passage les protestants de *« bigots »* tandis que le dieu des juifs est présenté comme un joyeux farceur). En revanche, sitôt que Bech se trouve confronté au processus de sa création, le monde bascule. Bech hésite, Bech est déprimé. Du roman qu'il a écrit il attend qu'on lui renvoie une image. Peine perdue. Bech est un auteur à succès. On lui tape dans le dos, on le félicite ; il n'a pas le droit d'être assis à une autre place que celle qui lui a déjà été assignée par la légende.

Voilà un thème cher à Updike, qui est bien placé pour évoquer la place de l'écrivain dans une certaine société américaine. Le silence de J.D. Salinger, l'échec de Truman Capote, les pitreries de Norman Mailer, les laborieuses hésitations de Saul Bellow, voilà autant de situations illustrant les dangers qui guettent le romancier moderne. En clair, Updike dit ceci : actuellement, on ne nous demande plus de remplir notre rôle, on nous demande seulement de le tenir. D'où les conférences et autres « bavasseries » mondaines. Le romancier devient un produit comme les autres. Si son image est bonne, elle doit le rester, quitte à ce que la littérature en pâtisse. La raison en est que le sort des laudateurs dépend bien entendu aussi de celui du créateur.

Pour cinglant qu'il soit, ce réquisitoire ne saurait être assimilé à un manifeste corporatiste. D'abord parce que l'humour d'Updike nous laisse penser qu'il ne faut pas prendre trop au sérieux ses rodomontades. Elles font partie du jeu. Ne les utilise-t-il pas pour sa part comme matière romanesque ?

En second lieu, parce que Bech appartient à l'univers intime, c'est-à-dire mystique, d'Updike. Dans *Cœur de lièvre* (premier volet de la trilogie des *Rabbit*), Rabbit semblait avoir devant lui, à la fin du récit, un monde à découvrir. Dans *le Centaure*, au contraire, le héros, George Caldwell (un Prométhée moderne), renonce à se battre pour n'accepter que son seul destin. Bech est un cousin de Caldwell : il compose, comme lui, avec les ambiguïtés de sa propre existence.

John Updike est ainsi à l'aise sur le fil du rasoir. Toujours aussi virtuose, toujours aussi brillant. Il nous séduit, il nous emporte.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **BECH EST DE RETOUR, de John Updike. Traduit de l'anglais par Maurice Rambaud. Gallimard, 294 p., 85 F.**

(1) Interview d'Henri Pierre (*le Monde* du 29 mai 1982).

Œuvres disponibles en français

ROMANS

- **Cœur de lièvre**, Le Seuil (réédité dans la collection « Points »).
- **Le Centaure**, Le Seuil.
- **La Ferme**, Le Seuil.
- **Couples**, Gallimard.
- **Bech voyage**, Gallimard.
- **Rabbit rattrapé**, Gallimard.
- **Un mois de dimanches**, Gallimard.
- **Epouse-moi**, Gallimard.
- **Le Putsch**, Gallimard.
- **Rabbit est riche**, Gallimard.

NOUVELLES

- **Les Plumes du pigeon**, Le Seuil.
- **Les Quatre Faces d'une histoire**, Le Seuil.
- **Des musées et des femmes**, Gallimard.
- **La Concubine de saint Augustin**, Gallimard.

ESSAI

- **La Vie littéraire**, Gallimard.

André Brink ou les ambiguïtés de l'exil

● *Le racisme et la peste noire*

LA mémoire est, peut-être, la passagère clandestine la plus insupportable qui soit car, telle une douleur complice, elle rappelle au malheur celui ou celle qu'elle habite.

Andréa Malgas, l'héroïne du *Mur de la peste*, le dernier roman d'André Brink, porte en elle tant d'échardes que tous les voyages qu'elle entreprend se transforment en fuite. Cette jeune métisse sud-africaine, réfugiée en France, assume mal les apparences du bonheur qu'elle vit avec Paul Joubert, un écrivain blanc d'Afrique du Sud qui, lui aussi, a choisi l'exil. Le refus de l'oppression et de l'apartheid les lie tout en les séparant, car elle a subi dans sa chair ce qu'il a refusé par éthique.

Le voyage qu'Andréa Malgas entreprend en Provence doit lui permettre de réfléchir à cette relation, tout en repérant les lieux de tournage d'un film sur la grande épidémie de peste du quatorzième siècle, dont Paul a écrit le scénario. Tous les lieux qu'elle traversera lui renverront des escarbilles de son passé.

André Brink mêle remarquablement, dans son texte, les tranches de vie de ces personnages qui ont abandonné en terre d'Afrique l'éclat de leurs regards. Les racines d'un homme ne s'arrachent pas ; elles se confondent trop avec son enfance.

Les chapitres les plus troublants de ce roman dense, qui souffre de quelques longueurs, sont ceux où l'auteur évoque les épidémies de peste qui décimèrent, il y a six siècles, plus d'un tiers de la population européenne. André Brink fait une description sèche des effets de cette maladie sur les corps, les esprits et les pouvoirs en place. Face à la peste ou au racisme, cet écrivain évite toute sensiblerie et se contente de livrer les faits dans leur horreur nue.

Les massacres de juifs et d'hérétiques, coupables, aux yeux de l'Eglise de ce temps-là, d'être les « vecteurs » de la mort noire, lui apparaissent comme une permanence de l'histoire de l'humanité.

« Tout ce qui écarte une personne d'une autre, écrit André Brink, *est un Mur de la peste »*. Andréa Malgas n'atteindra jamais la muraille que, selon la légende, le comte de Médavy voulut ériger dans les contreforts des monts du Vaucluse pour arrêter la peste quand celle-ci réapparut au début du dix-huitième siècle. Cette somnambule, qui se croyait *« caressée par la main des morts »*, accomplira la dernière partie de son voyage en compagnie de Mandla Mqayina, un militant noir pourchassé par la police politique sud-africaine. Au contact de ce révolté pour qui *« il n'y a qu'une limite au pouvoir d'une oppression, c'est la patience de l'opprimé »*, la jeune métisse renouera avec son passé et sa négritude.

Lorsque Mandla Mqayina mourra assassiné par ses poursuivants, il ne restera plus à Andréa Malgas qu'à disparaître. La peste, pour Brink, ne distingue pas entre les hommes. Elle réconcilie affamés et notables, Blancs et Noirs, et fait de la mort la seule forme de métissage admise.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE MUR DE LA PESTE, d'André Brink, traduit de l'anglais par Jean Guiloineau, Nouveau Cabinet cosmopolite, Stock, 458 pages, 94 F.**

Le « cadavre exquis » de Jodorowsky

LE jeu du cadavre exquis, inventé par les surréalistes, a ses lettres de noblesse. Ce n'est, toutefois, qu'un jeu destiné à ne pas excéder les limites d'une feuille de papier. Alexandro Jodorowsky, dans *le Paradis des perroquets*, l'élève aux dimensions d'un gros roman.

On savait Jodorowsky scénariste de bandes dessinées (aux côtés de Mœbius), réalisateur de films (*El Topo, la Montagne sacrée, Tusk*), complice d'Arrabal et de Topor. Le voici sur les traces, paraît-il, de Borges et de Castaneda.

Dans le Café Iris, où les serveurs décrépits meurent de temps à autre, aussitôt remplacés par d'autres serveurs décrépits, se croisent une naine, un poète, un ex-nazi, un moine, et bien d'autres personnages sortant de l'ordinaire. Il n'y a d'ailleurs, dans ce livre, que des personnages extraordinaires. Ils se prennent, se déprennent, s'aiment ou se haïssent, rêvent, assassinent, procréent, voyagent, se convertissent, écrivent, parlent, vivent, en un mot, d'une vie outrée de marionnettes, déclament des vers, se battent ou se violent avec un entrain éprouvant, et n'obéissent, en fin de compte, à d'autre règle que celle du coq-à-l'âne.

On parle volontiers de baroque sud-américain, expression fourre-tout qui englobe, indifféremment, la littérature colombienne, chilienne ou argentine, pour caractériser un certain type de romans exacerbés, où le fantastique se greffe sur le réel et l'amplifie, où la légende pervertit l'histoire immédiate, transformant une révolution en mythe avant même la mort de ses protagonistes, et un Nord impérialiste en Olympe terrifiant autant qu'inaccessible. Romans qui expriment au premier degré le conflit – et la pénible fusion – d'une culture orale, païenne, indienne et d'une tradition catholique, espagnole, écrite, confrontées à la puissance des Etats-Unis.

Mais si ce *Paradis des perroquets* a la séduction fragile de l'absurde, on n'y trouve ni la folie héroïque de *Cent ans de solitude* ni la méticulosité glaçante, débouchant sur un univers plus étrange encore, des nouvelles de Borges.

Les animaux, rats ou perroquets, ont beau pointer la queue ou le bec, imposer leur loi aux humains, ces derniers ont beau s'agiter en tous sens, l'alchimie ne prend pas.

Les chapitres, qu'ils s'intitulent *les Compagnons de la patate en fleur, Maman, je veux* ou *Ver de terre, de mer et de ciel*, restent des collections d'anecdotes, souvent poignantes ou hilarantes, mais auxquelles l'entassement nuit.

ALEXIS LECAYE.

★ **LE PARADIS DES PERROQUETS, d'Alexandro Jodorowsky, Flammarion, 346 p., 99 F.**

Kazuo Ishiguro écrit en anglais et pense en japonais

● *Portraits de femmes.*

LUMIÈRE pâle sur les collines est le premier roman, écrit en anglais, d'un jeune auteur japonais. Originaire de Nagasaki, Kazuo Ishiguro vit depuis 1960 en Grande-Bretagne, avouant volontiers que le Japon, pourtant fort précis, qu'il évoque lui est devenu *« mythique »* à force d'être intériorisé. L'intérêt de ce récit insolite réside dans l'identification qui se produit entre deux femmes. Toutes deux ont mis une fille au monde : d'un côté, Etsuko, cinquante ans, dont la fille, Keiko, s'est suicidée ; de l'autre, Shachiko, dont la fille, Mariko, est hantée par l'eau et par une scène tragique qu'elle a surprise sur les rives du fleuve, après que la bombe fut tombée sur Nagasaki.

C'est à travers le récit d'Etsuko que resurgit l'existence de Shachiko dans cette sorte de fraternité et de hantise féminines qui furent si bien cernées par Tanizaki dans ses *Amours cruelles*.

« Dévorée » par les images du fleuve, Mariko est obsédée aussi par une portée de chats, et quand Shachiko désire suivre son amant américain, la petite fille ne pense qu'au salut des bêtes pour occulter et annuler sans doute le passé des humains. Alors, on s'aperçoit que l'on ne sait rien de l'autre fille (celle d'Etsuko), qui s'est suicidée à Manchester, et l'opacité entourant ces deux enfants tourmentées rapproche les femmes dans l'implicite, le non-dit qui met ici, sur tous les visages, une sorte de masque.

Parallèlement, on voit le monde des hommes, avec toutes les facettes d'un Japon qui évolue : Ogata-San, qui s'érige contre l'influence des Américains, son fils Jiro (époux d'Etsuko), qui voit tous les défauts de l'ancien régime.

Livre étrange, envoûtant, où l'auteur, lui, ne s'identifie à personne, se cachant derrière des situations dramatiques et contrastées évoquées d'un ton neutre qui éveille l'inquiétude. Un livre prometteur : Kazuo Ishiguro vient d'être sélectionné parmi les vingt meilleurs jeunes écrivains britanniques.

DIANE DE MARGERIE.

★ **LUMIÈRE PALE SUR LES COLLINES, de Kazuo Ishiguro, traduit de l'anglais par Sophie Mayoux. Presses de la Renaissance, 252 p., 85 F.**

● **PRÉCISION** : Les éditions Nagel nous prient de rappeler qu'elles sont toujours propriétaires des droits du roman de Jorge AMADO : *Terre violente* et qu'aucune réédition n'a paru depuis 1949 – (voir le *Monde des Livres* du 14 septembre).

histoire littéraire

Le retour d'Anatole France

(Suite de la page 21.)

C'est à cette époque, vers 1889, que Marie-Claire Bancquart situe le deuxième tournant de la vie d'Anatole. Un tournant qui l'amène, au nom des convictions qui furent toujours les siennes, à cet engagement politique qui ne désarmera pas de l'affaire Dreyfus aux années 20. A la vieille question : « *Préférez-vous un désordre ou une injustice ?* », désormais France répondra sans hésiter : « *Un désordre.* » Parce qu'il n'y a de dignité que de l'intelligence : « *C'est la pensée qui conduit le monde. Les idées de la veille font les mœurs du lendemain.* » France, amoureux du dix-septième siècle et des anciens Grecs, s'est libéré des crispations de sa jeunesse. Mondain, *fêté*, il est élu à l'Académie en 1896. C'est de ce moment que date son premier vrai geste politique, pas encore aux premiers rangs des dreyfusards, mais pour les Arméniens, qu'on massacre. Le temps de la revanche contre les humiliations de son enfance est enfin venu : il a plus de cinquante ans.

Point n'est besoin de trop s'étendre sur l'Affaire. France fut le second signataire de la célèbre pétition des « *révisionnistes* » dans *l'Aurore* du 14 février 1898. Sans doute son anticléricalisme ne fut-il pas étranger à cet engagement. Ce fut un combat qui ne devait plus s'interrompre, du *côté* de l'intelligence, contre tous les fanatismes.

En 1900, et jusqu'à sa mort en 1924, Anatole France est socialiste. Il figure dans le premier numéro de *l'Humanité*, en avril 1904, à travers un roman qui paraît en feuilleton. Cela s'appelle *Sur la pierre blanche*. C'est un roman historique et utopique. On y retrouve ce goût pour l'histoire, jamais démenti : « *La vie serait bien courte si nous ne la prolongions point dans le passé et dans l'avenir...* » Dans les romans les plus politiques d'Anatole France, on retrouve son vieux talent de fuyard vers tous les ailleurs possibles. Une philosophie qui s'incarne en ces mots, les derniers de son dernier ouvrage : « *Je le répète, j'aime la vérité. Je crois que l'humanité en a besoin ; mais, certes, elle a bien plus grand besoin encore du mensonge, qui la flatte, la console, lui donne des espérances infinies. Sans le mensonge, elle périrait de désespoir et d'ennui.* »

Il est beau de faire l'éloge des illusions quand on prend des risques pour la vérité.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **ANATOLE FRANCE, UN SCEPTIQUE PASSIONNÉ, de Marie-Claire Bancquart. Éditions Calmann-Lévy, 436 p., 99 F.**

le feuilleton

De la difficulté d'hériter

(Suite de la page 21.)

Quelques années plus tard, la soixantaine venue, Bonnard se prend d'amour pour... un manuscrit du Moyen Age. Il se rend en Sicile pour tenter de l'acquérir. Faisant étape à Naples, il observe les habitants et leur goût *« si naïf »* de la vie, avec une *« pudeur de vieux scribe »*. D'Agrigente, il ne retient que sa déconvenue, le manuscrit ayant été acheté, et bientôt mis aux enchères à Paris. Finalement, une ancienne voisine devenue princesse russe l'acquerra et lui en fera cadeau, dans un geste qui l'étonne plus qu'il ne le touche, trop spontané et sensible pour qu'il en ait eu l'idée lui-même.

A la fin de sa vie, ce qui lui reste de velléité affective prendra la forme d'un sentiment paternel dévié pour une pupille, qu'il perdra, l'institutrice lui faisant un chantage au mariage...

C'ÉTAIT bien la peine de se meubler si somptueusement l'esprit ! Toute une existence d'érudition, pour mourir sans avoir vécu !

« Je n'ai su ni aimer ni chanter », constate Bonnard. Il a déchiffré les vieux textes, et le livre de la vie lui est resté illisible, sans usage. Comme Don Quichotte, pour qui *« la pensée est la seule réalité du monde »*, le double d'Anatole France s'est exagéré la toute-puissance de la culture. Croyant régner sur les mots, il leur a sacrifié la sensation, la joie d'être. Quand on vendra sa bibliothèque aux enchères — car il ne restera aucune trace matérielle de son trésor accumulé, — il n'aura même pas su *« rêver sur un banc devant des champs à perte de vue »* !

Telle est une des impressions qui dominent, à relire aujourd'hui cet auteur méjugé autant que méconnu. Ses doutes sur les vertus de l'héritage livresque, ses craintes que le savoir ne gâche le savoir-vivre au lieu de le nourrir, préparent les ruptures surréalistes, plus que ses ennemis ne le soupçonneront.

Les créateurs gagnent peut-être à se croire sans modèles. Mais l'histoire enseigne, comme France le pressentait, qu'ils sont toujours fils et pères de quelqu'un.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **ŒUVRES D'ANATOLE FRANCE**, édition établie, présentée et annotée par Marie-Claire Bancquart, Gallimard, collection de « la Pléiade », 1 470 p., 305 F jusqu'au 30 novembre ; 335 F ensuite.

Ulysse modernisé

MARIE-CLAIRE Bancquart publie aussi un roman : *les Tarots d'Ulysse.* Elle s'y efforce de moderniser un mythe aussi vieux que notre civilisation, en corrigeant par l'intérieur ce que nous savons de ce vagabond de l'Antiquité. Les mythes sont à la merci de nos caprices. Le respect ne fait rien à l'affaire, et nous avons tous les droits. Dépoussiérer le dictionnaire, c'est lui donner une nouvelle vie.

Marie-Claire Bancquart, érudite comme pas une, et soucieuse de ne rien laisser au hasard, imagine un Ulysse capable non seulement de se déplacer dans l'espace, mais aussi doué d'ubiquité. Il traverse les siècles, s'incarne et se désincarne à volonté, et, changeant de psychologie, n'en reste pas moins conforme à son image immuable : Ulysse revient de voyage, retrouve à Ithaque son épouse vieillie, Pénélope, et son fils Télémaque, que Louis Aragon traitait déjà de garnement surréaliste.

Le ton est donné par les premières pages, tenant à la fois de Jacques Offenbach et de Jean Giraudoux : *« Ici parle Ulysse, fils de Laerte. C'est pour vous dire, à tous, que vous vous êtes trompés sur moi, en me prenant pour un homme tranquille, bien content d'être revenu dans son Ithaque et de se tenir les pieds chauds, après vingt ans de bourlingue dans les mers connues et inconnues... Si je satisfais des rêves très simples, étant vainqueur d'ogres et de femmes fatales, je suis aussi celui que l'inquiétude a fait passer du côté de tous les interdits... Essayez de m'imaginer, le lendemain de ce qui est pour vous le point final de mes aventures. »* La suite d'Ulysse sera une description de son ennui romantique ou existentialiste, dans sa cité natale.

Mais comme il est désormais capable de sauter les siècles, et qu'il est devenu une sorte de symbole spirituel, nous le retrouvons dans les monarchies absolues du dix-septième siècle, où il peut aller de cour en cour et d'intrigue en intrigue : il porte perruque avec autant d'aisance qu'il portait le péplum. Cette fois, il a quelque chose de l'intrigant et de l'amateur de sensations fortes ou esthétiques. Ensuite, le héros ressuscite aux alentours de 1900, dans une atmosphère que Marie-Claire Bancquart — exégète d'Anatole France — connaît particulièrement.

L'Ulysse contemporain, pétri de freudisme, est plus complexe et moins saisissable : *« Bonjour, mon moi pas encore réhabité par moi... Mon nom est plus répandu que jamais parmi vous. Il baptise des chiens. Il s'étale sur des tee-shirts et des draps de bain. Je suis quelqu'un d'intermédiaire entre un cosmonaute et Superman. »* Cet Ulysse rapiécé et dépecé, démystifié et remythifié, habite un livre d'une grande saveur, où l'artifice et l'art tout court se complètent.

ALAIN BOSQUET.

★ ***LES TAROTS D'ULYSSE*****, de Marie-Claire Bancquart. Belfond. 252 pages. 89 F.**

histoire

DANS LES PRISONS DE LA TERREUR

Les dernières lettres des condamnés

EN dépouillant les archives de Fouquier-Tinville, Olivier Blanc a mis la main sur des milliers de documents inédits, parmi lesquels des lettres que les condamnés à mort écrivirent à leurs proches avant de grimper dans la charrette pour le dernier voyage. Interceptées par les bureaucraties pénitentiaires de la Terreur, ces lettres constituent aujourd'hui un précieux apport pour l'historien des mentalités. Leurs auteurs y règlent leurs affaires, protestent de leur innocence ou de l'injustice du sort, se réclament de la valeur alors dominante — le patriotisme — et se confient pour l'éternité à l'Être suprême. Olympe de Gouges, l'ancêtre du féminisme moderne, adresse à son fils un message émouvant, imprégné de ferveur républicaine. Ferveur que partage Alexandre de Beauharnais quand il écrit avec une singulière abnégation : *« Dans les orages révolutionnaires, un grand peuple qui combat pour pulvériser ses fers doit s'environner d'une juste méfiance et plus craindre d'oublier un coupable que de frapper un innocent. »* On croirait entendre Robespierre...

Mais l'approche de la mort défait aussi les apparences : Beauharnais, sans illusions, n'évoque que *« l'attachement fraternel »* qui le lie à son épouse, la future impératrice Joséphine ; l'ex-reine Marie-Antoinette n'est plus qu'une mère pieuse et soucieuse du sort de ses enfants. Les femmes, souvent qualifiées de *« conspiratrices »*, payèrent un lourd tribut à la machine de Guillotin, bien que dénuées de droits politiques. A deux siècles de distance, il ressort de ces lettres, qu'elles aient pour auteur un inconnu ou une figure historique, et malgré quelques feintes à destination de la postérité, une indéniable grandeur, comme si leurs signataires s'étaient convaincus de prendre congé de soi avec dignité.

Olivier Blanc dresse aussi une véritable topographie de la cinquantaine de prisons parisiennes que peupla la Terreur. Dans plusieurs établissements, auxquels certains donneraient les « quatre étoiles », on mène une vie mondaine, on écoute un concert ou des diseurs de vers, on noue même des idylles. Une Mme d'Ormesson, *« avide de tendresse, fut découverte derrière un paravent, en compagnie d'un jeune homme appartenant au personnel de la prison et qui était loin de lui parler philosophie »*, rapporte O. Blanc avec une pointe de malice. Pour l'achat de la nourriture à l'extérieur, les plus riches paient parfois pour les plus pauvres. Mais Fouquier-Tinville fera aussi des coupes claires dans ces lieux faussement paisibles.

Faux et vrais complots

Toutes les prisons, tant s'en faut, ne peuvent être confondues avec d'aimables auberges. Les conditions de détention y sont le plus souvent sordides et s'aggraveront quand la Terreur battra son plein. Les « *grands* » accusés sont souvent tenus au secret. L'instruction et la défense sont sommaires. Les ennemis de Robespierre au sein du Comité de sûreté générale amplifient à dessein la répression pour discréditer l'Incorruptible. Bientôt, des citoyens seulement *« suspects d'être suspects »* sont emprisonnés. Fouquier-Tinville place des « moutons », nobles ou roturiers, qui en rajoutent pour sauver leur tête. On feint de voir des complots d'aristocrates dans les regroupements de détenus. Quant aux vrais complots, ils sont en général interrompus avant un commencement de réalisation, à l'exception du plus habile, qui réussira : celui des contre-révolutionnaires infiltrés dans les organismes de répression.

L'étude des dossiers des prisonniers, indique Olivier Blanc, montre en arrière-plan *« une véritable course-poursuite (...) entre les détenteurs de grosses fortunes, qui cherchent à sauver leurs biens, et la République, qui en a grand besoin pour les caisses de l'État »*. Émigrés revenus sous un faux nom en France malgré l'interdiction qui leur est faite et la loi qui les dépossède de leurs richesses, prête-noms de ces mêmes émigrés, spéculateurs, faux-monnayeurs, figurent parmi les détenus politiques. Des délits tels que corruption, transferts de fonds clandestins à l'étranger, vers la Suisse en particulier, sont fréquents. En ce sens, l'époque annonçait les temps nouveaux.

BERNARD ALLIOT.

★ **LA DERNIÈRE LETTRE : PRISONS ET CONDAMNÉS DE LA RÉVOLUTION, d'Olivier Blanc, préface de Michel Vovelle, 286 pages, 89 F.**

au fil des lectures

Société

De la grisette à la vieille fille

Prête à se donner corps et âme à l'élu de son cœur, la grisette doit son nom à un étoffe commune de teinte grise utilisée bien avant le XIXe siècle par les jeunes filles du peuple pour s'habiller. Avec la Lisette de Béranger, la Mimi Pinson de Musset, la Rigolette d'Eugène Sue, la littérature s'est emparée de la grisette. *« Couturière modèle, travailleuse honnête, libre et toujours gaie, elle possède toutes les qualités requises pour devenir la maîtresse d'un étudiant »*, écrit Joëlle Guillais-Maury. La jeunesse passée, sa vie se termine souvent dans la prostitution et la solitude.

Autre forme de solitude : celle de la vieille fille. Elle entre en littérature, elle aussi, au début du XIXe siècle et se voit offrir avec Balzac ses premiers rôles de vedette. On pourrait faire, note Cécile Dauphin, un portrait-robot de la vieille fille dans *la Comédie humaine* : lèvres minces, dents trop longues, yeux gris et ternes, poils au menton, charpente du front. *« Jusqu'à l'environnement*, ajoute Claude Dauphin, *qui dénote la présence d'une espèce à part : le jaune du salon, le non-sens des chiffons, les meubles usés. Pour Balzac, la vieille fille, dont la version moderne serait la « mal baisée », incarne la victime nécessaire de la sélection naturelle. »*

Vieilles filles, veuves, grisettes, vendeuses de grands magasins, domestiques, employées des postes, femmes professeurs, voisinent dans l'ouvrage collectif : *Madame ou Mademoiselle ?* dirigé par Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber. Ce livre rassemble des études originales traitant des femmes seules dans la France des XVIIIe, XIXe et XXe siècles.

ROLAND JACCARD.

★ **MADAME OU MADEMOISELLE ?, ouvrage collectif. Ed. Montalba, 301 p., 85 F.**

Sciences humaines

Portrait du psychanalyste en grand dadais

Aaron G. exerce la psychanalyse à Manhattan. Il demande de 30 à 70 dollars par séance de cinquante minutes. Encore jeune (quarante-six ans), il est d'un classicisme extrême; aussi bien dans sa technique analytique que dans sa tenue vestimentaire.

Aaron G. sert de fil conducteur à l'enquête que Janet Malcolm a menée pour le *New Yorker* sur la psychanalyse américaine. Enquête qui a connu un tel retentissement que, après avoir été publiée en livre, la voici traduite en français avec une préface d'Anne Clancier.

On ne s'ennuie pas avec Aaron G. : il raconte avec une sincérité touchante son *cursus analytique* : *« Le jour où je reçus ma lettre d'agrément à l'Institut de psychanalyse de New-York, cela me fit l'effet d'une injection d'adrénaline, d'amphétamine et d'héroïne. »* Effet qui fut de courte durée : Aaron G. confesse avoir été vite déçu par le milieu analytique. S'il le fréquente encore, c'est que, après avoir passé la journée seul avec des patients, l'Institut devient une source de soulagement, de réconfort et de stimulation. On peut y discuter de questions aussi saugrenues que celle-ci : *« L'analyste doit-il exprimer sa sympathie à un patient dont le père vient de mourir ? »*

A vrai dire, Aaron G. semble sorti tout droit d'un film de Woody Allen. Ce grand dadais, éminemment sympathique, confortera dans leur sentiment tous ceux qui méprisent la psychanalyse. Quant aux autres, le livre de Janet Malcolm les amusera en leur révélant les coulisses du milieu.

R. J.

★ **UN MÉTIER IMPOSSIBLE : PSYCHANALYSTE, de Janet Malcolm ; traduit de l'américain par S. Rué. Editions Clancier-Guénaud, 212 p., 75 F.**

Religion

L'étonnant destin d'Uriel Da Costa

Voici, travail de réflexion autant que d'érudition, une traduction en français et la présentation, par Jean-Pierre Osier, des textes d'Uriel Da Costa, gentilhomme lettré, né au Portugal en 1580, mort suicidé à Amsterdam en 1640, et dont l'itinéraire spirituel a été longuement médité par Spinoza.

Pure fiction, sans doute, que ce tableau du XIXe siècle représentant le jeune Baruch écoutant avec ferveur le vieil homme, mais fiction chargée de sens car le destin d'Uriel a dû être pour Spinoza singulièrement révélateur. Extraordinaire itinéraire spirituel en effet : comment peut-on, en ce début du XVIIe siècle, se convertir au judaïsme après avoir été sincèrement élevé dans la religion chrétienne et la crainte de la damnation ?

Pour trouver réponse à ses premiers doutes sur l'immortalité de l'âme, Da Costa a voulu *lire* la Bible et se mettre à la recherche de la simplicité du sens, du sens littéral non déformé par le commentaire. Or c'est parce qu'il a lu la Bible qu'il a cessé d'être chrétien, et c'est aussi parce qu'il lisait la Bible que l'expérience de sa conversion ne pouvait être qu'un échec. C'est fort pauvrement résumer tant la richesse des analyses de Jean-Pierre Osier que le mouvement spirituel de cette vie. Empruntant le même chemin que ceux qui, pour réformer le christianisme, voulaient le restaurer dans sa pureté primitive, Da Costa est entraîné plus loin encore, jusqu'à la mise en question de la divinité même du Christ, dont l'affirmation dogmatique est postérieure aux Écritures...

Peut-on pour autant devenir juif ou le redevenir ? Da Costa est bien vite haï et rejeté par les juifs, et c'est l'humiliation consentie pour tenter de s'intégrer à la communauté qui le conduira au suicide : la nouvelle forme de pensée religieuse dont il est le porteur représente un danger mortel pour la loi orale et l'autorité rabbinique.

Ayant rejeté le Nouveau Testament, Da Costa tient certes l'Ancien pour fondamental, mais il opère un choix critique. Il limite singulièrement les prescriptions cérémonielles du Pentateuque pour s'en tenir au Livre de Moïse et surtout au Décalogue, dans lequel il découvre un modèle éthique idéal, d'essence naturelle et par là universelle, transcendant les oppositions entre religions, mais spécifiquement religieux, puisque c'est sur la fidélité à l'Écriture plutôt que sur la spéculation philosophico-rationnelle que se fonde Da Costa. Or ce qu'il lit dans la Bible, contre les rabbins comme autrefois contre les prêtres, ce n'est rien de moins que l'exigence de reconnaissance mutuelle entre les hommes.

EDMOND AMRAN EL MALEH

★ **D'URIEL DA COSTA A SPINOZA, par Jean-Pierre Osier, éditions Berg International, collection « L'Autre Rive », 299 pages, 120 F.**

Le Monde

culture

MUSIQUE

FESTIVAL DE VIOLONCELLE A NEMOURS

Moments à ne pas manquer

A moins de 80 kilomètres de Paris, Nemours offre au visiteur le visage d'une petite ville à la campagne, traversée par le cours capricieux du Loing et de son canal, avec sa rue principale aux maisons basses, son château, son église. Les raisons d'aller à Nemours sont diverses sinon très nombreuses, mais l'une au moins « vaut le voyage » : le Festival international de violoncelle, unique en son genre, qui s'y déroule depuis trois ans et semble avoir trouvé un public fidèle qui ne demande qu'à s'accroître.

Cinq concerts entre le 14 et le 23 septembre avec des artistes de première grandeur comme Anner Bylsma, Reine Flachot, Paul Tortelier (mais aussi beaucoup de jeunes talents encore inconnus), un stage autour du violoncelle baroque animé par Anner Bylsma, un autre autour des concertos classiques par Paul Tortelier, un atelier, gratuit, d'initiation au violoncelle par Elisabeth Ley, trois conférences, tel est le programme de ce festival, programme copieux mais judicieusement dosé pour tenir compte des écoles et des esthétiques diverses, de Bach à Penderecki en passant par la création d'une œuvre nouvelle de Marius Constant (1).

Compte tenu de la qualité de cet ensemble de manifestations, on s'étonne – on s'inquiète presque – que les concerts aient lieu dans l'église Saint-Jean-Baptiste, dont les qualités architecturales réelles n'ont d'égale qu'une acoustique médiocre aggravée par le voisinage immédiat de la nationale 7, localement rebaptisée rue de Paris. Cet inconvénient affecte visiblement le président du festival, M. Louis Ingigliardi, lui-même violoncelliste, mais, confiant dans la pérennité d'une entreprise qui a fait ses preuves, il ne désespère pas de l'avenir et du souci qu'auront les pouvoirs locaux de faire davantage encore pour un festival dont Nemours peut s'enorgueillir au même titre que de son musée, consacré à la préhistoire en Ile-de-France, ouvert en 1981.

Le concert donné le 14 septembre par Anner Bylsma (violoncelle baroque) et Stanley Hoogland (pianoforte), tout en nuances, de par la nature même des instruments, mettait cruellement l'accent sur ce défaut, et cependant il en aurait fallu davantage pour gâter complètement le plaisir d'une telle soirée : après une allègre sonate d'un fils de Bach bien oublié – Johann Christoph, – la *Cinquième Suite pour violoncelle*, de Jean-Sébastien, jouée non seulement sur l'instrument à cinq cordes demandé par le compositeur, mais encore avec une clarté d'articulation, un sens de la narration tout à fait exemplaire, puis un *Rondo concertant*, de Czerny. Ici, la virtuosité, sous les doigts et l'archet de Bylsma, évoquait les luttes que livre l'interprète pour conserver entre les mains une musique sauvage cherchant toujours à s'échapper. Enfin, la *Deuxième Sonate en sol mineur* de Beethoven, étrange avec son long adagio placé en première position, dans lequel les deux partenaires semblaient réinventer la partition.

De tels moments ne se décrivent guère, mais il existe heureusement des concerts ou des festivals comme celui-ci pour suppléer à cette impossibilité.

GÉRARD CONDÉ.

★ Jusqu'au 23 septembre.

(1) Rens. : tél. : (6) 428-42-83.

AU PALAIS DES FÊTES DE STRASBOURG

Percussions incendiaires

Le Palais des fêtes fut pendant tout le début du siècle le hautlieu de la musique et des concerts symphoniques à Strasbourg. Il connut les heures glorieuses du Festival et notamment la scène mémorable du *Concerto pour piano* de Jolivet, créé en juin 1951, qui valut à la femme du compositeur d'être menée au poste de police pour une gifle magistrale administrée à un auditeur persifleur.

Cette salle attendrissante et un peu kitch, qui fut abandonnée après l'inauguration du Palais de la musique et des congrès, Musica 84 l'a remise en honneur pour donner des œuvres spatiales où les musiciens se mélangent au public, tel ce jeudi le fameux *Terretekkorh*, de Xenakis, dont la formation en étoile est appliquée en même temps à un fragment symphonique de *Parsifal* pour une recherche de nouvelles impressions acoustiques.

Signe des temps peut-être, les deux créations, d'Estrada et de Donatoni que viennent d'y faire les Percussions de Strasbourg (1) n'ont déchaîné aucun scandale, bien au contraire, tant ce groupe a, depuis quelque vingt-cinq ans, familiarisé le public alsacien avec la pensée contemporaine par ses concerts et son centre d'enseignement.

Dans *Eolo Oolin*, du Mexicain Julio Estrada, cinq des instrumentistes tournent autour des auditeurs (le sixième restant au centre du dispositif) comme des hommes-orchestres frappant sur des rototoms, autrement dit de petits tambours plats dont ils font varier la hauteur en les tournant rapidement tout en jouant. Ces mouvements sonores que le titre de l'œuvre rapproche du bruit du vent sont associés à bien d'autres instruments, gongs, cymbales suspendues, cailloux frappés et toutes sortes de tambours, dont le paysage change sans cesse. Pourtant, en dehors des effets spatiaux, l'invention rythmée paraît quelque peu élémentaire et monotone.

Darkness, de Franco Donatoni, semble d'abord vouloir démentir son titre anglais (TÉNÈBRES) par des jeux ravissants de guirlandes montantes et descendantes échangés entre les vibraphones et les divers claviers de timbres en une conversation rapide, comme autant d'histoires pétillantes. Mais le ton devient ensuite plus souterrain et mystérieux, avec des couleurs rares, une musique tissée très serré au milieu de laquelle jaillissent des crescendos complexes, des éclairs et des jets de métal en fusion. Une œuvre originale, minutieuse et d'un lyrisme très libéré à la fois, selon la manière actuelle de Donatoni.

Dans *Persephassa* deXenakis, cette musique percussive atteint au grandiose. Les instrumentistes dispersés autour du public l'enserrent dans un déluge de coups frénétiques, mailles d'un filet d'enfer. Comme toujours chez Xenakis, le travail intellectuel le plus rigoureux, les mécanismes les plus élaborés sont l'étoffe d'un fantastique dynamisme intérieur. Des lignes de feu zèbrent l'espace en tous sens, flammèches des crécelles ou des cymbales, crépitement des bois entrechoqués, sifflement de sirènes, trémolos des gongs, brasier des timbales tourbillonnent sans fin pour célébrer la déesse Persephassa (personnification des forces telluriques et de transmutation de la vie), mais aussi l'antique Persépolis, « nœud colossal d'échanges millénaires » qui périt dans un immense incendie. Et Alexandre le Grand n'aurait pu rêver meilleurs pyromanes que les percussionnistes de Strasbourg.

JACQUES LONCHAMP.

(1) Concert donné en avant-première pour les lecteurs alsaciens du *Monde*.

■ **NUIT DE LA MUSIQUE DE FILM. –** *La salle Pleyel* **accueille ce jeudi 20 septembre, à 21 h15, la première Nuit de la musique de film. Les compositeurs Georges Delerue, Michel Legrand et Ennio Morricone, à la tête de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire, dirigeront quelques-unes de leurs œuvres les plus connues.**

THÉATRE

« DIE NACHT », au Festival d'automne

Une ou deux nuits avec Edith Clever

Si le Festival d'automne avait une conception contemporaine et énergique de la promotion, il ferait passer dans les journaux une photo d'Edith Clever avec un numéro de téléphone. Un slogan : *« Voulez-vous passer la nuit avec moi ? » La photo* : l'ovale nu de son visage, les longs cheveux souples relevés par une barrette, une échancrure de chair pâle dans une robe couleur de nuit. La main en bandeau sur les yeux, elle semble se réveiller d'un cauchemar – Marquise d'O tombée du cheval de Füseli aux yeux de flambeaux –, aucun autre accessoire ne l'entoure qu'un miroir à main, un encrier vidé de son encre bleu nuit, elle sort d'une poche une minuscule boule de cristal, sa seule partenaire, jambes et pieds nus elle se relève d'une dépouille de faon posée sur une flaque anthracite, un simple carré de minerai qui scintille sous le projecteur et sur lequel elle va s'affaler, vaciller, somnambule, et dessiner ses gestes dans une lenteur picturale.

La voix du téléphone publicitaire dirait : *« Venez passer la nuit avec moi, je vous dirai des textes de Novalis, d'Hölderlin, de Gœthe, je vous ferai entendre Bach et Wagner, je ferai semblant de chanter pour vous... »* La Nuit : un titre antonionien pour une soirée poético-musicale syberbergerienne... Ce n'est pas la câline nuit de Chine ou la *dolce notte* italienne, mais la froide nuit teutone des chevauchées sans but, des insomnies où l'âme expire en même temps que strophes et couplets, des plus âpres quartiers de lune. Quand on le rencontre, Syberberg sent l'Allemagne : ses rues de province, ses librairies, ses nuages de houblon, ses forêts et ses boulangeries. Est-ce son gilet de peau retournée bavarois, griffonné de stylo à bille qui en a emprisonné les odeurs, n'est-ce pas plutôt une haleine de culture ? Avant d'être un metteur en scène, Syberberg est un dramaturge, un lecteur, et davantage que d'auteurs, de mythes, de courants, de symboles. Pour comprendre la tradition, il remonte aux racines des mots. Tous ces mots allemands qui exaltent la nuit et son versant d'ombre : *Heilige Nacht, Nacht der Seele, Abend des Lebens*, nuit de l'âme, couchant de la vie. En allemand, l'Occident est le « pays du soir » *(Abendland)*, l'Orient celui du matin *(Morgenland)*. Syberberg mixe toutes les petites musiques de nuit pour raconter quel déclin ?

La barrette tombe : surprenant le visage, la chevelure se dénoue. Syberberg va poser sa veste sur les épaules d'Edith Clever. Elle louche un peu : un écran de télévision sur lequel elle suit le texte en allemand, comme une speakerine les informations, a remplacé le trou du souffleur. Derrière elle, un grand écran noir projette les diapositives de la traduction française. Les sous-titres, pour une fois, sont au-dessus du personnage : *Die Nacht*, le spectacle, est la répétition publique d'un film qui sera tourné cet été à Berlin. Le script était illisible, il fallait bien convaincre des financiers, proposer une maquette.

En voyant à Nanterre, dans la grande salle, *les Paravents*, à l'entracte, Syberberg a poussé la porte de la petite salle : noire et vide. Il rêvait des dorures et des vermillons de l'Odéon, mais il a laissé le plateau comme ça, noir et vide. Quand on a Edith Clever, la voix se fait musique, le mouvement raréfié du corps tableau, l'instant qui passe poésie pure. Pas besoin de grandes machines : elles seront avec *les Nègres* de la Schaubühne sur la scène du Théâtre de la Ville. A Nanterre, amie et dissidente de la troupe, Edith Clever préfère frissonner toute seule.

HERVÉ GUIBERT.

★ Théâtre des Amandiers (Festival d'automne), 20 h 30. Spectacle en allemand présenté en deux parties : 1re partie : les 20, 21 et 22 septembre; 2e partie : le 25 et le 26 septembre.

« ANDROMAQUE » à la Bastille

Acteurs coincés

Le spectacle de Jean-Claude Buchard au Théâtre de la Bastille donne un éventail assez complet des pièges qui menacent les metteurs en scène à la recherche d'un style.

Il s'agit d'*Andromaque*, avec tous ses alexandrins et d'un style qui vise l'abstraction, dans un beau décor posé sur l'eau de Nathalie Volpelière : une île, l'isolement, la blancheur de la Grèce légendaire, des colonnes cannelées, tachées de couleurs, qui pourraient signifier le sang des Troyens et des enfants d'Atrée.

En revanche, les costumes, toujours de Nathalie Volpelière, fabriqués dans une matière raide finement plissée, coincent les acteurs, qui, de plus, sont trop inexpérimentés. Ils intériorisent au point de ne plus rien faire passer. Ils jouent comme pour un téléfilm, comme si une caméra allait apporter le soutien des images à leurs visages inexpressifs.

A l'exception de Catherine Anne (Hermione), qui tout au moins tient son rôle de bout en bout, les acteurs relèguent leur personnage derrière le texte de cette tragédie rhétorique, texte qu'ils débitent avec un excès de retenue et qui tombe dans la monotonie. Alors, malgré le beau décor, on se demande où est le spectacle.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Bastille, 21 heures.

DANSE

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DU THÉATRE CONTEMPORAIN

Servir les chorégraphes

A l'initiative de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, Paris possède désormais son théâtre de la danse. Constitué en association sous la présidence de M. André Larquié, ses activités se situent dans plusieurs lieux de la capitale, dont le Théâtre de Paris, qui l'accueille comme locataire pour une centaine de représentations par an.

Le Théâtre contemporain de la danse sera inauguré le mardi 26 septembre, mais, dès le vendredi 21, M. Anddré Larquié doit exposer le fonctionnement de l'association, créée pour aider à la diffusion de la danse. En quatre mois, son jeune et dynamique directeur, Christian Tamet, a réussi à mettre une saison sur pied avec vingt compagnies, programmées par séries de huit à neuf spectacles, soit cinquante représentations.

Au départ, dit Christian Tamet, j'étais très excité par la possibilité de promouvoir la création, mais il y a des moments où je me demande si tout cela ne relève pas d'une illusion. S'il me fallait aujourd'hui définir la chorégraphie contemporaine, je dirais que c'est une collection d'individus disparates, curieux, se nourrissant de tout ce qui se passe autour d'eux, avec en plus de quelques grands oiseaux solitaires qui suivent leur idée sans se préoccuper de la mode.

L'essentiel de ma mission est de servir les chorégraphes, de savoir ce qu'ils veulent ; pour cela, il faut que je dialogue avec eux, que je les suive pour connaître leur démarche à long terme, quand ils en ont une. J'ai décidé de ne jamais programmer une compagnie sans l'avoir vue. Mais je suis pressé. J'ai déjà reçu environ trois mille demandes ; en quatre mois, j'ai vu de vingt-cinq à trente compagnies.

Une fois qu'elles seront toutes passées, je me demande s'il y en aura encore beaucoup de montrables. Elles ont besoin, c'est certain, d'affronter le public, mais le Théâtre contemporain de la danse n'est pas un théâtre d'essai. Le passage dans une salle de mille places est une expérience dont beaucoup ne vont pas se remettre. Même des gens rodés, comme Decouflé, Hallet ou Bagouet, peuvent avoir à en souffrir.

Pour bien jouer son rôle, le Théâtre contemporain de la danse devrait être l'intermédiaire entre le concours de Bagnolet (huit minutes de prestation) et un spectacle normal d'une heure et demie.

J'aimerais casser les grilles de la programmation pour demander aux jeunes chorégraphes des créations d'une demi-heure, quitte à en passer plusieurs dans la soirée. Il faudrait pouvoir organiser aussi des séances à 18 h 30 et disposer d'une petite salle.

Il faut que les troupes puissent tirer le maximum de leur passage ici. Il y a une demande du public, et du public étranger. Je m'efforce d'attirer les programmateurs, mais aussi les gens de la mode, de la télévision, de la vidéo ; de convaincre des théâtres comme Chaillot, par exemple, de s'ouvrir à la danse. Ce travail d'incitation me plaît. Avant j'étais à Lyon où j'ai suivi l'école de commerce ; puis je me suis occupé à l'ARC (action-recherche-confrontation) ; je me suis promené au Brésil, un an, et je suis entré comme administrateur chez Régine Chopinot. J'y ai appris ce qu'est la production dans une compagnie. Je continue à m'en occuper par goût, mais j'ai abandonné la diffusion pour éviter toute ambiguïté.

Ce qui m'a aussi intéressé dans le Théâtre contemporain c'est son architecture financière : un pari à tenir. Je dispose de cinq millions de francs par an (subvention plus billetterie), mais la location du Théâtre de Paris coûte cher et comme il ne dispose pas de salles de répétition nous avons dû passer un accord avec la « Ménagerie de verre ». Dans ses studios sont aussi prévus des cours de techniques modernes (deux heures par semaines). Ils commenceront le 15 octobre avec Larrio Ekson.

Pour l'instant chaque compagnie programmée reçoit 10 000 francs par soirée, plus une participation aux recettes (70 %). Tout dépendra de la fréquentation. Dès cette saison, nous proposons au public un abonnement en accord avec le Théâtre de la Ville, le Centre Pompidou, le Théâtre de la Bastille (nous n'avons pas d'énergie à disperser dans une concurrence imbécile), où, à partir de cinq spectacles la place revient à 38 francs.

MARCELLE MICHEL.

« LA DERNIÈRE CLASSE » aux Mathurins

Couleurs irlandaises

Une grange. Côte à côte, des instruments hétéroclites et de vieux livres, reliés de cuir usé. Quelques tabourets, une table de bois. C'est l'école de maître Hugh, un Irlandais, le teint avivé par l'air marin et l'abus d'eau de vie. Il enseigne le latin et le grec à une poignée de jeunes gens. Et, quand il a trop bu, c'est son fils, Manus, qui le remplace.

Vie de tous les jours avec des odeurs de foin et de lait caillé. L'Irlande au début du dix-neuvième siècle est pauvre, mais possède ses légendes, ses chansons, une langue rocailleuse, runes magiques qui grattent la gorge.

En 1830, l'armée britannique ordonne la première levée de plan pour l'Irlande. Les Anglais parcourent la campagne, mesurant les distances, rebaptisant les villages, les monts et les vallées. Ils ont aussi pour projet de créer des écoles publiques où l'on apprendrait l'anglais. Le deuxième fils de maître Hugh revient dans son village, en tant qu'interprète.

Il est l'ami des Anglais, un traître aux yeux de sa famille et de ses compatriotes qui refusent les étrangers et cette langue nouvelle qu'on veut leur imposer. Leur histoire est inscrite le long des chemins. Chaque lieu-dit est un souvenir. *La Dernière Classe* parle de la liberté d'un peuple, de sa culture en voie de disparition, de sa révolte devant l'occupation de sa terre. On y rencontre aussi deux êtres incapables de se comprendre par les mots. Ils s'aiment avec des images aux tonalités différentes.

Beaucoup de thèmes suggérés, des touches d'intelligence, écailles d'or pour un texte riche, adapté en français par Pierre Laville. C'est une pièce qui flotte entre deux eaux, gravité et tristesse, où les comédiens auraient dû faire entendre les coups de glas de leur cœur. Malheureusement trop stéréotypée par la mise en scène de Jean-Claude Amyl, leur personnalité s'estompe, contours sans ombre.

La plus belle réussite de ce spectacle est le décor. Yuri Kuper a su, par superposition des teintes, grises et paille, rustiques et écaillées, lui donner le relief d'un pays au charme douloureux.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre des Mathurins. 20 h 45.

DÉCÈS DE L'ACTEUR RICHARD BASEHART

L'acteur américain Richard Basehart, interprète du fou dans la Strada, de Fellini, et d'Ishmaël dans Moby Dick, de Huston, est mort lundi 17 septembre dans un hôpital de Los Angeles où il était traité pour troubles artériels.

Né en 1914 dans l'Ohio, Richard Basehart commence sa carrière comme reporter et speaker à la radio. Il fait ses débuts sur scène en 1938 et obtient un oscar sept ans plus tard à New-York pour son interprétation dans *The Hasty Heart*. De 1964 à 1968, il tient le rôle vedette d'une série télévisée « Voyage au fond de la mer ». Depuis, il se partage entre le grand et le petit écran. Richard Basehart était également un ardent défenseur des droits de l'homme en Amérique centrale.

هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GRAND-PÈRE : Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45.
EDUCATING RITA : Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30, en anglais.
PERSONA : Amandiers (366-42-17), 20 h 45.
J'VEUX DU BONHEUR : Escalier d'or (523-15-10), 20 h 30.
NAPOLÉON : Marigny (256-04-41), 20 h 30.
LE SIXIÈME JOUR : Gymnase (246-79-79), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes ; l'Ecole des femmes.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Danse : voir Festival d'automne.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 21 h : Kafka, corps et écriture ; Cinéma-Vidéo : 13 h : Children of violence, de B. Jersey ; à 16 h : Cl. Nougaro, de R. Crible ; à 19 h : Lousy Little Six Pence, d'A. Morgan ; 15 h : Chagall ; Théâtre-Danse-Concerts : 18 h 30 : Joséphine la cantatrice.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) 20 h 45 : Nos premiers adieux.
BASTILLE (357-42-14) 21 h : Andromaque.
BATACLAN (700-30-12) 21 h : Benito Gutmacher.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 21 h : Madame, pas dame.
THÉÂTRE A. BOURVIL (373-47-84) 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) 20 h 30 : l'Apologue.
C3B (524-48-42) 21 h : la Brasserie du bonheur.
CC CANADIEN (551-35-73) 20 h 30 : Théâtre Solitude.
CC DU XVIIe (227-68-81) 20 h 45 : Guerre au troisième étage.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DÉCHARGEURS (236-00-02) 21 h : Château de carton.
DIX-HEURES (606-07-48) 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.
EDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Désiré.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 20 h 30 : le Rapin.
ESSAION (278-46-42) I. 12 h 30 et 21 h : Tranche de conte ; 22 h 15 : On m'a cassé l'heure. II. 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.
FONTAINE (874-74-40) 22 h : Rica-Pouchain.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 20 h 30 : Passage Gatbois.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Il pleut sur le bitume.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Hiroshima, mon amour. II. 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.
MARIGNY Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : le Don d'Adèle.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-28-80) 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) Petite Salle, 20 h 30 : la Salle à manger.
MUSÉE GRÉVIN (608-04-32) 20 h 30 : les Enfants terribles.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) 20 h 30 : les Argileux.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : le Dindon.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20) 21 h : le Principe de solitude.
POCHE (548-92-97) 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 21 h 30 : la Répétition dans la forêt.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53) 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.
PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.
TEMPLIERS (303-76-49) 20 h 30 : la Ballade de Monsieur Tadeuz.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Victimes du devoir. II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : l'Aire de Shango.
TH. DE LA PLAINE (842-32-25) 20 h 30 : C'est quoi, l'amour ?
THÉÂTRE 3 SUR 4 (327-09-16) 20 h 30 : Psy cause toujours.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande Salle, 22 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.
TOURTOUR (887-82-48) 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. - 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h : Soldes d'automne.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 23 h : Patachanson.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque mes parents raquent.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

La danse

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Théâtre d'images ;



Jeudi 20 septembre

Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Britten, Schumann, Beethoven).
Salle Gaveau, 20 h 30 : V. Diaz-Fresnot (Scarlatti, Beethoven, Chopin...).
Salle Pleyel, 18 h 30 et 21 h 15 : Orchestre philharmonique des pays de la Loire (Delerue, Legrand, Morricone).

Opéra

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-27), soir, 20 h 30 : la Périchole

Opérette

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : Le Roi-cerf.

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Tango argentino.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Die Nacht.

XIXe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Théâtre de Paris, 20 h 30 : Compagnie A. Germain, Musique oblique (dir. : M. Swierczewski), Ballet du Théâtre de Metz, dans Dracoula (Ballif).
Sainte-Chapelle, 19 h : I. Reznikov.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Docteur Laennec, de M. Cloche ; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : le Sel de la terre ; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : l'Exilé, de M. Ophuls.

BEAUBOURG (278-35-57)

8e Festival international du film d'art : Rétrospective : 15 h, Pirosmani, de G. Chenguelaia ; 17 h, Films en compétition : consultez programme festival ; 19 h, Cinéma japonais (films historiques) : les Aventures de Kyoshiro Nemuri : le Combat, de K. Misumi.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANGEL (A.), (*) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (534-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
C'EST LA FAUTE A RIO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).
CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.
DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Cinévog, 14e (874-77-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
FORT SAGANNE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-94-40).
LA GARCE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).
HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LISTE NOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).
PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marbeuf, 8e (516-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FILLE EN ROUGE, film américain de Gene Wilder. Avec Gene Wilder, Charles Grodin, Joseph Bologna, Judith Ivey, v.o., Forums Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

L'INTRUS, film français d'Irène Jouannet. Avec Marie Dubois, Richard Anconina, Christine Murillo. Forums Orient - Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Trois Parnassiens, 4e (320-30-19).

JAZZ BAND, film soviétique de Karen Chakhnazarov. Avec Igor Skliar, Alexandre Pankratov-Tcherny, Nokolai Averriouchkine. V.o., Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LE MEILLEUR, film américain de Barry Levinson. Avec Robert Redford, Robert Duvall, Glenn Close. V.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS, film américain de Wim Wenders. Avec Harry Stanton, Nastassja Kinski, Dean Stockwell. V.o., Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Imperial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Pathé Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Sept Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94)

LES RIPOUX, film français de Claude Zidi. Avec Philippe Noiret, Thierry Lhermitte, Régine. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ROCK ZOMBIES (*). Film américain de Krishna Shah. Avec le groupe Holly Moses. V.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

STRESS. Film français de J.-L. Bertucelli. Avec Carole Laure, Guy Marchand, André Dussolier. Forums Orient - Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Pathé Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).
LA SMALA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
TIR A VUE (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRICHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ermitage, 8e (563-16-16).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.), Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (516-94-95).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).
L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).
ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LA DÉROBADE (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9e (329-90-10).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
ERENDIRA (v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FELINE (Tourneur 1942) (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA FELINE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Ciné 13 Première, 19e (259-62-75).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).
LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (576-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
HALLELUYAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Épée de bois, 5e (337-57-47) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).
JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
KAGEMUSHA (Jap., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
METROPOLIS (All.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE PIGEON II (HOLD-UP A LA MILANAISE) (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
RUE CASES NEGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch), (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Épée de bois, 5e (337-57-47).
LA VIE CRIMINELLE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

COMMUNICATION

LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION

Travailler mieux

Savez-vous qu'on peut, aujourd'hui, être caissière de grand magasin sans avoir pratiquement jamais à faire avec une machine à calculer ? Ou qu'un garage de réparations d'automobiles, s'il est conçu intelligemment et de façon résolument moderniste peut, quasiment, atteindre à la clarté d'une salle d'opérations. Balivernes ? Pas du tout. Il s'agit d'expériences pilotes en France, la première à Thionville, la seconde à Marne-la-Vallée. Le nouveau magazine hebdomadaire *Repères* (chaque samedi, sur FR 3) montre que de telles réalisations sont du domaine du possible.

Dans la recherche d'une plus grande qualité de la vie, l'amélioration des conditions de travail devrait tenir une place de plus en plus grande. Certaines innovations seront, demain, sans doute largement répandues. Encore faut-il que tous ceux qui sont concernés – salariés, direction, ingénieurs, syndicats – soient associés à cette recherche qui ne relève pas seulement de l'ergonomie mais intègre aussi les plus récents progrès de l'informatique.

C'est à ces aspects de la vie au travail que le ministère du travail a décidé de consacrer, chaque semaine, pendant environ cinq mois, le magazine *Repères*. Il en assure le financement tandis que l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) lui apportent leur concours en reportages et enquêtes.

Informer et sensibiliser le grand public, lui faire toucher du doigt qu'une réflexion commune de tous les membres d'une entreprise pèse au moins aussi lourd que l'existence de moyens financiers dans l'amélioration des conditions de travail, tel est le but de ce magazine. L'objectif a des chances d'être atteint si l'on en juge par la première diffusion de *Repères* (le 15 septembre) et par celle qui, samedi prochain, montrera aux téléspectateurs comment les salariés d'un garage et les employés d'un bureau postal ont participé de bout en bout à la conception architecturale et fonctionnelle de leur locaux de travail.

ANITA RIND.

* *Repères*, chaque samedi sur FR 3 à 13 h 15.

L'OPÉRATION « SAHEL 84 » RTL-FR3

Mobilisation contre la faim

Vendredi 21 septembre a lieu le coup d'envoi officiel sur les ondes de l'opération *« Sahel 84, les camions de l'espoir »*, organisée par RTL et FR3, qui s'achèvera en novembre. Au cours d'une grande soirée commune, Guy Lux, Max Meynier, Yves Montand et des vedettes de la chanson et du cinéma lanceront un appel à la population française pour venir en aide à 300 000 enfants menacés de mort par la famine au Sahel. Objectif : récolter en un week-end un milliard d'anciens francs pour acheter des tablettes vitaminées et du matériel qui seront ensuite acheminés par camions et distribués dans quatre pays : la Mauritanie, le Sénégal, le Mali et le Niger.

Un beau « geste du cœur », comme l'a évoqué M. André Holleaux, président de FR3, ou de la bonne conscience ? Une aide réelle, suivie, ou un acte publicitaire un peu ostentatoire et de portée dérisoire ? Un acte de solidarité ou une atteinte à la dignité des peuples ? *« Il était impératif pour nous de définir cette opération dans des termes qui ne prêtent pas à controverse »*, a bien spécifié M. Jacques Rigaud, PDG de RTL, au cours d'une conférence de presse où il a répété plusieurs fois avec M. André Holleaux qu'il ne s'agissait pas de *« charité »* mais de sensibiliser l'opinion française pour une action directe : *« apporter une contribution modeste à l'effort de ces pays eux-mêmes »*. L'action s'inscrira à l'intérieur des « programmes » déjà existants (ceux de l'UNICEF, de la Croix-Rouge française, les Ligues internationales des Croix-Rouges et Croissants-Rouges, SOS/Sahel et diverses organisations non gouvernementales) : les pays concernés ont été consultés.

La campagne se déroulera en plusieurs temps. Le premier, vendredi 21 septembre avec Guy Lux, Max Meynier, Yves Montand, Michel Sardou, Julien Clerc, Telephone, Francis Lalanne. Au cours de la soirée, de 20 h 30 à minuit, Max Meynier va demander aux chauffeurs routiers (il espère mille volontaires) de rouler doucement à travers la France pour récolter l'argent. On aura tout le week-end pour remettre son obole dans les mairies, les églises, les sièges des journaux régionaux et de FR3. Deuxième temps, les dons sont chargés sur des camions offerts par les plus grands constructeurs européens et embarqués à Saint-Malo le 19 octobre. Débarqués le 29 octobre en Mauritanie, ils traverseront en dix jours la Mauritanie, le Sénégal, le Mali et le Niger, 5 000 kilomètres, dix étapes, « une aventure » suivie au fur et à mesure par la radio et la télévision. Un show qui ne manque ni de générosité ni d'ambiguité. Et ensuite

CATHERINE HUMBLOT.

A VOIR

Mieux vaut rêver

Elle, légèrement ronde et belle, s'appelle Gisèle, lui tout aussi rond, un peu vilain, c'est Paul. La première est encore jeune et célibataire, le second est sur le retour d'âge. Imaginez, à partir de ces deux personnages, interprétés par Dany Carrel et Jean-Pierre Daras, l'histoire la plus classique qui soit.

Paul galope, se distrait une fois par semaine avec Gisèle. Plaisir sensuel. Si pour Paul cette situation semi-clandestine est plutôt agréable, pour Gisèle ça devient vite insupportable, d'être considérée tout au plus ... comme la moitié d'une demi-moitié. Brusque déprime ! Gisèle craque, s'enfile un tube de somnifère, perd la boule. Dans son délire alcoolisé, la belle rêve d'un prince charmant plus jeune qu'elle et de l'enfant rose et dodu que l'on rencontre sur les publicités couche-culotte. Gisèle est devenue toquée ?

Paul affolé passe son temps agenouillé sur le paillasson, supplie Gisèle de lui ouvrir. Paul souffre, Gisèle est au septième ciel, a une petite musique dans la tête et sous la paupière le plus mirifique des romans-photos technicolor. Une hypothèse : si ce roman rose était effectivement vrai ? Gisèle serait donc mariée et Paul grugé.

Fiction ou réalité. *J'ai comme une musique dans la tête*, inspirée d'une nouvelle d'Alberto Moravia, adaptée par l'écrivain Pascal Lainé et mise en scène par Philippe Monnier, se joue à s'y méprendre de sa propre histoire. Qui croire ? Ce qui est dit ou ce qui est imaginé ? Une chose certaine dans cette mise en boîte du théâtre de BCC1607levard : la vie est trop dure à vivre, mieux vaut la rêver.

MARC GIANNÉSINI.

★ *J'ai comme une musique dans la tête »*, A2, vendredi 21 septembre, 20 h 35 (55 minutes).

● *Quatre radios locales du Nord condamnées.* – Les présidents et animateurs de quatre radios locales privées du Nord (Radio-Santé, Nord-Contact, Titan et Radio-Chouchou), non autorisées à émettre ont été condamnées à des peines d'amende avec sursis (de 1 000 F à 2 000 F) et à verser 1 franc symbolique de dommages et intérêts à Télédiffusion de France par le tribunal correctionnel d'Avesnes-sur-Helpe mercredi 19 septembre.

M. MICHEL BURTON NOMMÉ DIRECTEUR DE L'ACP

M. Michel Burton, directeur du *Courrier de l'Ain*, a été nommé, mercredi 19 septembre, directeur de l'Agence centrale de presse (ACP) par le PDG de l'Agence, M. Jean-Louis Forest. Simultanément, la démission de M. Jean-Pierre Mithois, directeur général adjoint de l'ACP, a été acceptée.

Ces décisions ont été prises au cours de la dernière réunion du conseil d'administration de l'Agence, qui a approuvé, d'autre part, la poursuite du plan d'économies pour 1984 et la préparation du budget 1985 – en équilibre, – afin de *« poursuivre le plan de développement des produits nouveaux dont les tarifs vont être communiqués incessamment »*. Une nouvelle restructuration du capital serait, par ailleurs, prévue dans un délai assez rapide.

Depuis le début du mois, l'ACP peaufine son projet de « fil prêt à lire », service de dépêches destiné aux radios locales privées, *features* spécialisés, etc, réalisé dans le cadre de ces produits nouveaux.

[Né le 24 septembre 1945 à Istres (Bouches-du-Rhône), M. Michel Burton a collaboré à de nombreux journaux (*Paris-Match, le Provençal, l'Express*) avant d'être rédacteur en chef de *Continent 2000*. Il fonde le mensuel *Partir* en 1973 et prend la direction, en 1983, d'un petit quotidien socialiste de Bourg-en-Bresse en détresse, *le Courrier de l'Ain*.]

Jeudi 20 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : La terre et le moulin.
De G. Coulonges, réal. J. Ertaud, avec A. Torrent, B. Malaterre, G. Rivet...
Après la mort de Léo, on accepte mal au village (Quercy) la liaison entre Marie-Paule et Pierre. Un drame terrible arrive : La Sauvine meurt écrasée par un tracteur.
21 h 30 Magazine : Infovision.
Magazine de la rédaction, proposé par A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : rajeunir à tout prix ; Maroc-Polisario : le mur du désert ; Chili : la paroisse du père Jarlan ; Suicide en vente libre.
22 h 45 Journal.
23 h Le Jazz et vous.
Emission de J. Diéval.
0 h Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : la Vallée des poupées.
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartmann, V. Hamel...
A la fête de la fin du tournage du film « Fanfare », Helen Lawson se réconcilie avec Henry Bellamy.
21 h 45 Alain Decaux, l'histoire en question.
Deux hommes pour tuer Reinhardt Heydrich.
Evocation de Heydrich, un étrange personnage envoyé en Bohême et en Moravie pour venir à bout de la résistance de la population, qui refuse l'assimilation au grand Reich allemand.
23 h Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Petite Sirène.
Film français de R. Andrieux (1980), avec L. Alexis, P. Léotard, E. Dress, M. Dubois, M. Winquist.
Une fille de quatorze ans, passionnée des contes d'Andersen, choisit pour « prince charmant » un mécanicien de garage quadragénaire et réussit à s'imposer dans sa vie.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Une bonne nouvelle par jour.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Printemps des Arts de Monte-Carlo : Quatuor à cordes américain, *de Dvorak, par le Quatuor Tatraï.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Insolite.
17 h 40 Série : La saga des Copeau.
18 h 10 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Dessin animé : Bulle.
19 h Série : Une colonne à la cinq.
19 h 15 Information.
19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatique : « la Mère du printemps », de Driss Chraïbi (deuxième partie) ; avec J. Negroni, J. Frantz, F. Cantrel.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Quatre interludes marins*, de Britten ; *Concerto pour violoncelle et orchestre*, de Schumann ; *Symphonie n° 3 en mi bémol majeur*, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. L. Harrel, violoncelle.
23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Dowland, Mozart, Bach, Brahms, Haydn.

Vendredi 21 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF 1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Nans le berger.
12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
14 h 45 Reprise : Infovision.
(Dif. le 20 sept.)
16 h 5 Temps libre.
18 h Dessin animé : Woody Woodpecker.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Magic Hall.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Renaud au Zenith.
A regarder pour le plaisir de voir Gainsbourg en repérage, de l'eau salée jusqu'au cou, déclarer : « J'aime les gens hyper-professionnels. » A écouter pour la retransmission du concert de Renaud au Zénith. Il chante ses grands classiques, Mon HLM, Loulou, Morgane de toi...
21 h 50 Téléfilm : Mademoiselle Clarisse.
D'après V. Leduc, réal. A. Casta, avec S. Flon, M. Robin, C. Evrard...
Une vieille fille tient une épicerie-buvette dans un hameau du Morvan. Solitaire, elle n'a jamais rencontré celui qu'elle aurait pu aimer. Quand, un soir, elle trouve un homme mort qui réveillera des passions qu'elle croyait éteintes.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : La pendule.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Les enfants de l'autre.
14 h 50 Série : Gaston Phébus.
15 h 45 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
Deux hommes pour tuer Heydrich (diffusé le 20 septembre).
17 h 05 Itinéraires.
De S. Richard.
Indonésie : Borobudur, au-delà du temps.
17 h 45 Récré A 2.
La couleur du vent ; Yok Yok ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; Les maîtres de l'univers.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Péchés originaux.
J'ai comme une musique dans la tête, de P. Lainé, d'après Alberto Moravia, réal. P. Monnier, avec D. Carrel, J.-P. Darras, R. Porte...
Second volet d'une série d'adaptations de nouvelles de grands écrivains étrangers.
21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Premiers romans », sont invités : Alain Demouzon (la Perdriole), *Marianne Dubertret* (Fany de bulle en bulle), *Jean-Claude Guillebaud* (l'Ancienne comédie), *Bernard-Henri Levy* (le Diable en tête), *Claude Thibaut* (Un cœur en hiver), *et Bernard-Marie Koltès* (la Fuite à cheval très loin dans la nuit).
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-club : Mes petites amoureuses.
Film français de Jean Eustache (1974), avec M. Lab, I. Carven, J. Dufranne, D. Mascolo, H. Martinez.
Un garçon de treize ans, élevé par sa grand-mère dans un village du Midi, doit revenir auprès de sa mère à Narbonne, où il perd le bonheur qu'il avait connu. Refusant la psychologie et l'expression sentimentale, Eustache a filmé cette chronique à la manière de Bresson. Au fil d'un quotidien « distancié », un enfant entre en adolescence, à jamais marqué d'une blessure affective dont on est bouleversé, justement par le partipris de la mise en scène.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Sahel 84, les camions de l'espoir. (Et à 22 h 20.)
Emission de G. Lux et Max Meynier.
Les 22 et 23 septembre dans toute la France se tient la grande collecte Croix-Rouge pour le Sahel. Objet : sauver cinq cent mille enfants. Charles Aznavour, Pierre Bachelet, Claude Barzotti, Francis Cabrel, Linda de Suza, Hugues Aufray, etc., participent à ce spectacle en appel à l'opération Sahel 84.
22 h Journal.
23 h Espace francophone.
Magazine de D. Gallet.
Arts populaires haïtiens : une enquête sur la peinture, la sculpture, l'artisanat.
23 h 30 Une bonne nouvelle par jour.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Romance sans paroles pour violon et piano, *de Mendelssohn, interprétée par E. Friedman, violon, et L. Petitgirard, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 10 Série : Comme les six doigts de la main.
17 h 40 Magazine : Thalassa.
18 h Vos livres m'intéressent.
18 h 30 Présence du cinéma.
18 h 55 Dessin animé : Bulle.
19 h Série : Une colonne à la cinq.
19 h 15 Informations.
19 h 50 Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Nous tous chacun : l'année du bac.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 On commence... Le théâtre allemand en France.
14 h 10 Un livre, des voix : « La grande muraille de Chine » de Michel Huriet.
16 h 3 Communauté des radios publiques de langue française : la RTBF présente « Fluorescence » pour récitant, soprano, percussions et sous-électro-acoustiques.
16 h 33 Les rencontres de Robinson.
18 h 30 Comment va le monde, Unamuno ? La folie du docteur Montarco.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Thomas Hobbes, philosophe baroque.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : œuvres de Martinu, de Falla, Merlet, Brahms, Fontyn, Spohr, Meyerbeer, Lachner par M. Sartova, soprano, R. Fontaine, clarinette, L.-C. Thirion, piano.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains : Patrick Marcland.
14 h 30 Sonate de Beethoven par Claudio Arrau, piano.
15 h Intégrales : la musique vocale de Francis Poulenc – religion, théâtre et poésie.
18 h 5 L'imprévu.
19 h 30 Le temps du jazz : Feuilleton « Tout Duke » ; à 19 h 25, Intermède ; 19 h 30, Le clavier bien tempéré.
20 h Avant concert.
20 h 5 Concert (en direct de Munich) : Concours international de musique de l'ARD.
23 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Boccherini, Chopin, Debussy, à 1 h, Musique traditionnelle : le chant carnatique.

هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois internationaux

Recherche
HOMME DE CONTACT
âgé au moins de 27 ans, ayant déjà pratiqué l'animation en village-vacances avec répertoire personnel pour animation soirées. Poste en Martinique. OCCAJ Animation, 95, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS. Tél. : 526-21-21.

NOUS CHERCHONS

INDE
UN COLLABORATEUR
pour débuter de nouveaux projets de libération d'accueil et de réhabilitation d'enfants en prison. Bonne capacité d'initiative et d'organisation indispensable.
DATE D'ENTRÉE : dès que possible

NORD BANGLADESH
FIELD DIRECTOR
ou ASSISTANT
FIELD DIRECTOR
Pour nos divers programmes ruraux. Travail fascinant mais exigeant.
DATE D'ENTRÉE : décembre 84/janvier 85.

Sens des responsabilités, grand engagement personnel, adaptabilité, excellentes connaissances de l'anglais. Préférence donnée aux candidats avec expérience de travail dans un pays en voie de développement si possible du sous-continent indien.
DURÉE DU CONTRAT : 2 ans renouvelable.

Faire offre manuscrite avec
C.V. et photo à : TERRE DES HOMMES
Case postale 388
1000 LAUSANNE 9
SUISSE.

emplois régionaux

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE BIOLOGIE APPLIQUÉE À LA NUTRITION ET À L'ALIMENTATION (ENS. BANA) recherche

INGÉNIEUR
débutant pour thèse en Génie Alimentaire
Possibilité d'obtention d'une bourse de 2 ans (D.G.R.S.T)

Adresser candidatures à :
Mme le Directeur de l'ENS. BANA
Campus Universitaire
21100 Dijon (80) 65-14-12.

Organisme de formation foyer de jeunes travailleurs recrute
UN FORMATEUR-ANIMATEUR (H./F.)
Profil :
- Niveau BAC + 3 ;
- Expér. ou formation de le domaine de l'animation plus expérience professionnelle 5 ans recommandée ;
- Connaissance des DOM-TOM souhaitée.

Adr. c.v. + lettre manuscrite et prétent. à Monsieur le Directeur du Centre l'A.N.T.
Domaine des Paschottes
SIMANDRES 69360
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pour adultes étrangers recherche
PROFESSEUR
exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le n° T 068.256 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate.
3-4-5 P. et DUPLEX.
Vis. témoin ts jours 14-19 h sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

2 pces en duplex. Original 40 m². 540.000 F.
3, rue Joseph-Bara
Sam. 14/17 h ou 326-73-14.

RUE DE LILLE PRÈS BAC. Tr. beau 4 p., 150 m², charme, parquet « Versailles » 18e s., serv. DORESSAY 624-93-33.

Mo MONTPARNASSE
Pierre de taille, ravalé
3 pces, entrée, cuis., bns, w.-c.
17, rue d'Odessa
jeudi, vendredi, 14 h à 17 h.

ODÉON R. Corneille, r. de ch., dble séj. + chb., cuis., w.-c., travx. 635.000. 354-01-55.

9e arrdt

STUDIO 220.000 F
Cuis., bns, w.-c., chauff. indiv. soleil, impeccable, bon IXe
VERNEL. 526-01-50.

11e arrdt

BASTILLE
Bel espace 47 m² + gd s/sol et jardin. 272-40-19.

12e arrdt

Mo MICHEL-BIZOT, de imm. en rénovation, beau liv. + chbre, cuis., bns, ref. nf, terrasse. Téléphone : 634-13-18.

PLACE DAUMESNIL près, de imm. en rénovation, beau 2 p, tt cft, de caractère, poutres, ref. nf. Tél. 634-13-18.

13e arrdt

GOBELINS
Propriétaire vd plusieurs 2 P., refait ou à rénover
Vue dégagée, plein soleil
Vis. jeudi, vendredi 13/17 h.
20, RUE DU BANQUIER.

15e arrdt

CAMBRONNE
LOFTS ET ATELIERS DIFFÉRENTES SURFACES AVEC OU SANS TRAVAUX.
GARBI - 567-22-88.

DANS IMMEUBLE NEUF
RUE LECOURBE
RESTE A VENDRE
UN APPART. : 3 P.
au 1er ét. (poss. prof. libérale).
Prix : 948.900 F.
Pour renseignements et visites Tél. (1) 258-44-96 (mardi au samedi, 14-19 h).

16e arrdt

RUE BOILEAU
140 m², séj. dble, 3 chbres bel immeuble tout confort chambre de service, parking
GARBI. 567-22-88.

EXELMANS, imm. standing, r.-de-ch., clair, sans vis-à-vis, gd liv. + 2 chbres, 129 m². Poss. profession libérale. Px intér. Pptaire. 551-29-99.

17e arrdt

RUE GUERSANT
Imm. récent. excel. stand. 2 P. (1 grande + 1 petite), s. de bns, cuis., w.-c., 6e ét., 2 asc. tél. matin ou soir : 504-02-52.

Wagram Villiers 703-32-31.
280 m² GD STANDING

18e arrdt

Mairie XVIIIe, imm. p. de t. 2 pces, tt cft + balcon. 320.000 F. 3 pces, cuis., w.-c. 398.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

Sacré-Cœur, vue Paris, 3 p., tt cft, cuis. équipée. 660.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris.
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
TÉL. : 252-01-82.

RUE DU POTEAU, beau studio, tout confort, refait neuf. Téléphone 634-13-18.

MAIRIE 18e Bel immeuble, 1er ét., 2 p., cuis., bains, w.-c., cave, tt conft. ÉTAT NEUF. Px 285.000 F. 722-78-99.

Résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
IMMEUBLE NEUF de STAND.
Prêts Conventionnés possib.
STUDIO à partir de 354.100 F
2 PCES à partir de 395.900 F
3 PCES à partir de 617.000 F
Bureau de vente ouvert du MARDI au SAMEDI (de 14 heures à 19 heures).
Tél. : (1) 258-44-96 ou CECOGI (1)-575-62-78.

19e arrdt

19e BUTTES CHAUMONT
Part. vend studio, 34 m², récent parking, terrasse, cave cuisine séparée équipée. 295.000 F. Tél. 202-48-29 le soir.

92 Hauts-de-Seine

LA DÉFENSE, 105 m²
Féerique, 5 P., dernier ét. vue panoramique imprenable
Cause départ : 985.000 F
PROMOTIC. 563-14-14.

BOURG-LA-REINE, 5' RER VRAI 5 PCES, RARE POUR LE PRIX (1) 320-73-37.

Province

POITIERS
Particulier vend appt F 5 cave, balcon, téléphone parking + garage
DANS PETITE RÉSIDENCE
Tél. : 16 (41) 39-31-49.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

JE CHERCHE A PARIS
A LA DEMANDE DE CLIENTS SÉRIEUX ET SOLVABLES APPARTEMENTS ET MAISONS LOFTS. - PIED-A-TERRE CLASSIQUE OU ORIGINAL.
SERGE KAYSER, 329-60-60.

Recherche Urgent Paris beau quartier, 1 à 2 pièces paie comptant chez notaire Tél. 873-20-67, même le soir.

RECHERCHE URGENT
Appartement toute surface, même à rénov. Paris ou porte. Immo Marcadet, 252-01-82.

pavillons

78 CONFLANS STE-HONORINE
Part. vend dans cadre agréable pavillon rez-de-jardin surélevé, 100 m², terrain, 250 m², terrasse, 70 m², séjour dble 2 chbres, s. de bns, cuisine et sous-sol aménagés, garage indép., chauff. central mazout, prox. immédiate écoles, SNCF, centre cclal et loisirs sportifs. Px 665.000 F. Tél. la journée R. PLUM 919-27-46.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ?
Pensez HESTIA
le n° 1 de la location entre particuliers
104, r. de Richelieu, Paris (75002) Tél. 296-58-46.

LOCATIONS
DISPONIBLES
PART. A PART.
PARIS BANLIEUE
CLP
807-05-46
68, rue du Chemin-Vert, XIe
MÉTRO SAINT-AMBROISE.

locations non meublées demandes

Paris

Collaboratrice du journal recherche studio ou 2 pièces quartier Montparnasse ou très proche.
Ecr. s/n° 6.665 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour cadres supérieurs mutés et personnel. GROUPE PÉTROLIER FRANÇAIS rech. divers appts toutes catégories même loyer élevé ou villas Paris et environs. 503-37-00.

ASSOCIATION d'étudiants recherche chambres, studios 2 et 3 pièces. Télép. au 260-98-86.

Couple (journaliste, enseignante) ch. appt. 3/4 pièces dans le 5e arrondissement. 336-10-28, après 20 heures.

Cherche studio ou 2 p. Paris ou proche banlieue.
1.500 F. maximum par mois.
Tél. heures bureau 526-29-83.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-66 - 283-57-02.

villas

Vd villa F3, 2 km mer, côté Barcarès. Px 450.000 F. Tél. ap. 19 h (68) 28-23-89.

A VENDRE
Villa F 3 avec studio, banlieue d'Eymet (Dordogne), près de Bergerac ; cause départ à la retraite. 370.000 F comptant. Téléphone : (53) 23-85-94.

maisons de campagne

OCCASION : départ cause santé. CORSE. 67 km Bastia (20 mn plage). Situé dans la Castagnilla. Vends ex-moulin habitation, tt cft, meublé + dépend. : menuiserie, garage, remise (pr 5 voitures), possible convertir en habitation. Arbres fruitiers sur terrain de 3.500 m². Rivière à truites avec baignade. Enclos pour bétail. Prix : 250.000 F. Ecr. s/n° 6.663 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

Part. vd TOURTOUR (Var). Mais. de car., séj., 6 chbres + bains, cuis., cellier et caves. Px 800.000 F. Tél. 757-47-90.

CÔTE-D'AZUR VAROISE
Bastide de caract. 260 m² hab. dont séj. 110 m², voûte, poutres, chem., 4 chbres, 2 b., 2 wc., grenier 130 m², cellier, gar., piscine, box chev., jardin arboré 1.000 m², hameau, 15 km. Toulon. Px 1.500.000. Téléphone (94) 28-87-61.

BORD DE MARNE, 15 km Paris secteur résidentiel protégé
PARTICULIER VEND
propriété 220 m² habitables sur parc paysagé 3.800 m² clos. Téléphone : 329-58-65.

manoirs

Sud Limousin, particulier vend manoir restauré, 7 pces, cft, entouré 1 ha. 20 a. Parc et bois, gd calme, pleine nature, pêche, chasse, nautisme. Ecr. CAQUERAY, La Buissonnière 19000 TULLE.

Bourbonnais. Manoir 1880. tt cft. 10 pces, parfait état. 1,2 ha. arbres centenaires. Px 590.000.
Michel Pezet expert. 03500 Saulcet. T (70) 45-35-70.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire ss n° 202.307 à ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY CEDEX.

terrains

Part. vd. TOURTOUR (Var). Terrain 15.085 m². Constructible, ombragé très belle vue. 600.000 F. Tél. 757-47-90.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Étude gratuite discrète.

Etude LODEL.35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58
Spécialiste viagers. Expérience discrétion, conseils.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉATION DE TOUTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50 +.

A PART. DE 90 F PAR MOIS Domiciliations RC. RM. SARL INTER DOM. Tél. 340-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

CÔTE-D'AZUR
CAGNES-SUR-MER, vend mur, hôtel lux., 3 ét. NN. Prox. hipp. et mer, 720 m² de const. + park., bail réc., poss. achat fond. Téléphon. ap. 20 h 30. (93) 31-17-23/73-84-85.

OFFRES D'EMPLOIS

FESTO S.A.R.L.
composants d'automatisation
PNEUMATIQUE et ÉLECTRONIQUE

recherche pour son service technique :

UN ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE)
- Niveau B.T.S. pour seconder ingénieur.
- L'assistant(e) assurera le secrétariat technique du service et utilisera à ce titre des moyens informatiques importants. La connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand serait un atout supplémentaire pour la réussite de cette mission.

Envoyer un c.v. détaillé, photo et prétentions à :
FESTO S.A.R.L.
5, rue Montgolfier, 93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

LES ÉDITIONS LITO
41, RUE DE VERDUN
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
recherche
AUTEURS
Pour de nouvelles collections de littérature enfantine

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER
vous offre un emploi pour organiser sous l'autorité de ses responsables un CENTRE D'INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE destiné au public, aux chercheurs et aux généralistes. Ce poste conviendrait particulièrement à un
JEUNE MÉDECIN
dynamique (H. ou F.) attiré par les techniques de la communication et de l'informatique

Envoyer c.v. au :
Président CROZEMARIE
ARC. BP 3
94801 VILLEJUIF Cedex.

INFORMATIS
INGÉNIEURS RÉSEAUX
Grande expérience logiciel des télécoms pour projets télécoms 1
TRANSPAC - X 25 - SNA
INGÉNIEURS SYSTÈME
Expérience MOTOROLA 68000 et le langage C
INGÉNIEURS SYSTÈME
Expérience MITRA 125 et le LTR (projets importants nécessitant déplacements à l'étranger).
2 HOMMES SYSTÈME
- Expérience IBM/MVS.
- Expérience BURROUGHS.

ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour projets de gestion
COBOL - CICS - DOS - VSE/VM
26, r. Daubenton, 5e. 337-89-22.

SERTA SYSTÈMES
PARIS
RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT, EN INSTRUMENTATION DE MESURE A DISTANCE (Télédétection) ET EN ENGINS TÉLÉCOMMANDES recherche
- **UN DIRECTEUR INDUSTRIEL**
- **CHARGÉS D'ÉTUDES**

Ingénieur physicien ou équivalent
Ecrire 9, passage Cardinet 75017 Paris, qui transmettra.

Cherchons JEUNE MÉDECIN A.I.H. ou thèse 3e cycle pour poste H.U. en génétique biochimique. 207-51-41 poste 3640.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN AFFICHAGE recherche son
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
ayant la volonté et la capacité de convaincre les Agences et les Annonceurs de l'intérêt de collaborer avec une Société spécialisée, dont les 10 ans d'expérience reposent sur un concept qualitatif.
Rémunération (salaire fixe + intéressement) sera fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.
Disponibilité immédiate souhaitée.
Env. c.v. manuscrit + photo sous pli personnel à : Jacqueline LOREAU, COMECON, 8, RUE DE BERRI, 75008 PARIS.

propositions diverses

Cherche Américain ou personne parlant américain couramment avec des compétences journalistiques pour émission de radio. Téléphone : 747-48-96 ou 637-08-25 après 19 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

MARSEILLE ET REGION

Age : 40 ans
dont 17 ans d'informatique
... de l'IBM 1401 à IBM 3033 DOS/VS
... de la programmation à la direction de projets.

Vous recherchez votre futur responsable exploitation et/ou études ?
Rencontrons-nous.

Média System Méditerranée au 29, La Canebière, 13001 Marseille. Tél. (91) 90-21-81, me fera parvenir vos coordonnées et propositions.

Jeune femme, plus de 15 ans d'expérience multiforme : publicité (média-planning, achat d'espace), études de marché, secrétariat, ouverte à toutes propositions, tous secteurs, recherche poste à temps partiel mais de confiance. Ecrire sous n° 6.660 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

H. 48 a., DUT biologie appliquée, lic. lett. 3 ouv. pub. angl. cour. person. : énergie + logique Zibi 51, r. Paradis Paris-10e.

Couple 50 ans gardiens usine, résidence. Urgent. Marty, 2, pl. d'Armes, 93400 SAINT-OUEN.

Libre de suite, garde-malade sérieuse, bonnes références, cherche emploi le soir.
Ecrire sous le n° T 068.356 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

A cause d'un dépôt de bilan conjoncturel, à 35 ans je suis
RESP. ADMINISTRATIF FIN. & INFORMATIQUE
J'ai une formation de comptabilité générale, trésorerie, informatique, paie et de sérieuses références. Je cherche à prendre contact avec dirigeant PMI, PME. Ecrire n° 50.670 Projets, 12, rue des Pyramides, 75001 Paris, qui transmettra.

VOULOIR
HOMME 38 ANS
AUTODIDACTE PASSIONNÉ
HISTOIRE, GÉOGRAPHIE
Attend ttes vos propositions.
Téléphonez-moi 880-31-78.

Libre de suite, garde-malade sérieuse, bonnes références, cherche emploi soir.
Ecrire sous le n° T 068.355 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JURISTE
F., 33 ans, DES du droit des affaires, dipl. sup. du notariat, 10 ans expér. professionnelle, étudie ttes propositions, Paris, région parisienne.
Ecr. s/n° 6.658 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre
Peugeot 305 GR
T. : 267-15-62 après 20 h.

VW Golf cabriolet GLI 1982, 69.000 km, noire, jantes alu, pneus Pirelli P6 neufs, tableau et volant bois, antivol et alarme radio-commandée, manomètres-calendre, 4 phares rect. spoiler BBS, chaîne stéréo et équaliseurs (6 HP), 71 000 F compt. Tél. : (1) 700-41-81.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
PARIS 14e
EXPOSITIONS
222, Bd. Raspail
(1) 320-82-22
70, Av. Jean Moulin
(1) 539-57-33



هكذا من الاصل

Le Monde

économie

L'OUVERTURE DU XXXVe SICOB

Dans moins de trois ans, tout élève devra avoir reçu une formation à l'informatique, *déclare M. Fabius*

L'informatique étant une des clés de voute de la modernisation, M. Fabius se devait d'inaugurer lui-même le trente-cinquième SICOB mercredi 19 septembre (1). Le premier ministre y a annoncé qu'*« il avait donné des instructions »* pour que, *« dans moins de trois ans, tout élève sortant du système éducatif* [ait] *reçu dans sa scolarité une initiation à l'informatique »*. Les jeunes Français passeront donc tous à l'école de l'ordinateur pour *« comprendre et non subir »* l'évolution technique, pour leur faciliter l'accès à cette *« nouvelle culture »*.

Les efforts entrepris par le gouvernement dans ce sens, comme les émissions de sensibilisation à la télévision ou la formation donnée aux jeunes effectuant leur service militaire, doivent être appuyés. Le programme d'équipement informatique qui touche trois lycées sur cinq et la moitié des collèges *« sera accéléré »*, a déclaré le premier ministre. Plus généralement, M. Fabius *« a décidé que les effectifs des écoles d'ingénieurs et des instituts universitaires de technologie seraient accrus de 10 à 15 % dès l'an prochain »*.

Des Français informatisés, mais également des ingénieurs et techniciens de toutes disciplines en plus grand nombre : *« La France ne dispose sur son sol que de sa matière grise »*, a rappelé M. Fabius.

Les pouvoirs publics participent à cette mise au quotidien de l'informatique dans le pays. Les services publics seront équipés petit à petit, des commissariats de police aux bureaux de l'ANPE.

A côté de cet effort de formation, le premier ministre a rappelé que l'informatique, en créant de nouveaux savoirs, peut être une *« force de répression »* et engendrer *« une nouvelle inégalité »*. Il faut être *« attentif »* à ce qu'elle ne soit pas *« l'apanage d'une minorité »*. Il n'y a qu'un moyen d'éviter *« le choc »*, selon M. Fabius, c'est d'*« y préparer le maximum de Français »*.

(1) Le Salon international de l'informatique, télématique, organisation de bureau et bureautique sera ouvert au public du 22 au 28 septembre, au CNIT de la Défense à Paris. Trois journées, du 19 au 21, auront précédemment été réservées aux professionnels. Le salon sera fermé le dimanche 23 septembre. L'entrée est de 32 F.

Le ministère des PTT veut aménager le monopole de l'État

La mise en service du satellite Télécom I, lancé le 4 août dernier, devrait être l'occasion, pour le ministère délégué aux PTT, d'offrir une gamme de nouvelles prestations aux entreprises et aussi de renoncer à certaines des prérogatives que le monopole lui réserve en exclusivité. C'est ce qui ressort des déclarations faites par M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, à l'occasion de l'ouverture du SICOB.

Peut-on, à l'ère de la télématique et de la bureautique, se comporter... comme en 1837, date à laquelle fut institué le monopole de l'État sur les télécommunications encore inscrit dans les textes aujourd'hui ? L'administration, en vérité, sait bien qu'elle ne pourra continuer à tout faire au moment même où l'on invoque la dynamique de la communication comme stimulant économique. Mais comment permettre au secteur privé de pénétrer le domaine des télécommunications sans pour autant se livrer à une « déréglementation » sur le mode anglo-saxon, qui serait une porte ouverte aux géants américains qui n'attendent pas autre chose ? C'est à ce défi que M. Dondoux a donné un début de réponse en présentant, aux professionnels et aux journalistes, les services qui sont censés faire faire aux télécommunications un *« réel bond en avant »* au point de *« changer de dimensions »*.

Concrètement, le satellite Télécom 1 va permettre aux PTT de mettre à la disposition des entreprises, grosses consommatrices en télécommunications, de véritables « canaux numériques » ; c'est-à-dire une prise unique qui servira à l'acheminement de leurs échanges en données informatiques ou de documents (télécopie, « courrier électronique »), voire même les conversations téléphoniques à condition de disposer d'un standard informatisé. Plusieurs abonnés différents pourront aussi correspondre entre eux.

Certes, il ne s'agira encore que des tout premiers pas de cette fameuse « intégration des services » promise par les techniciens (et qui inclura peut-être un jour l'image). Il n'empêche que ces « canaux numériques » devraient déjà considérablement faciliter le développement des communications professionnelles pour au moins deux raisons. Tout d'abord le coût : *« Nous allons littéralement casser les prix »*, a déclaré M. Dondoux, en citant l'exemple d'une liaison qui reviendrait quatre fois moins cher qu'une communication téléphonique ordinaire. Les capacités importantes de Télécom 1 le permettent.

Mais la banalisation progressive des communications numériques devrait, en outre, ouvrir la possibilité de créer de multiples services particuliers sur réseaux : le stockage d'informations, leur triage, les conférences multiplex avec échanges de documents, des transferts automatiques de fichiers, etc. Autant de prestations qui devront être adaptées aux besoins spécifiques des utilisateurs, dont les contraintes seront forcément très variables d'une profession, ou d'une entreprise, à l'autre. Autant de domaines où l'administration se sent, à juste titre, mal placée pour agir.

Mais elle n'avait pas, jusqu'à présent, clairement indiqué sa politique. En poussant sa filiale de droit privé, France câbles et radio (FCR), sur la plupart des nouveaux créneaux du marché apparaissant avec le développement des communications, notamment en la chargeant de la commercialisation des services de Télécom 1, l'administration avait même plutôt donné le sentiment de vouloir tout se réserver. Tel ne devrait donc pas être le cas, si l'on en croit le responsable de la direction générale des communications (DGT). Celui-ci a même précisé que les utilisateurs du satellite pourront indifféremment s'adresser aux sociétés privées ou à FCR pour accéder à ses services.

Cette annonce marque un tournant important dans l'attitude des PTT par les débouchés qu'elle laisse entrevoir aux sociétés de services et constitue une clarification très attendue dans les milieux professionnels. Car elle a aussi fourni à M. Dondoux l'occasion de réaffirmer la ferme volonté des PTT de conforter son monopole sur les transmissions : *« Nous concéderons des services à vendre, mais pas d'infrastructures. »*

Enfin, elle répond implicitement à la contradiction que constitue la hausse récente de la taxe téléphonique, qui, en période de développement des capacités des réseaux, va à l'encontre de la logique de la baisse des prix et de la croissance du trafic : les entreprises pourront bénéficier du téléphone à moindre coût par le satellite. La marge de manœuvre des PTT sera cependant étroite : les recettes du téléphone constituent encore l'essentiel du chiffre d'affaires et des bénéfices réalisés par la DGT, recettes fournies en majorité par les entreprises.

ÉRIC ROHDE.

Un effort pour la formation des ingénieurs

(Suite de la première page.)

Deux types de difficultés peuvent freiner la réalisation de son vœu. D'une part, la sélection pratiquée dès les classes de première scientifiques des lycées et qui se poursuit jusque dans les classes préparatoires, dont le nombre augmente peu, empêche un plus grand nombre de jeunes d'accéder à des formations supérieures.

D'autre part, les professionnels et surtout les ingénieurs en activité ne souhaitent pas que cette corporation devienne trop nombreuse. La rareté permet de maintenir un nombre appréciable d'offres d'emplois et surtout un haut niveau de rémunération dès la sortie des écoles. Les associations d'anciens élèves des grandes écoles publiques, qui disposent d'un pouvoir important, sont rarement favorables à une ouverture plus large des portes. La commission des titres d'ingénieurs s'est d'ailleurs longtemps opposée à ce que les universités délivrent ce diplôme.

En ce qui concerne les IUT, au nombre de soixante-sept, qui forment des techniciens supérieurs en deux années après le baccalauréat, le neuvième plan (1984-1988) a prévu au cours de chacune de ces six années une augmentation de mille étudiants. Dès cette rentrée, sept nouveaux départements ont été créés en informatique à Bayonne, Calais et Orléans, en génie électrique à Rouen et Nancy, en génie thermique à Longwy et en mesures physiques à Saint-Étienne.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'État aux universités, est chargé d'appliquer les instructions du premier ministre en utilisant au mieux les moyens dont il dispose pour les grandes écoles, IUT et universités, en collaboration avec les autres ministères concernés.

M. Fabius souhaite aussi moderniser l'enseignement en aval en accélérant l'application du programme de formation des jeunes Français à l'informatique. Sur ce point, les chiffres annoncés par le premier ministre correspondent au plan mis en œuvre par le précédent gouvernement, sous l'impulsion du président de la République.

Il convient de distinguer la formation de professionnels de l'informatique et l'initiation à l'informatique, conçue comme une discipline au même titre que le français ou les mathématiques et appelée à devenir vite indispensable aux futurs citoyens qui sont aujourd'hui sur les bancs de l'école.

Dans l'enseignement primaire et secondaire, il s'agit bien d'une nouvelle discipline destinée à intégrer l'informatique à la vie des élèves et en même temps à rénover la pédagogie. L'éducation nationale a commencé à « changer de vitesse » en ce domaine, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, depuis un an, conformément aux objectifs inscrits dans le IXe Plan et qui seront très largement dépassés. Les 100 000 micro-ordinateurs qu'il était prévu d'installer dans les établissements scolaireres d'ici à 1988 pourraient bien être... 200 000 environ. Le ministère de l'éducation nationale et les collectivités territoriales y ont consacré en 1984 quelque 250 millions de francs.

En même temps, le précédent ministre de l'éducation nationale a ouvert vingt-cinq centres de formation, qui reçoivent des enseignants en stage d'une année et à qui il revient ensuite d'assurer la formation de leurs collègues dans les établissements : 25000 de ces derniers – M. Fabius a confirmé ces chiffres – en auront bénéficié à la fin de cette année. Au terme de l'application du programme ainsi lancé dès 1983, tout élève parvenu au terme de la scolarité obligatoire devrait avoir passé deux cents heures devant un clavier d'ordinateur. C'est bien entendu une prévision mathématique qui ne tient pas compte des disparités d'équipement entre les différentes régions ni des difficultés à élaborer en France des logiciels pédagogiques de qualité. Pour y remédier, l'Agence de l'informatique a financé sous le nom de Diane un système de création et de diffusion de logiciels pédagogiques, qu'elle commence à commercialiser ce mois-ci. Son ambition est de placer la France au premier rang en ce domaine.

CATHERINE ARDITTI
et SERGE BOLLOCH.



SOCIAL

M. Marchelli approuve M. Fabius

(Suite de la première page.)

« Je souhaiterais que les Français pèsent bien les innovations de 1981 et celles de juillet 1984 dans les deux plateaux de la balance. Ils se rendront compte qu'il y a un changement tout à fait extraordinaire dans la politique gouvernementale sous l'égide du même président de la République. C'est un fait historique et fondamental qu'il faut prendre en considération. Notre attitude en découle : nous constatons une remise en cause de toute la dogmatique socialiste qui nous engage dans un retour prudent vers une certaine forme de libéralisme. Refuser de voir un tel changement ne serait pas responsable.

– Alors, c'est l'état de grâce?

– L'arrivée de M. Fabius ne règle pas tous les problèmes. Nous avons réagi négativement sur deux de ses prises de position, l'une sur l'évolution des salaires de l'encadrement, l'autre sur notre représentation au Conseil économique et social. Il est cependant nécessaire de distinguer les niveaux et les importances. Que M. Fabius dérape sur la politique salariale, que le gouvernement continue de combattre la CGC en mettant en cause notre représentativité, c'est très important, mais pas prioritaire par rapport à l'avenir économique et social du pays. Le renversement des orientations gouvernementales nous permet, d'espérer qu'en 1986, c'est-à-dire lors des prochaines élections législatives, nous n'allons peut-être pas ramasser la France à la petite cuillère. Notre responsabilité ne nous permet pas d'attendre en nous croisant les bras et en ricanant que le gouvernement ait accumulé suffisamment d'erreurs pour assurer le rejet du socialisme et le retour de l'opposition au pouvoir. Ce serait payer trop cher. Quels que soient les gouvernants, notre souci est d'obtenir les meilleurs résultats possibles au plan économique et social. Aujourd'hui, il faut se féliciter de voir, peut-être sous la contrainte, le président de la République et le parti politique qui le soutient devenir plus réalistes et engager une politique qui pourra amorcer le redressement du pays.

– Votre « sous - représentation » au Conseil économique et social apparaissait comme un casus belli. *Allez-vous manifester?*

– Je ne le pense pas. Nous n'avons pas l'intention aujourd'hui de faire descendre les cadres dans la rue car leur place est dans les entreprises. Le combat que nous devons ouvrir est celui de l'amélioration de notre productivité, de notre compétitivité. Le 15 octobre, à l'occasion du quarantième anniversaire de la CGC, nous ferons le point des premiers résultats obtenus par l'action du gouvernement. Nous envisagerons alors soit une action d'accompagnement de la politique gouvernementale soit une mise en situation conflictuelle. Notre jugement sera dur et désagréable si nous considérons que les actions du gouvernement ne sont pas conformes aux premières déclarations de M. Fabius. Il sera relativement solidaire si nous considérons que le gouvernement va au-delà des habitudes classiques de tout pouvoir, c'est-à-dire : promettre et ne pas tenir.

– Vous accordez un délai de grâce de trois mois à M. Fabius, mais deux fois déjà vous avez demandé la démission d'un premier ministre.

– Notre démarche n'est pas systématique. Nous n'avons pas programmé de demander, chaque année, la tête du premier ministre. Toutefois, si M. Fabius n'apparaissait pas comme la dernière chance de la France au cours du présent septennat, s'il nous donnait à penser qu'en 1986 notre situation économique et sociale serait détériorée infiniment plus qu'elle ne l'est aujourd'hui, alors nous le combattrions avec autant de force et de violence que nous l'avons fait pour M. Mauroy.

– Vous ferez alors la courte échelle à l'opposition...

– On nous a reproché d'être prosocialistes quand nous combattions M. Barre. On nous a reproché d'être chiraquiens ou giscardiens quand nous combattions M. Mauroy. Maintenant, les états-majors de l'opposition nous critiquent abondamment parce que nous sommes trop aimables avec M. Fabius...

Pas de véritable alternative

– Vous êtes trop « décrispé » ?

– J'ai la chance d'être à la tête d'une organisation syndicale qui n'est pas liée à tel ou tel parti politique et qui peut donc s'exprimer en fonction de ses propres orientations. Imaginons qu'il y a six mois l'opposition ait présenté à la nation un programme commun de gouvernement bien construit, cohérent, une véritable alternative à l'énorme pagaille que nous ont fait vivre les socialistes entre mai 1981 et juillet 1984, mes positions vis-à-vis de M. Fabius auraient peut-être été différentes. J'aurais pu lui dire : ce que vous proposez est bien, mais regardez le programme de l'opposition, il me semble de meilleure qualité pour l'avenir de la sidérurgie, de la construction navale, pour l'avenir de l'industrie et des salariés. J'aurais pu demander plus si ce programme de gouvernement existait, mais il n'y a rien. Nous sommes unijambistes : je n'ai aucun référentiel qui me permette de faire des comparaisons. J'essaie donc d'aider un homme de bonne volonté, M. Fabius, dans la mesure où il développe une politique économique qui reprend une grande partie de nos propositions.

– Vous adhérez aux objectifs de modernisation industrielle de M. Fabius. Estimez-vous toujours que celle-ci passe par une baisse du niveau de vie des Français ?

– Elle passe par une stagnation, voire une baisse du niveau de vie de tous les Français et pas seulement des cadres. Si on s'amuse à augmenter indéfiniment le pouvoir d'achat du SMIC en bloquant les autres salaires, on va casser la dynamique interne des entreprises. L'alourdissement du chômage, la forte détérioration de notre compétitivité en valeur relative ne peuvent s'inverser du jour au lendemain, surtout lorsqu'on est un pays extrêmement endetté. Il n'y a ni miracle ni baguette magique, c'est donc un effort de longue haleine que toute la nation va devoir faire durant les prochaines années.

« Oui mais... » à la flexibilité

– Il y a quinze mois, vous aviez lancé en vain un appel à un armistice social. Est-ce que vous le renouvelez ?

– Il y a quinze mois personne ne voulait nous écouter. Nous avons maintenant un gouvernement qui reprend les lignes essentielles de notre appel. Nous sommes prêts à apporter notre contribution, nos efforts, mais à condition que l'on ne nous mène pas en bateau. L'heure est suffisamment grave pour que les organisations syndicales, si décriées par ailleurs, prennent une initiative. J'ai donc l'intention de proposer à toutes les organisations syndicales représentatives de se réunir au sommet pour traiter de l'emploi, qui nous tient tous à cœur, pour essayer, au-delà de nos divergences, de mener ensemble une action et de nous mettre d'accord sur des propositions. Tentons cette approche puisque nous partageons tous la priorité de lutter contre le chômage, et imposons au gouvernement et au patronat une ligne de conduite cohérente dans cette lutte.

– L'économie française vous paraît-elle aujourd'hui s'engager dans la voie du redressement ?

– Si je me fie au discours de M. Fabius, je dirai qu'après avoir plongé dans l'ornière l'économie de notre pays possède une chance de se redresser dans les années à venir. Après le règne des farfelus, des creuseurs de déficits, des destructeurs d'entreprises, des collectivistes anachroniques de mai 1981 à juillet 1984, la tendance actuelle devrait nous permettre d'aller à une certaine modernisation et au remaillage de notre tissu industriel. Si M. Fabius tient ses engagements, on peut atteindre 1,8 % de croissance du PIB pour 1985 malgré la diminution des grands contrats à l'étranger. Après la nuit la plus noire, c'est une lumière diffuse qui semble apparaître.

– Après les « ouvertures » de la CFDT, puis de M. Delebarre au CNPF sur la flexibilité de l'emploi, comment voyez-vous l'avenir de la négociation en cours ?

– C'est une affaire importante. Je trouve que la position de la CFDT est d'autant plus courageuse qu'elle s'est définie en contradiction par rapport à une partie de sa base. Soyons réalistes. Nous sommes d'accord pour la fléxibilité, mais nous ne sommes pas prêts à brader les conquêtes sociales des cinquante dernières années et à piétiner les avantages acquis des salariés. Il n'est pas possible de faire n'importe quoi sous prétexte que M. Gattaz ne cesse de parler de déréglementation. Nous sommes prêts à regarder comment faire reculer l'espace de pouvoir acquis par la puissance publique dans l'entreprise, à condition que nous accroissions l'espace de responsabilité des partenaires sociaux et économiques à la place de ce qui aura été abandonné par l'Etat. Cela doit se négocier très sérieusement, sans faire de cadeaux aux chefs d'entreprise. La conduite sociale des entreprises concerne les partenaires sociaux. Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités en la matière à l'intérieur et à l'extérieur des entreprises, mais nous voulons aussi pouvoir dire notre mot quant aux orientations économiques.

» Nous nous demandons s'il est bien utile d'avoir dans les entreprises de plus de cinquante salariés à la fois un comité d'entreprise, des délégués du personnel et des sections syndicales œuvrant en parallèle. Pourquoi ne pas maintenir le comité d'entreprise, avec son rôle sur les orientations économiques de l'entreprise, renforcer les pouvoirs des sections syndicales et alors supprimer les délégués du personnel ? C'est un exemple parmi d'autres. D'une manière générale, pourquoi ne pas avoir un peu d'imagination à partir du moment où les intérêts des salariés seraient pris en compte d'une manière sérieuse et efficace par les syndicats ? »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

ÉTRANGER

L'accord entre le FMI et l'Argentine

Les modalités du « mémorandum d'entente » entre les représentants de l'Argentine et la mission du Fonds monétaire international à Buenos-Aires n'ont pas été révélées. Notre correspondant, Jacques Desprès, nous en expose ici les grandes lignes, telles qu'elles sont présentées par la partie argentine. Ce mémorandum ne constitue pas encore l'accord en bonne et due forme avec le FMI, mais le rend, semble-t-il, probable. Deux hauts fonctionnaires américains, qui ont voulu conserver l'anonymat, ont déclaré au *New York Times* que l'Argentine ne doit pas compter sur un soutien des États-Unis pour renégocier sa dette extérieure avec les banques commerciales et le Fonds monétaire. Faites à la veille de l'arrivée à Washington, de M. Bernardo Grinspun, ministre argentin de l'économie, ces déclarations sont interprétées dans les milieux financiers comme une pression sur celui-ci pour qu'il parvienne à un accord avec le FMI et les banques avant le 30 septembre.

Buenos-Aires estime avoir obtenu des concessions importantes

De notre correspondant

Buenos-Aires. – Après neuf mois de négociations ardues, les autorités argentines et les experts du FMI ont mis au point un programme *d'ajustement* qui sera soumis dans les prochains jours aux autorités du FMI (*le Monde* du 20 septembre). A ce programme est liée une demande de fonds au titre d'un accord de confirmation (*Credit Stand-By*) de 1.419 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) (1) sur 15 mois et de 200 millions de DTS au titre du financement compensatoire. Le feu vert du conseil d'administration du Fonds monétaire permettra à l'Argentine d'entamer la renégociation de sa dette extérieure auprès du Club de Paris et des banques commerciales.

Les discussions entre les deux parties avaient rapidement tourné au dialogue de sourds. Les différentes missions techniques envoyées à Buenos-Aires voulaient appliquer à l'Argentine la même thérapeutique qu'aux deux autres grands débiteurs d'Amérique latine, le Mexique et le Brésil, à savoir le retour à l'équilibre par une réduction de la demande. M. Raul Alfonsin de son côté maintenait la position qu'il avait soutenue durant sa campagne électorale : oui à l'assainissement financier non à la récession (qu'en réalité subit déjà le pays). Ses arguments étaient à la fois d'ordre économique et politique. Il était, selon lui, injuste de demander de nouveaux sacrifices à un pays qui avait accompli au cours des dernières années *« un effort considérable d'ajustement »*. La balance commerciale qui en 1980 avait enregistré un déficit de 3,2 milliards de dollars était devenue exécendaire en 1983 pour un montant de 2,4 milliards de dollars. Ce résultat avait été obtenu grâce à une légère progression des exportations et surtout une réduction de 57 % des importations. Par ailleurs, le revenu par habitant était en 1983 inférieur de 15 % à celui de 1970, tandis qu'il avait augmenté durant la même période de 60 % au Brésil et de 30 % au Mexique.

Comment expliquer dans ces conditions les difficultés financières de l'Argentine ? Il faut, selon le gouvernement radical, en chercher d'abord la raison dans le poids considérable du service de la dette accumulée durant les sept années de régime militaire. La dette extérieure était estimée à la fin de 1983 à 44 milliards de dollars soit les deux tiers du PIB ; ensuite a joué la hausse vertigineuse des taux d'intérêt, les paiements à ce titre ayant représenté en 1983 un montant de 5,5 milliards de dollars, soit 8 % du produit intérieur brut.

Le refus de M. Alfonsin d'accepter les recettes habituelles du FMI se fondait aussi sur des arguments d'ordre politique. Pour le chef de l'Etat, la consolidation de la fragile démocratie argentine est incompatible avec le coût social d'une politique économique récessive. Cette double argumentation avait été développée dans la lettre d'intention adressée le 9 juin dernier par le ministre de l'économie, M. Bernardo Grinspun, au directeur du FMI, M. Jacques de Larosière. Le gouvernement argentin, tout en réaffirmant sa volonté d'honorer ses engagements internationaux, se déclarait prêt à mettre en œuvre son programme de relance de l'activité, d'augmentation du pouvoir d'achat et de réduction de l'inflation indépendamment des résultats des négociations avec le Fonds.

Allait-on vers la rupture? Les pressions du gouvernement des Etats-Unis, d'une part, les « bons offices » du directeur français du Trésor et président du Club de Paris, M. Michel Camdessus, d'autre part, permirent cependant un rapprochement des points de vue. Les conversations entrèrent dans une nouvelle phase fin juin, pour aboutir à un « accord de principe », le 11 août, et finalement à la signature, le 18 septembre, du « mémorandum d'entente ».

Après l'accord historique intervenu entre le Mexique et les banques commerciales, le compromis auquel sont parvenus l'Argentine et le FMI fera-t-il, lui aussi, date dans l'histoire des relations financières internationales ? *« En acceptant le principe d'un ajustement non récessif, le FMI a abandonné l'optique strictement monétariste qui était la sienne jusqu'à présent. L'idée selon laquelle la contraction de la demande peut être évitée grâce à une répartition du poids de l'ajustement entre les différents secteurs de l'économie l'a emporté »*, affirme l'un des conseillers économiques de M. Alfonsin.

De fait, le FMI a fait des concessions importantes. Les Argentins ont obtenu qu'une fraction des intérêts de la dette publique extérieure ne soit pas prise en compte dans le calcul des besoins de financement du Trésor. Les objectifs en matière de déficit budgétaire – intérêts extérieurs inclus – ont été fixés à 7,5 % du PIB en 1984 et à 5 % en 1985 contre 16,46 % à la fin de 1983.

La même méthodologie s'applique en ce qui concerne la balance des paiements. Il a été admis que l'excédent commercial ne couvre pas la totalité des intérêts de la dette publique, ce qui accroît les possibilités d'importation. La lettre d'intention avait estimé les besoins de financement extérieur à 3,2 milliards de dollars pour 1984 et à 3,5 milliards pour 1985, chiffres qui selon le ministre de l'économie n'ont subi que de légères modifications dans le mémorandum d'accord.

Autre concession du FMI : la progression du pouvoir d'achat. Les rémunérations des salariés du secteur public devraient augmenter en 1984 d'environ 8 %, comme le prévoyait la lettre d'intention. Ce rythme devrait cependant se ralentir en 1985.

u bout du compte, l'Argentine devrait enregistrer après trois années consécutives de récession une croissance de l'ordre de 4 % en 1984.

C'est dans le domaine de la lutte contre la hausse des prix que le gouvernement argentin devra démontrer sa volonté de redressement. Il s'est en effet engagé à ramener le taux d'inflation, estimé à plus de 600 % à la fin de 1984, à 300 % en 1985. Chiffre considérable, dira-t-on (c'est la première fois que le FMI accepte un taux aussi élevé), mais qui représente tout de même une réduction de moitié. Pour atteindre cet objectif, la politique concertée des revenus chère à M. Alfonsin, mais aux résultats incertains, ne sera pas suffisante. Elle devra être accompagnée d'une stricte politique monétaire. L'accord traduit de la part du FMI une volonté d'adaptation aux particularités du pays en difficulté. Et dans le cas de l'Argentine, ce n'est pas chose facile.

JACQUES DESPRÈS.

(1) Un droit de tirage spécial vaut actuellement environ 1 dollar.

LA LIMITATION DES IMPORTATIONS D'ACIER AUX ÉTATS-UNIS : Satisfaction en Europe déception au Japon

La Commission européenne *« se réjouit de la décision américaine de maintenir l'arrangement CEE-États-Unis sur les exportations européennes d'acier et de rejeter les recommandations de limitation des importations »* (*le Monde* du 20 septembre). La CEE estime que cet arrangement signé en octobre 1982 sera *« maintenu tel quel »* et s'en félicite. Cet accord limite à environ 5 % la part des aciers européens sur le marché américain.

En revanche les japonais regrettent la décision américaine qualifiée de *« protectionniste »*. Les dirigeants des entreprises sidérurgiques nippones estiment détenir une part de marché de 6,5 % seulement parce qu'ils exportent de façon mesurée. Le gouvernement de Tokyo va demander des explications à Washington. Le Japon avait été cité par les autorités américaines parmi les pays avec lesquels des accords d'autolimitation de leurs exportations pourraient être signés d'ici à trois mois.

● **La balance commerciale du Brésil** est sur le point de dépasser son objectif de 9 milliards de dollars d'excédent pour 1984. Selon la Banque du Brésil, cet excédent a atteint 8,64 milliards de dollars sur les huit premiers mois de 1984, les exportations s'étant élevées à 17,72 milliards et les importations à 9,08 milliards. De janvier à août 1983, le Brésil avait enregistré un solde positif de 4.29 milliards de dollars, les exportations ayant atteint 14,36 milliards et les importations 10,07 milliards. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

ÉTRANGER

EN RFA

M. Dumas dénonce devant des industriels ouest-allemands une « conception trop comptable » de la coopération européenne

Correspondance

Bonn. — Invité par les dirigeants du groupe Krupp à s'exprimer devant un parterre de dirigeants industriels ouest-allemands, M. Roland Dumas a prononcé, le 18 septembre à Essen, un vigoureux plaidoyer pour *« un espace industriel européen aux dimensions comparables à celui des Etats-Unis »*.

Le ministre français des affaires européennes a égratigné au passage *« les réserves allemandes »* à l'égard des programmes européens de développement de la recherche, ainsi que la législation anticartel de la RFA, *« qui mériterait d'être adaptée à cette situation où nous devons raisonner en parts de marché européen ou mondial »*. Toutefois dans le cadre symbolique de la villa Hügel, berceau de la famille Krupp, il a surtout appelé son auditoire à dépasser ses préventions à l'encontre d'une coopération entre les entreprises européennes et à cesser d'ériger en dogme le non-interventionnisme de l'Etat.

Dans le domaine des technologies de pointe, notamment dans l'électronique, le ministre français s'est fait l'avocat... d'une *« politique spécifique de grande ampleur avec le soutien actif des pouvoirs publics »*, et d'une *« stratégie industrielle européenne fondée sur des projets communautaires de grande envergure »*. Airbus, Ariane, a-t-il dit, montrent qu'il faut savoir prendre des *« risques financiers et technologiques »*, qu'*« on ne peut s'en tenir à des conceptions par trop comptables. Il arrive que notre partenaire allemand, que nous écoutons volontiers au demeurant, puisse se tromper par volonté d'économiser les fonds publics »*.

Il y a, a souligné M. Dumas, un commencement à tout, comme en témoigne la proposition française d'ouvrir 10 % des marchés nationaux aux firmes européennes et les succès remportés en particulier dans les secteurs militaire et aérospatial. A ce propos, il a laissé entendre qu'il ne serait pas impossible de relancer un jour le projet de char franco-allemand, abandonné pour l'instant. Le ministre français a également souligné la nécessité de poursuivre les accords en matière de normalisation et de standardisation et proposé la création de coopératives de recherche financées par les entreprises concernées, avec, en plus, un budget annexe alimenté par les Etats membres.

HENRI DE BRESSON.

Les grèves dans la métallurgie auraient entraîné la perte de 10,5 millions de journées de travail

Francfort *(AFP)*. — Les grèves dans la métallurgie ouest-allemande, qui ont bloqué en mai et juin la production automobile, ont eu des répercussions négatives sur le marché du travail, écrivent les experts de la Bundesbank dans le rapport mensuel publié le 19 septembre. D'une part, le conflit pour la semaine de travail de trente-cinq heures a empêché une augmentation des offres d'emplois au printemps. D'autre part, il a été un obstacle à la création de nouveaux postes de travail, les entrepreneurs préférant désormais automatiser au maximum leurs systèmes de fabrication.

En tout, les grèves, le lock-out et les fermetures d'usines, qui ont duré jusqu'à sept semaines, ont entraîné la perte de 10,5 millions de journées de travail, écrit la Bundesbank. La production perdue est évaluée à 4 milliards de deutschemarks. Pour les salariés de la branche, le manque de revenu a représenté 2 milliards de deutschemarks, en grande partie compensé par les indemnités de grèves qui ont provoqué un trou équivalent dans les caisses des syndicats, notent les observateurs.

La Bundesbank relève des aspects positifs et des aspects négatifs à l'accord tarifaire qui a mis fin au conflit. Selon la Banque centrale, la durée de l'accord, valable jusqu'en 1986, est un facteur de stabilité sociale. En outre, l'introduction d'horaires variables, prévue également dans l'accord, est un élément important pour *« assurer et augmenter »* le nombre d'emplois. En revanche, la Bundesbank se montre critique au sujet de la hausse des coûts de production provoquée par la nouvelle durée du temps de travail à partir d'avril 1985. La diminution de 1,5 heure de la semaine de travail avec maintien du salaire signifie, écrit-elle, une augmentation moyenne de 3,9 % du salaire horaire.

AUX PAYS-BAS

Le gouvernement pénalise les prestataires d'allocations sociales

De notre correspondant

La Haye. — *« L'économie est en train de s'approcher, lentement, mais sûrement, du bout du tunnel. Les sacrifices de ces dernières années n'ont pas été faits pour rien. »* Tel était, le 18 septembre, le message du gouvernement lu par la reine Beatrix dans le traditionnel discours du trône, lors de la présentation du budget pour 1985. Cet optimisme modéré tranchait sur le ton soucieux des discours du trône rédigés par le gouvernement de M. Ruud Lubbers les deux années précédentes.

La politique de réduction des dépenses publiques sera pourtant maintenue (moins 9,3 milliards de florins en 1985). En pâtiront ceux qui bénéficient d'allocations sociales, dont certains perdront jusqu'à 6 % de leur pouvoir d'achat. Le gouvernement a privilégié toutefois les salariés du secteur privé qui verront ainsi leur pouvoir d'achat augmenter de 2 %, grâce à des réductions de leurs cotisations sociales.

Cette distinction de plus en plus nette entre ceux qui travaillent et ceux qui dépendent d'une allocation était impensable il y a encore quelques années aux Pays-Bas. Mardi 18 septembre, le quotidien de centre gauche *Het Parool* accusait le gouvernement d'engendrer *« une nouvelle lutte des classes »* entre actifs et non-actifs.

Le déficit budgétaire diminuera de 10.5 à 9,7 % du produit national brut (PNB) en 1985. Le ministre des finances, M. Onno Ruding, estime que le pourcentage est encore beaucoup trop élevé. De nouvelles réductions dans les dépenses publiques s'imposent encore si le gouvernement veut tenir sa promesse, à savoir la réduction du déficit à 7,7 % du PNB en 1986.

Cependant, le gouvernement néerlandais affirme avoir freiné la montée du chômage, qui touche pourtant plus de 800 000 Néerlandais, soit 15 % de la population active. Il s'agit d'un pourcentage parmi les plus forts dans le monde industrialisé. Pour sa part, l'inflation baissera jusqu'à 1,5 % en 1985, alors que les exportations augmenteront de 5 %. La balance des paiements courants enregistrera un excédent de 17 milliards de florins et la croissance économique se situera autour de 2 % dans l'hypothèse la plus favorable, selon des pronostics officiels fournis sur la base du nouveau budget.

RENÉ DER STEEGE.

ÉNERGIE

La Turquie achètera du gaz naturel soviétique à partir de 1987

De notre correspondant

Ankara. — La Turquie, elle aussi, achètera du gaz naturel à l'Union soviétique à partir de 1987. Aux termes d'un accord signé, le 18 septembre, à Ankara, entre le secrétaire d'Etat au trésor et au commerce extérieur, M. Pakdemirli, et le vice-ministre du commerce extérieur d'URSS, M. Komarov, les Soviétiques s'engagent à livrer 1,5 milliard de mètres cubes de gaz naturel par an. Ce chiffre est susceptible d'atteindre 6 milliards de mètres cubes dès 1990, alors que la durée prévue de l'accord est de vingt-cinq ans, renouvelable par tacite reconduction par période de cinq ans.

Le gaz soviétique qui transitera par la Bulgarie sera ensuite acheminé par un gazoduc jusqu'à Hamitabad, en Thrace orientale et aussi dans plusieurs villes industrielles de la région de Marmara, comme Izmit et Gemlik. Il sera notamment utilisé comme source d'énergie dans des verreries, des cimenteries, des centrales thermiques, des usines de liquéfaction d'ammoniac. Le prix du gaz n'a pas été indiqué ; mais la Turquie le paiera en produits agricoles et en minerais.

Par ailleurs, le protocole commercial turco-soviétique pour 1985, signé également le 18 septembre, prévoit le doublement du volume des échanges qui devrait atteindre 600 millions de dollars au cours du prochain exercice. Les deux parties sont d'accord pour prévoir que, dès l'entrée en application du contrat de livraison de gaz, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays pourrait facilement être porté à 3 milliards de dollars par an.

Les échanges entre les deux pays, effectués selon le système du troc (clearing) jusqu'en 1983 et depuis en devises fortes, allaient connaître un net fléchissement. Grâce à ces nouveaux accords, ils pourront s'étendre et se diversifier, estime-t-on en Turquie. Les Soviétiques, quant à eux, affichent un bel optimisme, M. Komarov soulignant volontiers que, par exemple, le volume des échanges de son pays avec la Finlande est de 7 milliards de dollars par an et qu'il n'y aurait aucun obstacle à développer la coopération économique entre Ankara et Moscou.

Les Soviétiques ont d'ailleurs contribué depuis les années 60 à la réalisation de plusieurs projets industriels importants en Turquie par le biais de l'assistance technique et de l'apport technologique (complexes sidérurgiques, raffineries, centrales thermiques, traitement de l'aluminium) à des conditions très avantageuses. Ankara, dont les échanges commerciaux se sont développés de façon spectaculaire au cours de ces dernières années avec les pays islamiques, mais aussi avec ceux de l'Occident, ne néglige pas pour autant ses relations avec ses voisins du camp socialiste.

La politique monétariste appliquée par le gouvernement de M. Euzal pousse également dans cette direction : la Turquie doit vendre à l'étranger le plus possible afin de restructurer son industrie de moins en moins protégée face à la concurrence internationale. Ainsi ses exportations qui représentaient moins de 2 milliards de dollars en 1976, doivent-elles atteindre, fin 1984, 7 milliards de dollars, estiment les autorités turques.

ARTUN UNSAL.



ÉNERGIE

LE KOWEIT CHERCHE A RACHETER UNE PARTIE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE CHEVRON AUX ÉTATS-UNIS

Le Koweït, qui cherche depuis deux ans à prendre pied dans les branches aval du secteur pétrolier et qui a racheté à la Gulf la majorité de ses actifs en Europe, est sur les rangs pour l'acquisition des activités de raffinage-distribution de Chevron, dans le sud-est des Etats-Unis. La commission fédérale américaine du commerce a imposé à Chevron, après son rachat spectaculaire de la Gulf au début de l'année, de rétrocéder ces actifs, évalués à quelque 1 milliard de dollars afin de se conformer à la loi antitrust.

La Kuwait Pétroleum Corporation (KPC), qui a déjà racheté outre-Atlantique dès 1981 une compagnie d'exploration-production dénommée Santa-Fé, et, en Europe, depuis 1983, par l'intermédiaire de sa filiale Kuwait pétroléum International (KPI) un réseau de quelque trois mille stations-service et de trois raffineries, serait actuellement le candidat le plus sérieux parmi une vingtaine de compagnie intéressées au rachat de ce réseau. Les négociations devraient se poursuivre jusqu'en décembre.

CONJONCTURE

LA BAISSE DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES S'EST NETTEMENT RALENTIE EN AOUT

La consommation des ménages en produits industriels a augmenté en août (+ 5 % par rapport à juillet), selon les chiffres de l'INSEE. Ce mouvement fait plus que compenser la baisse enregistrée en juillet (– 4 % par rapport à juin). Il s'explique en grande partie par l'amélioration des ventes d'automobiles, amélioration qui, malgré les succès de Peugeot, ne peut pas être considérée comme l'amorce d'une nouvelle tendance, de l'avis même des professionnels.

Si l'on considère une autre statistique, également publiée par l'INSEE et qui ne prend en compte ni l'automobile ni la pharmacie, on constate bien une reprise des achats des ménages en août (+ 3,3 % par rapport à juillet). Mais cette reprise ne compense pas la très forte baisse survenue en juillet (– 5,8 % par rapport à juin). Sur un an, la baisse de la consommation des ménages est de 2,1 % (août 1984 comparé à août 1983).

L'amélioration relative qui s'est produite en août n'inverse pas la tendance au recul de la consommation des ménages (hors services) enregistrée depuis la mi-1982. Outre le phénomène automobile, non significatif, cette amélioration s'explique par la remontée des ventes de textile, remontée qui se produit à partir des niveaux extrêmement bas du premier semestre 1984 (– 4,5 % en volume par rapport à la moyenne 1983).

L'électroménager, en revanche, continue de reculer fortement. Les chiffres sont impressionnants : – 8 % en volume entre le début et la fin de 1983, – 15 % en rythme annuel sur le premier semestre de cette année. Les achats d'appareils de TV sont, eux, en progression.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Thomson cède 70 % de sa filiale Pompe Samson.** – Le groupe financier ouest-allemand Willen Oplander va prendre 70 % du capital de la Société électro-hydraulique Pompe Samson (SEH) filiale de Thomson-CSF. SEH, qui emploie sept cents personnes, dont cinq cents à Laval (Mayenne), avec un chiffre d'affaires de 340 millions de francs prévu pour 1984, est le numéro trois européen mais d'une taille insuffisante pour être rentable, selon la direction, qui s'est tournée *« dans une perspective européenne »* vers le groupe Oplander, propriétaire de Wilo, le numéro deux européen du secteur. – *(AFP.)*

● **Accords dans la motoculture de jardin.** – Flymo-Husquarna, filiale française du groupe suédois Electrolux, vient de conclure deux accords. Le premier, signé avec l'entreprise familiale Staub, premier constructeur français de motoculteurs et motobineuses de jardin, prévoit une prise de participation de Flymo-Husquarna dans le capital de Staub. Le second accord, conclu avec Bernard-Moteurs (filiale de Renault), est strictement commercial : il concerne la cession de la marque Bernard-Loisirs (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses) et la fourniture de moteurs, qui seront fabriqués par Bernard-Moteurs, à la nouvelle association Flymo-Husquarna-Staub.

● **Boussac-Saint Frères : équilibre à la fin 1985.** – La compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF) a indiqué, le 19 septembre, qu'elle était à même de réaliser l'équilibre de son exploitation à la fin de 1985, en poursuivant son plan industriel. Dans un communiqué, elle souligne qu'elle sera en mesure de pourvoir normalement à ses besoins en fonds propres cumulés à la fin de 1986. Elle vient d'entamer le processus menant *« à l'augmentation de son capital et à la fourniture des garanties d'un règlement du passif des sociétés en règlement judiciaire »*. Du 1er juillt 1982, date de la prise en location-gérance des fonds de commerce de Boussac-Saint Frères (BSF) et de la société foncière et financière Agache Willot (SFFAW), au 31 décembre 1984, son chiffre d'affaires aura progressé, estime-t-on, de 36,5 % en francs courants. Les effectifs auront diminué de 22,3 % pour atteindre 14 870 salariés.

● **La CGCT retrouvera l'équilibre en 1985.** – Selon son PDG, M. Claude Vincent, la Compagnie générale de construction téléphonique CGCT, ex-filiale d'ITT, retrouvera un équilibre financier l'an prochain, grâce notamment à la vente de son siège parisien. Le groupe, qui a enregistré une perte de 555 millions de francs en 1983, s'inquiète de la situation de sa filiale, la Signalisation, qui perd 40 % de son chiffre d'affaires évalué à 450 millions de francs en 1984, en raison d'un très mauvais contrat signé au Koweït. La situation des activités télécommunications est satisfaisante selon M. Vincent. Le groupe va réduire ses effectifs de 6 000 à 5 000 d'ici un an, grâce à un reclassement vers les PTT.

Construction automobile

● **Accord Fiat-Alfa Roméo pour les véhicules industriels.** – Les deux principaux constructeurs italiens Fiat et Alfa Roméo ont signé un accord de collaboration pour plusieurs années (la durée exacte n'a pas été précisée) dans le domaine des véhicules industriels. – *(AFP.)*

Construction navale

● **Accord entre Lloyds Bank et la Chine.** – La Lloyds Bank, une des plus grandes banques britanniques, va aider les chantiers maritimes chinois, en pleine expansion, à vendre leurs navires. La Lloyds a révélé, le 19 septembre, qu'elle venait de signer avec la compagnie chinoise de construction maritime (China Shipbuilding Trading Company) un accord de collaboration commerciale et financière, aux termes duquel les deux signataires s'engagent à *« s'aider réciproquement à conclure des affaires »*. Cet accord est le premier de ce genre conclu par l'entreprise chinoise avec une banque européenne. Le chantier de Dalian serait favori pour remporter une importante commande norvégienne d'une valeur de quelque 150 millions de dollars, portant sur trois pétroliers de 125 000 tonnes, dont la compagnie nationale des pétroles de Norvège, Statoil, aura besoin à partir de 1987 pour évacuer la production de brut de son nouveau gisement de Gullfaks, en mer du Nord. – (*AFP.*)

Énergie

● **ELF aux Pays-Bas.** – Les autorités néerlandaises ont attribué à un consortium conduit par la filiale du groupe ELF-Aquitaine, Petroland, la concession de production du gisement gazier de Zuidwal, découvert en 1970, et qui contient des réserves estimées à 20 milliards de mètres cubes. La compagnie, désormais autorisée à engager les négociations pour assurer la vente à terme du gaz, espère pouvoir demander la construction des équipements de production dès 1986. Parmi les clients envisageables, la France figure bien entendu en bonne place, GDF devant dès le début des années 90 s'assurer de nouveaux approvisionnements pour faire face à ses besoins.

● **Exxon découvre du pétrole en mer de Chine du Sud.** – Un consortium conduit par le groupe Exxon a découvert du pétrole dans l'embouchure de la rivière des Perles, sur un puits situé à 120 kilomètres à l'est de l'île de Hainan et à une profondeur de 126 mètres. Le débit obtenu est de 3 200 barils de pétroles/jour (160 000 tonnes/an).

Un second forage sera nécessaire pour apprécier les possibilités de développement du champ. Le groupe a néanmoins jugé ces premiers résultats « encourageants ». C'est la première découverte intéressante de pétrole dans cette zone depuis que le gouvernement chinois l'a ouverte à l'exploration l'an passé. En dépit de données géologiques *a priori* prometteuses, tous les puits forés par les compagnies (BP, Exxon et Occidental) s'étaient jusque-là révélés secs. – *(AFP.)*

Social

● **Nouveaux barrages à Vireux-Molhain.** – Des sidérurgistes de l'usine de la Chiers ont, mercredi 19 septembre, en fin d'après-midi, installé un nouveau barrage de véhicules sur le pont sur la Meuse entre Vireux-Molhain et Vireux-Wallerand. Les forces de l'ordre avaient quitté la localité en début d'après-midi après avoir démantelé deux barrages installés l'un sur la RN 51, près de l'usine, l'autre sur la voie ferrée. M. Frantz Hubert, responsable syndical FO, interpellé par les gendarmes la veille, a été entendu, mercredi, par des policiers du SRPJ de Reims à propos de la plainte déposée par Usinor pour l'incendie du château de la Buscher en juillet 1982.

● **Occupation d'un centre d'orientation Citroën.** – Une centaine d'ouvriers CGT licenciés ont occupé, mercredi 19 septembre, en fin de matinée, le centre installé à Levallois (Hauts-de-Seine) pour les entretiens d'orientation avec les ouvriers licenciés, pour protester, a indiqué M. Akka Ghazi, secrétaire du syndicat CGT de l'usine d'Aulnay (Seine-Saint-Denis) contre *« les questions-bidon posées pour des formations-bidon »* (et non des informations, comme nous l'avons écrit dans nos dernières éditions du 20 septembre). La direction a protesté, déclarant que des dégâts avaient été commis. En même temps, deux cents ouvriers ont manifesté contre les licenciements autour de l'usine de Levallois.

● **Grève à la centrale de Flamanville.** – La construction de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche) est arrêtée depuis le 19 septembre par un mouvement de grève du personnel de service de gardiennage qui a refusé d'ouvrir les portes du chantier aux spécialistes d'EDF et aux ouvriers des entreprises chargées des travaux. Un litige concernant les primes et les congés payés oppose la trentaine de salariés chargés de la surveillance des installations à la direction de l'entreprise SEVIP qui assure la sécurité du chantier. Malgré les négociations engagées, les grévistes ont refusés de libérer les accès de la centrale.

● **La CGT demande une politique plus active pour les surgénérateurs.** – La CGT demande au gouvernement de mener une politique plus active dans le domaine des surgénérateurs. Dans une déclaration commune de ses fédérations du Commissariat à l'énergie atomique, de l'énergie et des travailleurs de la métallurgie, diffusée le 14 septembre, elle souligne qu'*« il convient de s'engager sans tarder dans le développement industriel de ces réacteurs »*. *« La garantie de l'indépendance nationale impose le recours à la filière des surgénérateurs »*, déclare la CGT, qui affirme que les réalisations françaises, Rapsodie, Phénix, Creys-Malville, *« témoignent de la maîtrise scientifique, technique et industrielle de notre pays garantie par le CEA, EDF et l'industrie électronucléaire. »*

Transports

● **Fin de la grève chez Iberia.** – Les techniciens au sol de la compagnie aérienne espagnole Iberia ont repris le travail, le 19 septembre, après cinq jours de grève. La direction a accepté de réintégrer quarante-neuf des soixante-trois grévistes qu'elle avait licenciés pour arrêt de travail illégal. Le sort des quatorze techniciens licenciés sera porté devant les tribunaux. Il ne semble pas que les grévistes aient obtenu que soient discutées leurs revendications en matière de formation professionnelle. – *(AFP, Reuter)*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4850	9,4900	– 60	– 25	– 120	– 75	– 400	– 250
$ can.	7,1950	7,2000	– 90	– 50	– 170	– 120	– 470	– 350
Yen (100)	3,8570	3,8600	+ 110	+ 130	+ 260	+ 300	+ 400	+ 875
DM	3,0680	3,0710	+ 120	+ 140	+ 270	+ 290	+ 400	+ 760
Florin	2,7230	2,7260	+ 90	+ 100	+ 200	+ 220	+ 550	+ 600
F.B. (100)	15,2200	15,2300	0	+ 75	+ 30	+ 150	+ 170	+ 500
F.S.	3,7430	3,7470	+ 150	+ 170	+ 330	+ 360	+ 960	+ 1040
L (1 000)	4,9700	4,9750	– 190	– 150	– 380	– 330	– 1000	– 950
£	11,7400	11,7500	– 10	+ 60	– 10	+ 75	– 30	+ 250

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 1/8	11 3/8	11 1/4	11 1/2	11 1/4	11 5/8	11 1/2	11 3/4
DM	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 3/4	5 7/8	6 1/8
Florin	5 1/4	6 1/4	6	6 1/2	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4
F.B. (100)	10 1/2	11	10	11	10	11	10	11
F.S.	1 1/2	2 1/2	5 1/4	5 1/2	5 1/4	5 1/2	5 1/8	5 1/2
L (1 000)	15	15 1/2	14 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/2	15	15 3/4
£	10 3/8	10 7/8	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8	10 5/8	11
F. franç.	10 1/2	11 1/2	10 7/8	11 1/8	11	11 1/4	11 1/2	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Carnet des entreprises

● BULGARI France

M. Hervé FONTAINE

devient directeur général de la société BULGARI France.

M. Hervé FONTAINE a, depuis dix ans, occupé différentes fonctions chez BULGARI à New-York, à Genève et à Monte-Carlo; il demeure également président directeur général de la filiale de Monte-Carlo.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Fort excédent en août

La balance commerciale de la France a enregistré un excédent en août : 0,5 milliard de francs en chiffres bruts; 3,5 milliards après correction des variations saisonnières (la correction est forte étant donnée la faible activité économique durant ce mois d'été). Il s'agit, néanmoins, du deuxième solde positif enregistré en 1984 (83 millions en mai, après correction), le plus fort qui ait été observé depuis plusieurs années. Les échanges extérieurs corrigés avaient été déficitaires de 595 millions en juillet dernier et de 818 millions de francs en août 1983.

En chiffres bruts, les exportations ont atteint 57 946 millions de francs et les importations 57 402 millions, soit un excédent de 544 millions de francs. Après correction des variations saisonnières, les ventes à l'étranger ont représenté 76 543 millions de francs et les achats 73018 millions, soit un surplus de 3 525 millions de francs. Le taux de couverture s'est établi à 104,8 % contre 99,2 % en juillet 1984 et 98,7 % en août 1983.

Le résultat enregistré en août dernier est lié à une reprise des ventes de céréales et au retour à un niveau normal des achats d'énergie, tandis que le surplus dans le domaine des produits industriels paraît satisfaisant. Ainsi – en données corrigées – les exportations ont augmenté de 10,4 % en un mois et de 19,8 % en un an. Pour leur part, les importations ne se sont accrues que de 4,4 % par rapport à juillet dernier et de 12,8 % par rapport à août 1983.

Pour les huit premiers mois de 1984, le déficit de la balance commerciale a été ramené à 19,5 milliards de francs contre 40,1 milliards durant la même période de 1983. Dans son projet de loi de finances pour 1985, le gouvernement avait révisé en hausse son estimation du solde négatif qui devrait être enregistré cette année, le portant à 33 milliards de francs. Compte tenu des sensibles oscillations mensuelles du commerce extérieur (5,3 milliards de francs en juin dernier), ainsi que de la conjoncture en France et à l'étranger, la partie n'est pas encore gagnée, alors même que le proche avenir s'annonce plus préoccupant.

« Le combat doit continuer », a d'ailleurs déclaré, le 19 septembre, Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, en commentant les résultats du mois d'août. Après avoir rendu hommage *« au grand effort des industriels français »* et salué *« les moyennes entreprises »*, elle a ajouté : *« Il faut se garder de chanter victoire quand les résultats sont bons ou de désespérer quand ils le sont moins. L'important est la demande, qui doit être considérée comme en très nette amélioration. »*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 septembre

Reprise de l'or

Remontée des cours de l'or, tant à Londres qu'à Paris, baisse du dollar et résistance des actions françaises : telles étaient les principales caractéristiques de la séance de mercredi consacrée à la réponse des primes. Ces dernières ont été « levées » dans leur grande majorité, estiment les professionnels.

A 339,90 dollars l'once au premier « fixing » de la City, l'or international est en reprise sur la veille (336,50 dollars), alors que la situation reste tendue dans les mines d'or sud-africaines. A Paris, les transactions sont plus étoffées avec un volume d'affaires de 21,35 millions de francs et la parité ressort, sur notre place, à 339,41 dollars, contre 334,17 dollars mardi.

Le lingot a gagné 1 250 F à 103 500 F en second cours, tandis que le napoléon se traitait à 607 F (+ 6 F) également en second cours. A noter, à ce propos, la chute de la « prime » du napoléon (rapport, exprimé en pourcentage, entre le prix de cette pièce et celui de son poids d'or exprimé en fonction du cours du lingot), tombée à 1 % jeudi (contre 1,23 % la veille).

Sur le marché des changes, le repli de la monnaie américaine (9,4720 F en séance officielle contre 9,5170 F la veille) s'est étendu au dollar-titre : 10,45/48 F, contre 10,72/74 mardi en fin de séance.

Première valeur de la corbeille à être cotée, Avions Dassault a gagné 5,5 %, tandis que Crouzet, Pétroles BP, Fives Lille (en retrait la veille), Europe 1, Cetelem, Viniprix, Moët-Hennessy, Club Méditerranée gagnaient 2 % à 7 %.

A l'inverse, les replis étaient modérés. Parmi les plus significatifs, Bail Equipement, Matra, Sodexho, Fraissinet, St-Louis, SFIM, BIS, CFDE reculent de 2 % à 4 %.

Nouvelle faiblesse de Promodès (– 1,8 %) et de Radiotechnique, sensiblement dans les mêmes proportions.

Au total, le marché parisien reflétait en clôture une hausse de 0,08 %, alors qu'il cédait 0,04 % en début de séance.

NEW-YORK

Nouveau recul

Après avoir déjà perdu près de 11 points la veille, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a encore cédé 13,25 points mercredi, pour tomber à 1 213,01, après l'échec d'une tentative de reprise en cours de séance. Parallèlement, les échanges ont continué à s'étoffer pour atteindre 119,97 millions d'actions, contre 107,76 millions la veille.

Durant la majeure partie de la séance, les opérateurs ont trouvé des facteurs d'encouragement dans la baisse des taux constatée sur le marché du crédit, mais, au cours des dernières minutes de cotation, un certain nombre d'investisseurs professionnels ont procédé à des dégagements, ce qui a entraîné la chute de la cote. Le secteur le plus affecté paraît être celui des valeurs de technologie, mais les automobiles ont également été déprimées par la grève de General Motors, où les négociations semblent marquer le pas (le titre a perdu 2 1/4 points, à 74 1/2). D'autre part, Texas Instruments a reculé de 5 points, à 70 3/4.

La communauté financière attendait avec impatience de connaître l'évolution du PNB américain, qui doit être annoncée jeudi, et certains commentateurs n'hésitent pas à parler, déjà, d'une phase de récession pour le premier trimestre 1985, voire d'une révision en baisse des estimations de résultats pour de nombreuses sociétés américaines, ce qui a pesé sur les cours en fin de séance.

VALEURS	Cours du 18 sept.	Cours du 19 sept.
Alcoa	34	34
A.T.T.	19	19 1/4
Boeing	55 3/4	57 1/8
Chase Manhattan Bank	44 3/4	43 1/2
Du Pont de Nemours	50 3/8	50 1/8
Eastman Kodak	74	71 3/8
Exxon	44 1/4	44 1/2
Ford	45 5/8	45 3/8
General Electric	58 3/4	56 1/2
General Foods	58	58 1/8
General Motors	76 3/4	74 1/2
Goodyear	27 5/8	26 7/8
I.B.M.	126 1/2	125 5/8
I.T.T.	27 1/4	27 1/8
Mobil Oil	29	29 1/8
Pfizer	36 5/8	36
Schlumberger	45 5/8	45 3/8
Texaco	36 1/2	37
U.A.L. Inc.	37 3/4	38 1/2
Union Carbide	51 3/4	51
U.S. Steel	24 3/4	24 3/8
Westinghouse	27	26 5/8
Xerox Corp.	38 7/8	39

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PLM. – Le groupe hôtelier PLM-ETAP International Hotels, filiale de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT) et la chaîne suédoise Sara Hotels ont conclu, mercredi 19 septembre, un accord de coopération en vue de conjuguer leurs efforts en matière de réservation. La chaîne Sara, explique M. Matti Sarkia, président de Sara Hotels, cherchait un « *grand frère* » pour s'associer ultérieurement à son programme d'expansion (Extrême-Orient, zone pacifique des Etats-Unis).

Pour le groupe PLM-ETAP, il s'agit du premier accord de ce type. Il pourrait sans doute être répété, et M. J.-B. Dupont, administrateur directeur général de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, précise qu'un engagement de coopération avec une importante chaîne indonésienne a été pris. M. Dupont a également confirmé la vente par l'IRI (Institut italien pour la reconstruction industrielle) de sa participation au capital des Wagons-Lits (12 %). Interrogé sur l'identité du futur actionnaire, il a simplement déclaré ne se faire « *aucune inquiétude quant à la qualité du nouveau partenaire* ».

Le groupe PLM-ETAP figure parmi les trente premières chaînes mondiales avec une centaine d'établissements à cette enseigne (totalisant quelque douze mille chambres), implantés dans vingt et un pays. Au titre du premier semestre 1984, le groupe PLM a réalisé un chiffre d'affaires de 366 millions de francs, en augmentation de 16 % sur 1983 (dont 264 millions de francs dans l'hôtellerie proprement dite, 68 millions dans la restauration et 35 millions dans les remontées mécaniques). Quant au groupe Wagons-Lits qui coiffe PLM-ETAP, il a enregistré, durant la même période, un chiffre d'affaires de 61,9 milliards de francs belges (dont 3,8 milliards dans l'hôtellerie et 22,9 milliards dans le tourisme, deux secteurs en progression, respectivement de 16 % et 12 %, d'une année à l'autre).

Sara Hotels, pour sa part, compte trente établissements de première catégorie situés, pour la plupart, en Scandinavie, mais avec une exception de taille comme l'ouverture prochaine du « Golden Flower » dans la ville de Xian, un des premiers hôtels de Chine populaire à être géré par un groupe européen.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	18 sept.	19 sept.
Valeurs françaises	115,2	115
Valeurs étrangères	94,5	92,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 sept.	19 sept.
Indice général	173,9	174

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 20 septembre .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 sept.	20 sept.
1 dollar (en yens)	245,88	245,80

BOURSE DE PARIS Comptant 19 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	2 910	Eurocom	620	620	S.E.P. (M)	172	172
5 %	40 60	3 169	Europ. Accumul.	30	30	Serv. Equip. Véh.	33	31 70
3 % amort. 45-54	71	0 411	Eternit	360	370	Sicfi	34 10	33 30
Emp. 7 % 1973	9025	..	Félix Potin	1300	1311	Sicotel	293 50	290
Emp. 8,80 % 77	117 30	2 893	Ferm. Vichy (Ly)	112	107	Sintra-Alcatel	500	504
9,80 % 78/93	92 85	1 879	Finalens	103 90	104 10	Sinvim	132	132
8,80 % 78/86	94 80	6 804	FIPP	128	124	Siph (Plant. Hévéas)	244	227
10,80 % 79/94	95 90	0 473	Frac	300	305	SMAC Acieroïd	135	136
13,25 % 80/90	102 45	3 957	Focep (Chât. eau)	1000	....	Sofal financière	441	440
13,80 % 80/87	104 35	12 820	Foncière (Cie)	245	246 50	Soflo	198	198 80
13,80 % 81/99	102 80	9 389	Fonc. Agache-W.	218	218	Soficomi	510	520
16,75 % 81/87	112 25	0 459	Fonc. Lyonnaise	1790	1790	S.O.F.I.P. (M)	90 20	....
16,20 % 82/90	114 60	11 110	Foncina	190	185	Sofragi	812	811
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1730	1730	Alser	210	....
C.D.M.E.	527	528	Borie	295	295
C. Equip. Elect.	225	226	Cellulose du Pin	29 50	....
Dafsa	334	324	C.G.M.	15 20	....
Dauphin O.T.A.	1577	1585	Cochery	39 60	31 30 o
Guy Degrenne	803	800	C. Sabl. Seine	115 30	....
Marlin Immobilier	1545	1545	Coparex	515	520
Métallurg. Minière	180 10	180	Dunlop	9 20	....
M.M.B	280	279 20	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Om. Gest. Fin.	270	279	La Mure	80	....
Petit Bateau	423	419	Mic	294 50	....
Petrofigaz	553	541	Novotel S.I.E.H.	1660	....
Poron	404	400	Profils Tubes Est	1 52	....
Salomon	1690	1757	Pronuptia	101	....
S.C.G.P.M.	273	275	Ripolin	39	....
Far East Hotels	0 96	0 96	Rorento N.V.	636	621
Sofibus	212	214	Sabl. Morillon Corv.	129	....
Sovac	584	589	S.K.F. (Applic. méc.)	45	65 d
Zodiac	1230	1220	S.P.R.	146	146
			Total C.F.N.	44 10	....
			Ultinex	283	286

SICAV 19/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	235 15	224 49	Invest. St-Honoré	867 20	827 40
Actions-Investiss.	272 68	260 30	Japacic	111 79	106 72
Actions sélectives	352 27	336 30	Laffitte-crt-terme	115255 06	115255 05
Aedificandi	364 43	347 90	Laffitte-Expansion	658 55	628 69
A.G.F. 5000	249 56	238 24	Laffitte-France	208 15	198 69
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1710 10	1710 50	1710	....
3650	C.N.E. 3 %	3670	3688	3680	– 0 27
1410	Electricité T.P.	1487	1980	2000	....
2700	Essilor	2875	2900	2905	+ 1 04
620	Esso S.A.F.	583	583	583	....
805	Eurafrance	880	885	885	+ 0 56
345	Free State	313	320	320 20	+ 2 30
165	Gencor	138	140	141 50	+ 2 53
315	Gén. Belgique	311	300	300	– 3 53
580	Gén. Electr.	624	598	598	– 4 16
780	Gen. Motors	809	798	800	– 1 11
69	Goldfields	62 10	62	62	– 0 16
42	Gd Metropolitain	41 90	40 40	40 40	– 3 57
175	Harmony	171 50	174	173	+ 0 87
36	Hitachi	37 30	36 05	36 40	– 2 41
600	Hoechst Akt.	600	581	581	– 3 16
81	Imp. Chemical	85 05	84 25	84 70	– 0 41
117	Inco. Limited	118 80	115	114 70	– 3 45
84	Shell transp.	87 40	87 60	87 60	+ 0 22
1430	Siemens A.G.	1456	1430	1428	– 1 92
144	Sony	158	157	158 90	+ 0 56
236	T.D.K.	236 50	231 40	230	– 2 74
17 50	Toshiba Corp.	19 80	19 36	19 50	– 1 51
880	Unilever	885	867	867	– 2 03
405	Unit. Techn.	416	397	390	– 6 25
1110	Vaal Reefs	980	980	975	– 0 51
500	West Deep	451	452	454	+ 0 66
420	West Hold.	384	386	388	+ 1 04
405	Xerox Corp.	422	412 20	412 20	– 2 32
2 07	Zambia Corp.	2 13	2 10	2 11	– 0 93
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 517	9 472	9 180	9 800
ECU	6 880	6 884	....	....
Allemagne (100 DM)	306 710	306 670	293	313
Belgique (100 F)	15 236	15 254	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 270	272 330	260	280
Danemark (100 krd)	85	84 890	79	87
Norvège (100 k)	109 060	108 130	106	113
Grande-Bretagne (£ 1)	11 842	11 731	11 250	12 150
Grèce (100 drachmes)	7 850	7 840	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 998	4 983	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 450	375	359	380
Suède (100 krs)	109 200	109 220	106	113
Autriche (100 sch)	43 670	43 650	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 509	5 502	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	5 950	5 916	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	7 232	7 208	7	7 340
Japon (100 yens)	3 861	3 865	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/9
Or fin (kilo en barre)	102650	103500
Or fin (en lingot)	102250	103500
Pièce française (20 fr)	601	607
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	587	595
Pièce latine (20 fr)	587	594
Souverain	732	751
Pièce de 20 dollars	4105	4105
Pièce de 10 dollars	2110	2150
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	3820	3820
Pièce de 10 florins	612	619

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1984 a été tiré à 511 197 exemplaires



A B C D E F G

Au Liban

Négociations en vue d'un retrait des forces israéliennes

Les milieux officiels de l'ONU se montraient mercredi 19 septembre prudents sur les résultats des négociations menées actuellement au Proche-Orient par le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Brian Urqhart, en vue d'un retrait des forces israéliennes du Liban.

Le but officiel de la tournée du *« patron »* des « casques bleus » des Nations unies est de préparer le rapport que le secrétaire général de l'ONU présentera au Conseil de sécurité au milieu du mois prochain en vue du renouvellement du mandat de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), qui expire le 19 octobre. Le retrait des forces israéliennes du Liban est évidemment au cœur du problème, et il est lié à l'accroissement du rôle de la FINUL au Liban. Il avait déjà été discuté au début de l'été par M. Javier Perez de Cuellar lui-même lors de la tournée qu'il avait entreprise au Proche-Orient. Mais Israël était alors en pleine crise gouvernementale. La formation d'un gouvernement d'unité nationale en Israël a permis à M. Urqhart de reprendre l'examen du dossier non seulement avec les autorités israéliennes, mais aussi avec celles du Liban et celles de Syrie.

M. Urqhart, qui a quité New-York jeudi dernier, s'est d'abord rendu à Jérusalem, puis à Beyrouth et Damas. Mercredi, il est retourné à Jérusalem où il a été reçu par le premier ministre, M. Shimon Pérès : mais les commentaires des milieux officiels israéliens, tels qu'ils ont été rapportés par la presse, n'ont pas suscité l'optimisme à l'ONU sur le résultat de ces conversations.

Au cours d'une conférence de presse lundi, le secrétaire général de l'ONU avait indiqué que le rôle de la FINUL ne pourrait être étendu qu'avec le départ des forces israéliennes. *« Tant qu'il n'y a pas de mouvement*, avait-il dit, *je ne vois aucune raison d'accroître ces forces »*.

M. JEAN-LOUIS GERGORIN ENTRE DANS LE GROUPE MATRA

M. Jean-Louis Gergorin, qui dirigeait le Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay (CAP) depuis 1979, fera son entrée dans le groupe Matra à compter du 1er novembre prochain. Il aura rang de directeur et sera conseiller de M. Jean-Luc Lagardère, qu'il assistera dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie industrielle et internationale du groupe. M. Gergorin remplacera M. Jean-Pierre Souviron, qui a quitté Matra il y a quelques mois. Au Quai d'Orsay, c'est M. Philippe Coste, l'adjoint de M. Gergorin, qui le remplacera à la tête du CAP.

[M. Gergorin est né en 1946 à Paris. Ancien élève de Polytechnique et de l'ENA, il a été aussi « *research fellow* » à Harvard. Après avoir travaillé au VI[e] Plan, il a été auditeur au Conseil d'Etat. Depuis 1973, il travaillait au CAP. En 1978, il a été nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il enseignait aussi à l'Institut d'études politiques.]

Le championnat du monde d'échecs

KARPOV FAIT REPORTER LA QUATRIÈME PARTIE

Surprise – une de plus – au championnat du monde. Alors qu'il avait facilement gagné la troisième partie du match, lundi à Moscou, Karpov a fait reporter la quatrième partie, qui devait se dérouler mercredi 19 septembre, au vendredi 21 septembre. Il a ainsi utilisé le premier des trois *time-out* (temps de repos) auxquels chacun des deux joueurs a droit pendant les vingt-quatre premières parties. Kasparov a déjà pris un premier *time-out* avant la troisième partie.

Il est rare de voir un joueur menant au score faire reporter une partie. Aucune explication n'est donnée de la décision du champion du monde, mais elle a dû surprendre – et c'est sans doute le but recherché – son challenger, décidé, dès mercredi, à combler son retard. Dans un match d'échecs, tout ne se joue pas sur l'échiquier.





A Beyrouth-Est

UN ATTENTAT CONTRE L'ANNEXE DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE AURAIT FAIT 10 MORTS

Beyrouth *(AFP-Reuter)*. – Une explosion s'est produite, ce jeudi matin 20 septembre peu avant midi à l'annexe de l'ambassade des Etats-Unis récemment installée à Awkar dans la banlieue nord-est de Beyrouth, secteur à population essentiellement chrétienne.

Un important incendie s'est déclaré, il y aurait au moins dix morts la plupart de nationalité libanaise. L'origine de l'explosion n'est pas connue, mais on croit savoir de sources policières qu'elle a été provoquée par une voiture piégée stationnée près de l'immeuble qui abrite la plus grande partie des diplomates américains depuis juillet dernier.

L'attentat a été revendiqué par l'organisation clandestine Jihad islamique dans un appel téléphonique au bureau de l'AFP à Beyrouth.

● *Le problème des otages des milices.* – Le conseil des ministres libanais, réuni mardi 18 septembre, en « conclave » à Bikfaya (nord-est de Beyrouth), a décidé, au terme de ses travaux, d'exiger des diverses milices que *« soit commencée la libération des personnes enlevées au cours de la guerre civile libanaise »*, a annoncé le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé.

Il a précisé que cette opération doit se faire en coordination entre le Comité pour les personnes enlevées, formé par l'Etat, et le Comité quadripartite de sécurité, comprenant des représentants des principales milices. Le conseil des ministres a également décidé de mettre au point un projet de loi châtiant lourdement toute personne se livrant à des actes d'enlèvement, a ajouté M. Karamé. – *(AFP)*.





M. GATTAZ OPPOSÉ A LA CRÉATION DE DÉLÉGUÉS INTERENTREPRISES

Dans une interview au *Républicain lorrain*, daté du 20 septembre, M. Yvon-Gattaz se déclare opposé à une des ouvertures de la CFDT, dans le cadre de la négociation sur la flexibilité de l'emploi, concernant la création de délégués interentreprises. Pour le président du CNPF, cette proposition *« risque d'entraîner autant de contraintes que d'allégements »*.

A propos de la négociation en cours, M. Gattaz affirme qu'elle *« sera un test de maturité des partenaires sociaux et de leur volonté de tout mettre en œuvre contre le chômage (...). Je ne crois pas que la réduction du temps de travail puisse créer des emplois. Au contraire ! Sauf cas d'espèce négocié entreprise par entreprise »*.

Le dollar dans l'expectative

Le dollar s'est maintenu, jeudi 20 septembre, au voisinage de ses cours de la veille, s'établissant à 9,48 F contre 9,47 F et 3,09 DM contre 3,0850 DM.

Les milieux financiers internationaux attendaient la publication jeudi à New-York, des chiffres de la croissance du PNP américain pour le troisième trimestre 1984 (du moins, les estimations officielles). Si la croissance du PNP dépasse 3,5 % à 4 %, le dollar monte, si elle s'inscrit en dessous de ces pourcentages, il peut baisser.

Sur le vif

Faux frères

Moi, ici, dans mon coin, je ne fais pas de politique. Il y a des pages pour ça. Il y a des spécialistes. Il y a quand même des trucs que je ne comprends pas. Alors, je pose la question. Comme l'enfant d'éléphant de Kipling. Dans un pays démocratique, un syndicat ça se bat pour qui ? Et contre quoi ? Ce n'est pas très clair.

Prenez les mineurs soviétiques. Ils organisent des manifs, parfaitement, des manifs, en faveur des mineurs britanniques. D'ailleurs, il n'y a pas que les mineurs. De Minsk à Vladivostok, le peuple tout entier est prié de passer à la caisse et de verser son obole aux grévistes anglais.

Vous me direz : et alors ? Rien de plus normal. Le syndicalisme, il n'y a pas de frontière pour ça, c'est international. Travailleurs de tous les pays, unissez-vous. Bon, OK, d'accord. Mais à ce moment-là, pourquoi a-t-on arrêté à Varsovie un leader de Solidarité accusé de haute trahison pour avoir accepté de l'argent des syndicats étrangers ? Dont la CFDT. Quand les Anglais touchent des roubles, ils vont au pub, c'est la fête. Quand les Polonais touchent des francs ou des marks, ils vont en cabane, c'est le drame. Un peu particulier, avouez, ce contrôle des changes. Carrément à sens unique.

Et attendez, ce n'est pas fini. Il y a plus bizarre encore à mes yeux. Ce sont les déclarations fracassantes, outragées, de Scargill, le patron des mineurs en colère outre-Manche, contre ces salopards de Polonais, ces faux frères de Solidarité. Pour lui, pas de problème, il l'a dit – et ça a d'ailleurs fait pas mal de bruit, – au pays du socialisme on ne fait pas de grève. Moi, je trouve ça un peu fort de café.

La dictature du prolétariat interdit – c'est logique – les syndicats. La dictature des généraux aussi. A gauche et à droite de la planète, c'est du pareil au même. Les mecs n'ont pas le droit de moufeter. Silence dans les rangs. Et dans les coins – il n'y en a pas tellement – où c'est autorisé, il y a des syndicats qui s'emploient à ce que ça ne le soit plus, autorisé.

Avouez que ce n'est pas logique. A moins que ce soit la logique du système. Ah non, pas le nôtre, pour une fois. L'autre.

CLAUDE SARRAUTE.

ARBITRAGES DANS L'AUDIOVISUEL

• Télévision du matin
• Pas de Régie française des espaces

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a donné, jeudi 20 septembre, certaines précisions sur plusieurs dossiers audiovisuels en suspens :

● **La télévision du matin.** – M. Fillioud a présenté les arbitrages du gouvernement pour les émissions matinales auxquelles toutes les chaînes sont candidates et qui se répartissent de la façon suivante : Antenne 2 pourra occuper la tranche 7 heures-9 heures du matin, du lundi au vendredi : TF 1 se voit attribuer les matinées du week-end et, comme prévu *(le Monde* daté 16-17 septembre), cette chaîne ne sera plus dans l'obligation de relayer entre 19 h 15 et 19 h 40 les émissions régionales.

Elle pourra ainsi, si elle le souhaite, programmer son journal télévisé du soir plus tôt, à condition toutefois de ne pas modifier sa grille des programmes et de continuer à diffuser la première émission de la soirée à partir de 20 h 30. FR 3, quant à elle, pourra diffuser une émission destinée aux enfants le dimanche matin. Tous ces nouveaux programmes, a précisé M. Fillioud, devront être financés par le budget des chaînes, grâce à des réductions sur les frais de fonctionnement.

● **L'exploitation des temps d'antenne à la télévision non occupés par les programmes (treize mille heures par an pour les trois chaînes).** – Contrairement à ce qui avait été prévu à l'origine, ce n'est pas une « Régie française des espaces », qui sera créée pour répartir les émissions que concevront des entreprises, des institutions ou des associations entre les chaînes du service public de télévision. Cette mission sera confiée pour *« un certain temps »* à la Régie française de publicité (RFP), en collaboration avec ses différentes filiales. Une « commission consultative d'accès », présidée par les responsable de la RFP, et un « comité de gestion » veilleront aux règles de contenu et examineront les projets de « locations d'espaces ». Les chaînes disposeront d'un droit de veto avant le passage à l'antenne. Les ressources qu'elles pourront en retirer devront être consacrées à la création. Ce système devrait être opérationnel dès le mois d'octobre.

● **La publicité sur les radios locales privées.** *« libéralisme »* total et *« réalisme »* sont les deux principes qu'a retenus M. Fillioud. Les messages publicitaires ne seront limités ni dans la forme, ni dans la durée, ni à des secteurs particuliers (à l'exclusion du tabac et de l'acool, comme le prévoient déjà d'autres textes), – donc incluent la grande distribution au moins, précise-t-on, pour une *« période expérimentale »*. Une soupape destinée à rassurer la presse régionale est cependant prévue, en conférant au premier ministre la possibilité de déterminer *« la liste des secteurs économiques qui ne peuvent donner lieu à la collecte de ressources et à la diffusion de messages publicitaires »*, par circulaire.

PREMIERS INCIDENTS APRÈS L'ACCORD TF 1-FOOTBALL

Le récent accord signé entre les responsables du football français et TF 1 (*le Monde* du 18 septembre) a eu des effets immédiats mercredi soir 19 septembre sur les projets d'Antenne 2 et de FR 3-Metz concernant les matches de Coupe d'Europe : l'équipe d'A 2 s'est vu refuser l'accès du stade de Bordeaux (qui recevait Bilbao) et FR 3-Metz n'a pu obtenir l'autorisation de filmer la rencontre Metz-Barcelone, pour en diffuser des extraits en différé.

Même si le brutal refus opposé à Antenne 2 par le président des Girondins de Bordeaux fait partie d'un contentieux – un incident comparable avait eu lieu au cours de la saison dernière, donc avant l'accord avec TF 1, – le fait d'empêcher une équipe de journalistes de filmer un match – à Bordeaux comme à Metz – pose le problème du droit à l'information.

Un huissier commis par A 2 a constaté le refus opposé par les dirigeants du club bordelais.

C. D.

LE SÉNAT AMÉRICAIN ADOPTE DE NOUVELLES DISPOSITIONS BANCAIRES

Par quatre-vingt-neuf voix contre cinq, le Sénat américain a adopté une série de nouvelles dispositions bancaires qui autoriseraient – sous réserve de l'adoption définitive par le Congrès – les banques locales à établir des sortes de systèmes inter-États dans le cadre d'accords régionaux alors qu'elles ne peuvent actuellement élargir leur zone de compétence au-delà de l'État où elles sont installées.

De la même façon, les sociétés holding à caractère bancaire seraient autorisées à détenir leurs propres institutions bancaires.

En revanche, le Sénat s'est opposé à la création des nouvelles « banques non bancaires », à savoir ces établissements financiers créés justement par certaines banques américaines pour échapper à la réglementation qui restreint leur champ d'activité hors de l'État où est implanté leur siège social. Enfin, ce texte prévoit que les banques ne peuvent pas racheter leurs propres actions à des cours élevés afin de s'opposer à une tentative de reprise généralement formulée sous la forme d'offre publique d'achat.

Rappelons qu'un autre texte – jugé plus restrictif par les spécialistes – est actuellement soumis à la Chambre des représentants, mais la discussion en séance plénière n'a pas encore commencé sur ce document.

COUT DU SAUVETAGE DE LA CONTINENTAL ILLINOIS : 16 MILLIARDS DE DOLLARS

M. Fernand Saint-Germain, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, a estimé, mardi 18 septembre, que le coût du sauvetage de la Continental Illinois dépasserait pour les banques et l'État américains les 16 milliards de dollars.

